

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### Travaux et lectures

Wynants, Paul

*Publication date:*  
2002

[Link to publication](#)

*Citation for published version (HARVARD):*

Wynants, P 2002, *Travaux et lectures*. FUNDP. Faculté des sciences économiques, sociales et de gestion, Namur.

#### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

#### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.



FUNDP  
Faculté des Sciences économiques,  
sociales et de gestion

Rempart de la Vierge, 8  
B-5000 Namur

Tél. +32 (0)81 72 48 53  
Fax +32 (0)81 72 48 40  
[www.fundp.ac.be/eco](http://www.fundp.ac.be/eco)

## Travaux et lectures

**Faculté des Sciences économiques,  
sociales et de gestion**

**Cours destiné aux étudiants de  
2<sup>ème</sup> candidature en sciences politiques**

**Prof. P. Wynants  
Année académique 2002-2003**

P. WYNANTS

## TRAVAUX ET

### SECONDE CANDIDATURE EN SCIENCES POLITIQUES : LECTURES (40 heures)

1. Objectif : apprendre « différemment » en

- décortiquant des textes journalistiques ou scientifiques ;
- y puisant les données ou arguments utiles en fonction d'une problématique ;
- rencontrant (si possible) un acteur de terrain ou un analyste pour confronter les points de vue ;
- construisant un exposé bien articulé et cohérent ;
- rédigeant un texte (une quinzaine de pages) dense, bien écrit, correctement orthographié, soigneusement mis en page.

2. Modalités :

- pour éviter les chevauchements avec la préparation de la session de janvier, nécessité de boucler le travail **pour le 15 décembre au plus tard**;
- lecture des textes par **tous** les étudiants, avec **respect des échéances fixées** (pénalisation des négligents) ;
- organisation de quelques séances collectives de **questions-réponses** pour la bonne compréhension des textes et le repérage des données utiles ;
- tenue d'une « **séance de méthode** » afin de préciser l'objet du travail, le canevas du texte à écrire, les normes à observer ;
- possibilité de soumettre son premier jet à l'assistante (Madame Paret, à contacter sur rendez-vous) **à la fin novembre ou au tout début décembre.**

3. Rappel : les travaux (une seule note cumulée) pèsent lourd pour la réussite ou l'échec en fin d'année, puisqu'ils représentent à eux seuls **un cinquième de la moyenne.**

SUJET PROPOSE EN 2002-2003 :

Les mutations récentes du paysage politique belge : description, interprétation et réflexion sur les conséquences éventuelles.

Invité pressenti : Vincent de Coorebyter, directeur général du Centre de recherche et d'information socio-politiques.

## REPÈRES

**VLD.** Le parti libéral flamand est un pionnier du changement d'appellation. Le PVV s'est transformé en 1992 en VLD, « Vlaamse liberalen en democraten ».

**CD&V.** Le CVP a changé de patronyme en septembre 2001. Ses nouvelles initiales signifient « Christen-Democratisch en Vlaams » (« démocrate-chrétien et flamand »).

**NCD.** C'est le mouvement de Johan Van Hecke et Karel Pinxten, dissidents du CD&V, regroupés sous la bannière de la « nouvelle démocratie chrétienne », chapelle latérale du VLD.

**SP.A.** En septembre 2001, le parti socialiste flamand a ajouté un « A » à son sigle. Le point a été exigé par la firme Spadel pour éviter toute confusion avec l'eau de Spa. SP.A se traduit par SP. « Anders » (Autrement).

**Agalev.** Le nom du parti écologiste flamand provient du slogan « anders gaan leven » (« vivre autrement »).

**VU.** Ce parti a disparu en septembre 2001, donnant naissance à deux nouvelles formations. Son ex-ministre Johan Sauwens est parti au CD&V.

**N-VA.** La « Nieuw-Vlaams Alliantie » de Geert Bourgeois regroupe les nationalistes purs et durs de l'ex-VU.

**Spirit.** Le groupe de Bert Anciaux, présidé par Annemie Van de Casteele, a finalement décidé de se présenter seul aux prochaines élections. Existera-t-il encore, entre ceux qui négocient avec le VLD et ceux qui suivront Bert Anciaux au SP.A ?

**PS.** Il n'a pas changé de nom mais a modifié son logo en janvier, le dépouillant de son vieil emblème : la rose. Le PS poursuit un remue-ménages

sur son nouveau idéologique.

**MR.** Le Mouvement réformateur de Daniel Ducarme et Louis Michel a succédé le 24 mars à la fédération PRL-FDF-MCC.

**CDH.** Le centre démocrate humaniste remplace depuis la Pentecôte le « Nouveau PSC ». Le parti de Joëlle Milquet continue à se positionner au centre de l'échiquier.

**CDF.** La chapelle des déçus de l'ex-PSC par la disparition du « C » de chrétien le récupèrent en créant le parti « chrétien démocrate francophone ».

**Ecolo.** Les « Ecologistes confédérés pour l'organisation de luttes originales », fondés en 1980, disposent désormais, avec Agalev, du plus vieux patronyme de l'échiquier. Ils tentent avec le PS de créer un pôle « progressiste » pour faire basculer le rapport de forces avec les libéraux du MR.

2002

(mai 2002)

(mai 2002)

# Le who's who d'un paysage relooké

Libre Belgique

4/1/2002

Chrétiens-démocrates (nouveaux ou non), socialistes (jeunes et autres), ex-volksuniens (divers)... Un tour d'horizon des forces politiques en présence s'impose pour prendre la mesure exacte de la recomposition à la flamande

■ **CD&V (Christen-Democratisch en Vlaams).** Le successeur du CVP a vu officiellement le jour lors d'un congrès tenu le 29 septembre dernier. Son président reste Stefaan De Clerck. Parmi les figures montantes du nouveau parti démocrate-chrétien flamand, on trouve Jo Vandeurzen, bombardé numéro deux en tant que secrétaire général, le chef de groupe à la Chambre Yves Leterme ou encore le député Pieter De Crem. Une nouvelle génération apparaît. Le CD&V a également séduit l'ex-VU Johan Sauwens, ministre sortant, qui se présentera sur ses listes aux prochaines élections. Dans son assemblée générale siégeront aussi quelques nouveaux visages, dont la syndicaliste Inge Verbotte, qui s'est fait un nom lors du drame de la Sabena.

Anders

■ **SP.A (Sociaal Progressief Alternatief).** Le

parti socialiste flamand relooké par le publicitaire Patrick Janssens a connu quelques déboires avec une marque d'eau réputée avant de voir le jour. Pas (encore) de révolution en ce qui concerne le personnel politique. Par contre, le président se consacre davantage au processus démocratique interne et moins aux sorties médiatiques. Les ministres Vande Lanotte, Stevaert et Vandenbroucke constituent le véritable exécutif. Et d'autres, comme le chef de groupe à la Chambre Dirk Van der Maelen, ont plus de latitude pour s'exprimer.

■ **N.VA (Nieuw-Vlaamse Alliantie).** C'est l'héritier "officiel", nationaliste pur jus, de la Volksunie. Il a hérité des bâtiments de la place des Barricades à Bruxelles. Son président n'est autre que Geert Bourgeois, ancien président de la VU qui avait démis-

sionné pour protester contre les accords du Lambermont. Indépendantiste et républicain, le N.VA réunit six parlementaires de l'ex-VU, dont Frieda Brepoels, Karel Van Hoorebeke et Danny Pieters.

■ **Spirit (Sociaal Progressief Internationaal Regionalistisch Integraaldemocratisch Toekomstgericht).** C'est l'autre héritier de la VU. Il n'est autre que la fusion entre l'aile progressiste du parti nationaliste et le mouvement ID21. Spirit se dit libéral de gauche, surfe sur la vague de l'altermondialisation et prône un radicalisme démocratique teinté de nationalisme. En son sein : les deux ministres flamands Bert Anciaux et Paul Van Grembergen, les "anciens" Nelly Maes et Hugo Schiltz, les "espoirs" Patrik Vankrunkelsven et Vincent Van Quickenborne. Présidente : la députée fédérale

Annemie Van de Casteele.

■ **NCD (Nieuwe Christen Democratie).** Johan Van Hecke, ancien président du CVP, a quitté son parti avec pertes et fracas pour fonder un mouvement portant sa propre réflexion au sujet de l'avenir de la démocratie-chrétienne et, surtout, d'une nécessaire recomposition politique au nord du pays. Ce mouvement pourrait être une passerelle vers le VLD. Plusieurs personnalités ont rejoint le NCD : l'ancien ministre Karel Pinxten, l'ancien secrétaire d'Etat Reginald Moreels, l'ancien sénateur Paul Staes...

■ **Animo.** Tel est le nom des Jeunes socialistes flamands, qui ont décidé de s'ériger en mouvement de gauche au-delà de la structure du parti. Présidente : Caroline Gennez.

O.M.

Partis | L'esperluette pourrait poser un problème sur les bulletins électoraux *Le Soir 4/9/2001*

## Le CVP est (presque) mort, vive le CD & V!

CHRISTIAN LAPORTE

Le bureau du parti l'a décidé ce lundi matin mais le choix final passera encore par un comité élargi des sociaux-chrétiens flamands: le CVP ira à son congrès doctrinal de la fin de ce mois sous le (nouveau) sigle... CD & V.

Soit: Christen-Democratisch en Vlaams (chrétien-démocrate et Flamand) le «en» (et) étant identifié par une esperluette («&»), un signe typographique

jusqu'ici inédit dans le monde politique belge.

Tellement inédit qu'il n'est pas exclu que les sociaux-chrétiens ne puissent aller au combat électoral en l'utilisant. Mais le président De Clerck n'a pas manqué de souligner qu'une loi, fût-elle électorale, peut être modifiée.

Ainsi se termine provisoirement un débat qui avait pris une tournure quelque peu «farce» au cours de l'été lorsque certains journaux flamands avaient dévoilé que les dirigeants du CVP «planchaient» sur plus de vingt

hypothèses de dénomination nouvelle. Stefaan De Clerck avait avoué son choix dès le début du mois d'août dans le «Standaard»: il optait résolument pour C & V, Chrétien et Flamand, mais ce sigle était malheureusement (pour le CVP) déjà celui d'une société de marketing gantoise.

Il remet donc l'ouvrage sur le métier et, finalement, les bonzes du parti ont opté pour le quelque peu énigmatique CD & V.

A la veille du congrès de rénovation social-chrétien flamand, le

changement de dénomination n'est pas seulement cosmétique.

### Un nouvel électorat

Aux yeux de la direction du parti, il n'est nullement question de renoncer à la vocation «chrétienne». Mais l'heure est résolument de nouveau à la recherche d'un électorat qui ne partage pas nécessairement le message évangélique mais qui se reconnaît dans les valeurs qu'il incarne.

L'avenir apprendra si cette mutation est possible. Ou si, au con-

traire, on n'assistera pas à un «remake» de la grande opération de 1945 où le vieux Parti catholique, caractérisé par la coexistence parfois orageuse des «standen» — Boerenbond, indépendants et patrons, mouvement ouvrier chrétien —, avait fait place au Parti social-chrétien.

Officiellement déconfessionnalisé, il n'en subit pas moins l'influence des évêques jusqu'au début des années 60. Mais l'affaire de Louvain balaya définitivement cette respectueuse sujétion... ●

L. Libre Belgique 19-11-01

FLANDRE

**POLITIQUE** Le NCD de Johan Van Hecke a tenu son premier congrès samedi. Il réunit des déçus du CD&V

## Les sombres héros de l'amer

Dans la petite salle de ce campus scolaire d'Alost, un crucifix imposant trône au-dessus de la porte. Un peu partout, des affiches illustrent d'un logo orange et noir la naissance annoncée d'un nouveau mouvement politique flamand: le NCD (Nieuwe Christen Democratie) emmené par l'ancien président du CVP Johan Van Hecke.

Invité samedi de ce congrès centré sur le thème de la recomposition du paysage politique, l'ancien Premier ministre Wilfried Martens a d'emblée résumé le sentiment général des quelques quatre cents personnes présentes: "Je suis surtout déçu que le débat au sujet de cette recomposition ne soit plus possible au sein de mon parti." Aujourd'hui président du Parti populaire européen, M. Martens est venu témoigner de son expérience "continentale". Restant fidèle au CD&V, il ne rejoint toutefois pas le NCD.

### APPEL À UN ÉLARGISSEMENT

Tel est bien le cas de l'ancien ministre Karel Pinxten, de l'ancien secrétaire d'Etat Reginald Moreels, de l'ancien sénateur Bart Staes, de l'ancien député Luc Willems... "Nous sommes tous des frustrés, non?", lâche ce dernier.



PHOTO JEAN-LUC FÉRAU

Même M. Martens ne peut s'empêcher de rougir, lui qui a été minorisé au sein de son parti. Finalement, oui, la création du NCD s'apparente bien à la fuite de quelques déçus de "l'Etat CVP". Une

fuite pleine d'amertume. Même si tous se disent soucieux de contribuer à la constitution d'un "large parti populaire flamand". En précisant: "A partir de nos valeurs propres."

Samedi, quelques voix se sont néanmoins inquiétées de voir ce mouvement chrétien démocrate noyé au sein d'un VLD surprenant. Car telle est bien la voie que semble prendre cette "recomposition" depuis que Bert Anciaux et les siens ont fondé Spirit et refusé l'appel du pied de l'ogre libéral.

### LE VRAI PARI COMMENCE

"Les bases du VLD ne correspondent pas tout à fait à nos conceptions", se sentit obligé de mettre en garde un militant dans la salle. Réaction de M. Pinxten: "Nous voulons d'abord créer un nouveau mouvement chrétien-démocrate. Ensuite, nous verrons quels sont les partis prêts à créer ce parti populaire. J'espère qu'il y en aura plus d'un."

"La seule chose que je peux vous offrir, c'est une analyse, une conviction personnelle", a déclaré l'ancien président du CVP, Johan Van Hecke, lors du premier congrès du NCD, nouveau sigle qu'il doit encore étoffer en parti.

Le NCD doit, désormais, apprendre à se faire connaître du grand public. Le pari n'est pas mince dans un paysage politique flamand en pleine ébullition. Il l'est d'autant moins que l'ossature du mouvement doit encore être sérieusement consolidée. En conclusion de la "déclaration de principe" du NCD, lue par l'ex-Jeune CVP Koert Debeuf, un appel "à tous les chrétiens-démocrates qui veulent faire de la politique de façon authentique et tolérante" témoigne du long chemin qu'il reste au NCD avant d'être un mouvement politique d'avenir. Même Luc Willems fut contraint de le reconnaître: "Nous ne sommes pas sûrs de réussir". Réplique de M. Moreels, encore affaibli après sa "traversée du désert": "Il vaut mieux l'être. Sinon, ce n'est pas la peine de commencer."

### TOUT RESTE À FAIRE

À la tête de ces "sombres héros de l'amer", M. Van Hecke annonce d'emblée la couleur: "La seule chose que je peux vous offrir, c'est une analyse, une conviction personnelle. Pas de perspectives d'avenir personnelles." Le véritable congrès fondateur du NCD, précise-t-il, aura lieu le 2 février 2002. Il marquera une rupture définitive avec ce CD&V au sein duquel il était impossible, foi de Van Hecke, de se préoccuper de la question essentielle: "Quo vadis démocratie chrétienne?"

Place à l'ouverture, place à l'élargissement. Place à un parti populaire que le mentor du NCD souhaite "ouvert, tolérant, progressiste". Soucieux de la vie associative, aussi. Et des valeurs chrétiennes démocrates. Pour cela, le NCD devra être "suffisamment fort". Il faut bien l'avouer: presque tout reste à faire.

O.M.



Politique | La « Fédération PRL-FDF-MCC » s'éteint ce dimanche matin

# L'heure du Mouvement réformateur

WILLIAM BOURTON  
DAVID COPPI

Mouvement réformateur. « Le Soir » vous l'avait annoncé : tel sera bien le nom de la force politique portée sur les fonts baptismaux ce dimanche au Heysel, à Bruxelles.

Daniel Ducarme, le président de l'actuelle fédération PRL-FDF-MCC, attend quelque 5.000 militants. Tout en gardant une existence propre, les trois composan-

tes coalisées se rangeront derrière un nouveau sigle, des instances communes, et bientôt une Charte s'apparentant à la déclara-

**Occuper le centre,  
battre le PS  
en Wallonie...**

ration doctrinale générale du Mouvement réformateur.

Au plan doctrinal précisé-

ment, « l'humanisme démocratique » (c'est aussi le titre du livre de Joëlle Milquet, présidente du PSC : lire page 5) sera le maître mot.

Quant à la stratégie, le Mouvement réformateur prétend vouloir gouverner au centre. Et proclame — au moins — deux ambitions : devenir la première formation francophone en dansant le pion au parti socialiste en Wallonie, et armer Louis Michel pour la prochaine négociation gouvernementale, avec l'ambi-

tion affichée — ce sera un bel argument de campagne — d'en faire un candidat au poste de Premier ministre. En attendant, Louis Michel sera statutairement

désigné comme « chef de file gouvernemental », à côté de Daniel Ducarme, « président » du Mouvement.

Un Mouvement dont l'unité

est comprise différemment selon que l'on se trouve au PRL, au FDF ou au MCC. Il y a des nuances. Nos trois interviews ci-dessous en témoignent.

Nathalie de T'Serclaes, numéro deux du MCC derrière Gérard Deprez, ex-PSC (elle avait quitté son parti en 1998), Bernard Clerfayt, vice-président du FDF,

bourgmestre de Schaerbeek, et Anne Barzin, députée fédérale namuroise, vice-présidente du PRL (à 26 ans), répondent aux trois mêmes questions...

## Trois questions aux vice-présidents

1 Ce dimanche, le Mouvement réformateur va voir le jour. Qu'est-ce que cela changera, selon vous, pour votre parti ?

2 Êtes-vous personnellement favorable, à moyen terme, à une fusion des composantes PRL, FDF et MCC ?

3 Le Mouvement réformateur n'est-il pas avant tout une machine de guerre électorale au service de Louis Michel ?

**PROGRESSISTES**

**PRL  
FDF  
MCC**

**Axe enjeux de société**

**Axe économique**

**PLUS D'ÉTAT**

**PROFILS POLITIQUES AU SEIN DU MOUVEMENT**

Dù se situent les principales figures du nouveau «Mouvement», selon leur conception des enjeux de société et du rôle régulateur de l'Etat ? En bas à droite : «conservateurs» et partisans du libre-marché. En haut à gauche : «progressistes» et défenseurs du rôle de l'Etat dans l'économie.

Infographie Le Soir - 23.03.02

1 Nous n'avons eu de cesse au MCC de réclamer plus de réunions des instances de la fédération où nous puissions définir ensemble, de manière concertée, la ligne politique... Cette fois, avec le Mouvement, on pourra mieux organiser tout cela, grâce aux structures nouvelles et à l'esprit général qui anime l'initiative. C'est une étape. Je suis confiante. Honnêtement, ces derniers mois, le fonctionnement de la fédération s'était déjà amélioré. Les choses bougent.



Nathalie de T'Serclaes, MCC. Photo A. Dewez.

2 L'important, c'est la logique d'ouverture d'une part — à tous ceux qui se sentent concernés par une dynamique nouvelle en Communauté française —, d'abandon de souveraineté d'autre part — de chaque composante au profit du Mouvement. Quant à la fusion, il faut que les évolutions se fassent peu à peu. Je ne suis pas certaine que, dans une vision moderne des choses, dans un souci de prospective politique, un mouvement doit être totalement unifié. La modernité du concept de Mouvement, c'est précisément que des sensibilités différentes puissent s'exprimer. Moi, je viens d'un parti centralisé, le PSC, et je vois maintenant combien on peut laisser la liberté aux gens tout en faisant de la politique... Cela étant, que deviendront les composantes MCC, FDF et PRL ? On verra. Une étape à la fois.

3 Il y a bien sûr la dynamique du « chef de file gouvernemental » qui assure le leadership pour la mise en œuvre, au pouvoir, d'un projet politique. Mais il y a aussi la conception de ce projet politique. Là, la présidence a le plus grand rôle à jouer, avec toutes les composantes qui forment le Mouvement. Ce partage des tâches me paraît riche et intéressant. Tout cela n'a rien à voir avec une machine de guerre électorale. Sinon que pour appliquer ses idées, il est naturellement préférable d'y être, au pouvoir.

1 La fédération existe depuis une dizaine d'années, elle a bien fonctionné, elle est arrivée au pouvoir... On s'inscrit donc dans une évolution positive. A partir de ce dimanche, le Mouvement permettra de rassembler davantage. On sera plus identifiables aux yeux des gens. Je pense au nom, au sigle, mais il y a aussi le travail de fond, sur la future Charte doctrinale. Pour le reste, le FDF reste le FDF, intégré à un ensemble plus cohérent. Il n'y aura pas de bouleversement. Chacun garde son autonomie. Et le FDF continuera à apporter sa propre contribution au débat. Sur nombre de questions, il fera d'ailleurs bouger les choses. Voyez le droit de vote des étrangers : c'est le FDF qui, au sein de la fédération, a permis de modifier l'opinion de fond, hostile au départ, du PRL.



Bernard Clerfayt, FDF. Photo Xavier Delligne.

2 La fusion, vous aurez compris que je n'y crois pas. Qu'apporterait-elle de plus ? Au contraire, en termes d'ouverture — ce qui fait l'originalité du Mouvement —, on y perdrait. Si l'on veut attirer un maximum de citoyens, ce n'est pas sérieux de leur demander d'adhérer à un parti unifié. Un Mouvement assumant la réalité de ses trois composantes est mieux adapté au monde politique d'aujourd'hui, un monde sorti des cristallisations idéologiques du XIX<sup>e</sup> siècle.

3 Les gens qui croient en leurs idées n'ont-ils pas envie de les voir se réaliser ? Pour cela, il faut aller au pouvoir. Quant aux statuts du Mouvement qui prévoient le rôle de celui ou de celle qui sera le chef de file gouvernemental, ils permettent de clarifier les choses d'emblée. On évitera le psychodrame « à la Ecolo » qui, au lendemain des dernières négociations gouvernementales, en 1999, avait écarté Jacky Moraël, celui qui fut l'artisan de la victoire des verts et des négociations en question.

1 Il est clair que chaque composante perd une partie de son autonomie. C'est le cas du PRL évidemment. C'est vrai pour ce qui concerne la doctrine, l'élaboration du programme gouvernemental, la décision de participer au gouvernement... Trois éléments importants. Naturellement, il n'y aura de projet politique commun que s'il y a une entente entre les différentes formations. Le PRL continue à exister, comme le FDF et le MCC. Mais, indiscutablement, c'est le Mouvement qui va primer au niveau décisionnel, au travers des différentes instances communes prévues dans les statuts.



Anne Barzin, PRL. Photo Geoffroy Libert.

2 L'idée d'une fusion, je n'y suis pas hostile. Ce dimanche, on franchit déjà une étape très importante, mais à titre personnel, je ne vois pas pourquoi on n'irait pas à terme vers plus d'intégration, voire une fusion. Dans un souci d'efficacité notamment. C'est probablement une évolution naturelle. Mais je sais que la question se pose différemment aux niveaux wallon et bruxellois...

3 Machine de guerre électorale ? Non. L'essentiel, c'est qu'on en revienne en quelque sorte à la volonté d'ouverture qui avait marqué la création du PLP, en 1961. Je pense à l'ouverture philosophique, religieuse, mais aussi à l'ouverture vers tous les citoyens qui n'ont pas envie d'adhérer formellement à un parti et qui pourront se retrouver dans un Mouvement plus large, plus souple. Enfin, pour ce qui concerne Louis Michel, c'est très réducteur de voir les choses sous l'angle que vous évoquez. Louis Michel est sans conteste le leader naturel pour le moment. Cela ne veut pas dire qu'il le sera indéfiniment. Aucune formation politique n'a pour vocation de rester dans l'opposition, mais l'opération qui se déclenche ce dimanche est tout autre qu'électorale. L'ouverture, c'est un projet très ambitieux.

LB 29/1/02

# BELGIQUE

Flandre

## Les libéraux ouvrent leurs portes

► Dix ans après la première phase, le VLD s'élargit une nouvelle fois aux nationalistes.  
► Quatre députés issus de Spirit rejoignent le parti, avec leurs convictions intimes.

Voici dix ans, en 1992, naissait le VLD sur les cendres du PVV. A l'époque, les libéraux flamands s'étaient élargis à quelques personnalités issues de la Volksunie, dont Jaak Gabriëls et Bart Somers. Nous sommes en 2002 et l'histoire se répète. Après un détour via la petite formation Spirit, quatre parlementaires issus de la VU viennent encore grossir les rangs bleus: les sénateurs Patrik Vankrunkelsven et Vincent Van Quickenborne, le député fédéral Fons Borginon et la députée flamande Margriet Hermans.

"Dans le courant du mois de septembre, nous organiserons un congrès pour dire exactement ce qu'est le VLD en 2002", explique Karel De Gucht, président des libéraux. Deux autres con-

grès sont prévus: le premier en novembre pour définir un projet pour la Flandre à l'horizon 2010, le second au début 2003 pour préparer les législatives.

Les quatre promus comptent bien peser sur ce processus interne. "Nous sommes convaincus que le VLD est un parti qui œuvre pour le renouveau", souligne Patrik Vankrunkelsven. Une déclaration de principe précise en quatre pages les convictions que défendront ces nou-

veaux venus. Le VLD devrait subir deux inflexions majeures. La première sera "progressiste". Les "ex-Spirit" souhaitent que la globalisation adopte un visage plus humain et que la sécurité sociale soit préservée. "C'est essentiel", insiste le sénateur Vankrunkelsven. S'ajoute à cela un vif intérêt pour l'associatif et pour l'environnement. Et pour la politique, tout simplement. "Je me sens ici chez moi", dit Vincent Van Quickenborne,

sénateur de 28 ans. "Et j'entends prouver que le VLD est un parti de jeunes."

La seconde inflexion sera nationaliste. "La Flandre doit obtenir davantage de compétences", disent-ils en chœur. En ligne de mire: les soins de santé, les allocations familiales, le socio-économique au sens large, une représentation directe au niveau européen... Et la mobilité, "en ce compris la SNCB".

O.M.

### 3 QUESTIONS À SERGE GOVAERT

Administrateur du Centre de recherche et d'information socio-politiques

*Vous êtes l'auteur d'un courrier hebdomadaire intitulé "La Volksunie, du déclin à la disparition". Une disparition annoncée, non ?*

Tout à fait. Le programme qu'avait la Volksunie à ses débuts a été entièrement réalisé. C'est saisissant. Ce phénomène est analogue à ce qui a frappé le Rassemblement wallon dans les années 80. L'objectif de ce programme était le "confédéralisme", mais il s'agissait de ce que l'on a aujourd'hui: un Etat fédéral.

*Spirit est né de la Volksunie. Son éclatement était-il, lui aussi, annoncé ?*

Je pense que oui. Le programme institutionnel de la VU se réalisant, il fallait qu'elle cherche un autre lectorat.

La VU s'est alors positionnée comme un parti en marge des piliers sous l'impulsion de Bert Anciaux. Spirit est né de cette aspiration à représenter la "quatrième voie". Son éclatement est assez normal parce que ce créneau, qui n'était pas occupé dans les années 80, l'est maintenant par Agalev voire le VLD et le SPA.

*Le VLD va-t-il retirer quelque chose de ces nouveaux venus issus de Spirit ?*

Depuis 1992, le VLD cherche à devenir le parti numéro un de Flandre. Aujourd'hui, les libéraux sont à deux doigts de ce que les Italiens appelaient le "sorpasso" - devenir le premier. Cela se joue à peu de chose. Ces députés peuvent apporter une contribution décisive.

NAISSANCE

**PAYSAGE POLITIQUE** Dimanche prochain, le 24 mars, le "Mouvement réformateur" sera officiellement porté sur  
**Daniel Ducarme présente son der**

**Tenir jusqu'au bout et recommencer**

Daniel Ducarme le répète : le mouvement sera favorable à la reconduction de l'actuelle majorité. "Plus nous irons loin et plus le bilan de cette coalition sera positif, riche et évident..."

« Dans la structure de votre mouvement apparaît un gadget, le chef de file gouvernemental. C'est un hochet pour Louis Michel ? »

« J'ai acquis la conviction qu'il y avait des temps différents dans l'exercice de l'action politique. Le premier : la conclusion d'un contrat avec les électeurs. Le deuxième : le contrôle de l'action du gouvernement par rapport aux engagements. Ces deux premiers temps sont de la responsabilité du président du mouvement. Le troisième temps est la conduite de cet engagement, au niveau gouvernemental. Il s'agit d'un autre métier qui devra être confié à une autre personne, celle qui sera amenée à mettre en œuvre les réformes promises. Ce sera un plus indispensable pour pouvoir gouverner en toute transparence. »

« Le mouvement, lorsqu'il sera constitué, tentera-t-il des manœuvres d'approche à l'égard du PSC ? »

« Nous ne mènerons aucune manœuvre d'approche. Mais nos statuts sont clairs : l'adhésion au mouvement est ouverte aux autres formations politiques qui fondent leur action sur les mêmes valeurs et qui marquent leur volonté d'adhérer à la réalisation d'un même projet politique. »

« Plus nous irons loin et plus le bilan de cette coalition sera positif, riche et évident. Nous démontrons ainsi la fiabilité de ce que nous avons voulu faire en 1999. Quatre exemples : la réforme fiscale s'accomplit de mois en mois ; la réforme des polices commence à être mise en œuvre, les zones de police s'inscrivent seulement, attendons de voir leur pleine efficacité dès le début de l'année prochaine ; la simplification administrative se concrétise de jour en jour ; la réforme de la justice avance, mais n'est pas encore très visible ; au terme de la procédure mise en œuvre par le gouvernement flamand, des mesures efficaces seront prises pour résoudre l'arrêtéré judiciaire. »

« Le travail n'est-il pas déjà terminé ? »

« Ce chef de file sera-t-il le candidat du mouvement au poste de Premier ministre ? »

« Il sera candidat chef de file gouvernemental. Candidat Premier ministre ? Je ne dis pas que c'est cela. Je ne dis pas que ce n'est pas cela... »

« Plus nous irons loin et plus le bilan de cette coalition sera positif, riche et évident. Nous démontrons ainsi la fiabilité de ce que nous avons voulu faire en 1999. Quatre exemples : la réforme fiscale s'accomplit de mois en mois ; la réforme des polices commence à être mise en œuvre, les zones de police s'inscrivent seulement, attendons de voir leur pleine efficacité dès le début de l'année prochaine ; la simplification administrative se concrétise de jour en jour ; la réforme de la justice avance, mais n'est pas encore très visible ; au terme de la procédure mise en œuvre par le gouvernement flamand, des mesures efficaces seront prises pour résoudre l'arrêtéré judiciaire. »

« Vous pouvez préciser... »

« Dans un pays où le principe d'égalité se trouve au fronton de notre Constitution, il ne peut pas y avoir de fatalité qui empêcherait un francophone d'être Premier ministre. »

« Reconduire à deux ou à trois ? On vous sent souvent agacé par les écologistes... »

« Politiquement, où se situera ce mouvement ? »

« Clairement au centre. Et ce en fonction d'une analyse de fond. Au siècle dernier, la politique se basait sur l'aspiration d'un certain nombre de personnes au mieux-être. Il a été le siècle de conquête de la condition ouvrière. Aujourd'hui, nous devons dépasser cela : la politique contemporaine doit s'intéresser à la condition citoyenne. Ce n'est donc plus la lutte des classes : c'est la réconciliation utile destinée à remettre les préoccupations des citoyens (emploi, social, économie, santé...) au centre du débat politique. Il ne s'agit donc plus de travailler sur l'opposition entre personnes ou groupes sociaux mais de favoriser une politique du bien commun en redéfinissant au passage le rôle de la puissance publique. Tout cela passe nécessairement par le centre. »

« J'ai parfois l'impression que, nous aussi, nous ageons les autres. C'est de l'écumine sur l'eau, cela passe. D'accord, il y a des périodes d'agacement, de nervosité qui dépassent la culture du débat. Mais il faut voir ce qui reste, à savoir les vraies décisions. »

« Être au centre, n'est-ce pas tout simplement une manière de ratisser plus large qu'avec une fédération libérale qui était plus clairement à droite ? »

« Non. Vous ne pouvez pas être un mouvement de réconciliation qui apporte des réformes utiles à la société si vous n'êtes pas au centre des préoccupations des gens. Cela dit, la mutation de la force politique libérale a commencé en 1961, lors de la constitution du PLP. Il y a eu, par la suite, d'autres évolutions : le fait régional, d'abord, puis l'intégration, grâce à Louis Michel, de la dimension sociale du libéralisme. Aujourd'hui, nous poursuivons l'évolution : nous ne sommes plus un parti de classes, mais un mouvement qui travaille au bénéfice de tous les citoyens. »

« Comment s'articulera ce mouvement par rapport aux anciens partis ? »

« La compétence dans trois domaines clés appartiendra au mouvement : le pouvoir doctrinal, le choix des programmes gouvernementaux et la décision de participer ou non à une majorité gouvernementale. Il y aura donc transfert de compétences des partis vers le mouvement. »

« Quand Gérard Deprez (MCC) et Olivier Maingain (FDF) s'exprimeront, le feront-ils au nom du mouvement ou de leur formation d'origine ? »

« Ce sera au nom du mouvement - comme ce fut d'ailleurs déjà le cas ces derniers temps - pourvu, bien sûr, que cela se fasse en pleine concertation. »

« Votre nouvelle formation politique... »

« Il y a deux ans, j'avais simplement déclaré que, dans notre paysage politique, devait se créer une formation politique un peu à l'image du parti démocrate des Etats-Unis. Je n'ai jamais rien dit d'autre. La référence au libéralisme sera incontestable mais dans le sens que nous voulons lui donner et sans être diabolisé. Il s'agit d'un libéralisme public qui reconnaît la liberté individuelle et qui reconnaît aussi le rôle de la puissance publique. Moi, je me sens très libéral. »

« Le nom sera officiellement dévoilé dimanche, devant les militants. Ce sera effectivement un Mouvement qui sera appelé à réunir les réformateurs. »

« Politiquement, où se situera ce mouvement ? »

« Clairement au centre. Et ce en fonction d'une analyse de fond. Au siècle dernier, la politique se basait sur l'aspiration d'un certain nombre de personnes au mieux-être. Il a été le siècle de conquête de la condition ouvrière. Aujourd'hui, nous devons dépasser cela : la politique contemporaine doit s'intéresser à la condition citoyenne. Ce n'est donc plus la lutte des classes : c'est la réconciliation utile destinée à remettre les préoccupations des citoyens (emploi, social, économie, santé...) au centre du débat politique. Il ne s'agit donc plus de travailler sur l'opposition entre personnes ou groupes sociaux mais de favoriser une politique du bien commun en redéfinissant au passage le rôle de la puissance publique. Tout cela passe nécessairement par le centre. »

« Être au centre, n'est-ce pas tout simplement une manière de ratisser plus large qu'avec une fédération libérale qui était plus clairement à droite ? »

« Non. Vous ne pouvez pas être un mouvement de réconciliation qui apporte des réformes utiles à la société si vous n'êtes pas au centre des préoccupations des gens. Cela dit, la mutation de la force politique libérale a commencé en 1961, lors de la constitution du PLP. Il y a eu, par la suite, d'autres évolutions : le fait régional, d'abord, puis l'intégration, grâce à Louis Michel, de la dimension sociale du libéralisme. Aujourd'hui, nous poursuivons l'évolution : nous ne sommes plus un parti de classes, mais un mouvement qui travaille au bénéfice de tous les citoyens. »

« Maintiendrez-vous, sous une forme ou une autre, une référence au libéralisme ? On sait que certains de vos "barons" y sont très attachés... »

« Il y a deux ans, j'avais simplement déclaré que, dans notre paysage politique, devait se créer une formation politique un peu à l'image du parti démocrate des Etats-Unis. Je n'ai jamais rien dit d'autre. La référence au libéralisme sera incontestable mais dans le sens que nous voulons lui donner et sans être diabolisé. Il s'agit d'un libéralisme public qui reconnaît la liberté individuelle et qui reconnaît aussi le rôle de la puissance publique. Moi, je me sens très libéral. »

ENTRETIEN

PAR FRANCIS VAN de WOESTYNE

Les trois composantes de la fédération libérale (PRL, FDF, MCC) se réuniront en congrès ce dimanche 24 mars au Heyzel, à Bruxelles, pour créer une nouvelle formation politique, issue de l'union des trois partis. Nous avons interrogé, à ce propos, le président de l'actuelle fédération, Daniel Ducarme, probable futur président de la nouvelle entité. Pourquoi un "Mouvement" ?

« Ce mouvement scelle l'alliance entre différents partis. Cette structure a été préférée au parti pour des raisons de fond : je ne crois pas que la structure des partis, telle que nous l'avons connue au siècle dernier, corresponde encore aux enjeux d'aujourd'hui. »

« Les autres partis doivent-ils être honteux de rester des partis ? »

« Ce n'est pas une question de honte mais d'efficacité. Les partis ont des rigidités, des pesanteurs, des exigences qui ne permettent pas au simple citoyen de s'impliquer dans le débat au quotidien. »

« Ecolo était un mouvement et est devenu un parti. Vous passez du stade du parti au mouvement. Ecolo paraît plus ouvert dans son fonctionnement. Ce n'est donc pas une question d'appellation. »

« Nous permettrons à toute personne de devenir membre adhérent, sans s'engager dans un parti et de participer au débat avec voix consultative pour préparer et définir les idées du mouvement. Cette structuration nous paraît bien plus contemporaine. »

« Comment s'articulera ce mouvement par rapport aux anciens partis ? »

« La compétence dans trois domaines clés appartiendra au mouvement : le pouvoir doctrinal, le choix des programmes gouvernementaux et la décision de participer ou non à une majorité gouvernementale. Il y aura donc transfert de compétences des partis vers le mouvement. »

« Quand Gérard Deprez (MCC) et Olivier Maingain (FDF) s'exprimeront, le feront-ils au nom du mouvement ou de leur formation d'origine ? »

« Ce sera au nom du mouvement - comme ce fut d'ailleurs déjà le cas ces derniers temps - pourvu, bien sûr, que cela se fasse en pleine concertation. »

« Votre nouvelle formation politi-

# Elio Di Rupo : <sup>le Soir</sup> 31/5/02

## « J'attends des signaux »

### ENTRETIEN

BÉNÉDICTE VAES

**Vous appelez écologistes et croyants progressistes à former avec le PS un pôle de gauche. Pourquoi un pôle ? Pourquoi ne l'appelez-vous pas gauche plurielle ?**

On peut lui donner un autre terme, ça ne me gêne pas. Mais pas « gauche plurielle ». Car ce terme sous-entend des listes communales, un programme commun. Ce n'est pas ça. Le PS a fait de grands efforts pour se positionner plus à gauche. Le temps est venu de démultiplier nos dynamiques propres.

**Dans un premier temps, que proposez-vous aux « autres gauches » ? De travailler avec vous sur certains dossiers ? Sur l'impôt des sociétés, par exemple ?**

Exactement. Le PS et Ecolo ont rigoureusement la même exigence : ne réduire l'impôt des sociétés qu'avec la garantie absolue d'une opération budgétairement neutre. Ce n'est pas prouvé. Nous serons vigilants.

**L'étape suivante sera préélectorale ; vous allez dégager des convergences dans les programmes respectifs ?**

Chacun a son identité. Chacun fera sa campagne. Mais il serait bon que, dans les programmes, il y ait des convergences sur les concepts essentiels.

**Vous pourriez élaborer une plate-forme de priorités communes ?**

Cela dépendra des partenaires. Vous savez, nous, socialistes, nous ne nous présentons pas comme ceux qui savent. Nous venons avec humilité. Nous répondons à nos concitoyens qui veulent plus de clarté politique. Nous refusons de faire croire que tout le monde se retrouve au centre.

**Après le scrutin, vous pourriez refuser d'embarquer dans une coalition sans vos alliés de gauche ? Ecolo, par exemple ?**

Pourquoi pas ? Mais la formation d'une coalition dépend d'abord des électeurs. Cela se discutera le moment venu.

**Vous oubliez le SP.A, votre allié flamand historique ?**

La Flandre vit dans son monde à elle. On ne doit pas lier le destin des francophones au paysage politique flamand. Je ne souhaite pas un gouvernement asymétrique, mais je ne l'exclus pas.

**Vous invitez les chrétiens de gauche. Le MOC répond présent. Adressez-vous aussi votre offre au PSC ? A Joëlle Milquet ?**

Ma volonté n'est pas de démarcher. J'attends des leaders concernés qu'ils m'envoient des signaux, des suggestions. A eux de m'indiquer s'il faut constituer quelque chose de plus concret, de plus institutionnel.

**A quoi bon jouer au pôle si le PS a déjà signé avec les libéraux ?**

Je n'ai signé d'accord avec personne.

*« Moi, je n'ai eu aucun mot discourtois quand les libéraux ont créé le Mouvement réformateur. Leurs propos du 1<sup>er</sup> mai sont excessifs »*

**Même pas d'accord verbal ?**

Aucun accord verbal.

**Vous pourriez faire tope-là avec Ecolo ?**

Je n'en suis pas là. A chacun d'indiquer vers quoi on peut cheminer. On créera le chemin en marchant.

**Pour l'heure, le PS est au pouvoir avec les libéraux. Que vous attaquez beaucoup...**

Moi, je n'ai eu aucun mot discourtois quand ils ont créé le MR. Ils ont le droit de cheminer comme ils l'entendent. Leurs propos du 1<sup>er</sup> mai sont excessifs. Dommage.

**Vous avez attaqué la droite honteuse...**

Je n'ai pas visé une formation politique. Mais je constate que, dans certains partis, on ne peut même pas parler de taxation du capital. Le MR, c'est une très grosse marmite où l'on retrouve toutes sortes d'ingrédients. Mais il faudra bientôt faire des choix.

POLITIQUE

**NÉGOCIATIONS** Si les électeurs le veulent, les verts accepteront encore de gouverner, mais plus aux mêmes conditions qu'en 1999

# Ecolo veut rester au pouvoir avec le PS

**C**ap 2003 : tel est le nom de code de la note de travail "à usage strictement interne" que le Conseil de fédération d'Ecolo (le parlement du mouvement) est invité à débattre lors d'une réunion exceptionnelle qui se tient ce samedi à Namur.

Pour les verts, il s'agit de préparer, sans plus tarder, la stratégie à mettre au point pour créer une dynamique nouvelle et faire en sorte qu'Ecolo sorte renforcé des prochaines élections. Des élections que les écologistes attendent vers le mois de mars 2003 (et non le 15 juin 2003 selon le calendrier officiel retenu par le gouvernement). C'est en fonction de cette échéance qu'Ecolo a dressé son calendrier de réflexion et d'action. Pour définir leur stratégie, les

verts doivent tenir compte du contexte politique qui a fortement évolué ces derniers mois.

## RISQUE MAJEUR DE BIPOLARISATION

Quels sont les éléments majeurs? Ecolo en distingue trois : la rénovation du PS, la structuration du MR et la bonne résistance du PSC face à ces bouleversements. Conséquence : une "quadrangulation" du champ politique "même si la résistance du PSC peut s'avérer fragile".

Cela dit, l'effet conjugué de la rénovation du PS et de la structuration du MR donne un certain crédit à la bipolarisation des forces politiques. Une bipolarisation "qui constitue un risque majeur pour Ecolo" dit la note de stratégie politique. Pourquoi? Parce qu'au mieux elle situerait l'écologie comme une dimension annexe

du courant socialiste pouvant laisser croire qu'Ecolo n'est plus un vote utile. Dès lors, les verts estiment que la seule manière de contrer ce risque est, simultanément, d'affirmer haut et fort la spécificité du projet écologiste et de favoriser les évolutions du champ politique susceptibles de contribuer à porter le projet écologiste.

1. Affirmer la spécificité du projet écologiste : outre la modernisation de la société (sur le fond et les méthodes) et l'amélioration de la vie pour tous et durable, Ecolo doit retrouver son image "de mouvement créatif, novateur, combatif, frondeur, proche des gens, transparent et participatif". Dès lors, les verts estiment qu'ils doivent prendre des risques pour affronter les conservateurs de tous poils. "Ne pas assumer ce risque serait ouvrir la porte à un ris-

que plus grand encore : celui de contribuer au consensus mou et à la course au centre."

2. Les verts, désireux de ne pas s'enfermer dans un "superbe isolement", veulent également développer une stratégie d'alliance politique. Ecolo au pouvoir? Au regard des résultats électoraux, "le choix de la continuité des participations écologistes au pouvoir pourrait être privilégié". Mais les verts préviennent d'emblée : Ecolo ne participera plus aux mêmes conditions qu'en 1999. Une éventuelle participation suppose donc de dépasser ou de contourner l'axe libéral-socialiste. Comment?

Les auteurs de la note stratégique affirment que toutes les formules de coalition à participation écologiste sans le PS seraient plus qu'inquiétantes car cela ouvrirait un boulevard à la rénovation du

PS, diviserait profondément Ecolo et polariserait la recomposition politique autour du PS. De plus, toutes les politiques sociales ou fonctions collectives ne résisteraient pas à une coalition excluant le PS.

## CONVERGENCES ECOLO - PS

De plus, étant donné les deux improbables tripartites (classique PS, PSC, MR, jugée trop risquée pour le PS) et celle de l'Olivier (PS, Ecolo, PSC qui n'a aucun répondant au Nord), les verts estiment nécessaire de rechercher des convergences entre écologistes et socialistes, même si Ecolo est conscient des stratégies "avérées" de domination du PS.

Ecolo estime donc primordial de définir sans plus tarder des stratégies et des pratiques de communication allant dans ce sens. Au

rang des conditions de la réussite, les verts placent encore la définition de pactes (sur l'égalité, le co-développement, l'émancipation et la liberté, la qualité des services, etc), le ciblage de la communication vers les jeunes, les femmes et... les Hennuyers, la finalisation de dossiers emblématiques (SNCB, plan climat...).

Il est à noter que ce document est antérieur à l'appel à la création d'un pôle des gauches lancé le 1<sup>er</sup> mai dernier par le président du Parti socialiste, Elio Di Rupo. Il a été amendé par la suite. La réponse, prudente, est néanmoins très positive même si les verts soulignent l'originalité de leur démarche et de leur projet.

Reste enfin à voir ce qu'il restera de ce document à l'issue des débats en Conseil de fédération.

V.d.w.

Politique | Le parti social-chrétien a tenu un congrès statutaire historique, samedi, à Bruxelles, en présence d'un bon millier de délégués

# L'avènement du Centre démocrate humaniste

Chahuté dans ses premières minutes, le congrès a abandonné le « C » de chrétien, et adopté le nouveau sigle dans l'enthousiasme des troupes.

## RÉCIT

MICHELLE LAMENSCH

Et la salle, soudain, peu après midi, résonne de battements de cœur, accouche du nouveau sigle : sur l'écran géant, une main de nourrisson et les trois lettres emblématiques : C, D et H... Des enfants grimés, revêtus de tee-shirt et chapeautés, envahissent la scène avec des ballons blancs et orange. C'est la fête à « Joëlle ». Son nom est scandé avec force. Et la voix de Pierre Rapsat qui entame : « Ensemble... ». Mais en début de matinée, la partie, était loin d'être gagnée...

Aux élections de 1999 et 2000, 80% de nos candidats affirmaient que le « C » de PSC était lourd à porter ! entame André du Bus, président de l'arrondissement de Bruxelles, qui ouvre le congrès. Et la Hollande ? lui rétorque-t-on dans la salle (allusion aux récents succès électoraux des sociaux-chrétiens dans ce pays). On compte sur Joëlle Milquet, reprend Forateur, pour faire sauter le verrou de la résistance au changement, pour donner souffle et envol à notre nouvel imaginaire collectif : l'humanisme. Mais le champ reste libre pour exprimer nos valeurs chrétiennes. Et la salle qui reprend : Humanisme bateau !

Le changement de nom est une décision audacieuse, embraie le sénateur Georges Dallemagne, sous les huées. L'humanisme, c'est la morale dans l'action, l'éthique, le geste concret face à la promesse toujours reportée du Grand Soir... Nous devons changer pour ne pas nous éteindre... Les coups de sifflet redoublent...

Monte alors sur scène le député Raymond Langendries, l'arbitre, président du congrès, qui

cherche les mots pour rassurer les réfractaires. Il leur rappelle qu'ils sont tous les héritiers de ceux qui ont changé l'appellation du parti, en 1945 (NDLR : passé de Parti catholique à Parti social-chrétien) et qui ont été les plus formidables moteurs politiques de la gestion de la Belgique. Justice, liberté, solidarité, paix, fraternité, droits et devoirs de chacun, poursuit l'ex-président de la Chambre, nous ne changeons pas de chemin, nous l'élargissons, pour pouvoir y cheminer plus nombreux... La société a changé. En 1979, décoche-t-il, sur 212 députés, il y avait 25 PSC et 1 Vlaams Blok... En 2002 : sur

« Notre humanisme est radical : social, familial, éthique et démocratique »

150 élus, 10 PSC et 15 VB...

A Vienne, Rome, Rotterdam, Paris, Anvers, Berlin, argumente Langendries, on entend à nouveau des bruits de botte. La démocratie est mise en péril, la société se déshumanise. Qui mieux que nous peut répondre à cela ?... Le droit de s'exprimer restera fondamental dans ce parti, conclut-il. Si vous le souhaitez, il y aura vote... (applaudissements)

La salle se calme. Le moment est venu de voter les statuts. On ne doit passer aux voix que sur les amendements. Le bureau politique en a retenu 5 sur 885. A protestataire s'avance alors vers la tribune : On considère comme acquis les nouveaux statuts. Toute modification doit figurer à l'ordre du jour ! Raymond Langendries décide alors de mettre l'article 1 au vote à main levée. Il stipule que le parti a pour but de promouvoir l'humanisme démocratique, inspiré du courant personnaliste hérité notamment de l'humanisme chrétien. Il recueillera les

voix de 508 délégués contre 41 et 12 abstentions (applaudissements). Seul au milieu de la salle, un homme âgé se dresse : il veut motiver son abstention : Jeu de dupes !

Montent en ligne quelques élus qui expliquent pourquoi de rétifs au changement ils en sont devenus partisans. Le bourgmestre de Dinant Richard Fournaux, un échevin liégeois, un conseiller communal « congolais » de Bruxelles, un autre, d'origine maghrébine, de Saint-Gilles : En tant que musulman, j'avais du mal à expliquer ma présence dans un parti chrétien. Or l'humanisme démocratique cadre avec les valeurs de l'Islam. Le député régional bruxellois Benoît Cerexhe, également : Il y a vingt ans, je m'étais engagé pour le « C ». Je reste social-chrétien mais la société a évolué. Je côtoie des jeunes qui partagent notre projet mais pour lesquels le « C » constitue une barrière.

Jean-Jacques Viseur, secrétaire politique, réenclenche sur l'extrême droite : Quand les gens préfèrent voter pour un mort (NDLR : Pim Fortuyn), on doit se dire qu'il y a une crise de la représentation politique... La vraie résistance à l'extrême droite est alors l'humanisme démocratique. Fernand Houtart, le président des aînés, prend le relais : Nous ne nous sommes jamais battus pour une étiquette mais pour des valeurs que l'humanisme incarne. Applaudissements.

Joëlle Milquet monte enfin sur scène. La traversée du désert, lance-t-elle, c'est fini ! On y a trouvé notre unité, raffermi notre image, changé de méthode, passant du politique à la société, de la certitude à la modestie. Si nous ne changeons pas de nom, nous mourrons vite. Elle aussi fait référence aux « pères » de 1945. Et de décliner l'humanisme, le nouvel étendard du parti, qu'elle situe résolument au centre :

Le parler humain est la seule raison d'être de notre action politi-



Samedi au palais des congrès, à Bruxelles, ballons, effusions et succès de foule après avoir dévoilé le nouveau nom du parti. Photo Milutin.

que. Ce monde est en train d'abîmer la dignité de l'homme. Notre humanisme est social car il entre en résistance contre l'individualisme, l'inégalité et l'isolement. Il est familial : toutes les familles, quelles qu'elles soient, sont les premiers lieux d'apprentissage du sens de l'autre. N'enfermons pas les enfants dans des centres, ne leur laissons pas fumer du cannabis. Notre humanisme est aussi éthique : gardons le sens des limites. Nous ne voulons pas d'une société où l'on « marchandise » le génome. Notre humanisme est enfin démocratique : imposons au monde l'exception humaniste. Elle est la réponse à la montée de l'extrême droite. •

## Le CDH au centre. Quel centre ?

### COMMENTAIRE

DAVID COPPI

Que le CDH veuille se placer au « centre » de l'échiquier politique, au fond, rien de bien neuf dans l'affaire. Héritier en cela de feu le PSC, le positionnement peut sans doute, comme par le passé, se révéler le plus rentable électoralement, le seul à laisser entrapercvoir une petite chance de réintégrer la table de négociation de quelque coalition gouvernementale. Quoi de plus légitime à vouloir ainsi se faufiler entre les présu-

més pôles de droite (Mouvement réformateur) d'un côté, de gauche (Parti socialiste et Ecolo) de l'autre. Une bipolarisation que Joëlle Milquet appelle d'ailleurs de ses vœux, encourageant explicitement le MR à assumer ce qu'elle considère être sa vraie nature : Une droite modérée, dont nous ne sommes certes pas, est légitime dans un paysage politique. Certains francophones en ont besoin. Pourquoi se cacher ? Faut-il attendre demain un choix francophone d'extrême droite pour s'assumer enfin ? lâchait-elle samedi dans son discours de clôture. Une stratégie

géopolitique limpide. Sinon que la confusion commence là où Joëlle Milquet met la même conviction à récuser la pertinence de... l'axe gauche-droite, ses « conflits stéréotypés » et ses clivages archaïques. Passe encore pour la contradiction interne, mais enfin, s'il ne se situe pas sur un axe gauche-droite, où donc peut-il bien se trouver, le « centre » ? Au-dessus de la mêlée car « chrétien », pouvait-on prétendre hier au PSC. Autant dire que le nouveau Centre démocrate humaniste devra, lui, présenter d'autres arguments.

Politique | Le Centre démocrate humaniste s'affiche au-delà de la gauche et de la droite

## Le « centre » selon Joëlle Milquet

Ce lundi, le CDH tient son premier bureau politique, consacré notamment à la « réforme des polices ». Où situer ce parti relooké, qui veut habiter le centre... mais dont les portes s'ouvrent, les unes à droite, les autres à gauche ?

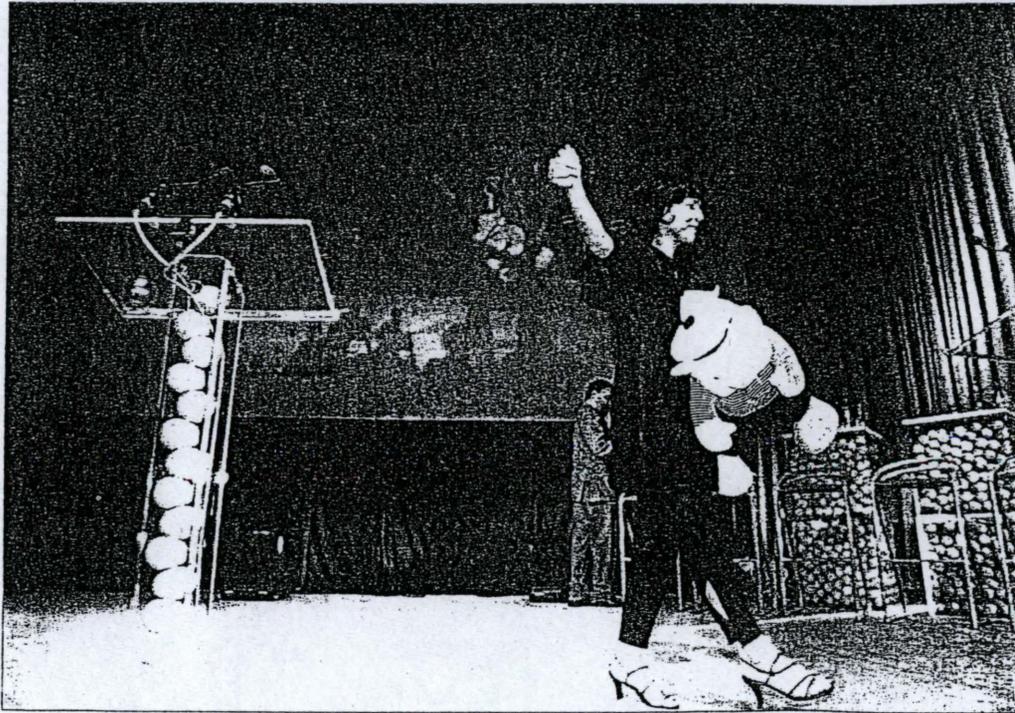
### ANALYSE

DAVID COPPI

Lorsque, le 1<sup>er</sup> mai, Elio Di Rupo lance son appel au « pôle des gauches » PS-Ecolo-Chrétiens progressistes, faisant écho à la création du Mouvement réformateur intégrant PRL, FDF et MCC, Joëlle Milquet voit tout de suite le profit qu'elle estime pouvoir tirer de la situation. A tout le moins, elle est convaincue que l'émergence des deux ensembles antagoniques ouvre clairement une « troisième voie »... au centre.

Quelques jours plus tard, le 6 mai, elle dépose une note confidentielle au bureau politique du PSC qui explicite cette conviction retrouvée. Une note qui pousse à la charrue pour la transformation du PSC en une force politique déconfectionnée, humaniste, qui puisse au mieux et au plus vite — les législatives, c'est dans un an maximum — se déployer dans le nouvel espace central jugé habitable.

Présidente d'un parti qui revient de très loin — on l'avait laissé pour mort après les élections de juin 1999 —, Joëlle Milquet doit maintenant le faire aller quelque part. Lui offrir une



Pour Joëlle Milquet, la présidente du CDH, « il est sain qu'il subsiste un centre clair et spécifique. Le vrai centre, c'est donc nous... » Photo Roger Milutin.

perspective de pouvoir, à court terme. Transformant le PSC en CDH, elle abat sa dernière carte.

Reste à donner sens à ce « centre » d'un type nouveau, improbable encore. A le situer dans le paysage politique. Ce à quoi la présidente s'essaie au long des trois feuillets distribués le 6 mai aux responsables du parti. Un exercice en deux temps. La présidente du futur CDH s'attaque d'abord à la définition du centre en tant que tel, ayant trait, écrit-elle, à notre conception de l'homme dans sa complexité, ses exigences, son bonheur, qu'il s'agit de remettre au centre des préoccupations politiques avant celles du marché, des intérêts corporatistes, de la science, des institutions et du pouvoir.

D'où la nécessité d'aborder et imposer dans le débat politique d'autres thèmes que ceux qui sont exclusivement portés par l'axe droite/gauche, essentiellement matérialiste : l'éthique, la qualité de vie, le rapport du citoyen à l'Etat, la vie familiale, le rapport au temps, la conciliation entre la mondialisation et le respect des identités ouvertes, etc. Le centre, conclut-elle, c'est la synthèse forte, la réconciliation constante entre des principes paradoxaux : la liberté et l'égalité, la liberté et la solidarité, la liberté et la responsabilité, la liberté et l'autorité, l'initiative privée et publique, l'individuel et le collectif, la modernité et la tradition.

Dans un deuxième temps, Joëlle Milquet situe son parti par rapport à

l'axe gauche-droite qui rythme historiquement la vie politique et dont elle met en doute la pertinence. La contradiction apparente ne l'arrête pas. Elle indique d'emblée : le centre que nous voulons occuper doit tendre à aller, non au milieu... mais au-delà des deux opposés. En transcendant leurs différences dans une synthèse spécifique et originale, en transformant ces deux totalités exclusives en deux parties d'un tout dialectique, en dépassant le centre. Nous ne voulons pas être entre la droite et la gauche, mais au-delà de l'une et de l'autre. Un au-delà qui, selon Joëlle Milquet, prémonirait le parti qui s'en réclame de toute tentative d'occuper son terrain de chasse électorale : ce centre-là, déduit-elle en effet, ne pourra donc jamais être remplacé ni par une droite centriste ni par une gauche centriste... Joëlle Milquet vise le Mouvement réformateur : Notre spécificité ne peut être menacée par un MR qui, soudainement, semble ne plus vouloir ou oser assumer la droite de l'échiquier politique qu'il incarne pourtant et qui tente de se créer un discours centriste et social qui tranche singulièrement avec les conceptions majoritaires de ses membres et qui, en outre, tranche singulièrement avec ses actions de pouvoir.

Refusant la bipolarisation du jeu politique, Joëlle Milquet conclut : S'il est sain que la gauche comme la droite se dégagent du centre, il est tout aussi sain qu'il subsiste un centre clair et spécifique. Le vrai centre, c'est donc nous... CQFD ? •

**Politique** | Naissance du parti « chrétien démocrate francophone »

## Harmel et Veldekens récupèrent le « C »

WILLIAM BOURTON

Le « ouf » poussé par l'état-major du Centre démocrate humaniste (CDH, ex-PSC), après la bonne tenue de son congrès de samedi, aura été de courte durée. Mardi matin, une poignée de dissidents, viscéralement attachés au « C » du défunt sigle, ont annoncé qu'ils faisaient sécession, lançant le CDF, pour Chrétiens démocrates francophones.

Parmi les six membres fondateurs, le plus connu est sans conteste Dominique Harmel. Fils de l'ancien Premier ministre Pierre Harmel, il fut conseiller régional bruxellois PSC de 1989 à 1999 et ministre régional des Transports. Il a quitté le parti en octobre 1999, (déjà) en désaccord avec la volonté de Joëlle Milquet de le « laïciser »: Aux communales de 2000, il s'est présenté, comme indépendant, sur la liste du bourgmestre PRL de Woluwe-Saint-Pierre, Jacques Vandenhoute. Il est actuellement président du CPAS de cette commune. Pour le reste, on pointe quatre PSC



De gauche à droite : Dominique Harmel, Benoit Veldekens, Marc-Antoine Mathijssen et Pierre Alexandre de Maere d'Aertrycke, fondateurs du CDF. Photo A. Dewez.

« patentés »... jusqu'à samedi dernier : Benoit Veldekens et Pierre-Alexandre de Maere d'Aertrycke (conseillers communaux à Woluwe-

Saint-Lambert), Marc-Antoine Mathijssen (section de Bruxelles-Hal-Vilvorde) et Xavier Muller (Nivelles). En sus, Christine Dupuis, sans mandat.

*Nous sommes attachés aux valeurs sociales-chrétiennes, explique Benoit Veldekens, le président du CDF. Quand, samedi, le parti a décidé d'abandonner toute référence à ces valeurs, nous avons décidé de créer un nouveau parti, qui ose dire comment il s'appelle et où il se situe. Nous sommes un parti (et non un « mouvement », instable par définition) de centre-droite, d'ancrage et d'inspiration chrétiens.*

Les fondateurs du CDF estiment que c'est la perte d'identité chrétienne qui a précipité le déclin du PSC. On y comptait 31.000 membres en 97, ils ne sont plus que 19.000, souligne Dominique Harmel. Un « réservoir » de 12.000 déçus dans lequel le CDF espère puiser, dès les législatives de 2003, afin de dépasser le seuil électoral de 5 %. Un scrutin que le CDF dit vouloir affronter seul : *Nous ne serons jamais le rayon « hostie et vin blanc » d'un autre parti, clame Harmel.*

Du côté CDH, on hausse les épaules. *Il en faut plus pour mettre un grain de sable dans l'immense enthousiasme que la société civile et nos membres nous témoignent depuis deux jours ! •*

# Le grand écart entre partis du Nord et du Sud

De nouveaux sigles chassent les anciens, des hommes quittent leur parti, des formations disparaissent de l'échiquier. Etat des lieux d'une scène politique. Où le Nord tire la couverture à droite.

## ANALYSE

DIRK VANOVERBEKE

**C**DH, CD&V, N-VA, SP.A, PS, MR : depuis la naissance de la majorité arc-en-ciel (libéraux-socialistes-écologistes) à l'été 1999, la piste politique vibre au rythme de la valse des sigles et des logos.

A l'exception des verts, du VLD et du Vlaams Blok, la frénésie du relookage a contaminé tout l'échiquier. En jetant les vieilles étiquettes aux orties, les responsables politiques misent sur une redynamisation de leur image susceptible de séduire un nouvel électeur. Ils tentent surtout de répondre à l'évolution d'une société dont les valeurs se sont profondément modifiées.

□ Les états d'âme des chrétiens. Le clivage entre chrétiens et laïques, par exemple, n'a cessé de s'éroder, provoquant de sérieuses remises en question dans les états-majors sociaux-chrétiens. Une récente étude publiée par le Centre de recherche et d'information socio-politiques — le Crisp — (1) révèle qu'en Flandre, les électeurs ne sont plus que 73.000 (1,8 %) à se fonder sur le clivage philosophique pour déterminer leur vote. Le CVP recueillait les faveurs chrétiennes de 7 % seulement de ses électeurs en 1999. Près de la moitié (44 %) avait plus de 70 ans et 80 % étaient âgés de plus de 56 ans. Le CVP s'est depuis transformé en CD&V, en conservant le « C » de chrétien. Le PSC s'en est débarrassé avec d'autant moins de regrets que toutes les enquêtes démontrent que la pratique religieuse accuse une perte de vitesse beaucoup plus marquée encore au sud qu'au nord du pays. Tous deux revendiquent une place au centre.

□ Le déclin des « nationalistes ». Autre « valeur » en chute libre au Nord, le thème du nationalisme pur et dur ne fait plus recette. La même étude du Crisp souligne que le nombre d'électeurs flamands ayant, en juin 1999, accordé leurs voix à une formation communautaire pur



jus ne représente que 2,25 % de l'électorat. Seuls la VU-ID et, dans une moindre mesure, le Vlaams Blok ont engrangé des voix lors du dernier scrutin grâce à leur fond de commerce nationaliste et communautaire : ils obtiennent respectivement 59,4 % et 33,6 % des voix issues

### Au Nord, le thème du nationalisme pur et dur ne fait plus recette

de ce groupe restreint d'électeurs.

□ Le paysage flamand en voie de clarification. Depuis l'éclatement de la Volksunie, dont les membres au profil communautaire le plus radical ont choisi de fonder le N-VA (Nieuw-Vlaamse Alliantie) de Geert Bourgeois, le paysage politique flamand était particulièrement fragmenté. La disparition annoncée de

Spirit, l'aile des libéraux de gauche emmenée par le champion flamand des voix de préférence, Bert Anciaux, s'apprête à clarifier le jeu. Une série de membres de Spirit ont annoncé leur passage au VLD. D'autres suivront vraisemblablement Bert Anciaux, qui a publiquement étalé ses préférences pour les socialistes flamands (rebaptisés SP.A), la formation d'un autre canon électoral, ministre comme lui au gouvernement flamand, le Limbourgeois Steve Stevaert.

Ce dernier vient au passage de confirmer l'inanité des partis nationalistes dans un Etat fédéral modelé désormais par les partis régionalisés de la SNCB. Les partis « nationalistes » pur sucre sont condamnés à la disparition, leur thème favori étant repris par les formations classiques. La note de la Volksunie est inscrite dans les astres depuis que l'intégralité de son programme avait été réalisé par les derniers gouvernements Dehaene. Si les

prochaines élections, assortie du nouveau seuil électoral de 5 % devait gommer le N-VA de la carte flamande, les scènes du Nord et du Sud refléteraient ri-ri-goureusement les mêmes alter ego politiques. A une notable exception : le Vlaams Blok.

□ Nord-Sud, droite-gauche. Le paysage politique est traversé, entre le Nord et le Sud, par des courants politiques antagonistes. Le classement des formations politiques sur un axe socio-économique (voir l'infographie ci-dessous) illustre le positionnement résolument ancré à droite des partis flamands. 72 % des électeurs du nord du pays apportent leur voix à des partis qui se situent à la droite de l'échiquier, contre 16,5 % qui optent pour les deux formations de gauche, le SP.A et Agalev. Ce rapport de forces s'inverse dans le camp francophone — 52 % des électeurs y ont apporté leur voix au PS ou à Ecolo et 30 % ont choisi l'ex-PRL-FDF-MCC lors du dernier scrutin. La bipolarisation,

plus marquée à droite au Nord, à gauche au Sud, se manifeste même dans le profilage des partis « frères » traditionnels. Le SP.A, le CD&V et le VLD se situent respectivement, dans le contexte des réalisations et des débats socio-économiques, plus à droite que PS, CDH et MR.

□ Les paroles et les actes. Même si cette logique des blocs droite-gauche irrite certains responsables politiques qui réfutent des clivages qualifiés d'« archaïques et dépassés » dans leurs discours, les faits ne mentent pas. Si Louis Michel, chantre du libéralisme social, a tiré sa fédération au centre, pour se démar-

quer à la fois de certains comportements extrémistes de droite dans le camp libéral du temps de Jean Gol et pour occuper une place ouverte par le délitement de l'ex-PSC au centre, l'action du MR au gouvernement s'est pourtant clairement positionnée à droite. Le MR n'a jamais « porté » de dossiers sociaux et a consacré l'essentiel de ses efforts à la réforme fiscale — qui profite sans doute à tous mais davantage aux plus gros revenus — et aux thèmes économiques, à travers une réforme de l'impôt des sociétés qui fait aussi la part belle aux indépendants.

□ Gauche moderne et archaïque. Si, sur nombre de dossiers économiques — que l'on songe simplement à l'impôt des sociétés que le VLD rêvait de baisser à 30 % —, les libéraux

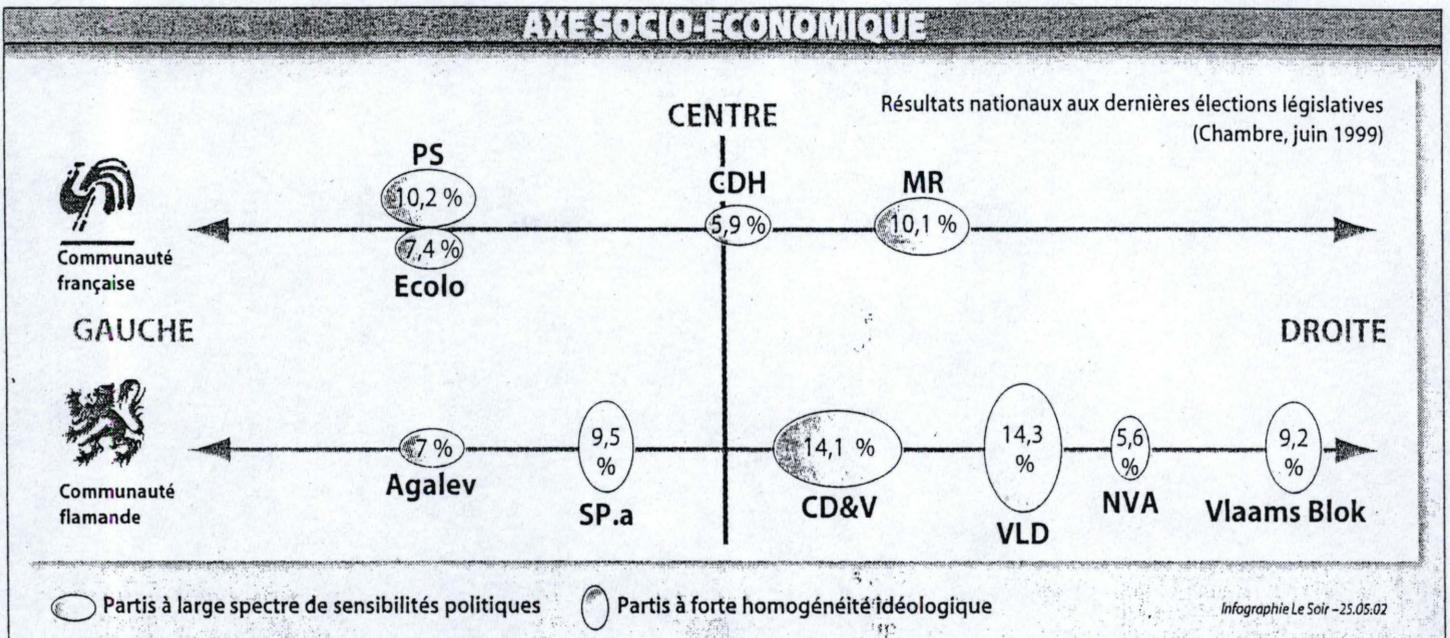
flamands se sont souvent montrés plus bleus méthylène que leurs homologues francophones, les socialistes flamands se positionnent aussi plus à droite que les troupes de Di Rupo.

Ils rectifieront en préférant évoquer une gauche plus moderne, plus pragmatique, d'inspiration anglo-saxonne. La réforme Copernic de la Fonction publique, cornaquée par un ministre SP.A convaincu par les techniques managériales du secteur privé, passe ainsi difficilement la rampe du PS, grand défenseur du service public : son allergie au plan de modernisation lui a valu quelques railleries parmi les socialistes flamands qui n'hésitent pas à qualifier leurs alter ego francophones de socialistes archaïques. Un exemple parmi d'autres — comme la manière

de concevoir à gauche l'Etat social actif — qui révèle quelques grands écarts entre partis socialistes et libéraux du Nord et du Sud. Les premiers tirant plus à droite que les seconds.

D'autant plus que l'appel du 1<sup>er</sup> mai d'Elio Di Rupo à un pôle des gauches en communauté française décalerait encore le curseur des « progressistes » vers la gauche au Sud du pays. Tous ces mouvements compliquent la vie du Premier ministre appelé à faire la synthèse de l'attelage arc-en-ciel. Dont la dynamique est par nature contradictoire par ces courants contradictoires qui traversent les partis et les frontières linguistiques. •

(1) Les motivations électorales en Flandre par Marc Swynghedouw, Erik Meersseman et Jaak Biller (Crisp n° 1734)



Comme le montre l'infographie, la Flandre fait pencher à droite la balance politique belge dans un paysage qui se clarifie.

# Le cœur bat-il à gauche ou à droite ?

L'exercice est délicat. Chacun pourra légèrement déplacer le curseur en fonction de ses sensibilités propres mais ce graphique donne en tout cas les grandes clefs du positionnement des partis

sur un axe socio-économique, souligne Vincent de Coorebyter.

Le directeur général du Crisp — centre de recherche d'information socio-politiques — insiste sur l'exclusion de tout concept

de valeurs générales (sur les questions sociétales, la sécurité...) dans cette grille de lecture. Et reconnaît : *L'Etat social actif, qui fait appel à un plus grand interventionnisme de l'Etat, s'assimile-t-il à un concept moins social, plus à droite, ou s'inscrit-il dans la modernité de gauche ?*

Le PS se situe-t-il plus à gauche que les socialistes du SP.A ? Le débat sur l'article 3 de réforme du minimex en revenu d'intégration donne un élément de réponse. Le SP.A de Johan Vande Lanotte avait conditionné ce nouveau revenu d'intégration à l'acceptation d'un travail ou d'une formation. Ecolo s'était le premier opposé à cette mesure, en défendant le droit inconditionnel aux allocations sociales. Le PS, après s'être rangé aux arguments du SP.A en plaidant l'efficacité de l'aide sociale, a finalement contraint Vande Lanotte à vider sa proposition de sa substance.

Ces débats internes à la gauche permettent de mieux cerner le positionnement des formations qui la composent. Mais comment mesurer précisément si le cœur bat plus ou moins à gauche : par le radicalisme des

positions en faveur des plus défavorisés, par le degré de précarité du public visé par le parti, par l'absence de mesures contraignantes à l'égard des allocataires sociaux ? Cette configuration complique évidemment la politique gouvernementale, note Vincent de Coorebyter. Car au-delà de l'axe droite-gauche, les partis flamands ne veulent à aucun prix donner le sentiment que le travail

**« Les partis flamands jugent le poids du PS excessif et l'entrée d'Ecolo imposée par les partis du Sud »**

de la coalition est dicté par les francophones et la gauche en particulier. D'autant qu'ils jugent le poids du PS excessif et l'entrée d'Ecolo imposée par les partis du Sud. Un déséquilibre qui, selon les Flamands, s'exerce d'autant plus à leurs dépens que, sur la ligne gauche-droite, ils se positionnent de l'autre côté de l'échelle. •

D. V.

# COURRIER HEBDOMADAIRE

2001 . n° 1734

Les motivations électorales en Flandre

13 juin 1999

Marc Swyngedouw

Erik Meersseman

Jaak Billiet

**CRISP**

Hebdomadaire - Bureau de dépôt : Bruxelles X - Lundi 21 janvier 2002

**Centre de recherche et d'information socio-politiques**

# Introduction

---

Au soir des élections législatives du 13 juin 1999, les rapports de forces entre partis politiques se sont trouvés modifiés. L'objet du présent *Courrier hebdomadaire* est d'éclairer les motivations de votes à l'origine de ces modifications. L'étude se situe dans le droit fil d'études parues précédemment sur les glissements intervenus dans les comportements électoraux et sur la composition socio-démographique des différents électorats<sup>1</sup>. Ces études se basent sur un sondage réalisé à la sortie des bureaux de vote en 1999 à l'initiative de la VRT, du *Tijd* et de l'Interuniversitaire Steunpunt Politiek Opinieonderzoek (IPSO), du département de sociologie de la KULeuven.

Ce sondage fut organisé le 13 juin 1999 par l'ISPO-KU Leuven. Il s'agissait d'un sondage analytique du comportement électoral et des motivations des électeurs flamands pour l'élection de la Chambre des représentants. Les électeurs flamands de la région bruxelloise n'ont pas été interrogés. Sur le terrain, le travail a été effectué par le bureau d'étude de marchés TNSDimarso SA. Les interviews ont été réalisées à la sortie de cent bureaux de vote choisis aléatoirement dans 74 communes flamandes. Les électeurs à interviewer ont été sélectionnés à partir de quotas préalablement fixés par unité de temps pendant toute la durée d'ouverture des bureaux de vote. Il s'agissait d'interviews face à face d'environ cinq minutes. Le taux de réponse s'est élevé à 60%. Au total, 7.581 électeurs ont été interrogés. L'échantillon se caractérise par une légère surestimation d'Agalev et une sous-estimation du Vlaams Blok, des petits partis<sup>2</sup> et du vote blanc/nul.

Le cadre théorique et la méthodologie qui a été suivie ne s'écartent pas de ceux qui ont été utilisés dans notre étude similaire relative aux motivations subjectives du comportement électoral pour les élections de la Chambre en 1995<sup>3</sup>. Les fondements théoriques de cette étude, de même que la discussion sur les avantages et les inconvénients du recours à des questions ouvertes, y sont traités<sup>4</sup>; nous n'y reviendrons pas ici. Trois encodeurs ont été formés pour classer les motivations indiquées par les

---

<sup>1</sup> M. SWYNGEDOUW, R. BEERTEN, « De fragmentatie van het kiezerskorps in Vlaanderen. De verschuivingen 1991-1999 », Leuven, *ISPO-bulletin* 1999/34, 1999; M. SWYNGEDOUW, R. BEERTEN, J. KAMPEN, « De veranderingen in de samenstelling van de kiezerskorpsen 1995-1999 », Leuven, *ISPO-bulletin* 1999/35, 1999.

<sup>2</sup> Petits partis : les partis qui ont déposé des listes mais qui n'ont obtenu aucun siège à l'issue du scrutin.

<sup>3</sup> M. SWYNGEDOUW, BEERTEN, CARTON et BILLIET, « Les motivations électorales en Flandre. 21 mai 1995 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1557, 1997.

<sup>4</sup> À la sortie des bureaux de vote, les personnes interrogées étaient invitées à répondre à deux questions :

1. Pour quel parti avez-vous voté pour la Chambre des représentants ?

2. Pourquoi avez-vous voté pour ce parti (ou pourquoi avez-vous voté blanc ou nul) ?

La deuxième question était tout à fait ouverte. L'électeur pouvait exprimer avec ses propres mots les raisons pour lesquelles il avait voté pour l'un ou l'autre parti ou exprimé un vote blanc ou nul. L'enquêteur devait noter l'expression exacte de l'électeur sur le questionnaire.

électeurs, de la manière la plus fiable possible, dans une structure de codes composée de 130 catégories de motivations différentes. Les encodeurs ont, indépendamment les uns des autres, encodé deux fois les 11.325 motivations différentes. Ils atteignent une fiabilité entre encodeurs (pondérée) Kappa de 0.87, ce qui peut être considéré comme excellent, proche de la perfection<sup>5</sup>. Les motivations réparties par les deux codeurs en différentes catégories ont été classées définitivement, après délibération, par un groupe d'experts.

Les électeurs peuvent être répartis selon l'orientation de leurs motivations (par exemple : expulser les immigrés ou les intégrer dans la société flamande). Les 130 catégories de motivations exprimées lors des entretiens ont été regroupées sur une base fonctionnelle ; ensuite, on a calculé par une analyse et une décomposition chi-carré quels partis étaient, ou non, surreprésentés dans tel ou tel type de motivations. Là où cette comparaison est pertinente, nous comparons les résultats de cette analyse à ceux d'une analyse semblable faite en 1995. Comme dans une relativement large mesure ils sont parallèles, nous mettons surtout en évidence la discontinuité.

**Tableau 1 : Chambre des représentants**  
Résultats des élections de 1987, 1991 et 1995 dans les cantons flamands

	1987	1991	1995	1999	1999-1995
CVP	31,6	26,9	27,6	22,2	-5,4
SP	24,6	19,9	20,7	15,0	-5,7
VLD	18,4	18,9	20,9	22,6	+1,7
VU-ID	12,9	9,3	7,3	8,8	+1,5
VB	3,0	10,3	12,3	15,3	+3,0
Agalev	7,5	8,0	7,2	11,0	+3,8
ROSSEM	-	5,2	-	-	-

Dans une étape suivante, nous établissons, par une analyse HICLAS<sup>6</sup>, les profils de motivation des différents partis. Il faut interpréter les résultats des deux analyses à la lumière des résultats électoraux du 13 juin 1999 pour la Chambre (tableau 1). Pour avoir une idée de la taille estimée, en chiffres absolus, des groupes d'électeurs répartis par catégories de motivations, il est utile de garder en tête que 1% de l'électorat (de la population) flamand(e) correspond à environ 40.000 électeurs.

<sup>5</sup> Cf. idem, p. 8.

<sup>6</sup> Cf. P. DE BOECK, G. STORMS, I. VAN MECHELEN, « Structural analysis of intention and extension of semantic concept », *European Journal of Cognitive Psychology*, 6 (1), 1994, pp. 43-75.

## Les motivations de vote des électeurs flamands le 13 juin 1999

---

Un avantage important des données que nous analysons ici est qu'elles sont récoltées à un moment qui suit immédiatement le vote : les distorsions qu'imprime la mémoire sont alors infimes, pour ne pas dire inexistantes. Mais il y a plus important encore – et c'est là le caractère unique de ces données : l'électeur, au moment où on l'interroge, ignorait encore le résultat des élections et n'était pas influencé par les commentaires et déclarations des hommes politiques, journalistes, scientifiques, etc. à la radio, la télévision et dans la presse écrite. Il ne peut davantage y avoir eu une réinterprétation de son comportement électoral en fonction du fait que le parti pour lequel il a voté a gagné ou perdu, ou a connu un *statu quo*.

Pour 5,9% de l'ensemble des personnes interrogées, il est impossible de dresser la carte des motivations de vote pour des raisons idiosyncratiques, d'ignorance, de refus, parce que les réponses ne sont pas encodables ou sont illisibles sur le questionnaire rempli par l'enquêteur. Il n'y a pas, en l'espèce, de lien significatif avec un parti déterminé, sauf pour le groupe qui déclare avoir voté blanc/nul. Environ 10% de ces personnes interrogées font partie de cette dernière catégorie. La plupart des électeurs (94,1%) sont donc à même de répondre de manière utile, d'une façon ou d'une autre, à la question ouverte du 'pourquoi' de leur comportement électoral. Du point de vue statistique, les 8,93 % de la VU-ID n'indiquent pas une surreprésentation.

### Ideologies et valeurs

Dans notre enquête, 16,4% du même ensemble des personnes interrogées citent l'une ou l'autre forme d'idéologie ou des valeurs pour motiver leur comportement électoral<sup>7</sup>. Elles n'étaient que 12,2% en 1995.

Parmi les électeurs, 7% indiquent comme motivation de vote les valeurs générales que défend un parti. Agalev est le seul parti à être surreprésenté auprès des électeurs qui font référence à des valeurs générales – non spécifiées. Ses électeurs sont 8,9% à faire usage de cette motivation pour justifier leur choix. Le Vlaams Blok (VB) est significativement sous-représenté dans cette catégorie d'électeurs.

---

<sup>7</sup> Cf. remarque sous le tableau 2.

Tableau 2 : Pourcentage d'électeurs, par parti, qui indiquent pour motivation de vote une valeur déterminée <sup>1</sup>

	AGA	SP	VLD	VB	VU-ID	CVP	BI/nul	POOP
Valeurs générales	<b>8,85</b>	6,73	6,81	(4,25)	8,93	6,96	0,00	6,96
Chrétien/Laïc	(0,18)	(0,16)	(0,10)	(0,09)	(0,00)	<b>7,04</b>	3,68	1,83
Nationalisme flamand	(0,08)	(0,00)	(0,10)	<b>3,81</b>	<b>11,37</b>	(0,00)	0,00	1,45
Écologie	<b>31,60</b>	(0,86)	(0,54)	(0,00)	(0,47)	(0,06)	(0,00)	5,11
Gauche-C-droite	(0,90)	<b>3,50</b>	<b>2,81</b>	(0,32)	2,81	(1,05)	0,00	1,89

<sup>1</sup> Pour l'essentiel, chaque ligne de ce tableau correspond à la ligne d'un tableau indiquant la présence ou l'absence d'une motivation de vote déterminée pour les différents partis. À l'aide d'un test chi-carré, on a vérifié s'il existait un rapport entre les partis et la motivation de vote. Si c'était le cas ( $p < 0,001$ ) on a vérifié, au moyen de la décomposition du chi-carré sur l'ensemble des cellules, quels partis étaient surreprésentés ou sous-représentés. Les nombres en caractères gras constituent des surreprésentations significatives ( $p < 0,05$ ). Les chiffres entre parenthèses ( ) constituent des sous-représentations significatives. L'abréviation 'POOP' indique le pourcentage estimé d'électeurs, dans l'ensemble de la population concernée par le sondage, qui indiquent une motivation de vote déterminée. On notera que les personnes interrogées peuvent indiquer plusieurs motivations de vote, et que l'addition de tous les pourcentages pour toutes les motivations en faveur des partis et de la population peut donc être supérieure à cent. Une remarque identique s'applique à tous les tableaux qui suivent.

Les électeurs sont 1,8% à encore se fonder sur le clivage philosophique pour orienter leur vote. En chiffres absolus, ce pourcentage représente un peu plus de 73.000 électeurs flamands. Il semble bien que l'opposition philosophique continue de s'éroder. En 1995, 2,5% des électeurs citaient encore cette motivation.

Il n'est pas étonnant que le CVP soit ici le seul parti à encore connaître une surreprésentation. Si on examine de plus près le groupe d'électeurs du CVP se référant au clivage philosophique, on constate qu'il est composé à 44% de personnes de 70 ans ou plus et que 80% d'entre elles sont âgées de 56 ans ou plus (soit 1,2% de l'électorat du CVP). L'érosion ne devrait donc pas manquer de se poursuivre. Alors que la laïcité n'est plus un motif pour voter SP ou VLD, la référence chrétienne paraît, dans un avenir proche, ne plus devoir être un motif pour voter CVP.

Le nationalisme motive encore 1,5% des électeurs. Le Vlaams Blok (3,8% de ses électeurs) et la VU-ID (11,4% de ses électeurs) sont, logiquement, surreprésentés dans cette motivation. Aucun autre parti ne joue le moindre rôle ici. Ni le CVP, ni le VLD, ni le SP n'attirent d'électeurs sur cette base. Même si c'est à la VU-ID qu'on trouve la proportion la plus importante d'électeurs qui justifient leur vote par une motivation nationaliste flamande, il semble bien que ce groupe ait diminué en taille depuis 1995. Cette année-là, 17,6% de l'électorat de la VU faisait référence à cette motivation. Tout ceci suggère que les électeurs gagnés en 1999 ne sont pas des nationalistes flamands convaincus, mais qu'ils ont d'autres motivations pour soutenir la VU-ID.

Agalev reste largement dominant dans l'électorat qu'animent des motivations écologiques. Alors qu'ils n'étaient encore que 1,3% en 1995, cette motivation représente en 1999 5,1% de l'électorat flamand. Pas moins de 31,6% des électeurs d'Agalev fondent leur choix, en 1999, sur des motivations écologiques. En 1995, ce groupe représentait 20,3% de l'électorat d'Agalev. Dans ce groupe d'électeurs d'Agalev, les chevauchements avec des questions environnementales concrètes sont significatifs. Les électeurs d'Agalev que motive un choix écologique sont 17% à faire

référence à une question environnementale concrète. Tous les autres partis sont sous-représentés, ou tout simplement inexistant, pour ce groupe d'électeurs.

L'opposition classique, dans la politique flamande, entre la gauche, le centre et la droite semble progressivement disparaître. La part de l'électorat qui s'en inspire dans ses choix n'est plus que de 2%. Il y a lieu d'observer que rien, dans la campagne électorale, ne faisait référence à cette opposition. Seul un groupe restreint d'électeurs au sein du SP (3,5%) et du VLD (2,8%) cite encore ce phénomène en pleine érosion. Le Vlaams Blok ne bénéficie manifestement pas, ici, d'un soutien fondé sur son profil explicitement droitier. Mais la position centriste que cultive avec soin le CVP sur l'axe gauche-droite ne motive pas davantage les électeurs à voter pour ce parti.

## Programmes et questions politiques

En 1999, 14,9% des électeurs font référence, pour motiver leur choix en faveur d'un parti, à des questions politiques concrètes. Par ailleurs, un groupe de 8% cite le programme général d'un parti déterminé.

**Tableau 3 : Pourcentage d'électeurs, par parti, qui indiquent pour motivation de vote le programme ou une question politique déterminée**

	AGA	SP	VLD	VB	VU-ID	CVP	BI/nul	POP
Programme général	11,25	(5,31)	11,84	8,41	8,57	(3,15)	(0,46)	8,00
Sécurité sociale	(1,16)	13,21	2,61	2,40	(0,59)	(0,39)	0,72	3,36
Immigrés/illégaux	(1,32)	(0,54)	(0,33)	26,77	(0,66)	(0,09)	(0,00)	3,22
Environnement/circulation/plan lisier	11,56	(0,27)	(0,21)	0,00	(0,33)	(0,05)	0,00	1,93
Affaires politiques	3,33	(0,21)	1,01	1,78	1,03	1,52	1,06	1,44
Motifs économiques	(0,36)	(0,56)	3,49	0,69	0,00	(0,56)	0,00	1,28
Communautaire	(0,26)	(0,00)	(0,06)	3,90	3,59	(0,19)	0,00	0,85
Criminalité	(0,26)	(0,14)	(0,63)	10,81	(0,00)	(0,07)	0,00	1,35
Crise dioxine/santé	12,08	(0,62)	2,13	(0,78)	(0,44)	(1,07)	(0,46)	2,82
Autres questions	1,44	(0,24)	0,50	1,65	1,19	0,74	0,00	0,86

Un peu plus de 10% des électeurs d'Agalev (11,3%) et du VLD (11,8%), qui étaient à ce moment dans l'opposition, motivent leur choix en invoquant le programme général du parti. C'est un pourcentage significativement élevé, comparé aux 8% de l'ensemble des électeurs qui font référence au programme général d'un parti. Pour Agalev, l'augmentation est considérable. En 1995, 7,3% seulement de ses électeurs citaient cet argument. Pour les électeurs des partis qui étaient alors au gouvernement, le CVP et le SP, cet argument ne s'applique ni en 1995, ni en 1999. Il est frappant de constater que 16% de l'électorat des 'petits partis' font référence au programme général de ces partis.

Le monopole relatif du SP quant au thème de la sécurité sociale se maintient en 1999. Les électeurs du SP sont 13,2% à se laisser guider par ce thème. Bien que ce pourcentage implique lui aussi une surreprésentation, il ne représentait que 9% pour le SP en 1995. Alors qu'en 1995, le VLD était encore un concurrent significatif du SP sur cette motivation (7% de ses électeurs), la pertinence de ce critère ne s'avère plus

vraiment évidente pour l'électeur du VLD en 1999 (2,6% de son électorat). Il est frappant, ici aussi, que 10,2% de l'électorat des 'petits partis' s'inspire, dans ses choix, du thème de la sécurité sociale. Il s'agit plus précisément d'électeurs de Vivant et du PVDA (PTB). Par rapport au thème de la sécurité sociale, Agalev et le CVP sont fortement sous-représentés. L'électeur, apparemment, a oublié le rôle historique du CVP dans ce dossier. Manifestement, les efforts d'Agalev pour se doter d'un profil social n'ont pas été récompensés en 1999.

Dans la période 1995-1999, le thème des 'immigrés' s'est élargi au thème des illégaux. Aussi ces deux thèmes ont-ils été regroupés. Alors qu'en 1995, 33% encore des électeurs du Vlaams Blok choisissaient ce parti en raison de ses positions en matière d'immigration, ce pourcentage recule à 27% en 1999. Cette baisse est partiellement compensée par une hausse, dans l'électorat du Vlaams Blok, d'une autre motivation : celle de l'intérêt personnel. La tendance à la baisse du thème des 'immigrés' comme motivation de vote semble ne pas seulement être présente dans l'électorat du Vlaams Blok, mais également, de façon de plus en plus affirmée, dans l'ensemble de l'électorat flamand<sup>8</sup>. En 1995, ce thème séduisait 4,2% des électeurs flamands ; en 1999, ils ne sont plus que 3,2%, une baisse de 23,5%. En dehors du Vlaams Blok, tous les partis sont sous-représentés dans cette motivation. Les partis qui espéraient gagner des voix en se lançant dans des discours musclés sur ce thème n'échappent pas, eux non plus, à cette tendance.

Comme on pouvait s'y attendre, Agalev conserve son monopole sur le thème de l'environnement. Ce thème joue un rôle décisif pour 12% des électeurs d'Agalev. Mais par comparaison avec 1995, il s'agit là d'une forte diminution. Cette année-là, cette motivation était citée par 22% de l'électorat d'Agalev. Puisque la taille de ce groupe ne s'est pas modifiée dans les élections que nous avons étudiées, il faut en conclure que les électeurs supplémentaires qu'Agalev a attirés en 1999 ne trouvaient pas leur inspiration dans des thèmes environnementaux spécifiques. Nous verrons par la suite que la crise de la dioxine est ici, outre les valeurs écologiques générales dont il a déjà été question, le facteur d'explication.

À l'exception de la crise de la dioxine (dont il sera encore question plus loin), l'électorat flamand n'attache que peu d'importance, lorsqu'il explique sa motivation de vote, aux malversations politiques ou affaires politiques. Ce thème n'est apparemment un motif de vote que pour 1,4% seulement de l'électorat flamand. Ce pourcentage est identique à celui de 1995. La présence d'Agalev et du SP dans cette motivation est frappante. Alors qu'en 1995, le SP devait 5% de ses voix au fait qu'aux yeux de certains électeurs, le parti était injustement victime de l'affaire Augusta, les affaires s'avèrent ne plus jouer de rôle, dans aucun sens, pour inspirer un vote SP (0,2%). Alors qu'Agalev ne tirait absolument aucun bénéfice, en 1995, des affaires politiques (0,3%) il s'avère en 1999 que 3,3% de son électorat a voté pour lui en raison des différentes affaires politiques. Il n'est fait référence d'aucune manière, dans ce cadre, à la crise de la dioxine.

<sup>8</sup> Cf. infra l'analyse plus précise des motivations 'anti-immigrés', 'illégaux', et 'criminalité' pour le Vlaams Blok.

Les électeurs qu'inspirent des questions liées à l'économie (liberté d'entreprendre, contrôle des pouvoirs publics, baisse ou hausse des impôts, impôt sur la fortune, pour ou contre des mesures d'austérité) sont présents en proportion un peu plus élevée dans l'électorat du VLD (3,5% de ses électeurs). Les 1,3% de l'ensemble de l'électorat qui s'oriente en fonction de ces thèmes sont le reflet de l'unanimité relative qui existe entre partis flamands sur la politique économique à suivre. Selon une analyse plus précise, les baisses d'impôts s'avèrent, en 1999, ne pas être une demande de l'électorat. Pas plus qu'elles ne l'étaient en 1995, puisque l'image est pratiquement identique dans les deux cas. La sous-représentation d'électeurs que ce thème motive dans les électors d'Agalev, du SP et de la VU-ID montre bien que ces partis ne doivent pas attendre de grands avantages électoraux d'une diminution des impôts.

En 1999, les électeurs flamands n'ont pas davantage été touchés par des questions communautaires concrètes. Le nombre d'électeurs que ce thème a inspirés est aussi peu élevé, dans l'ensemble du corps électoral, en 1999 qu'en 1995, soit quelque 0,9% ou moins de 36.000 électeurs. Seuls la VU-ID et le Vlaams Blok ont un électoral qui émet un vote en ce sens dans une mesure significativement plus importante (4% de leurs électeurs). Le VLD, le CVP, le SP et Agalev, d'évidence, n'ont pas un profil communautaire. Si l'on calcule les valeurs pour l'ensemble des électeurs que concerne le nationalisme flamand (tableau 2) et les dossiers communautaires (tableau 3), on constate que cette motivation concerne 2,25% de l'électorat flamand. Dans ce groupe restreint, la VU-ID obtient 59,4% des voix et le Vlaams Blok 33,6%. La VU-ID reste donc bien, en 1999, le parti nationaliste flamand par excellence ; mais le Vlaams Blok progresse vraisemblablement dans ce segment. En 1995, la VU persuadait encore 71% de ces électeurs, contre 26,7% pour le Vlaams Blok. Le caractère restreint de ce groupe (N = 171), même avec un échantillon de 7.851 unités, fait que la différence (26,7% contre 33,6%) doit être qualifiée de non significative. En ce qui concerne la VU-ID, nous verrons par la suite que l'effet des candidats a une importance beaucoup plus grande pour le score électoral que la motivation explicitement nationaliste flamande.

La criminalité, les délits, la police, le droit et l'ordre motivent le choix de 1,4% des électeurs. Ce pourcentage a plus que doublé par rapport à 1995 (0,6%). Seul le Vlaams Blok convainc, avec ce thème, un groupe important d'électeurs (11% de l'électorat du Vlaams Blok). Ici aussi, le pourcentage a plus que doublé par rapport à 1995 (VB : 5%). Tous les autres partis – y compris ceux qui ont cherché à mettre ce thème à profit pendant la campagne électorale en lançant des discours musclés – sont significativement sous-représentés dans cette motivation.

Dans les premiers jours qui ont suivi les élections, on a estimé qu'Agalev avait obtenu un 'bonus' supplémentaire grâce à la crise de la dioxine (Swyngedouw e.a. 1999). L'examen des motivations confirme cette thèse. Les électeurs d'Agalev sont 12% à choisir ce parti en raison de la crise de la dioxine. Il va de soi que les partis du gouvernement de l'époque, le SP et le CVP, sont sous-représentés dans cette motivation. Ce qui est moins évident, c'est que le VLD n'est pas surreprésenté dans ce groupe et que la VU-ID et le Vlaams Blok y sont même sous-représentés. On pour-

rait s'attendre à ce que les électeurs d'Agalev qui mentionnent la dioxine soient significativement nombreux à citer dans la foulée des motivations comme 'les affaires', 'l'environnement' et 'l'idéologie écologique'. Empiriquement, il s'avère que ce n'est pas le cas. Il n'existe pas de chevauchement significatif entre ces motivations. Tout ceci montre bien que les progrès d'Agalev en 1999 sont dus à la crise de la dioxine et à l'essor de l'idéologie écologique parmi les électeurs, et moins à d'autres questions environnementales spécifiques. Quant à l'influence de la crise de la dioxine, il s'agit vraisemblablement d'un effet lié à la conjoncture électorale. Une enquête réalisée sur la base de l'APS-Vlaamse Gemeenschap survey 2000 indique clairement qu'il n'y a pas d'effet de transfert entre les crises alimentaires (crise de la dioxine et maladie de la 'vache folle') et la conscience environnementale générale en Flandre<sup>9</sup>.

Des thèmes comme 'les drogues' (11 fois cité), 'l'avortement et l'euthanasie' (14 fois cité), 'l'Europe' (9 fois cité) et quelques autres mentionnés parfois à une seule reprise seulement sont regroupés, parce qu'ils sont trop peu souvent cités, dans la catégorie 'autres questions'. Il n'y a statistiquement pas de rapport entre ces questions et le comportement électoral. Ce qui est clair par contre, c'est que des questions à caractère philosophique comme l'avortement et l'euthanasie, de même que la question des drogues, n'influencent dans l'isoloir qu'un nombre marginal d'électeurs. Si on la combine avec une autre motivation électorale – l'opposition gauche-centre-droite – cette analyse indique qu'il y a peu d'électeurs conservateurs de droite ou libertaires de gauche, contrairement à ce qu'avancent certains hommes politiques du CVP, de la VU-ID et du VLD.

## Identification

Quelque 29,5% des électeurs font référence, pour justifier leur choix, aux notions de socialisation, d'habitude, de meilleur parti ou d'identification. Ce pourcentage est semblable à celui de 1995. La socialisation par l'éducation, la famille, le partenaire, les amis et/ou le milieu de travail joue un rôle pour environ 10% de l'électorat. Le CVP reste, avec 15% de son électorat, au même niveau qu'en 1995. Dans l'électorat du SP, qui s'est réduit, ce groupe s'avère connaître une légère progression, passant de 12% en 1995 à 14% en 1999. Les partis de création récente comme Agalev ou le Vlaams Blok sont ici, comme on pouvait s'y attendre, sous-représentés.

**Tableau 4 : Pourcentage d'électeurs, par parti, qui indiquent pour motivation de vote des motifs de socialisation, d'habitude, de meilleur parti ou d'identification**

	AGA	SP	VLD	VB	VU-ID	CVP	BI/nul	POP
Socialisation	(2,97)	<b>14,19</b>	10,66	(4,95)	9,97	<b>14,69</b>	(0,36)	9,81
Habitude/tradition	(7,19)	<b>23,07</b>	(10,62)	(1,26)	(6,85)	<b>24,07</b>	(2,02)	13,11
Meilleur parti	6,64	6,89	6,78	(3,99)	<b>10,17</b>	<b>8,98</b>	0,41	7,01
Identification au parti	(0,66)	<b>5,28</b>	2,51	(0,41)	1,49	2,48	0,00	2,16

<sup>9</sup> M. SWYNGEDOUW, T. CAALS, « Milieubesef en milieuedrag in Vlaanderen : 1996-2000, Bruxelles », *ISPO-bulletin* 2001/4, 2001.

L'habitude et la tradition dans le comportement électoral sont le fil conducteur par excellence pour 13% de l'électorat. Ce groupe ne diffère pas, en taille, de celui de 1995. Tout comme en 1995, le CVP (24%) et le SP (23%) sont surreprésentés dans cette motivation. En l'occurrence, le problème est plus grave pour le CVP que pour le SP. Pas moins de 64% des électeurs du CVP qui indiquent cette motivation de vote sont âgés de 56 ans ou plus, alors que pour le SP ce pourcentage est de 48%. On peut s'attendre à ce que ces deux partis connaissent, dans le groupe d'électeur exprimant cette motivation, une importante déperdition naturelle dans les décennies à venir.

« Je vote pour ce parti parce qu'il est le meilleur » est une explication vague que citent 7% de l'électorat flamand. Cet appui indifférencié a une importance significative pour la VU-ID (10% de l'électorat) et pour le CVP (9%). La sous-représentation de cette motivation dans l'électorat du Vlaams Blok (4%) est frappante. Elle montre bien qu'on ne trouve guère, sinon pas du tout, d'appui indifférencié pour ce parti.

L'identification au parti au sens strict du terme (« Je suis socialiste », « Je suis membre de tel parti », ...) est mentionnée par environ 2% des électeurs flamands ; ce pourcentage est semblable à celui de 1995. La perte du SP explique sans doute pourquoi ce groupe, contrairement à 1995, y est devenu important (5,3% des électeurs du SP).

## Les caractéristiques des partis

Tableau 5 : Pourcentage d'électeurs, par parti, qui indiquent pour motivation de vote des caractéristiques du parti

	AGA	SP	VU-ID	VB	VU-ID	CVP	BI/nul	POD
Image	6,72	(3,24)	5,83	4,59	10,58	8,55	(0,97)	6,41
Comportement électoral stratégique	5,21	(1,76)	4,21	3,86	4,71	2,84	0,00	3,86
Permanences sociales	(0,25)	3,68	1,81	(0,30)	0,75	1,20	0,00	1,38
Comportement électoral négatif	2,46	1,76	1,57	1,34	2,91	1,01	0,00	1,70

Dans la rubrique 'partis', nous regroupons quatre motivations de vote. Certes, elles ont toutes un lien avec les partis politiques en tant qu'"institutions", mais elles ne se rapportent d'aucune façon au programme des partis. Par contre, elles ont un lien avec des éléments formels, ou avec les activités des partis.

Au total, 13% des électeurs flamands font référence à ce type de motivations pour expliquer leur choix. Ces motivations se réfèrent à l'image du parti, à son style, c'est-à-dire l'aspect marketing d'un parti politique, à la manière dont il fait de la politique, à sa campagne, ses slogans et à la façon dont il intervient et se présente dans les médias. Par ailleurs, l'image d'un parti peut renvoyer à celle d'un parti comme *underdog*, c'est-à-dire d'un parti qui fait l'objet de 'discriminations'.

Les électeurs de la VU-ID et du CVP sont le plus sensibles à l'aspect image du parti. Ils sont respectivement 11% et 9% à utiliser cet argument. Mais dans aucun de

ces deux cas, l'argument d'une 'discrimination' dont serait victime le parti ne joue un véritable rôle. Il s'agit donc de caractéristiques purement positives de l'image du parti. Le Vlaams Blok n'est ni sous-représenté, ni surreprésenté dans ce type de motivation. Une analyse plus fine montre que les électeurs du Vlaams Blok sont 1,3% à faire référence, pour expliquer leur vote, à la thèse de la discrimination. L'effet dit *underdog* ou encore 'bouc émissaire' ne motive donc qu'une très petite partie de l'électorat du Vlaams Blok.

Le comportement électoral stratégique – « c'est un grand/petit/nouveau parti ; le parti doit continuer d'exister ; c'est un parti d'opposition, un parti-aiguillon ; ce parti doit entrer au gouvernement ; il faut un équilibre en politique » – joue un rôle pour 3,9% des électeurs. Les électeurs d'Agalev (5,2%) et les électeurs des 'petits partis' (12,6%) utilisent ce motif. Pour l'électorat d'Agalev, il y a là une baisse significative par rapport à 1995. Cette année-là, 12% environ des électeurs d'Agalev citaient cette motivation.

Les permanences sociales n'ont plus d'effet notable sur le comportement électoral. Les électeurs sont encore 1,4% à évoquer ce motif. L'image est identique à celle de 1995. À cette époque aussi, seul l'électeur du SP était encore disposé à recourir à cet argument (3,7%).

Le comportement électoral négatif – voter pour un parti déterminé parce qu'on est opposé à un autre parti déterminé – est une motivation de vote qui ne permet pas de différencier les divers électorats en 1999. Par contre, aux élections de 1995, la VU et le VLD étaient surreprésentés dans cette motivation (respectivement 3,6% et 2,8%). L'électeur VU marquait son opposition au Vlaams Blok. L'électeur VLD marquait son opposition au SP et au CVP.

## L'effet induit par les candidats

Tableau 6 : Pourcentage d'électeurs, par parti, qui indiquent pour motivation de vote le nom d'un candidat

	AGA	SP	VLD	VB	VU-ID	CVP	BI/nul	POP
Candidats comme motivation électorale	(4,68)	11,61	9,96	(1,31)	18,99	15,99	(1,64)	10,29

Les électeurs flamands sont 10% à se laisser guider, dans leur comportement électoral, par la personnalité d'un ou de plusieurs candidats, même si ceux-ci ne se présentaient pas à la Chambre. En 1995, ce pourcentage se montait à 8% de l'électorat. Une nouvelle fois, les électeurs de la VU-ID (19%) et du CVP (16%) sont surreprésentés. En 1995, ces pourcentages s'élevaient respectivement à 15 et à 13%. L'effet Anciaux est une constante. En 1995 et en 1999, les références à sa personne représentaient 45,5% environ de la motivation candidat de la VU-ID, soit 8,7% de l'électorat total de ce parti. Ce sont toujours les femmes qui assurent en majorité la popularité d'Anciaux. Les électeurs de la VU-ID qui citent le nom d'Anciaux sont à 68% des électrices (soit quelque 6% de l'électorat total de la VU-ID). L'effet du can-

didat du CVP, et Premier ministre sortant, Jean-Luc Dehaene reste inférieur à celui d'Anciaux, mais il augmente spectaculairement dans ce type de motivation du CVP, passant de 22,3% en 1995 à 34,8% en 1999. Dans le cas de J.-L. Dehaene, il n'y a pas d'effet lié au sexe. L'indication du candidat comme motif de vote est sous-représentée parmi les électeurs du Vlaams Blok (1,3%) et d'Agalev (4,7%). Bien que le VLD ne soit ni sous-représenté, ni surreprésenté dans l'ensemble de cette motivation, il est frappant de constater qu'en 1999, Marc Verwilghen représentait 25,6% et Guy Verhofstadt 13,1% des mentions dans la motivation candidat pour le VLD. Sans doute ces proportions reflètent-elles une conjoncture politique très particulière. Il n'y a pas non plus d'effet lié au sexe dans le cas des candidats libéraux qui jouissent d'une certaine popularité. Le nom de Louis Tobback est encore mentionné par 8,4% des 12% d'électeurs du SP qui justifient leur vote en citant le nom d'un candidat. En 1995, il représentait encore 31,3% dans ce groupe.

## L'activité politique

Tableau 7 : Pourcentage d'électeurs, par parti, qui indiquent pour motivation de vote l'activité politique d'un parti <sup>1</sup>

	AGA	SP	VLD	VB	VU-ID	CVP	Bl/nul	POP
Renouveau politique	10,80	(0,89)	19,67	15,40	14,46	(0,20)	1,26	9,79
Bon <sup>1</sup> au gouvernement/ dans l'opposition	(1,04)	4,27	(2,50)	(0,72)	1,76	13,66	(0,00)	4,75
Politique gouvernementale positive/négative	2,42	(1,69)	3,71	3,19	2,02	7,25	0,65	3,68

<sup>1</sup> Par 'bon', nous entendons l'évaluation générale de l'activité politique des différentes formations politiques. Il s'agit en l'occurrence d'affirmations à portée très générale ('ils s'en sortent bien'), à caractère rétrospectif ou prospectif. La catégorie 'gouvernement' inclut des affirmations positives et négatives qui font explicitement référence au travail du gouvernement et/ou à la coalition gouvernementale (par exemple : le gouvernement doit rester en place ; mauvais gouvernement).

Les électeurs flamands sont 17,5% à citer, pour motivation de leur vote, l'activité politique d'un parti. Ce pourcentage a doublé par rapport à 1995 : cette année-là, ce type d'argument était repris par 8,6% de l'électorat flamand. En 1999, le renouveau politique est mentionné par 10% de l'électorat. En 1995, ils étaient 5,3%. Il n'est pas étonnant que les partis du gouvernement de l'époque soient sous-représentés dans ce groupe d'électeurs. À ce moment, ils étaient ensemble au pouvoir depuis quelque douze ans. Cette motivation est significativement surreprésentée parmi les électeurs du VLD (20%), des 'petits partis' (20%), du Vlaams Blok (15%) et de la VU-ID (14,5%). On note les plus fortes augmentations par rapport à 1995 à la VU-ID (1995 : 3,9%), au Vlaams Blok (1995B : 8,9%), et à Agalev (1995 : 4%). Le VLD ne connaît qu'une légère hausse de cette motivation (1995 : 15,8%).

L'évaluation générale, assez vague, selon laquelle 'ils s'en sortent bien' (au gouvernement ou dans l'opposition) est utilisée par 4,5% de l'électorat pour justifier son choix. C'est presque trois fois autant qu'en 1995 (1,8%). Ce facteur n'a d'importance

que pour le CVP. Les électeurs de ce parti sont 13,7% à déclarer voter pour ce motif. Dans l'électorat CVP, le parti est manifestement considéré comme une garantie de 'bonne gestion', et ce bien plus encore qu'en 1995 (4,1% des électeurs du CVP).

Les électeurs flamands sont 3,7% à recourir, dans leurs choix électoraux, à une évaluation spécifique de la politique du gouvernement. C'est deux fois autant qu'en 1995 (1,5%). Alors que la politique du gouvernement est une raison, aux yeux des électeurs du CVP, pour voter en faveur de ce parti, ce phénomène ne se rencontre pratiquement pas dans l'électorat du SP. Ce type de motivation est sous-représentée dans l'électorat du SP.

## La défense d'intérêts de groupe

Tableau 8 : Pourcentage des électeurs, par parti, qui indiquent pour motivation de vote la défense d'intérêts de groupe

	AGA	SP	VLD	VB	VU-ID	CVP	BI/nul	POP
Indépendants <sup>1</sup>	(0,37)	(0,25)	<b>14,27</b>	(0,29)	(0,44)	(0,79)	(0,00)	3,63
Travailleurs	(0,32)	<b>12,03</b>	(0,46)	(0,30)	(0,26)	(0,22)	(0,00)	2,12
Bien-être <sup>2</sup>	<b>4,04</b>	1,93	1,58	1,43	<b>5,01</b>	1,74	0,00	2,38
L'intérêt personnel d'abord	(0,96)	2,39	1,60	<b>9,06</b>	0,88	(0,75)	0,00	2,10

<sup>1</sup> La catégorie 'Indépendants' comprend les groupes suivants : indépendants, classes moyennes, professions libérales, entreprises, entrepreneurs, milieux d'affaires et agriculteurs.

<sup>2</sup> La catégorie 'Bien-être' comprend le 'bien-être général, l'intérêt général', les intérêts des femmes, les intérêts des enfants et les intérêts des personnes âgées.

Les électeurs flamands sont 10% à voter pour que l'on défende certains intérêts (de groupe). La défense des indépendants, des entrepreneurs et des agriculteurs n'est mentionnée de façon significative que dans l'électorat du VLD. Les électeurs de ce parti sont 14,3% à le faire tandis que tous les autres partis sont à moins de 1%. Il est frappant de constater que le CVP est sous-représenté dans cette motivation. Si on isole les agriculteurs des autres indépendants, on voit se confirmer l'image apparue déjà en 1995 : les classes moyennes et les entrepreneurs cherchent leur salut au VLD, et plus au CVP. Les agriculteurs en soi constituent peut-être une exception. Une tendance apparente montre que le CVP parvient à séduire 45% des agriculteurs, Agalev 25% et le VLD et la VU-ID 15% chacun ; mais l'échantillon est trop réduit pour fournir une analyse statistiquement valable.

La défense des intérêts de groupe des travailleurs reste l'affaire des électeurs du SP. Ils sont 12% à citer ce point pour justifier leur vote en faveur du SP. Tous les autres partis font moins d'1% dans cette motivation. Comme en 1995, le Vlaams Blok est sous-représenté dans cette motivation. Là où le Vlaams Blok compte davantage de travailleurs dans ses électeurs et où les travailleurs sont plus nombreux à voter pour le Vlaams Blok que pour le SP, ce n'est donc manifestement pas dans l'optique de la défense d'intérêts de groupe. Globalement, on ne note pas de diffé-

rences par rapport à 1995, sauf que les 'petits partis' sont eux aussi surreprésentés dans cette motivation. Il s'agit plus précisément, en l'occurrence, du PVDA (PTB).

Il n'est pas étonnant que la défense du bien-être général, de l'intérêt général soit une motivation de vote dans les électors d'Agalev (4% de ses électeurs) et de la VU-ID (5%). Par comparaison avec 1995, une représentation significative dans cette motivation est, pour Agalev, un élément nouveau.

Concernant la défense d'intérêts personnels, le Vlaams Blok est encore plus surreprésenté, dans cette catégorie, en 1999 (9% de ses électeurs) qu'en 1995 (4,4%). Mais il ne faut pas perdre de vue, dans ce cadre, que les électeurs du Vlaams Blok qui ont motivé leur vote en formulant des variantes du slogan du Vlaams Blok « *Eigen volk eerst* » (notre peuple d'abord) se retrouvent dans cette catégorie. On interprète leur motivation, en l'espèce, comme suit : ils votent de cette façon parce qu'ils y voient un avantage personnel (*eigen*) en tant que membres de 'notre peuple'. On pourrait objecter qu'il s'agit là d'une façon dissimulée de faire référence aux positions du parti hostiles aux immigrés. On constate qu'il n'y a pas de chevauchement significatif entre les électeurs du Vlaams Blok qui expliquent leur vote par référence aux immigrés et aux illégaux (27%), et les électeurs du Vlaams Blok qui indiquent, comme motivation de vote, une variante sur le slogan électoral du parti (9%). Si on conjugue les deux groupes en éliminant les chevauchements et qu'on interprète l'ensemble comme une motivation de vote anti-étrangers, cette motivation passe, dans l'électorat du Vlaams Blok, de 27% (uniquement la motivation explicitement anti-étrangers) à 33% (anti-étrangers + variante sur le slogan du Vlaams Blok). Si on conjugue les deux groupes pour 1995, cette motivation de vote atteignait alors, dans le groupe des électeurs du Vlaams Blok, un taux de 37,4% soit une baisse significative en 1999 par rapport à 1995.

## La pilarisation comme motif explicite de vote

Alors que la pilarisation motivait en 1995 le vote d'1,1% encore des électeurs, ce pourcentage s'avère avoir diminué encore en 1999, passant à 0,4% de l'électorat. Ce taux n'est plus suffisamment important pour procéder à une analyse statistique. La tendance est la disparition du lien entre choix électoral et pilarisation.

Tableau 9 : Pourcentage d'électeurs, par parti, qui indiquent explicitement pour motivation de vote la pilarisation

	AGA	SP	VLD	VB	VU-ID	CVP	BI/nul	POP
Pilarisation	0,06	0,60	0,49	0,00	0,13	0,61	0,00	0,37

## L'impuissance politique et l'antipolitisme

Les électeurs flamands sont 10,6% à citer, pour expliquer leur vote, une motivation qui fait référence à l'impuissance politique ou à l'antipolitisme. C'est un peu moins qu'en 1995, quand 13,9% de l'électorat se trouvait dans ce cas.

Tableau 10 : Pourcentage d'électeurs, par parti, qui indiquent pour motivation de vote l'impuissance politique ou l'antipolitisme

	AGA	SP	VLD	VB	VU-ID	CVP	Bl/nul	POD
Impuissance politique	3,58	3,80	(2,79)	3,43	5,20	(3,18)	50,94	4,81
antipolitisme	8,71	(1,36)	(2,89)	17,15	4,61	(1,64)	35,92	6,22

L'impuissance politique n'implique pas de sentiment de rejet. Elle est le symptôme d'un manque d'intérêt pour la politique. L'individu ne parvient plus à s'orienter dans le champ politique, parce que les choses sont devenues trop complexes ou parce qu'il ne voit plus de différence entre les partis. Il ou elle croit, de plus, qu'il ne vaut pas la peine de s'y intéresser. La politique peut aussi, tout simplement, ne pas être prise au sérieux ; ou encore, on vote pour n'importe quel parti parce qu'on est tout bonnement obligé de voter. Les électeurs sont 4,8% à invoquer des motivations qui peuvent être rangées dans la catégorie de l'impuissance politique. Parmi ceux qui ont choisi de voter blanc ou nul, 51% citent une motivation qui se rapporte à l'impuissance politique. C'est moins qu'en 1995, où ce taux était de 63%. Pour le reste, on voit en 1999 une répartition entre les partis qui est presque analogue à celle de 1995.

Le vote antipolitique, ou vote de protestation, témoigne d'un rejet, d'une opposition aux courants politiques perçus comme dominants de la société. Au niveau individuel, il s'agit d'attitudes hostiles vis-à-vis du rôle, du fonctionnement ou de l'action des partis politiques. Une motivation antipolitique s'exprime sous la forme d'un sentiment négatif général et indifférencié à l'égard de tous les partis. On est déçu par les partis politiques, et par la politique en général. Le vote antipolitique traduit le sentiment qu'au jour d'aujourd'hui, on ne peut faire confiance à aucun homme politique. C'est un vote de protestation. Pour certains, il implique une revanche sur un système politique où ils se sentent totalement marginalisés. L'électeur 'antipolitique' est convaincu que les partis 'conventionnels' ne sont pas à même de mettre un terme à cette marginalisation. La protestation définie ici comme l'expression d'un rejet instinctif, d'une déception, d'une revanche et d'une révolte contre le système en place et ses partis politiques. Les électeurs flamands sont 6,2% à citer un motif antipolitique pour expliquer leur vote. Ceux qui votent blanc/nul (36%), les électeurs du Vlaams Blok (17%), les électeurs des 'petits partis' (16%) et les électeurs d'Agalev (9%) sont surreprésentés dans cette motivation. Ce motif est sous-représenté dans l'électorat du SP, du CVP et du VLD. Le Vlaams Blok et Agalev connaissent ici une légère hausse dans leur électorat par comparaison à 1995.

# Les profils de motivation de vote

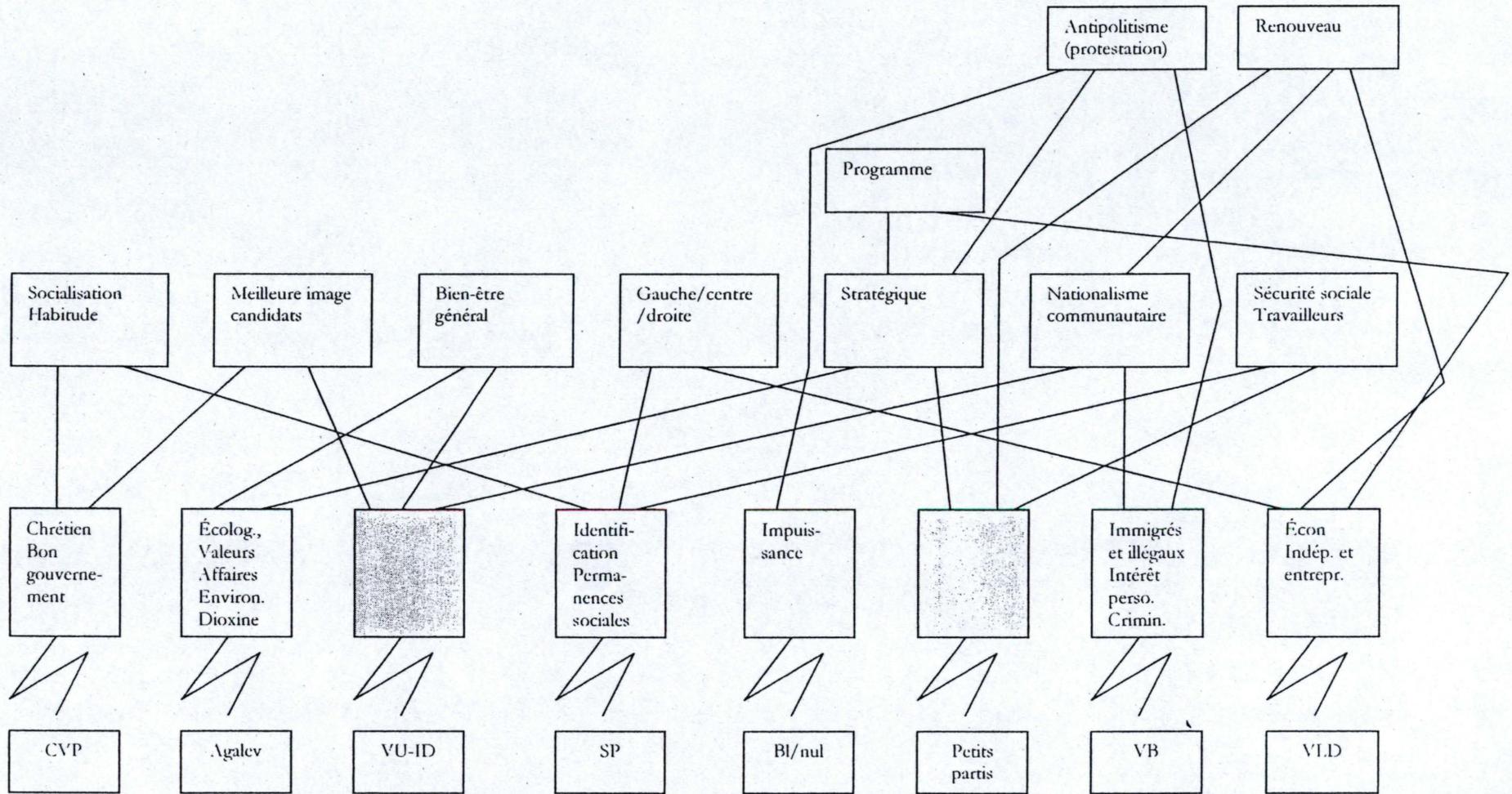
---

## La méthode HICLAS

L'approche par classes hiérarchiques (HICLAS) permet à la fois de donner une description de la structure des partis et de la structure des motivations, de manière telle que la relation entre les deux structures s'en trouve éclairée. On peut le faire pour chacun des partis pris isolément, mais aussi pour un sous-groupe de partis. Nous utilisons la variante disjonctive déterministe d'HICLAS.

La matrice d'input de données de notre analyse est constituée d'une matrice dont les objets sont les partis politiques (y compris 'blanc/nul' et 'petits partis'), et dont les catégories de motivations décrites au paragraphe 1 constituent les caractéristiques. Lorsqu'un parti déterminé était significativement surreprésenté dans une catégorie déterminée de motivations, l'entrée de la matrice était égale à 1. Dans tous les autres cas, l'entrée de la matrice était égale à 0. On obtient ainsi une matrice de données qui donne un aperçu des caractéristiques attribuées, de façon plus qu'aléatoire, aux différents partis politiques ; pour le dire en utilisant le jargon du management : une matrice avec les *selling points* (arguments de vente) de chaque parti. Le graphique 1 donne le résultat de l'analyse de cet ensemble de données. Il s'agit d'un modèle dit 'saturé' (goodness-of-fit : 1,00) puisqu'on n'a pu obtenir, comme solution, de réduction qui fasse sens. C'est donc une représentation graphique brute des motivations qui sont surreprésentées dans les différents partis et dans les différentes options de vote.

Graphique 1 : Aperçu des motivations de vote significatives pour les différents partis (solution HICLAS)



Dans le graphique 1, les partis politiques sont reliés au moyen d'une ligne en Z aux classes de la ligne dite de base. Dans ces classes figurent les caractéristiques qui différencient le plus les différents partis ; ce sont les caractéristiques que l'on peut statistiquement considérer comme uniques de chaque parti (des *selling points* ou arguments de vente exclusifs, ou encore des 'raisons uniques de voter pour ce parti').

Par exemple : le VLD est relié, via la ligne en Z, à la classe de base où figurent ses *selling points* exclusifs (comportement électoral économique et défense des intérêts des indépendants et des entrepreneurs). Mais le VLD a encore d'autres caractéristiques. Ces autres caractéristiques, cependant, ne sont plus exclusives. Le parti doit les partager avec d'autres formations politiques. Ainsi, il partage la motivation 'gauche-centre-droite' avec le SP. On peut le constater en regardant le lien entre la classe de base et la classe du niveau 1, où figure la caractéristique 'gauche-centre-droite'. À partir de là, on trouve deux liens : le premier avec la classe de base du VLD et le second avec la classe de base du SP. Les classes de base des petits partis et de la VU-ID sont vides – ils n'ont pas de *selling points* uniques – et ont donc été grisées.

Observons à présent, pour prendre un autre exemple, le niveau 2 qui ne contient qu'une classe, avec pour caractéristique 'programme'. Cette caractéristique est directement reliée à la classe de base du VLD. Elle est donc un *selling point* pour le VLD. Mais 'programme' est également relié, au niveau 1, à la caractéristique 'comportement électoral stratégique'. À son tour, cette caractéristique est reliée aux classes de base d'Agalev et des petits partis. En d'autres termes, la caractéristique 'programme' est une caractéristique du VLD, mais le VLD doit partager ce *selling point* avec les petits partis et avec Agalev, qui possèdent en outre en commun le *selling point* 'comportement électoral stratégique'.

Enfin, nous avons le niveau 3 qui connaît deux classes. Ici, quatre partis devront partager la caractéristique ou le *selling point*. Ainsi, le vote protestataire doit être partagé par le Vlaams Blok, l'option 'blanc/nul', les petits partis et Agalev. Pour ces deux derniers partis, ce partage se fait par l'intermédiaire d'une caractéristique commune, celle du 'comportement électoral stratégique'.

Chaque caractéristique mentionnée représente un type de motivation partagé par un groupe d'électeurs, ce qui signifie que les électeurs citent cette caractéristique pour motiver leur comportement électoral. Les groupes d'électeurs peuvent – mais ne doivent pas toujours – être répartis selon la direction que prend leur motivation (par exemple : maintien maximal de la sécurité sociale/changement dans le système de sécurité sociale ; ou encore pour le programme du VLD/pour le programme d'Agalev). Les partis qui sont reliés par une même caractéristique se partagent dès lors ce groupe d'électeurs faisant appel à la motivation correspondante. Examinons maintenant les rapports qui existent entre les différents groupes d'électeurs et les partis.

Pour les groupes d'électeurs qui ne doivent pas être répartis selon la direction de leur motivation, les partis concernés se font concurrence sur le marché électoral en s'adressant à des électeurs qui ont les mêmes priorités. On peut dire qu'il s'agit de groupes d'électeurs relativement homogènes du point de vue de leur motivation.

Tableau 11 : Groupes d'électeurs relativement homogènes du point de vue de leur motivation et partis concernés qui se font concurrence en 1999 <sup>1</sup>

Motivation	Partis
Bien-être général	VU-ID (5%) et Agalev (4%)
Sécurité sociale	SP (13%) et petits partis (10%)
Antipolitisme (vote de protestation)	Bl/nul (36%), VB (17%), petits partis (16%), Agalev (9%)
Renouveau	VLD (20%), petits partis (20%), VB (15%), VU-ID (14%)

<sup>1</sup> Le pourcentage d'électeurs des partis concernés qui mentionnent la motivation concernée.

## Les profils de motivation des partis

Terminons en examinant les profils de motivation des différents partis. L'ordre des partis correspond à leur ordre d'apparition dans le graphique 1, ordre qui répond quant à lui à une nécessité de simplification dans la présentation des liens entre partis et caractéristiques.

Le CVP conserve, à l'exception de la motivation 'identification' et de la motivation 'polarisation', les mêmes motivations qu'en 1995. Il doit cependant partager en 1999 les éléments 'meilleur parti' et 'image' avec la VU-ID. Si on classe les motivations du CVP par ordre d'importance dans son électorat, on obtient le tableau suivant.

Tableau 12 : Part relative des motivations dans le profil de motivation du CVP

Motivation	% d'électeurs
Habitude	24
Candidats	16
Socialisation	15
Bon parti	13
Image	9
Meilleur parti	9
Bon gouvernement	7
Chrétien	7

Le CVP s'appuie donc sur la tradition, sur ses candidats et plus particulièrement sur Jean-Luc Dehaene, sur un soutien général indifférencié et diffus, sur son travail dans le gouvernement et sur son caractère chrétien. Mais ce dernier point ne concerne plus que 7% de ses électeurs. Dès lors, le CVP est confronté au défi de trouver une solution de remplacement pour l'effet-candidat de Jean-Luc Dehaene et de convaincre les électeurs qui ont voté pour lui en raison de la qualité de son travail au gouvernement et de sa politique gouvernementale de lui garder leur confiance, à présent qu'il est dans l'opposition.

Les seuls *selling points* qui se sont ajoutés pour Agalev en 1999 à l'idéologie écologique et la défense de l'environnement sont la crise de la dioxine et les affaires. Le thème du 'bien-être général' a été conquis sur les 'petits partis' (plus particulièrement

WOW). Par ailleurs, le comportement électoral stratégique a gardé son importance (« *Votez pour de petits partis, pour des partis d'opposition* »). Enfin, l'ensemble de son programme reste un point d'attraction pour une partie non négligeable de ses électeurs.

Tableau 13 : Part relative des motivations dans le profil de motivation d'Agalev

Motif	% électeurs
Écologique	32
Environnement	12
Dioxine	12
Programme	11
Valeurs	9
Stratégique	5
Bien-être général	4
Affaires	3

Le succès électoral d'Agalev dépendra dès lors dans l'avenir proche de la capacité du parti de réussir à lier à lui les 14% de ses électeurs de 1999 qui l'ont choisi en raison de la crise de la dioxine et des différentes affaires.

Comme déjà indiqué, la VU-ID ne connaît pas en 1999 non plus de *selling points* uniques. Les principaux éléments qu'elle partage avec d'autres partis sont les motivations liées aux candidats, l'appel au renouveau et l'image. Sa raison d'être originale – le nationalisme flamand et le communautaire (qu'elle partage avec le Vlaams Blok) – devient manifestement moins importante dans son électorat.

Tableau 14 : Part relative des motivations dans le profil de motivation de la VU-ID

Motivation	% électeurs
Candidats	19
Renouveau	14
Nationalisme flamand	11
Image	10
Meilleur parti	10
Bien-être général	5
Communautaire	4

On peut difficilement faire l'impasse sur la constatation que dans la campagne de 1999 – dans les groupes d'électeurs motivés par les motivations 'candidats', 'renouveau' et 'image' – la personnalité de Bert Anciaux et de son mouvement ID21 ont largement dominé. Si on accepte cette thèse, on peut estimer sur la base des données du sondage *exit-poll* qu'Anciaux et ID21 ont assuré, près de 40,3% des votes de la VU-ID en 1999. Une VU sans Anciaux aura donc beaucoup de difficultés à survivre électoralement.

Les seuls *selling points* qu'a encore le SP, l'identification au parti et les permanences sociales, sont des motivations qui ne touchent plus qu'une part restreinte de son électorat. Il partage avec le CVP les motivations de socialisation et d'habitude, qui sont les principales motivations de ses électeurs. Chez lui aussi, la polarisation est une

motivation en voie de disparition. Tout comme celui du CVP, l'électorat du SP est caractérisé par un soutien général, indifférencié et diffus. Un groupe limité vote pour le SP parce que c'est un parti 'de gauche'. Comme en 1995, il garde dans son profil de motivation le thème de la sécurité sociale, mais il doit toujours le partager avec certains petits partis (le PVDA et Vivant). Contrairement à 1995, il doit partager avec ces mêmes 'petits partis' le groupe d'électeurs qui vote afin d'assurer la défense des intérêts des travailleurs.

**Tableau 16 : Part relative de motivation dans le profil de motivation du SP**

Motivation	% électeurs
Habitude	23
Socialisation	14
Sécurité sociale	13
Travailleurs	12
Identification	5
Gauche-centre-droit	4
Permanences sociales	4

Si le SP veut à nouveau connaître la croissance électorale, il semble nécessaire qu'il élargisse la gamme des *selling points*. La taille du groupe d'électeurs qui votent SP par attachement à la sécurité sociale reste une constante relative entre les élections de 1995 et de 1999, mais la motivation 'défense des intérêts des travailleurs' se réduit pendant cette même période de pas moins de 36% (alors que la baisse moyenne de cette motivation est de 25%). On peut supposer que l'électorat qui vote SP par habitude, socialisation, identification ou en raison des permanences sociales n'est pas susceptible, dans l'immédiat, de connaître une hausse spectaculaire.

Le Vlaams Blok est et reste en première instance un parti anti-immigrés qui a réussi à greffer sur ce thème deux autres éléments, les illégaux et la criminalité. Si on y ajoute le motif 'intérêt personnel', la tendance Dewinter et Vanhecke, qui correspond à ces motivations, est prédominante dans l'électorat du Vlaams Blok (40% des électeurs de ce parti).

**Tableau 17 : Part relative des motivations dans le profil de motivation du Vlaams Blok**

Motivation	% électeurs
Immigrés & illégaux	27
Antipolitisme (protestation)	17
Criminalité	11
Intérêt personnel	9
Nationalisme flamand	4
Communautaire	4

Dans le groupe d'électeurs motivés par le nationalisme flamand et les questions communautaires, le Vlaams Blok, qui représente la variante autoritaire de ces motivations, le cède encore toujours à la VU-ID. Du reste, ce groupe d'électeurs ne forme

qu'une part marginale de l'électorat du Vlaams Blok. La tendance Annemans qui lui correspond rassemble quelque 4,8% des électeurs du Vlaams Blok. La troisième tendance au sein du Vlaams Blok, celle qu'anime Alexandra Colen avec pour fil conducteur le fondamentalisme chrétien, ne peut elle aussi qu'accepter sa défaite. Les valeurs catholiques, les 'positions anti' (antidrogues, antiavortement et anti-euthanasie) ne sont pas des *selling points* pour le Vlaams Blok. Si, néanmoins, on fait l'exercice d'additionner tout cela on constate que la tendance Colen représente elle aussi 4,8% de l'électorat du Vlaams Blok. L'antipolitisme reste un élément essentiel du profil de motivation du Vlaams Blok : 17%, ce n'est pas rien. Par ailleurs, la tentative du Vlaams Blok de se rendre 'acceptable' aux yeux de la droite démocratique en assouplissant, en apparence, son programme en 70 points lui fait courir d'énormes risques. Si l'électorat commence à y croire, le Vlaams Blok coule par le fond son seul vrai fond de commerce électoral. Vanhecke, semble-t-il, le comprend fort bien et c'est la raison pour laquelle il a limogé le président des Vlaams Blok Jongeren Jürgen Branckaert : « *Les thèmes abordés dans la revue des Vlaams Blok Jongeren ne correspondaient pas aux thèmes qui priment aux yeux du parti comme le problème des étrangers, la criminalité et les problèmes éthiques.* »<sup>10</sup>

Le profil de motivation du VLD reste relativement constant par comparaison à 1995. Outre la motivation substantiellement marginale, mais significative, de 1995 'comportement électoral négatif', on voit aussi disparaître en 1999 la motivation 'sécurité sociale'. Ceci est le reflet du changement de cap du VLD entre 1995 et 1999 en ce qui concerne les réformes souhaitées en matière de sécurité sociale. Ce qui est important en 1999 pour le VLD est son profil de renouveau, la défense des intérêts des indépendants et des entrepreneurs et les références générales à son programme.

Tableau 18 : Part relative des motivations dans le profil de motivation du VLD

Motivation	% électeurs
Renouveau	20
Indépendants & entrepreneurs	14
Programme	12
Économie	4
Gauche-centre-droite	3

Il est frappant de constater que le VLD ne dispose que de fort peu de *selling points* et que les motivations de ses électeurs sont plus diversifiées que celles de l'électorat des deux autres partis pilariés traditionnels (la plupart des autres motivations non retenues dans la liste ne sont pas statistiquement représentatives). La faible fréquence d'un appui diffus indifférencié (tradition, socialisation, meilleur parti, ...) indique également que le VLD occupe une place à part dans le paysage politique flamand. Aussi la réussite du VLD pourrait-elle ne se poursuivre que s'il a la capacité de continuer à se présenter comme un parti 'rénovateur' et/ou de reprendre le rôle que jouait le CVP, celui de 'bon gestionnaire'.

<sup>10</sup> *Financieel Economische Tijd*, 6 septembre 2001 – trad. SG.

# Bibliographie

---

- G. BETZ, *Radical right-wing populism in Western Europe*. New York: St. Martin's Press, 1994.
- J. BILLIET & H. DE WITTE, « Attitudinal dispositions to vote for a 'new' extreme right-wing party: the case of 'Vlaams Blok' ». *European Journal of Political Research*, 27(2), 1995, pp. 181-202.
- J. BILLIET, G. LOOSVELDT & L. WATERPLAS. *Het survey-interview onderzoek*. Leuven: SOI, 1984.
- J. BILLIET, « Verzuiling en politiek: theoretische beschouwing over België na 1945 ». *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, 13(1), 1982.
- A. CAMPBELL, P. CONVERSE, W. MILLER & D. STOKES, *The American voter. an abridgement*. New York: Wiley, 1964.
- P. DE BOECK, S. ROSENBERG, & J. VAN MECHELEN, I. « The Hierarchical Classes approach: a review ». In I. VAN MECHELEN (Red), *Categories and concepts: theoretical views and inductive data analysis* (pp. 265-286). New York: Academic Press, 1993.
- P. DE BOECK, S. ROSENBERG, Hierarchical Classes: model and data analysis. *Psychometrica*, 53, 1988, pp. 361-381.
- M. FENNIEMA, « Some conceptual issues and problems in the comparison of anti-immigrant parties in Western Europe », *Party Politics*, 3, 1997, pp. 473-492.
- M. FRANKLIN, R. NIEMI & G. WHITTEN, « The two faces of tactical voting ». *British Journal of Political Science*, 24(4), 1994, pp. 549-557.
- A. FROGNIER & M. GOIJINGE, « La problématique des 'Mondes Sociologiques' en Belgique ». *Les Cahiers du CAGES*, 114, 1984.
- A. HEATH & G. EVANS, « Tactical voting: concepts, measurement and findings ». *British Journal of Political Science*, 24(4), 1994, pp. 557-561.
- L. HUYSI, *De gewapende vrede*. Leuven: Kritik, 1980.
- P. IGNAZI, « The intellectual basis of right-wing anti-partyism ». *European Journal of Political Research*, 29(3), 1996, pp. 279-296.
- ISPO/PIOP, 1991 General Election Study Belgium: codebook and questionnaire. Leuven/Louvain-la-Neuve: ISPO/PIOP, 1995.
- G. IVALDI, « L'extrême droite ou la crise des systèmes de partis ». *Revue Internationale de Politique Comparée*, 6(1), 1999, pp. 201-246.
- M. LIPSET & S. ROKKAN, « Cleavage structures, party systems and voter alignment ». In M. LIPSET & S. ROKKAN (Reds.), *Party systems and voter alignments*. New York: Free Press, 1967.
- B. MADDENS, R. BEERTEN & J. BILLIET, *O dierbaar België? Het natiebewustzijn van Vlamingen en Walen*. Leuven: ISPO/SOI, K.U.Leuven, 1994.
- T. POGUNTKE & S. SCARROW, « The politics of anti-party sentiment: introduction ». *European Journal of Political Research*, 29(3), 1996, pp. 257-262.
- R. POPPING, (1995). *User's manual AGREE 6.0: Computing agreement on nominal data*. Groningen: Programma.

- H. SCHUMAN, & S. PRESSER, *Questions and answers in attitude surveys : experiments on question form, wording and context*. New York: Academic Press, 1981.
- G. STORMS, I. VAN MECHELEN & P. DE BOECK, « Structural analysis of intention and extension of semantic concepts », *European Journal of Cognitive Psychology*, 6(1), 1994, pp. 43-75.
- S. SUDMAN & N. BRADBURN, *Response effects in Surveys : a review and synthesis*. Chicago : Aldine, 1974.
- M. SWYNGEDOUW, R. BEERTEN, A. CARTON & J. BILLIET, Subjectieve motieven van partijkieze bij de nationale verkiezingen van 21 mei 1995. Resultaten van de BRTN-ISPO exit-poll Deel 1, Leuven: *ISPO-bulletin* 1996/27, 1996.
- M. SWYNGEDOUW, J. BILLIET & A. CARTON, Van waar komen ze, wie zijn ze ? Stemgedrag en verschuivingen op 24 november 1991. Leuven: *ISPO-bulletin* 1992/3, 1992.
- M. SWYNGEDOUW, L. DE WINTER & L. SCHULPEN, *De verkiezingen voor het Europees Parlement 1989*. Brussel: Dimarso-Gallup, 1990.
- M. SWYNGEDOUW & R. BEERTEN, De fragmentatie van het kiezerskorps in Vlaanderen. De verschuivingen 1991-1995 en 1995-1999. Leuven: *ISPO-bulletin* 1999/34, 1999.
- M. SWYNGEDOUW, R. BEERTEN & J. KAMPEN, De veranderingen in de samenstelling van de kiezerskorpsen 1995-1999. Leuven: *ISPO-bulletin* 1999/35, 1999.
- M. SWYNGEDOUW, & T. CAALS, Milieubesef en milieugedrag in Vlaanderen: 1996-2000. Brussel: *IPSoM-bulletin* 2001/4, 2001.
- M. SWYNGEDOUW, « The subjective cognitive and affective map of extreme right voters: using open-ende questions in exit-polls ». *Electoral Studies*, 20, pp. 217-241, 2001.
- M. SWYNGEDOUW, « The extreme right in Belgium - of a non-existing ront national and an omnipresent Vlaams Blok ». In G. H. BETZ & S. IMMERFALL (Reds.), *The new politics of the right. neo-populist parties and movements in established democracies*, New York: St. Martin's Press, 1998.
- M. SWYNGEDOUW, « Nieuwe breuklijnen in de Vlaamse politiek. De politieke ruimte van de 18- tot 65-jarige Vlaamse kiezer na de verkiezingen van 24 november 1991 ». In M. SWYNGEDOUW, J. BILLIET, A. CARTON & R. BEERTEN (Reds.), *Kiezen is Verliezen: onderzoek naar de politieke opvatting van Vlamingen* (pp. 85-128). Leuven/Amersfoort: Acco, 1993.
- M. SWYNGEDOUW, *Waar voor je waarden*. Leuven: ISPO/SOI, K.U.Leuven, 1992.
- J. THOMASSEN, « Party identification as a gross-national concept: its meaning in the Netherlands ». In I. BUDGE, I. CREWE & D. FARLIE (Reds.), *Party identification and beyond. representations of voting and party competition*. New York: Wiley, 1976.
- J. VAN HOLSTEYN, *Het woord is aan de kiezer* [doctoraatsthesis]. Leiden: DSWO-Press, 1994.
- T. WILSON, S. LAFLIEUR, & D. ANDERSON, « The validity and consequences of verbal reports about attitudes ». In N. SCHWARZ & S. SUDMAN (Reds.), *Answering questions. methodology for determining cognitive and communicative processes in survey research* (pp. 91-114). San Francisco: Jossey Bass, 1996.
- ZALLER, *The nature and origins of mass opinion*. Cambridge: University Press, 1992.

# COURRIER HEBDOMADAIRE

2002 . n° 1748

## La Volksunie Du déclin à la disparition (1993-2001)

Serge Govaert

**CRISP**

Hebdomadaire - Bureau de dépôt : Bruxelles X - Semaine 21/2002

**Centre de recherche et d'information socio-politiques**

## Introduction

---

Fin 1993, le CRISP publiait un *Courrier hebdomadaire* consacré à la Volksunie, qui retraçait l'histoire du parti nationaliste flamand de 1973 (année où Hugo Schiltz accède à la présidence du *partijbestuur*) au congrès de Louvain des 11 et 12 septembre 1993, qui amorce un tournant dans le programme suite à l'élection, comme président du parti, de Bert Anciaux et au passage au nouveau parti libéral flamand, le VLD, de plusieurs mandataires et permanents de la VU. Le dernier chapitre de ce *Courrier hebdomadaire* porte un titre en forme de question : mutation ou disparition ? Le diagnostic est tombé en septembre 2001 : la Volksunie en tant que telle a cessé d'exister. Il aura fallu huit années pour en arriver là – huit années qui se sont accompagnées de tentatives de mutation et de redressement, toutes finalement avortées.

Il s'imposait dès lors de donner une suite à notre travail d'il y a huit ans et de voir comment ces tentatives ont été engagées, et pourquoi elles n'ont pas abouti. Même si la Volksunie n'est plus présente sur la scène électorale et politique, l'exercice n'est pas sans intérêt. D'abord parce que ses membres, ses élus et ses permanents n'ont pas renoncé à l'activité politique. Un parti s'est formé qui se revendique explicitement de son héritage : la Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA) ; un autre rassemble, autour de Bert Anciaux, ceux qui ont tenté de la réformer (Spirit). Ensuite, parce que le nationalisme flamand ne s'est jamais aussi bien porté qu'aujourd'hui, mathématiquement parlant en tout cas. Si on additionne les voix obtenues par le cartel VU&ID21 aux dernières élections législatives à celles qu'a recueillies le Vlaams Blok, en progrès constant depuis 1985 et en particulier depuis le fameux « dimanche noir » de novembre 1991, on obtient un ensemble (certes hétérogène) qui représente près du quart des électeurs flamands. C'est plus qu'aux meilleurs jours de la Volksunie, qui culminait à quelque 18% des voix flamandes au début des années 1970.

Le présent *Courrier hebdomadaire* s'articule autour de quelques moments clés : le pari lancé par Bert Anciaux en 1995, le « congé politique » qu'il décide de prendre en 1997 pour explorer la voie ID21, l'élection présidentielle de janvier 2000, les négociations institutionnelles du printemps 2001 puis l'implosion du parti après la consultation des adhérents en septembre de la même année. Sans prétendre deviner l'avenir, il se risque en guise de conclusion à quelques pronostics fondés, notamment, sur l'état des forces en présence et dans le cadre de la recomposition générale du paysage politique flamand.

# Le pari de Bert Anciaux

---

Après le congrès de Louvain (11-12 septembre 1993), la Volksunie traverse une période particulièrement difficile. Aux élus qui, à l'automne de 1992, ont rejoint les rangs du nouveau parti libéral flamand que vient de créer Guy Verhofstadt vient s'ajouter la démission de deux parlementaires : le député Herman Candries, qui passe au CVP, et le sénateur Jef Valkeniers qui siège d'abord comme indépendant avant de rallier le VLD début 1994. La Volksunie ne compte plus que six députés et sept sénateurs, soit moins qu'en 1965. En janvier 1994, le sénateur Michel Capoen, qui refuse de céder son siège à sa première suppléante comme le lui demande le *partijraad*, décide à son tour de quitter la Volksunie et de siéger comme indépendant.

## Les élections de 1994 : l'érosion se poursuit

Le parti sort meurtri des élections européennes de juin 1994. Certes, il garde le siège qu'occupait – et que continue d'occuper – Jaak Vandemeulebroucke. C'est d'ailleurs dans l'arrondissement électoral dont ce dernier est issu (celui de Furnes-Dixmude-Ypres-Ostende) que la Volksunie obtient son meilleur résultat. Mais globalement, le recul est assez net : de 8,7% des suffrages en 1989 dans le collège électoral néerlandais, elle passe à 7,1%. Elle perd plus de 100.000 électeurs par rapport aux législatives de 1991.

En octobre de la même année ont lieu des élections communales. Elles confirment l'évolution en cours. À Anvers, où une liste rassemblant le CVP et la VU ainsi que des indépendants a été déposée pour, notamment, faire pièce au Vlaams Blok, le résultat est médiocre : 15,11% des voix et 9 sièges, alors que séparément, les deux listes obtenaient au total plus de 28% des voix en 1988. Néanmoins, la nécessité de s'entendre face à la percée du Vlaams Blok permet à la Volksunie d'accéder au collège et singulièrement à Hugo Schiltz, ancien président du parti, d'y devenir échevin. Partout ailleurs, les résultats sont également médiocres. Le parti perd les trois majorités qu'il détenait dans la province d'Anvers, ainsi que celles de la province de Limbourg (sauf à Bilzen). Il perd près de la moitié de ses électeurs de 1988 à Malines. Il ne parvient à se maintenir que dans les communes où des personnalités locales ont conservé une implantation électorale : à Herent (Brabant flamand) avec Willy Kuijpers, à Bilzen (Limbourg) avec Johan Sauwens par exemple. Signe probable de cette personnalisation du scrutin de 1994 et de l'érosion de l'électorat traditionnel de la Volksunie : celle-ci ne dépose de listes sous son nom que dans 73 communes, contre 139 en 1988.

Les entretiens exploratoires avec le CVP auxquels se risque au lendemain de ces élections le vice-président du parti, Patrik Vankrunkelsven, n'aboutissent pas. Johan

Van Hecke, qui préside à cette époque le CVP, cherche à élargir l'assise électorale des sociaux-chrétiens flamands et des convergences paraissent possibles, d'autant que les deux partis font partie, avec les socialistes, du gouvernement flamand. Le *partijraad* met brutalement fin à l'entreprise à la mi-novembre 1994. L'aile nationaliste radicale du parti a eu le dernier mot, ce que confirme le congrès des 11 et 12 mars 1995 dont les résolutions finales plaident en faveur d'une « Flandre autonome dans une Europe fédérale » et accentuent surtout les aspects institutionnels du programme.

Bert Anciaux, qui a pris les rênes du parti en juin 1992 et qui a impulsé les orientations rénovatrices (que ses adversaires qualifient de « gauchistes ») du congrès de Louvain, aborde donc les élections législatives de 1995 dans une position délicate. Affrontant la crise de face, il décide de mobiliser les militants et les électeurs de la Volksunie autour du thème le plus risqué qui soit : sa survie même. Il annonce *urbi et orbi* que si la Volksunie ne recueille pas les voix de 300.000 électeurs, il jettera le gant. Le congrès électoral du 7 mai 1995, à Hasselt, décline cet objectif en lançant le slogan : « *Vlaanderen zonder de Volksunie ? 300.000 maal nee* » (« La Flandre sans la Volksunie ? 300.000 fois non ! »).

Le pari est osé. Aux élections (Chambre des députés) de novembre 1991, la Volksunie avait recueilli 322.810 voix dans les cantons flamands ; depuis lors, mandataires et permanents ont quitté le navire, et tout semble annoncer un succès du VLD et du Vlaams Blok.

## Les élections de 1995 : une non-défaite

Le 21 mai 1995, la Volksunie passe sous la barre des 300.000 voix pour l'élection de la Chambre. Avec 251.041 voix dans les cantons flamands (hors Hal-Vilvorde), elle fait à peine mieux qu'Agalev et rassemble sur son nom 7,3% seulement des électeurs. Mais Bert Anciaux, fin stratège, a placé les « locomotives » électorales de la Volksunie sur les listes régionales : le résultat lui permet de tenir son pari. La Volksunie obtient en effet 338.188 voix, soit 9% du corps électoral en Flandre.

Suite à la révision de la Constitution intervenue en mai 1993, la Chambre ne compte plus que 150 membres. Cinq d'entre eux sont des élus de la Volksunie. Au Sénat, la Volksunie détient 3 sièges (sur 71). Au Conseil flamand, avec 9 élus sur 118, la Volksunie fait bonne figure. Elle garde, par ailleurs, le siège qu'elle occupait au Conseil de la Région de Bruxelles-capitale. Autre résultat, qui n'est pas négligeable : dans quatre circonscriptions pour les élections régionales, la Volksunie fait mieux que le Vlaams Blok ; elle est le premier parti dans deux cantons de la circonscription de Hasselt-Tongres-Maaseik. Ce n'est le cas dans aucun canton à la Chambre.

Ce succès relatif masque pourtant d'indiscutables faiblesses. En premier lieu, l'implantation de la Volksunie est devenue très inégale, et toujours plus dépendante de la popularité de personnalités locales. C'est ainsi que Willy Kuypers dans la circonscription de Louvain, et Johan Sauwens dans celle de Hasselt-Tongres-Maaseik lui permettent d'y franchir la barre des 10% ; mais ils sont candidats au Parlement

flamand. À la Chambre, le parti n'atteint pas 8% dans ces mêmes circonscriptions. Si la Volksunie obtient trois sièges au Sénat c'est, de même, grâce à la performance de Bert Anciaux qui recueille 178.720 votes de préférence. En second lieu, le recul électoral est patent, même avec la bonne tenue du parti aux élections régionales. En 1991, les 10% étaient dépassés dans quatre arrondissements électoraux. Là où les résultats sont comparables (c'est-à-dire où les circonscriptions de 1995 correspondent aux arrondissements de 1991), la baisse est générale : de 5,1% à 4,3% pour Bruxelles-Hal-Vilvorde, de 7,7% à 6,4% pour Anvers, de 8,3% à 8,1% pour Gand-Eeklo, de 7,5% à 7% pour Bruges, de 7,4% à 7,1% pour Louvain. Des simulations réalisées à l'époque montrent que, sur la base de ses résultats de 1991, la Volksunie aurait dû obtenir en 1995 respectivement 8 sièges à la Chambre et 9 au Parlement flamand. Pour la Chambre, on reste loin du compte.

## Échauffourées sur la plaine de l'Yser

Le 21 mai 1995 enfin, le Vlaams Blok est confirmé dans sa vocation de premier parti nationaliste flamand en obtenant 12,3% des suffrages dans les cantons de Flandre. Dans la circonscription d'Anvers, il dépasse largement les 20%. Du coup, il fait monter les enchères. Il cherche notamment à radicaliser les organisations flamingantes, le cas échéant en s'y infiltrant. Dès 1994, des militants du Vlaams Blok créent un « *Werkgroep Radicalisering* » qui entend jouer un rôle au sein du comité organisateur des pèlerinages de l'Yser et, en particulier, infléchir les discours traditionnellement prononcés à cette occasion. Face à cette exigence, l'Ijzerbedevaartcomité accepte d'abord le dialogue, et même le compromis. Mais en mai 1995, les radicaux passent à l'offensive en mettant sur pied l'Ijzerbedevaartforum, qui entend faire entendre sa voix au sein du comité en s'appuyant sur quelque 6.000 membres. Cette quasi-dissidence finit par diviser les pèlerins flamands : le 68<sup>ème</sup> pèlerinage (27 août 1995) se déroule dans la confusion, les membres du *Forum* assistent aux cérémonies depuis l'autre rive de l'Yser. Lors du 69<sup>ème</sup> pèlerinage, en août 1996, des membres de mouvements flamingants d'extrême droite liés au Vlaams Blok comme *Were Di*, le *Nationalistisch Studenten Verbond* (NSV), le *Voorpost* ou la *Vlaams-Nationale Jeugd* (VNJ) débordent le service d'ordre, conspuent le discours officiel, distribuent horions et coups de sifflet. Les invités officiels, parmi lesquels plusieurs élus de la Volksunie, sont encadrés, parfois molestés, par des nervis qui se réclament haut et fort d'une « Flandre indépendante ». Le président du Vlaams Blok, Frank Vanhecke, dira par la suite que les échauffourées étaient « un mal nécessaire » : « Nous avons le choix ; soit laisser le pèlerinage, pour toujours, aux mains de flamingants tièdes, soit reconquérir la plaine au bénéfice des radicaux ». Il faudra attendre juillet 1998 pour qu'une « réconciliation » intervienne entre le comité et les « dissidents » proches du Vlaams Blok ; encore certains membres du comité démissionneront-ils pour protester contre cette « courbe rentrante » face aux exigences extrémistes<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ainsi Herman L'Espalier. Cf. *De Morgen*, 11 août 1998.

Déjà très mauvaises, les relations entre la Volksunie et le Vlaams Blok ne vont cesser de se détériorer. Au Parlement flamand, le chef du groupe Volksunie Paul Van Grembergen va jusqu'à demander, en septembre 1996, à ne plus siéger à côté des députés Vlaams Blok. La Volksunie, indique-t-il au président de l'assemblée, veut se trouver au milieu de l'hémicycle, « quelque part entre Agalev et le CVP ». En octobre de la même année, Bert Anciaux n'hésite pas à transmettre au Ministère de la Justice une liste d'organisations néonazies qui ont, affirme-t-il, des liens avec le Vlaams Blok. Hugo Schiltz, interviewé par le journal *De Morgen*, déclare refuser une autonomie flamande qui serait placée « sous les auspices de ces crapules »<sup>2</sup>.

## Quatre années d'opposition

À l'issue des élections de 1995, la coalition sociale-chrétienne-socialiste se succède à elle-même au niveau fédéral. Dès le 28 mai 1995 d'ailleurs, Jean-Luc Dehaene, Premier ministre sortant de charge, est désigné formateur. Au niveau flamand, c'est à Luc Van den Brande – lui aussi ministre-président sortant – que Johan Van Hecke, président du CVP, confie le soin de former une coalition rassemblant, comme au niveau fédéral, les socialistes et les sociaux-chrétiens. La Volksunie espère pendant quelque temps qu'on lui demandera, comme en 1991, de venir compléter cette équipe (qui n'a qu'une seule voix de majorité au Parlement flamand). Mais c'est compter sans deux éléments : en premier lieu, contrairement à ce qui se dessinait en 1991, aucun grand chantier institutionnel ne doit s'ouvrir et l'apport de la Volksunie n'est donc pas nécessaire ; en second lieu, en fin de législature, des heurts se sont produits entre la Volksunie et Luc Van den Brande à propos du compromis fouronnais de janvier 1995 – le SP et le CVP refuseront de soutenir une motion de la VU au Parlement flamand – et dans le dossier du « plan lisier » (mars 1995), où Johan Sauwens, qui siège pour la VU dans le gouvernement flamand, choisit le camp du socialiste Norbert De Batselier contre le ministre-président Van den Brande, plus proche des revendications du monde paysan. Le CVP n'entend donc plus partager le pouvoir avec un allié qu'il juge inconstant ou obstiné, selon le cas.

Néanmoins, Johan Sauwens s'empare d'une présidence de commission au Parlement flamand, et non des moindres : celle de la commission de la réforme de l'État. Cette commission jouera un rôle non négligeable lorsque, dès février-mars 1996, le Parlement flamand sera appelé à débattre d'une note du ministre-président flamand Luc Van den Brande sur « la poursuite de la réforme de l'État » (cf. infra).

Absente du gouvernement fédéral et du gouvernement flamand, la Volksunie continue cependant de faire partie du gouvernement bruxellois où Vic Anciaux, ancien président du parti et père du président en exercice, se succède à lui-même dans une coalition rassemblant, du côté flamand, le CVP, le SP et la Volksunie.

---

<sup>2</sup> *De Morgen*, 30 août 1996.

## À la recherche d'ouvertures (1995-1997)

---

Bert Anciaux est réélu à la présidence de la Volksunie par le *partijraad* du 27 janvier 1996. Seul candidat, il obtient 125 voix sur 148, soit un score de 84,5%. Les deux vice-présidences sont plus âprement disputées ; si Patrik Vankrunkelsven s'impose avec 129 voix sur 152 (84,9%), Nelly Maes ne l'emporte que d'un cheveu face à Geert Bourgeois. Elle recueille 88 voix, contre 81 à son adversaire. Cette courte victoire d'une personnalité classée à la gauche de l'échiquier politique sur un outsider réputé plus conservateur n'est pas sans annoncer des dissensions ultérieures. Frappées par le départ de Jaak Gabriëls en 1992 et par la perte du mandat ministériel de Johan Sauwens en 1995, les instances limbourgeoises du parti obtiennent un lot de consolation : l'élection au secrétariat général de l'ancien sénateur Laurens Appeltans.

Aussitôt réélu, Bert Anciaux répète sa volonté de rénover le parti en élargissant sa base électorale et en « fusionnant les piliers communautaire et social », c'est-à-dire en radicalisant les choix communautaires, mais aussi éthiques et sociaux de la Volksunie. L'objectif avoué est d'attirer de jeunes électeurs que rebutent les options réactionnaires du Vlaams Blok et une certaine sclérose des grands partis flamands, de gagner à la Volksunie les « *politiek daklozen* », les « sans-abri politiques ».

Le premier texte que rend public le *partijbestuur* après l'élection de Bert Anciaux est une profession de foi confédéraliste. À l'unanimité, il adopte un plan en dix points qui plaide pour un dialogue « de peuple à peuple » entre Flandre et Wallonie pour préparer l'édification d'une confédération belge. Le prochain Parlement flamand, propose la Volksunie, doit jouer le rôle d'une assemblée constituante ; la Belgique, estime-t-elle, n'offre plus « la moindre valeur ajoutée » et est devenue un facteur d'immobilisme, pour les Flamands comme pour les Wallons. La Flandre doit recevoir sa propre Cour des comptes, son propre Conseil d'État, ses propres mutuelles et sa propre organisation judiciaire. La Volksunie plaide une nouvelle fois pour le respect strict du principe de territorialité et pour la suppression des facilités linguistiques.

Ce radicalisme communautaire est lié au calendrier politique : c'est à cette époque que le Parlement flamand entame la discussion d'une note du gouvernement Van den Brande sur la réforme de l'État<sup>3</sup>. Il s'accompagne d'une exploration prudente de possibilités d'ouverture politique : pendant que Maurits Coppieters, qui fut pendant longtemps l'un des chefs de file de la Volksunie au Parlement, élabore avec le socialiste Norbert De Batselier un manifeste « radical-démocratique » baptisé *Het Sienjaal*, d'autres – dont Paul Van Grembergen, chef de groupe au Parlement flamand, et le vice-président du parti Patrik Vankrunkelsven – prennent langue avec

---

<sup>3</sup> G. PAGANO, « Les résolutions du Parlement flamand pour une réforme de l'État », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1670-1671, 2000.

les libéraux de Guy Verhofstadt, repoussés comme eux dans l'opposition. Bert Anciaux, de son côté, réagit favorablement à une proposition des verts flamands d'engager une collaboration entre partis démocratiques sur un certain nombre de points concrets. Mais aucune de ces initiatives n'aboutira. Le manifeste *Het Sienjaal* finit certes par voir le jour en mai 1996, mais l'invitation à la discussion que lancent ses promoteurs ne connaît guère de succès. Le mouvement ouvrier chrétien, en particulier, ne cache pas ses réticences : selon Theo Rombouts, président de l'Algemeen Christelijk Werkersverbond (ACW), « Coppieters pense avoir inventé l'eau chaude »<sup>4</sup>. Même dans les rangs de la Volksunie, l'enthousiasme n'est pas de mise ; le volet flamand de *Het Sienjaal* y est jugé « décevant »<sup>5</sup>.

Bert Anciaux lui-même juge l'initiative avec sévérité. Il n'en conteste pas le fondement – redessiner le paysage politique, ce qu'en Flandre on appelle *de herverkaveling* (le remembrement) – mais bien les modalités : partir de l'analyse économique ne suffit pas. C'est que le président de la Volksunie, impressionné par la Marche blanche et par les séquelles de l'affaire Dutroux, plaide désormais pour un « projet démocratique radical » dans lequel s'impliqueraient des individus, et non plus des partis. Les structures, explique-t-il, ne sont pas l'essentiel<sup>6</sup>.

## Le congrès de Bruxelles (juin 1997)

Le 1<sup>er</sup> juin 1997, la Volksunie tient à Bruxelles une « convention » consacrée aux réformes institutionnelles, sur le thème « *Niet scheiden doet lijden* » (Ne pas se séparer fait souffrir). Cette réunion fait grand bruit, surtout dans les milieux politiques bruxellois. En effet, la Volksunie y renouvelle sa conviction, déjà formulée en de précédentes occasions, que les jours de la Belgique sont comptés. Mais surtout, la convention adopte une résolution favorable aux thèses indépendantistes ; parmi les congressistes qui s'y rallient, on trouve le secrétaire d'État Vic Anciaux. Au Parlement bruxellois, le ministre-président du gouvernement régional doit subir un feu nourri d'interpellations : un séparatiste a-t-il sa place dans l'équipe gouvernementale, ne renie-t-il pas le serment qu'il a prêté en entrant en fonction ? Charles Picqué, à l'époque ministre-président du gouvernement bruxellois, distingue les positions de la Volksunie de l'attitude de Vic Anciaux au gouvernement : jamais, souligne-t-il, M. Anciaux n'a manqué de loyauté à l'égard des institutions bruxelloises. Quant au député bruxellois Sven Gatz, il écarte l'accusation de séparatisme. « La question est de savoir (...) si ce pays n'est pas en train, depuis un certain temps déjà, de se dissoudre de lui-même comme une aspirine dans un verre d'eau. (...) Par conséquent, il n'est pas illogique que la VU cherche à mettre en place un système confédéral où l'autonomie, l'indépendance – au sens figuré – des communautés joue un rôle déterminant, dans un contexte manifestement confédéral. »<sup>7</sup>

<sup>4</sup> *De Standaard*, 31 mai 1996.

<sup>5</sup> N. MAES, *Financieel-Economische Tijd*, 13 juin 1996.

<sup>6</sup> Interview, *De Morgen*, 23 octobre 1996.

<sup>7</sup> Conseil de la Région de Bruxelles-capitale, Compte rendu intégral de la séance plénière du 13 juin 1997, p. 1000.

## Le congrès de Louvain (novembre 1997)

Le congrès des 22 et 23 novembre 1997, à Louvain, est placé sous le signe du renouveau politique et des progrès de la démocratie. Il a pour thème « *Laat de democratie nooit meer zwijgen* » (« Que la démocratie ne se taise plus jamais »). Ce thème se décline sous différents aspects : la démocratisation de l'administration (son accessibilité, les incompatibilités, le dégraissage des cabinets ministériels ; le droit à la parole des agents de l'administration, notamment lorsqu'ils sont confrontés à des irrégularités), l'humanisation de l'économie à l'époque de la mondialisation, la concertation sociale, la démocratisation de la justice, le renforcement de la démocratie parlementaire. En matière économique, le congrès ne s'écarte pas des choix avalisés en 1993, plutôt ancrés à gauche. Il plaide par exemple pour une économie de marché corrigée, l'abrogation des monopoles, la suppression des paradis fiscaux et l'harmonisation de la législation fiscale en Europe. Il suggère que les décisions du Fonds monétaire international et de l'Organisation mondiale du commerce soient soumises pour approbation à l'Organisation mondiale de la santé et au Bureau international du travail. Il demande que soit réformée la directive européenne sur les conseils d'entreprise afin d'imposer des procédures de concertation sociale au niveau européen.

Mais la Volksunie est aussi le parti de la « dépillarisation », du combat contre l'emprise – qu'il juge excessive – des formations politiques, des syndicats et des mutuelles sur l'appareil d'État. Il rompt donc une lance en faveur d'un « dégraissage » des cabinets ministériels, du décumal des fonctions politiques et électives, critique l'absence d'élections syndicales dans la fonction publique, demande que les conventions collectives puissent être négociées avec des non-syndiqués, et soumises à référendum dans les entreprises. Soucieux de renforcer la démocratie, il suggère que les coalitions gouvernementales soient directement formées par l'électeur et qu'un droit d'initiative législative soit reconnu aux citoyens. Ces propositions correspondent moins à des revendications classiques de la gauche.

Enfin, en symbiose avec la vague « blanche » de l'été et surtout de l'automne 1996, le congrès explore des pistes de démocratisation de l'appareil judiciaire et des organes politiques. Il est favorable à une « défédéralisation » de la justice, ainsi qu'à l'octroi aux étrangers du droit de vote aux élections communales, à condition cependant qu'ils « connaissent la langue de la région ». Il demande une représentation garantie des Flamands de Bruxelles dans les conseils communaux et au Parlement bruxellois.

Le congrès de Louvain coïncide encore avec la décision de Vic Anciaux de quitter le gouvernement bruxellois, suite à un désaccord à propos des cadres linguistiques de l'administration. Il n'y est pas remplacé. Jusqu'en 1999, le parti est désormais absent du gouvernement fédéral et de tous les gouvernements communautaires et régionaux.

## Neuf mois de congé sabbatique

---

Suite aux remous qu'a suscités l'affaire Dutroux, la Belgique connaît, à cette époque, une intense activité intellectuelle et politique. Le concept de « Nouvelle culture politique » rencontre un franc succès. La Volksunie et son président s'efforcent de trouver une place dans ces évolutions souvent brouillonnes. En février, les groupes politiques de la Volksunie formulent ainsi une série de propositions afin de rendre au Parlement son rôle au cœur de la démocratie.

### Le Centrum voor Politieke Vernieuwing (CPV)

Fin février, le président de la VUJO – l'organisation de jeunesse de la Volksunie – Sigurd Vangermeersch lance, avec l'ancien coordinateur des jeunes d'Agalev Pieter Vandekerckhove, une plate-forme de dialogue citoyen sous le nom (déjà souvent utilisé par le passé, et dans des sens divers<sup>8</sup>) de Centrum voor Politieke Vernieuwing (CPV), Centre pour la rénovation politique. Ils forment, avec Luc Pauwels qui se définit comme « *politiek dakloos* », c'est-à-dire sans parti, le triumvirat qui dirige le CPV. Leur objectif : rapprocher la politique du citoyen, sans – à court terme au moins – tendre à la création d'un nouveau parti. Bert Anciaux, affirme les animateurs du CPV, soutient l'initiative.

Bert Anciaux semble effectivement à la recherche d'un nouveau souffle politique. En mars 1997, il publie un ouvrage qui plaide, sous le titre *Kinderen van de hoop. Uitnodiging aan de durvers (Enfants de l'espoir. Une invitation à ceux qui osent)*, pour la création d'un nouveau courant politique « avec beaucoup d'espoir et les mains propres ». La référence aux scandales qui ont frappé le pays est explicite ; celle à l'opération *Mani pulite* en Italie, implicite. Interviewé en juin par *La Libre Belgique*, Bert Anciaux précise que le renouveau ne se fera pas avec les partis traditionnels, qu'il ne veut pas créer un nouveau parti mais « un cartel de mouvements ou de partis indépendants »<sup>9</sup>. Flanké de sa vice-présidente Nelly Maes, il lance un appel en ce sens en août : si rien n'est fait pour faire progresser le renouveau politique, déclare-t-il, le poujadisme prendra le dessus. Il plaide, dans le même temps, pour la constitution de majorités asymétriques, sans le CVP en Flandre et sans le PS en Wallonie. Le but est en effet « d'écarter du pouvoir ceux qui veulent avant tout se maintenir au pouvoir ».

---

<sup>8</sup> Prêcher la bonne parole du « renouveau politique » n'est pas un phénomène nouveau. Déjà en 1992, lorsqu'il avait quitté la Volksunie, Jaak Gabriëls avait mis sur pied une structure destinée à servir de « passerelle » aux futurs adhérents du VLD et l'avait baptisée Centrum voor Politieke Vernieuwing. En 1975, de même, des élus de la Volksunie et du parti libéral flamand avaient formé un « Centrum voor Politieke Vernieuwing » qui devait préparer la rédaction d'un manifeste centriste en perspective d'une alliance électorale.

<sup>9</sup> *La Libre Belgique*, 2 juin 1997.

C'est dans ce contexte que se tient les 22 et 23 novembre 1997 le congrès du parti auquel il a déjà été fait allusion, sur le thème « *Laat de democratie nooit meer zwijgen* » (« Que la démocratie ne fasse plus jamais silence »). La Volksunie y réaffirme sa volonté de placer le Parlement, et non plus le gouvernement, au centre du processus de décision politique. Elle plaide pour l'instauration du référendum décisionnel. Le parti se dit encore favorable à l'élection directe des coalitions gouvernementales. La monarchie, à ses yeux, ne devrait plus avoir qu'un rôle protocolaire. *Last but not least*, et non sans une vigoureuse intervention de son président à la tribune du congrès, la Volksunie se prononce pour l'octroi du droit de vote communal aux non-Européens.

## La Volksunie-plus

Simultanément, Bert Anciaux continue à faire avancer son projet de rénovation, baptisé « Volksunie-plus ». Le départ de Vic Anciaux du gouvernement bruxellois, qui place de facto la Volksunie dans l'opposition à Bruxelles aux côtés du VLD, brouille un moment le message – d'autant plus que des négociations semblent engagées, dans la capitale, entre les socialistes, les verts flamands et la Volksunie en perspective des élections régionales de 1999. Mais les événements vont se précipiter.

Fin novembre 1997, Bert Anciaux demande à être « détaché » de sa présidence pour prospecter les voies que pourrait emprunter le renouveau du parti. Le *partijraad* lui accorde un congé sabbatique de neuf mois ; il est remplacé pendant ce temps, à la présidence, par Patrik Vankrunkelsven. En même temps, le parti décide de renforcer son service d'études en perspective, notamment, des nouvelles négociations institutionnelles auxquelles il souhaite participer après les élections de 1999 ; il s'attache les services de Marc Platel, ancien journaliste radio (à la BRTN, actuelle VRT) et ancien rédacteur en chef politique du quotidien *Het Belang van Limburg*.

Bert Anciaux prend aussitôt langue avec, d'une part, des individus (étudiants, artistes, animateurs de ce qu'on appelle les « nouveaux mouvements sociaux ») mais aussi avec des mouvements nés dans le contexte de l'affaire Dutroux, dont l'objectif est de moraliser et de démocratiser la vie politique. Deux d'entre eux sont approchés : le Centrum voor Politieke Vernieuwing déjà évoqué plus haut, et une association de jeunes « TriAngel », dont la cheville ouvrière est Vincent Van Quickenborne. Ces contacts conduisent Bert Anciaux à créer ID21 conçu à l'origine – sa dénomination en témoigne – comme un mouvement de réflexion ou en tout cas comme un mouvement politique à la nature et aux structures originales.

## Les débuts d'ID21

Après ces premières adhésions vient un moment de flottement. Invité par Agalev à venir exposer les ressorts de sa démarche, Bert Anciaux s'y heurte – en dépit de la présence à ses côtés de deux anciens dirigeants des verts flamands, Pieter Vandekerckhove et Angelo Callant – à des réactions extrêmement sceptiques.

Début janvier 1998 se tient la première réunion publique du nouveau mouvement. À ce stade, il n'a pas encore de programme. Des individus rejoignent ID21. La plupart sont peu connus, mais certains ont déjà milité dans d'autres partis dont le VLD ou le parti anversoïis des seniors Waardig Ouder Worden (WOW). On note en particulier la présence d'un dissident libéral d'Alost, André-Emiel Bogaert, qui s'est fait élire au conseil communal en 1994 et y siège depuis lors comme indépendant. Dans les rangs de la Volksunie, la méfiance est de mise. Plusieurs dirigeants du parti craignent qu'ID21 n'adhère pas pleinement au projet nationaliste de la Volksunie. Ils ne manquent pas de rappeler le passé politique de Vincent Van Quickenborne, ancien avocat stagiaire au cabinet de Jean-Pierre De Bandt et dont l'association TriAngel a bénéficié, pendant un certain temps, du soutien financier du groupe Coudenberg qu'animait De Bandt, accusé d'être favorable à l'unitarisme.

La première assemblée programmatique d'ID21 a lieu le 28 mars 1998 à Louvain. Guy Verhofstadt, qui préside à cette époque aux destinées du VLD, vient y lire un message d'encouragement. Il plaide pour un dialogue entre « réformateurs », pour « changer la société ». Le principal clivage, affirme le libéral flamand, ne sépare plus la gauche de la droite, le travail du capital, la foi de la laïcité mais les réformistes des conservateurs. Le programme d'ID21 quant à lui combine plusieurs propositions lancées au cours de cette même période par d'autres partis (y compris la Volksunie) : référendum décisionnel, décumul intégral des mandats politiques, suppression du Sénat, élection directe du gouvernement, lutte contre la corruption et la fraude fiscale, priorité aux transports en commun.

La deuxième réunion d'ID21, en mai 1998 à Anvers, peaufine ce programme sans, pour autant, le rendre plus original : revenu minimum garanti pour tous, soutien à l'économie « éthique » censée corriger la liberté de marché, augmentation des allocations sociales, impôt sur le capital, création d'un corps de police unique (la réforme Octopus n'est pas encore en place), etc. Par contre, le profil politique du mouvement se précise. Il entend se positionner comme le ciment d'une future coalition « violette » qui rejeterait le CVP dans l'opposition. De nouveaux noms sont donnés comme sympathisants : l'avocat anversoïis Bruno Schoenaerts, candidat malheureux à la présidence de la section d'Anvers du VLD et fils d'un célèbre acteur flamand, l'échevin malinois (Agalev) Jowan Lamon, l'ancien communiste Ludo Abicht, le bourgmestre (sans parti) de Sint-Lievens-Houtem Lieven Latoir, le frère de l'inspecteur vétérinaire Karel Van Noppen assassiné par la « mafia des hormones ». Ces noms, comme ceux de certains animateurs de la première heure, ne s'attacheront pourtant pas tous à l'histoire d'ID21. Ainsi, le CPV finit par disparaître et Luc Pauwels, l'un des membres du triumvirat d'origine, par se retirer. De Jowan Lamon ou de Ludo Abicht, il ne sera plus question dans la suite de l'histoire d'ID21.

## Vers l'alliance VU-ID21

À partir de l'été 1998, les échéances électorales se rapprochant, les discussions avec les partis qu'ID21 considère comme ses alliés naturels dans sa volonté de

renovation politique (la Volksunie, mais aussi Agalev, le VLD et dans une moindre mesure le SP) prennent un tour plus pressant. Seule la Volksunie réagit favorablement à l'éventualité d'un accord. Le 30 août, le *partijbestuur* se prononce par 16 voix contre 6 en faveur du principe d'une alliance électorale. Mais plusieurs parlementaires Volksunie ne cachent pas leur opposition à ce futur cartel : pour eux, ID21 doit se fondre dans leur parti. Il s'agit des députés fédéraux Geert Bourgeois, Hugo Olaerts, Karel Van Hoorebeke et Fons Borginon et des députés flamands Johan Sauwens, Chris Vandenbroeke, Kris Van Dijck, Étienne Van Vaerenbergh et Gerda Raskin. Le 7 septembre 1998, c'est pourtant à 80% des voix que le *partijraad* se rallie aux propositions de Bert Anciaux. Les dissidents ont, semble-t-il, obtenu gain de cause sur plusieurs points : l'alliance ne portera pas préjudice à la volonté de la Volksunie d'avancer dans la réforme de l'État, et un accord est trouvé sur le mode de coopération entre le parti et le « réseau » que constitue ID21. En particulier, il n'y aura pas de concertation entre trois partenaires (la Volksunie, ID21 et une superstructure faitière) mais une unité de décision au niveau des groupes politiques dans les assemblées parlementaires. L'arrangement financier envisagé au départ (l'octroi à ID21 d'une sorte de dotation fixe, garantie, prélevée sur l'argent public dont bénéficie la Volksunie) est finalement abandonné : les parlementaires craignaient en effet un éparpillement de leurs moyens pécuniaires. En lieu et place, la Volksunie cédera à ID21 un septième de son financement public<sup>10</sup>, c'est-à-dire un montant qui dépend de sa représentation électorale. Dès le départ, ID21 est donc dépourvu d'autonomie financière et structurelle.

Le 27 septembre 1998, la Volksunie et ID21 tiennent congrès séparément, mais le même jour. À Alost, les congressistes d'ID21 se prononcent par une large majorité (96 voix pour et 7 abstentions), et sans trop de crainte apparemment pour leur autonomie, en faveur d'une alliance. À Gand par contre, les hésitations sont perceptibles parmi les membres de la Volksunie. La peur de perdre une identité déjà fortement malmenée par des tentatives précédentes d'élargissement (l'épisode de 1992, avec le départ de Jaak Gabriëls, est encore dans les mémoires) est le principal argument avancé pour repousser l'alliance. Celle-ci n'en est pas moins acquise par 154 voix contre 21 et 14 abstentions. Bert Anciaux est nommé à la tête de la nouvelle confédération politique ; le *partijraad* confirmera par la suite Patrik Vankrunkelsven comme président de la Volksunie. L'alliance est solennellement conclue le 29 novembre 1998 à Anvers.

Entre-temps, la Volksunie a renouvelé ses organes dirigeants lors du *partijraad* du 10 octobre 1998. Seul candidat à la présidence, Patrik Vankrunkelsven obtient 100 voix (et 14 abstentions). Nelly Maes est confirmée à la deuxième vice-présidence ; pour la première, Sigurd Vangermeersch, ancien responsable VUJO (Volksunie-Jongeren) (cf. supra) est battu, sur le fil, par l'historien Eric Defoort dont la candidature, semble-t-il, a été suscitée par Vankrunkelsven lui-même. Ce dernier obtient 56 des 117 votes exprimés, Vangermeersch en recueille 55 (il y a 6 votes blancs).

---

<sup>10</sup> *Knack*, 9 septembre 1998.

## Les élections du 13 juin 1999 : un progrès, contre toute attente

Pour le cartel VU&ID21, qui se présente sous ce sigle dans toutes les circonscriptions flamandes, les élections du 13 juin 1999 se soldent par un net progrès. Au Parlement fédéral (Chambre), dans les cantons flamands, il obtient 342.097 suffrages soit 8,8% ; mais il baisse d'un rang dans le classement des partis flamands, car il est dépassé par les verts d'Agalev (qui passent de 7% à 11%). Sauf dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde, le progrès est général. Il est davantage marqué dans les circonscriptions de Saint-Nicolas-Termonde (+ 2%) et de Malines-Turnhout (+ 3,6%). Les élections sénatoriales, par contre, connaissent un moins bon résultat : alors que la Volksunie recueillait 8,5% des voix dans le collège électoral néerlandais en 1995, le cartel VU&ID21 stagne à 8,1% en 1995. Cette légère baisse doit incontestablement être mise en rapport avec l'absence, sur les listes des candidats au Sénat, de Bert Anciaux qui y menait la liste Volksunie en 1995 et qui a préféré, en 1999, se présenter au Parlement européen et à la Région de Bruxelles-capitale.

Ces résultats permettent au cartel de compter 8 élus à la Chambre (+3) et 2 élus directs au Sénat (statu quo). Seul le sénateur Vincent Van Quickenborne provient d'ID21.

Au Parlement flamand, où la Volksunie avait déjà recueilli 9% des suffrages en 1995, le cartel parvient encore à grappiller quelques dixièmes de pour cent et passe à 9,3% (359.226 voix), ce qui lui donne droit à 11 sièges contre 9 en 1995. Deux de ces 11 élus sont membres d'ID21 : la chanteuse et présentatrice de télévision Margriet Hermans, et le conseiller communal d'Alost André-Emiel Bogaert. De plus, par le jeu des remplacements de ministres, un des 6 élus flamands du Parlement bruxellois envoyés au Parlement flamand se trouve être le député bruxellois sortant Sven Gatz, élu quant à lui sur une liste de cartel avec les libéraux et des indépendants (VLD-VU-O). Le groupe compte donc au total 12 membres, autant qu'Agalev. Ses meilleurs résultats, le cartel les obtient ici dans les mêmes circonscriptions qu'à la Chambre : à Malines-Turnhout (11,5%) et à Saint-Nicolas-Termonde (10,8%). Au Parlement bruxellois enfin, le cartel VLD-VU-O fait moins bien que les résultats additionnés des libéraux et de la Volksunie en 1995 (3,2% contre 4,1%) mais la Volksunie conserve son unique député.

Le résultat personnel de Bert Anciaux permet à la Volksunie de doubler sa représentation au Parlement européen. La liste VU&ID y arrive en cinquième position, devant Agalev ; elle recueille 12,7% des suffrages. Bert Anciaux obtient le plus grand nombre de voix de préférence dans le collège électoral flamand : 322.841 voix, soit quelque 100.000 voix de plus que Annemie Neyts (VLD), en deuxième position dans ce classement. Il ne siègera cependant pas au Parlement européen (nous verrons pourquoi dans la suite), où la liste VU&ID est représentée par Nelly Maes et par Bart Staes. Tous deux font partie du groupe des Verts/Alliance libre européenne.

L'analyse des résultats électoraux de 1999 au niveau des cantons (Chambre des représentants) montre que l'implantation de la Volksunie est particulièrement forte à Bilzen (23,9%), Izegem (17,9%), Westerlo (16,5%) et Arendonk (15,4%). Ces bons résultats sont le fait de personnalités populaires, comme Johan Sauwens à Bilzen (tête de liste au Parlement flamand, il était candidat suppléant à la Chambre) ou Geert Bourgeois à Izegem. À l'inverse, la Volksunie est pratiquement inexistante dans les cantons de Brakel (4,4%), d'Audenaerde (4,3%), de Horebeke (4,2%), de Kruishoutem (3,9%) ou de Renaix (3,1%). Ces derniers cantons sont tous situés dans une zone de Flandre orientale à taux élevé d'emploi manufacturier. Ils votent depuis longtemps, dans une large majorité, pour le VLD et le CVP. Sauf à Renaix, le Vlaams Blok y est d'ailleurs lui aussi mal implanté. Mais ce qui frappe surtout, à considérer l'évolution des résultats électoraux de la Volksunie sur une durée plus longue, c'est la quasi-disparition des écarts entre provinces. Avec le départ de Jaak Gabriëls en 1992 et malgré la popularité de Johan Sauwens, le Limbourg a fini lui aussi par s'aligner sur la moyenne nationale. Même entre circonscriptions, la fourchette des résultats se situe entre 7 et 9% si on fait abstraction de la circonscription de Malines-Turnhout. La Volksunie n'a plus, à proprement parler, de bastions provinciaux.

# Au gouvernement en Flandre

---

## Une participation à l'arraché

Très vite, on se rend compte qu'une coalition sans le cartel VU&ID21 est parfaitement envisageable au niveau fédéral mais que pour exclure le CVP du gouvernement flamand et former autant que possible des majorités symétriques, la participation du cartel à la coalition flamande est indispensable. En effet, le paysage politique flamand s'est totalement recomposé : le CVP et le SP ont perdu des voix, le Vlaams Blok en a gagné de sorte que le VLD est devenu le premier parti en Flandre et que le Vlaams Blok y a dépassé les socialistes. Pour arriver à une majorité de 63 sièges (le Parlement flamand compte 124 membres) sans le Vlaams Blok, il faut soit regrouper quatre partis en dehors du CVP, soit inclure le CVP dans une coalition tripartite. C'est la première solution qui sera retenue. Détail piquant : en ajoutant les députés fédéraux VU&ID21 à la majorité arc-en-ciel, la coalition que va diriger Guy Verhofstadt (VLD) disposerait de 102 sièges à la Chambre, soit exactement une majorité des deux tiers. Pour la suite des événements, ce détail n'est pas sans importance. À Bruxelles, le problème est moins complexe : pour éviter la présence du Vlaams Blok au gouvernement régional, les autres partis flamands et donc aussi le cartel VLD-VU-O sont condamnés à s'entendre. C'est un libéral, Annemie Neyts-Uyttebroeck d'abord, Guy Vanhengel ensuite) que le cartel envoie siéger au gouvernement bruxellois.

Par la bouche des présidents de la Volksunie (Patrik Vankrunkelsven) et d'ID21 (Bert Anciaux), le cartel fait savoir qu'il ne participera au gouvernement flamand que s'il est assuré d'avancées dans les dossiers institutionnels. Mais le formateur flamand, le libéral Patrik Dewael, écarte cette exigence en soulignant que cette question doit se régler au niveau fédéral. De son côté, Guy Verhofstadt fait savoir qu'il est prêt à conclure un accord sur le cadre dans lequel se tiendront les négociations communautaires. Un projet d'accord gouvernemental flamand est contresigné le 6 juillet 1999 ; les négociateurs de la Volksunie répètent leur volonté de voir aboutir des accords, au niveau fédéral, en matière de réforme de l'État. Le soir du 6 juillet, Vankrunkelsven et Anciaux en discutent avec Guy Verhofstadt. Le soir du 7 juillet, le *partijbestuur* de la Volksunie accepte, par 11 voix contre 5 et une abstention, de défendre devant le congrès du parti la participation au gouvernement quadripartite flamand (aux côtés des libéraux, des socialistes et des verts).

Les garanties que contient l'accord de gouvernement fédéral en matière institutionnelle ne sont cependant pas accueillies avec grand enthousiasme. Aussi le congrès du 10 juillet est-il chahuté. Finalement, les participationnistes l'emportent, par 161 voix contre 86 et 12 abstentions.

De nouvelles difficultés surgissent lorsque Bert Anciaux, élu au Parlement européen, fait connaître son souhait de devenir ministre flamand : la dérogation qu'il demande à cet effet au *partijraad* (les statuts prévoient qu'un président de parti ne peut accepter de portefeuille ministériel que deux années après être sorti de charge) ne lui est accordée qu'à une courte majorité. Sur les 126 membres du *partijraad*, 66 seulement acceptent la dérogation ; 56 la refusent, il y a 6 abstentions et un vote blanc. La majorité des deux tiers que requièrent les statuts n'est donc pas atteinte. Le 12 juillet, le *partijbestuur* décide malgré tout, « dans l'intérêt du parti », de présenter Bert Anciaux comme ministre. Cette décision est acquise par 15 voix contre 9. Le même jour, le *partijraad* est convoqué en réunion extraordinaire pour revenir sur sa décision précédente, ce qu'il fait par 103 voix contre 25 et 9 abstentions. Dans le gouvernement flamand, Bert Anciaux est en charge de la Culture, de la Jeunesse, de la Politique urbaine, du Logement, des Affaires bruxelloises et de la Coopération au développement ; l'autre représentant de la Volksunie, Johan Sauwens, hérite des portefeuilles de l'Intérieur, de la Fonction publique et des Sports. Par ailleurs, Patrik Vankrunkelsven est choisi le 1<sup>er</sup> septembre pour coprésider, aux côtés de Philippe Moureaux (PS), la Conférence intergouvernementale et interparlementaire du renouveau institutionnel (CIIRI), mieux connue en Flandre sous l'appellation de Costa. Cette conférence doit concrétiser les propositions faites dans le rapport de la commission des Affaires institutionnelles du Sénat en mars 1999, affiner la répartition des compétences entre État central et entités fédérées, se pencher sur la régionalisation de la loi communale et de la loi provinciale et sur la fiscalité régionale. Par ailleurs, elle s'engage à trouver les solutions nécessaires à l'exécution des décisions qui seront prises par sa « petite sœur » bruxelloise afin, notamment, d'améliorer la cohabitation harmonieuse des communautés linguistiques à Bruxelles et d'éviter le blocage des institutions (par le Vlaams Blok, qui a décroché à lui seul 4 des 11 sièges flamands au Parlement bruxellois).

## VU et ID21 : tensions sur fond d'élection présidentielle

Au lendemain des élections législatives du 13 juin 1999 – et dans la perspective des élections communales et provinciales d'octobre 2000 – les rapports entre la Volksunie et ID21 se font plus tendus. Financièrement, la situation s'éclaircit dans la mesure où des sièges supplémentaires ont été conquis au Parlement fédéral et au Parlement flamand. Mais politiquement, plusieurs dirigeants nationalistes ne souhaitent pas que le cartel se prolonge. Pour eux, seule l'hypothèse d'une intégration d'ID21 au sein de la Volksunie est envisageable. Le « mouvement » parrainé par Bert Anciaux n'en est manifestement pas partisan.

Le programme institutionnel du gouvernement fédéral est une autre pierre d'achoppement, à l'intérieur du parti, entre nationalistes « purs et durs » et rénovateurs. La réalisation de ce programme passe par les discussions à la CIIRI, dont Patrik Vankrunkelsven assume la coprésidence. Des voix s'élèvent assez vite,

dans les organes dirigeants de la Volksunie, pour exiger de cette Conférence des résultats rapides.

Les 25 et 26 septembre 1999, le *partijbestuur* se réunit à Blankenberge avec les groupes de la Chambre, du Sénat et du Parlement flamand pour examiner le dossier des relations entre la Volksunie et ID21. La discussion est difficile ; mais le résultat obtenu en cartel le 13 juin 1999 pousse à constituer des listes du même type aux élections communales. De manière un peu incantatoire, les participants soulignent qu'il faut renforcer la coopération entre la Volksunie et ID21 – ce que nul ne conteste, mais que chacun interprète comme il lui convient.

En novembre 1999, le *partijbestuur* de la Volksunie entérine un accord formel de coopération avec ID21 en prévision des élections d'octobre 2000. L'alliance se présentera sous un numéro national unique ; un « bureau » (*bestuur*) de l'alliance sera mis sur pied, composé du *partijbestuur* de la Volksunie et de quatre ou cinq représentants d'ID21. Mais les bureaux des deux partenaires pourront continuer à se réunir séparément et à prendre des positions distinctes. Accueillie avec beaucoup de réticences par ID21, la proposition du *partijbestuur* est approuvée par le *partijraad* le 13 novembre 1999.

Début octobre, la Volksunie décide, à l'instar de plusieurs autres partis flamands, de modifier ses statuts pour que son président soit, dorénavant, élu directement par les membres du parti. Deux candidats se présentent à l'élection présidentielle, annoncée pour le 15 janvier 2000. Ils se situent chacun à une extrémité opposée du spectre des opinions sur l'avenir de l'alliance entre la Volksunie et ID21. Patrik Vankrunkelsven, le président sortant, est favorable à la dynamique qu'a enclenchée l'alliance ; son challenger Geert Bourgeois, qui a acquis une certaine notoriété par son travail dans la commission Dutroux, est partisan d'une intégration totale, à terme, d'ID21 dans la Volksunie. Il est de ceux, au demeurant, qui ont voté contre la participation de la Volksunie au gouvernement flamand.

Le compromis fédéral auquel souscrit le gouvernement flamand, en décembre 1999, dans le cadre de l'accord de la Saint Éloi sur le financement de l'enseignement – un compromis conclu en dehors de la CIIRI – est d'abord vivement critiqué par la Volksunie. Bert Anciaux met même son portefeuille ministériel dans la balance<sup>11</sup>. Finalement, le parti s'incline après avoir obtenu des partis flamands de la majorité fédérale qu'ils s'engagent à faire avancer le dossier de la fiscalité régionale, et s'être assuré du caractère temporaire de l'accord. Le *partijbestuur* (le 9 décembre) puis le *partijraad* (le 11 décembre) approuvent la position du gouvernement flamand, respectivement par 16 voix contre 4 et 1 abstention et par 63 voix contre 27 et 22 abstentions. Geert Bourgeois est de ceux qui émettent un vote négatif, avec les députés fédéraux Karel Van Hoorebeke et Frieda Brepoels.

De plus en plus, deux camps se dessinent à l'intérieur de la Volksunie. Si Geert Bourgeois est soutenu par plusieurs élus à la Chambre ainsi que par le vice-président du parti Eric Defoort et par le député flamand et sénateur de Communauté Chris Vandenbroeke, Patrik Vankrunkelsven bénéficie quant à lui de l'appui de

<sup>11</sup> *De Morgen*, 11 décembre 1999.

l'organisation des jeunes, de l'autre vice-présidente (Nelly Maes), des députés fédéraux et flamands Annemie Vandecasteele et Herman Lauwers et, *last but not least*, de Bert Anciaux. Ce dernier va, en décembre, se mêler à la joute présidentielle en publiant une lettre ouverte dans laquelle il décoche quelques flèches en direction de Bourgeois et se prononce explicitement en faveur de Patrik Vankrunkelsven.

Sur les plus de 15.000 membres du parti, 9.150 participent à l'élection du 15 janvier 2000. Geert Bourgeois emporte la mise : il est élu par 53,95% des suffrages, contre 46,05% à Patrik Vankrunkelsven. Ce résultat marque le début de la fin de la Volksunie. Certes, ce n'est pas la première fois qu'un vote serré départage deux candidats à la présidence. Mais c'est la première fois que le candidat soutenu par l'appareil du parti est désavoué – par un concurrent qui, de surcroît, n'a pas caché son opposition à plusieurs décisions des instances dirigeantes. Deux vice-présidents sont élus par le *partijraad* : le député fédéral Fons Borginon et Geert Lambert, ancien responsable des VUJO.

## Agonie et disparition

---

À peine élu, Geert Bourgeois est confronté à de nouvelles tensions entre les partenaires du cartel. Les élections communales d'octobre 2000 sont proches, et malgré leur numéro national unique, les deux composantes des listes VU-ID ont parfois bien du mal à accorder leurs violons. Les premières places sur les listes sont âprement convoitées par les deux partenaires.

Sans attendre l'issue de ce qui, de l'avis de tous les observateurs, constituera un test pour la survie du parti, le député bruxellois Sven Gatz organise début mai 2000 un colloque sur le thème « La quatrième voie : libéralisme de gauche et nationalisme ». Cette « quatrième voie » cherche son inspiration aux Pays-Bas, où les « Democraten 66 » constituent une force politique relativement importante, se revendiquant du libéralisme tout en étant plus proches du PvdA socialiste que des libéraux du VVD. Accusant Geert Bourgeois de jouer trop exclusivement la carte communautaire, Sven Gatz (dont la démarche, manifestement, bénéficie de l'appui du président évincé Patrik Vankrunkelsven) souligne que les jeunes électeurs ont cessé de s'intéresser, dans leur grande majorité, au conflit linguistique <sup>12</sup>.

### Les élections communales d'octobre 2000 : une stagnation aux allures de défaite

Par rapport aux bons résultats engrangés en juin 1999, les élections communales et provinciales d'octobre 2000 constituent une défaite. Aux élections provinciales, le parti perd des électeurs partout. Le recul est particulièrement sensible dans le Limbourg ; tout au plus le cartel VU&ID parvient-il à conserver un résultat proche de celui de 1994 dans les provinces d'Anvers et de Flandre occidentale, grâce surtout à la bonne implantation locale de personnalités comme – précisément – Geert Bourgeois (qui pousse la liste VU-ID à Izegem). Au total, le cartel garde cependant le nombre de sièges provinciaux qu'il occupait depuis 1994, soit 15.

Dans les communes, un phénomène analogue permet aux listes VU-ID de conserver leurs bastions locaux. Elles progressent même en certains endroits : à Louvain, à Kruikebeke (liste Denert, du nom du bourgmestre local), à Herent (où Willy Kuijpers occupe la fonction maïorale), à Izegem (avec Geert Bourgeois), à Bilzen (avec Johan Sauwens), à Malines où un cartel rassemble les libéraux du VLD et la

---

<sup>12</sup> Il n'est pas sans intérêt de faire observer que Jaak Gabriëls faisait également référence en 1992, juste avant de quitter la Volksunie pour rejoindre Guy Verhofstadt et le VLD, aux « libéraux de gauche » des Pays-Bas ; et que, depuis plusieurs années et sous l'impulsion justement de Jaak Gabriëls, la Volksunie s'appelait officiellement VU-VVD (pour *Vrije Vlaamse Democraten*).

VU&ID. La tendance générale est cependant à la stagnation, voire à la baisse (à Ostende, Anvers, Bruges, Westerlo par exemple).

Les dirigeants de la Volksunie interprètent ces résultats de façon contrastée. Pour Geert Bourgeois et ses partisans au sein du *partijraad* et du *partijbestuur*, ils prouvent que l'alliance avec ID n'a pas porté les fruits escomptés. Pour Bert Anciaux, Patrik Vankrunkelsven et les représentants d'ID21, ils témoignent au contraire de l'impact déclinant des thèmes communautaires et de la nécessité d'ouvrir de nouveaux chantiers politiques.

Geert Bourgeois propose, lors de la réunion des deux instances qui se tient à l'Hôtel Donny à La Panne le 23 octobre 2000, de refaire de la Volksunie un acteur incontournable du débat communautaire. Il plaide dans ce cadre pour la fusion du parti et du mouvement ID21. Bert Anciaux et Patrik Vankrunkelsven s'opposent quant à eux à la surenchère communautaire qui ne peut, estiment-ils, que favoriser le Vlaams Blok ; ils sont favorables à l'ouverture, y compris en direction d'autres partis flamands. Les parlementaires qui se réclament d'ID21 parlent d'une « déconfessionnalisation » de la dimension communautaire et font scandale en suggérant l'abandon de symboles désuets comme le *Vlaamse Leeuw*, l'hymne national flamand. Geert Bourgeois pousse au vote et doit bien constater l'impasse : ses propositions recueillent l'aval de 17 membres du *partijbestuur*, 17 votent contre, 2 s'abstiennent et il y a 1 vote blanc. Le bureau du parti (*dagelijks bestuur*) décide, sur ce, de désigner trois « sages » chargés de réconcilier, si possible, les adversaires. Cette tâche est confiée à trois députés flamands : Jan Loones, Herman Lauwers et Paul Van Grembergen.

Fin octobre, les VU-Jongeren (VUJO) adoptent à une courte majorité une motion de soutien à Bert Anciaux, et critiquent les quatre parlementaires (Frieda Brepoels, Karel Van Hoorebeke, Kris Van Dijck et Chris Vandembroeke) qui, au lendemain du 23 octobre, ont implicitement suggéré à Anciaux et Vankrunkelsven de quitter le parti s'ils ne peuvent plus se retrouver dans ses choix. Le débat se déroule en effet largement en dehors des instances officielles. Patrik Vankrunkelsven n'est pas en reste, qui affirme rechercher le compromis mais répète que pour lui, l'époque où la Volksunie attirait des électeurs par son radicalisme communautaire est révolue. Il ajoute que « le véritable organe directeur de la Volksunie est le *partijbestuur* » et que le président du parti ne peut être que « l'interprète des positions du *partijbestuur* »<sup>13</sup>.

À la mi-novembre 2000, les trois sages rédigent une proposition qui s'articule en trois parties : une déclaration de principe qui confirme le programme électoral du cartel VU&ID, une définition des objectifs du parti qui plaide pour l'ouverture et le renouveau, et la création d'une commission chargée de préparer la mise en place des organes d'un nouveau parti réunissant les deux composantes ennemies. Devant l'opposition des principaux intéressés, ils décident de jeter le gant. Le 16 novembre, le *partijbestuur* soumet au *partijraad* un texte de compromis qui s'inspire de ces propositions, mais renonce à l'idée d'une fusion. Ce texte, plutôt vague, emporte l'adhésion de l'unanimité du *partijraad*, à 20 abstentions près. L'essentiel du

---

<sup>13</sup> *De Standaard*, 27 octobre 2000.

compromis consiste à acter que les destins de la Volksunie et d'ID21 ne sont pas liés : dès lors, il n'existera plus d'organe dirigeant commun et chacun des alliés d'hier peut suivre son propre chemin. Un paragraphe, ajouté en dernière instance par le *partijraad*, précise par ailleurs que la Volksunie ne prendra pas elle-même des initiatives pour recomposer le paysage politique flamand ; mais elle est « ouverte à toute discussion à partir du moment où une telle initiative lui serait présentée ».

## Lambermont et Lombard : crise et confusion

Peu de temps après cependant, le brûlot de la guerre civile va se rallumer au sein de la Volksunie. À vrai dire, les hostilités n'ont pas vraiment pris fin. Dans certains débats de société, les deux camps qui s'affrontent dans le parti défendent des positions diamétralement opposées. Ainsi en est-il de la légalisation des drogues douces : Patrik Vankrunkelsven dépose, avec son collègue sénateur Vincent Van Quickenborne (ID21), une proposition de loi qui tend à autoriser un usage médical du cannabis et à dépénaliser sa possession à usage personnel<sup>14</sup> ; Geert Bourgeois critique publiquement l'initiative. Vankrunkelsven, à son tour, réagit en accusant son président d'aller « trop loin » dans la manière de l'attaquer<sup>15</sup>.

L'étincelle qui va allumer la poudre est la conclusion, au niveau fédéral, d'un accord de réformes institutionnelles que les journaux et les partis politiques flamands appellent « accord du Lambermont bis<sup>16</sup> », et les francophones « accord de la Saint Polycarpe ». Geert Bourgeois et ses partisans rejettent le compromis qui, avant d'être présenté aux Chambres sous forme de projets de loi spéciale, a notamment reçu l'aval de Bert Anciaux et de Patrik Vankrunkelsven en leur qualité respective de ministre flamand et de coprésident de la CIIRI.

Pour Geert Bourgeois, le Lambermont bis est inacceptable parce qu'il restreint excessivement l'autonomie fiscale, qu'il ne prévoit pas de garanties pour la représentation politique des Flamands à Bruxelles et qu'il vide de sa substance la régionalisation de la loi communale, en ce qu'il contient dans certaines limites la tutelle flamande. De plus, il n'est pas prévu de régionaliser l'administration du cadastre, de l'enregistrement et des hypothèques, il n'y a pas d'accord de coopération entre les Régions en matière de commerce extérieur, la répartition des moyens financiers dans le cadre de la régionalisation de l'agriculture est défavorable à la

<sup>14</sup> Sénat, *Doc. parl.*, 2 – 585/1 (2000-2001).

<sup>15</sup> *De Standard*, 15 janvier 2001.

<sup>16</sup> L'accord du Lambermont proprement dit, que les francophones appellent « accord de la Sainte Thérèse » (octobre 2000), concerne notamment le refinancement des Communautés, le renforcement de l'autonomie fiscale des Régions, la régionalisation de la redevance radio télévision, la régionalisation des lois organiques des pouvoirs locaux, la défédéralisation de la coopération au développement, etc. Il fait suite à l'engagement pris par le Premier ministre, pour obtenir l'adhésion de la Volksunie à l'accord de la Saint Éloi et afin de ne pas hypothéquer le résultat des élections communales d'octobre, de parvenir à un accord en ces matières avant Pâques 2000. L'accord du Lambermont bis n'est rien d'autre que la traduction dans les textes de ce compromis, conclu d'ailleurs en dehors de la CIIRI (si ce n'est par l'entremise de ses coprésidents).

Flandre et des doutes subsistent quant à la volonté de défédéraliser effectivement la coopération au développement.

L'accord du Lambermont bis obtient malgré tout l'aval du *partijbestuur* le 24 janvier 2001. Geert Bourgeois et quatre autres députés fédéraux (Frieda Brepoels, Karel Van Hoorebeke, Danny Pieters et Fons Borginon) émettent un vote négatif. Geert Bourgeois annonce que, si le vote au sein du *partijraad* le met une nouvelle fois en minorité, il démissionnera. Le 26 janvier, sans attendre et parce que cette manœuvre le met en position délicate, il donne effectivement sa démission. L'interim est assuré par un des deux vice-présidents, le député fédéral Fons Borginon.

Du coup, la Volksunie, dont tous les observateurs s'accordent dès ce moment à penser qu'elle est « cliniquement morte », se retrouve au cœur de l'actualité. En effet, les voix de ses députés fédéraux sont mathématiquement nécessaires pour obtenir, à la Chambre, la majorité des deux tiers nécessaires pour voter les deux lois spéciales destinées à mettre en application le Lambermont bis. Et rien n'indique que Geert Bourgeois et ceux qui le suivent dans sa fronde entendent assouplir leur position.

Le 30 janvier 2001, le *partijbestuur* soumet au *partijraad* une proposition de décision qui approuve le résultat obtenu par les négociateurs de la Volksunie dans le cadre du Lambermont bis, et demande aux mandataires du parti d'entamer immédiatement des négociations sur les accords de coopération qui font encore défaut ainsi que sur les « précisions nécessaires » quant à la coopération au développement et aux compétences des communes en matière de police administrative. Le parti est également invité à rechercher, à l'occasion des discussions qui vont débiter au sein des discussions institutionnelles qui se déroulent parallèlement à la « Costa bruxelloise »<sup>17</sup>, une solution optimale pour la représentation politique des Flamands de Bruxelles et à définir, en fonction de ces éléments, sa position définitive « en temps opportun ». Le *partijraad* se déroule dans une ambiance très passionnelle. Sur les marches du Palais des Congrès à Bruxelles, où les délégués ont été convoqués, des membres d'organisations flamingantes radicales (notamment du Nationalistisch Studenten Verbond NSV) accusent Anciaux et Vankrunkelsven, qui sont copieusement hués à leur arrivée, de « trahison ». À l'intérieur, les deux camps s'affrontent violemment. Finalement, le projet de décision est rejeté par 69 voix contre 61 et une abstention. Hugo Schiltz qualifiera par la suite cette réunion houleuse de « nuit des longs couteaux ». Chacun des deux groupes campe sur ses positions, convaincu que l'adversaire a un agenda caché : pour Patrik Vankrunkelsven et Bert Anciaux, les partisans de Geert Bourgeois veulent mettre sur pied un « Vlaams Blok sans le racisme » tandis que Geert Bourgeois soupçonne ceux qui refusent la fusion entre ID21 et la Volksunie de vouloir la fin de celle-ci, dissoute dans d'autres partis flamands. Bert Anciaux dira d'ailleurs que « ce n'est pas sur l'accord qu'on a voté, mais sur autre chose »<sup>18</sup>.

Le vote du 30 janvier renforce la position de Geert Bourgeois. Il confirme aussi l'analyse de ceux qui observent un divorce grandissant entre les organes dirigeants de

<sup>17</sup> J.-P. NASSAUX, « Le groupe de travail sur le fonctionnement des institutions bruxelloises. Deuxième phase et accord dit du Lombard », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1716-1717, 2001.

<sup>18</sup> *De Standaard*, 3-4 février 2001.

la Volksunie et sa base : celle-ci serait majoritairement encline au radicalisme communautaire, et c'est en montant dans la pyramide du pouvoir qu'on trouverait une majorité de « rénovateurs », favorables à l'ouverture du parti à des thèmes nouveaux et à des alliances politiques nouvelles.

Comme les voix des députés fédéraux de la Volksunie risquent de manquer, le président des libéraux flamands Karel De Gucht prend son bâton de pèlerin et rencontre Geert Bourgeois, qui accepte de reporter sa décision définitive en attendant des précisions sur la portée de certaines dispositions du Lambermont bis et, semble-t-il, une évaluation du résultat des négociations bruxelloises. Le 19 février 2001, le *partijraad* confirme ce report – jusqu'en avril – et désigne un président intérimaire en la personne de Fons Borginon. Seul candidat à cette fonction un peu particulière, il obtient 101 voix ; il y a 23 abstentions. Borginon est censé exercer cette présidence jusqu'au moment où les membres du parti éliront leur nouveau président, en principe après l'été 2001.

Décider de ne rien décider : c'est, au fond, la conclusion de ces deux mois qui voient la Volksunie traverser une des périodes les plus chaotiques de son histoire. Les deux camps sont, plus que jamais, irrémédiablement adversaires ; mais nul n'entend être le premier à quitter le navire. Si bien qu'à la veille du 10 mars, jour fixé pour réunir le *partijraad* afin d'arrêter la date de l'élection présidentielle, les interventions se multiplient. Geert Bourgeois, Frieda Brepoels, Eric Defoort, Danny Pieters et Karel Van Hoorebeke publient dans le quotidien *De Standaard* un texte intitulé « *Er is toekomst voor de Volksunie* » (« La Volksunie a un avenir »), où ils s'ingénient à démontrer que contrairement à ce qu'affirment leurs détracteurs, leur conception du nationalisme n'exclut absolument pas des initiatives sociales, un attachement aux valeurs d'ouverture et d'humanisme. « Nous écrivons ceci parce que nous ne pouvons plus nous taire. En nous taisant, nous donnerions notre aval à toute la boue déversée sur nous et, du même coup, sur le nationalisme flamand démocratique »<sup>19</sup>. Hugo Schiltz rend publiques, quant à lui, les lettres qu'il a adressées en décembre 2000 et en janvier-février 2001 à Geert Bourgeois. C'est dans cette correspondance qu'il parle de la réunion du *partijraad* de janvier comme d'une « nuit des longs couteaux ». Un groupe de jeunes fait paraître, sous l'impulsion de la députée fédérale Els Van Weert et du vice-président du parti Geert Lambert, un « manifeste » plaidant pour le maintien d'un « projet politique de valeur » qui risque, à cause du « malaise » régnant dans le parti, d'être réduit à néant. Ce texte demande d'en revenir aux congrès de Louvain et de Bruxelles : les réformes de l'État ne sont pas un but en soi, mais un instrument de justice sociale.

Entre-temps, le député bruxellois Sven Gatz est devenu « porte-parole » d'ID21 et continue à promouvoir l'idée qu'un parti « libéral de gauche » est susceptible de trouver des électeurs. Il publie en ce sens, avec le politologue Patrik Stouthuysen, un ouvrage collectif qui fait un certain bruit<sup>20</sup>. Sa position un peu particulière – il est à la fois porte-parole d'ID21 et membre du *partijbestuur* de la Volksunie – n'est pas sans

<sup>19</sup> *De Standaard*, 2 mars 2001.

<sup>20</sup> S. GATZ et P. STOUTHUYSEN (red.), *Een vierde weg ? Links-liberalisme als traditie en als oriëntatiepunt*, VUBPress, Bruxelles, 2001.

poser quelques problèmes, et est en tout cas une épine dans le pied du groupe Bourgeois.

Le *partijraad* du 10 mars se déroule dans la sérénité. Geert Bourgeois entend que les élections aient lieu avant l'été. Il souhaite aussi que le *partijbestuur* soit élu en même temps, et directement (non plus, donc, par le *partijraad*), afin d'éviter les désaccords entre organes dirigeants qui ont déchiré le parti fin 2000. Sur le premier point, il n'obtient pas satisfaction : il se confirme que le nouveau président et les deux nouveaux vice-présidents seront élus en septembre 2001. Par contre, le *partijraad* accepte que le nouveau *partijbestuur* soit élu par un congrès. Quant aux relations avec ID21, le *partijraad* ne suit pas ceux de ses membres qui veulent rompre l'alliance ; mais il modifie les statuts du parti afin d'empêcher qu'on puisse siéger en même temps au *partijbestuur* de la Volksunie et au bureau d'ID21. Cette modification oblige Sven Gatz à renoncer à ses fonctions au sein de la Volksunie.

L'évaluation d'avril, elle aussi, finit par être ajournée. À ce moment en effet, si les textes qui traduisent en projets de loi les accords du Lambermont ont été déposés au Parlement, les négociations au sein de la Costa bruxelloise sont encore en cours. Le *partijraad* entérine cette proposition d'ajournement, formulée au nom du *partijbestuur* par Fons Borginon qui évite ainsi des déchirements douloureux. À l'issue des négociations bruxelloises début mai, le choix ne peut plus être postposé ; les instances dirigeantes décident d'approuver les accords du Lambermont bis et ce qui est devenu entre-temps l'accord « du Lombard » (du nom de la rue où se trouve le siège du Parlement bruxellois, qui a abrité les travaux de la Costa bruxelloise). Le résultat est cependant assez serré (47% des membres du *partijraad* émettent un vote négatif) et Geert Bourgeois et ses partisans persistent dans leur refus de voter ces textes à la Chambre. Pour obtenir la majorité des deux tiers, le gouvernement arc-en-ciel devra faire appel au PSC ... mais ceci est une autre histoire.

## L'affaire Sauwens

Peu de temps après, un scandale secoue le Parlement et le gouvernement flamand : le ministre Johan Sauwens, apprend-on, a participé à la réunion d'une association d'anciens volontaires flamands sur le front de l'Est pendant la Seconde guerre mondiale, le Sint-Maartensfonds. Certes, Johan Sauwens reconnaît publiquement son erreur à la tribune du Parlement flamand dès le 9 mai, soulignant qu'il a toujours pris ses distances à l'égard de l'extrême droite et présentant ses excuses aux députés flamands ; mais les critiques fusent de tous les bancs – sauf ceux du Vlaams Blok, qui remet d'ailleurs aux journalistes des séquences filmées de la réunion en question et accuse les « partis traditionnels » d'hypocrisie, insinuant que leur objectif est surtout de se partager les dépouilles de la Volksunie. Les socialistes et les verts demandent la démission de Johan Sauwens. Le chef de groupe de la Volksunie considère qu'il n'a pas à lui retirer sa confiance ; mais Sven Gatz monte alors à la tribune et, tout en indiquant que Johan Sauwens ne peut en aucun cas être considéré comme un fasciste ou un nazi, souligne que sa « position en tant que

ministre est devenue intenable ». Cette déclaration, il la fait au nom de « la partie ID du groupe et de l'alliance ». Le jour même, Johan Sauwens remet sa démission. Le débat qui s'en suit est un des plus animés qu'ait connu le Parlement flamand. Filip Dewinter affirme être « dégoûté » par la « pensée politiquement correcte » et par ce qu'il qualifie de « chasse aux sorcières » ; le ministre-président flamand, le libéral Patrik Dewael, s'emporte au point de déclarer : « Chaque fois que je vous vois, que je vous écoute et que j'observe vos gestes, je perçois un authentique fascisme. » Il s'avérera par la suite que le 9 mai, le groupe parlementaire VU&ID a voté sur l'opportunité d'une démission de Johan Sauwens, mais que le résultat était partagé (7 contre 7). L'intervention de Sven Gatz, de facto, met fin à l'alliance entre la Volksunie et ID21 au Parlement flamand. Désormais, s'ils continuent à y former un groupe politique unique au Parlement flamand et à soutenir le gouvernement (où Paul Van Grembergen reprend le portefeuille de Johan Sauwens), le parti et le « mouvement » suivent chacun leur voie. Sven Gatz a-t-il sciemment précipité la rupture ? Certains le croient. Ils prétendent qu'au moment de son intervention à la tribune du Parlement flamand, le porte-parole d'ID21 savait que Johan Sauwens, de toutes façons, entendait démissionner. Sven Gatz dément (« j'ai mal évalué, à ce moment, la portée du lien entre Sauwens et l'alliance »)<sup>21</sup> ; mais il est manifeste qu'en l'occurrence, le vote partagé à l'intérieur du groupe parlementaire est la goutte d'eau qui a fait déborder un vase largement trop rempli.

## Les dernières réunions

Le 19 mai, le *partijraad* accepte (à 60% des voix) les propositions que formule Fons Borginon pour réorienter l'action du parti. La réunion est longue, et difficile. L'alliance avec ID21 est définitivement rompue. Mais le parti confirme son adhésion aux accords du Lambermont et du Lombard ; et le nationalisme auquel il se réfère se veut « progressiste » et ouvert à d'autres thèmes que les dossiers communautaires. Les discussions sont précédées de plusieurs interventions des deux groupes ennemis. Le 15 mai, Bert Anciaux publie dans le quotidien *De Standaard* un texte intitulé « *Heimwee naar de toekomst* » (« La nostalgie de l'avenir »). Ce texte est contresigné par Paul Van Grembergen, Patrik Vankrunkelsven, les députés fédéraux Annemie Van de Casteele, Els Van Weert et Ferdy Willems, les députés flamands Jos Bex, Dirk De Cock, Herman Lauwers et Jan Roegiers, les députés européens Nelly Maes et Bart Staes, le vice-président du parti Geert Lambert, le président national des VUJO Klaas Van Audenhove et leur vice-président Geert Conaerts. La conclusion de ce qui ressemble fort à un manifeste politique est claire : ses auteurs veulent se séparer de l'« Oranjehofgroep », comme on appelle parfois les partisans de Geert Bourgeois du nom d'un restaurant gantois où ils se réunissent. Ils invitent le *partijraad* à choisir : soit Bourgeois et les siens quittent le parti, soit ils s'en vont eux-mêmes.

Geert Bourgeois, qui a participé avec ses partisans à une manifestation flamingante contre l'accord du Lambermont à Gand début mai, annonce entre-temps son

<sup>21</sup> *De Standaard*, 12-13 mai 2001.

intention de mettre sur pied, à l'intérieur de la Volksunie, un « mouvement nationaliste flamand ». Les décisions du 19 mai lui coupent l'herbe sous le pied : en effet, elles interdisent toute « structure parallèle » – c'est surtout l'« Oranjehofgroep » qui est visé –, comme toute négociation avec d'autres partis. Finalement, au moment d'adopter à la Chambre le volet financier des accords du Lambermont, Geert Bourgeois, Frieda Brepoels, Karel Van Hoorebeke et Danny Pieters refusent de s'incliner et émettent un vote négatif ; Chris Vandenbroeke fait de même au Sénat. Ni le *partijraad* ni le *partijbestuur* n'engagent pourtant de mesures disciplinaires contre ceux qui sont, à partir de ce moment, des dissidents et qui refuseront d'ailleurs également d'approuver le deuxième projet de loi spéciale.

## La consultation du 15 septembre

Les deux « groupes » continuent de cohabiter pendant un certain temps à l'intérieur d'un parti qui ressemble de plus en plus à une coquille vide. Il est vrai que techniquement et financièrement, le divorce n'est pas simple. Le 21 juin, une proposition de « liquidation » du patrimoine fait pourtant l'objet d'une discussion au *partijbestuur* ; elle prévoit, notamment, une répartition 50/50 des moyens financiers et du personnel entre les deux antagonistes. Mais le *partijraad* du lendemain décide de remettre l'avenir du parti entre les mains de ses membres. La consultation se fera par écrit ; une commission spéciale de douze membres, dont trois membres de chaque groupe, est chargée de préparer les modalités d'une scission désormais jugée inévitable. À 60% des voix, le *partijraad* considère en effet qu'il est impossible d'encore se présenter ensemble aux élections. La règle de base de la consultation est le principe *The winner takes it all* : le perdant abandonne le terrain et continue seul son chemin, recevant pour ce faire les moyens financiers nécessaires. Jusqu'aux élections de 2003, la cohabitation dans un groupe parlementaire unique reste en principe acquise au Parlement flamand, à la Chambre et au Sénat.

La consultation (prévue le 15 septembre) est précédée d'une véritable campagne électorale. Les acteurs se positionnent. Les membres pourront choisir entre trois « tendances » : le groupe Anciaux, qui se baptise « Toekomstgroep » (groupe de l'avenir) ; les partisans de Geert Bourgeois, sous le nom « Vlaams-Nationaal » ; un troisième projet, « Niet splitsen », rassemble ceux qui sont hostiles au divorce. La première tendance réunit les signataires du texte *Heimwee naar de toekomst*. Ils veulent que la Volksunie s'attache au renouveau de la société et gagne à elle les jeunes électeurs, en abordant des thèmes comme le droit de vote des étrangers, les nouvelles structures familiales, les questions éthiques, etc. Cette tendance est ouverte à des formes de collaboration avec d'autres partis et se veut « post-belge », jugeant le modèle conflictuel « dépassé ». Le projet « Vlaams-Nationaal », défendu par les quatre députés fédéraux « rebelles » et par les députés flamands Jan Loones et Chris Vandenbroeke, exclut par contre toute collaboration avec d'autres partis et réclame l'indépendance de la Flandre. Il met l'accent sur la responsabilité de l'individu, qui doit baliser sa liberté personnelle, et est favorable à une économie de marché « corrigée ». « Niet-splitsen » enfin est aussi qualifié parfois de « middengroep » : il

entend rétablir la démocratie interne du parti, imposer le respect des décisions, mettre fin aux querelles intestines. Ses représentants les plus en vue sont les députés flamands Johan Sauwens, Kris Van Dijck et Etienne Van Vaerenbergh, la députée européenne Nelly Maes et d'anciens élus comme Jaak Vandemeulebroucke ou Willy Kuijpers.

L'enjeu est double : le vainqueur de la consultation emporte l'héritage, mais pour conserver le nom, il doit recueillir la majorité absolue des votes. Pour le « middengroep », les trois projets ne sont pas très différents les uns des autres et il y a donc de bonnes raisons pour éviter tout déchirement ; mais entre les partisans de Bert Anciaux et ceux de Geert Bourgeois, le fossé est trop profond pour envisager une réconciliation. L'essentiel de la confrontation tourne, en fait, autour de l'opportunité d'élargir la base électorale du parti. Mais les arguments se situent parfois sur un plan beaucoup plus personnel : manifestement, l'élection directe de Geert Bourgeois à la présidence en janvier 2000 a ouvert des plaies qui ne cicatrisent pas.

Aux yeux de Geert Bourgeois, le « Toekomstgroep » est une sorte de cheval de Troie qui va détruire l'idéal nationaliste ; ceux qui le soutiennent sont soit des agents de l'ennemi, soit des opportunistes (« Il ne suffit pas de dire qu'on est radical, encore faut-il agir dans ce sens, même quand des postes ministériels vous sont offerts »). Son propre discours nationaliste se radicalise : ainsi qualifie-t-il Hugo Schiltz, dont il a dû essuyer les critiques dans les tourmentes de janvier 2001, d'« homme du siècle dernier » : « À son époque, il fallait choisir entre fédéralisme et unitarisme. (...) Aujourd'hui, il y va de la participation directe au cœur européen et de l'assertivité flamande »<sup>22</sup>. Idéologiquement, Bourgeois se réclame d'un « communautarisme » fondé sur une « culture de la responsabilité » et reproche notamment au « Toekomstgroep » ses liens avec Agalev (« la négation du nationalisme flamand »). Bourgeois n'est pas beaucoup plus tendre avec le « middengroep », qui compte dans ses rangs – affirme-t-il – des fossoyeurs du parti. Il reconnaît néanmoins partager avec Johan Sauwens la même foi dans le nationalisme flamand.

Johan Sauwens de son côté, qui apparaît comme le chef de file du middengroep, se présente en conciliateur. Mais il ne ménage pas Geert Bourgeois, en qui il voit un dissident qui, lors de sa présidence, n'a pas fait preuve des qualités de rassembleur que ce poste exigeait. Johan Sauwens annonce d'emblée que si son groupe l'emporte, il demandera à Fons Borginon d'assumer la présidence du parti.

Le « Toekomstgroep » enfin constate la rupture grandissante entre les membres du parti et ses électeurs, et l'écart (surtout en termes d'âge) qui les sépare. S'il admet la nécessité de rester vigilant pour défendre l'autonomie flamande, il entend « jeter un pont » en direction des jeunes générations. Il reproche précisément à Geert Bourgeois d'avoir, en tant que président, « organisé un circuit de décision parallèle » dans le but de saborder la collaboration entre la Volksunie et ID21, qui devait amorcer ce renouveau idéologique. « Geert Bourgeois et ses adeptes se sont engagés dans une voie néfaste qui nous marginalise politiquement en Flandre », explique Paul Van Grembergen qui ajoute que la discussion porte moins sur des programmes que

---

<sup>22</sup> *De Standaard*, 16 août 2001.

sur des hommes : « Les trois projets en compétition sont identiques à 85% (...). Le débat a volontairement été mené sur la base de : qui sont les bons, qui sont les mauvais, qui sont les vrais nationalistes et qui sont les faux, qui sont les idéalistes et qui sont les opportunistes. Tout parti qui discute de cette façon, irrationnelle et émotionnelle, est condamné à se scinder et à disparaître. »<sup>23</sup>

Dans ce contexte de confrontation, l'avenir d'ID21 semble bien sombre. Certains, dans les rangs de ce mouvement, ont d'ailleurs l'impression d'avoir été « abusés » par Bert Anciaux<sup>24</sup>, qui n'aurait lancé ID21 que pour favoriser ses ambitions personnelles. En juillet, les membres du mouvement pensent encore pouvoir convaincre ceux qui, au sein de la Volksunie, partagent leurs idées sur le remembrement politique de les rejoindre (« Que tous les membres de la Volksunie qui le veulent adhèrent à ID21 ! », s'exclame le sénateur Vincent Van Quickenborne). Mais en août, la stratégie a changé : les dirigeants d'ID21 sont prêts à fusionner avec le « Toekomstgroep ». Une assemblée de fusion est même programmée pour le 27 septembre. C'est dire si dans ce camp, on ne croit guère aux chances de survie de la Volksunie.

Le couperet tombe le 15 septembre. À quelques encablures du cinquantième anniversaire de sa fondation, la Volksunie cesse d'exister. Certes, Geert Bourgeois et « Vlaams-Nationaal » raflent la mise en obtenant 47,18% des suffrages, contre 30,18% à « Niet Splitsen » et 22,63% au « Toekomstgroep ». Mais si les partisans de Geert Bourgeois peuvent, de ce fait, hériter des bâtiments et du personnel, ils doivent renoncer à encore utiliser le nom du parti.

## L'après-divorce

Après le divorce, beaucoup de questions restent encore, pendant un temps, sans réponse. Que vont devenir les deux tendances qui ont dû s'incliner ? La plupart des observateurs pensent que le « middengroep » va, à son tour, se scinder et que ses membres vont rejoindre le camp des vainqueurs ou celui de Bert Anciaux. Quel nom va se choisir le nouveau parti ? Les ministres Volksunie du gouvernement flamand bénéficient-ils encore de la confiance de l'ensemble du groupe parlementaire, dès lors que celui-ci a imposé ?

Peu à peu, la confusion va se dissiper. À la Chambre, le groupe VU&ID continue d'exister, parce que le Parlement fédéral n'admet pas l'existence de groupes techniques. Dans la mesure où la Volksunie ne faisait de toutes façons pas partie du gouvernement fédéral, cette situation particulière ne suscite pas trop de difficultés. Au Parlement flamand, les choses sont plus compliquées. Le CVP voit la faille et s'y engouffre : il n'y a plus de lien, affirme-t-il, entre les ministres Bert Anciaux et Paul Van Grembergen et le parti qui les a choisis pour exercer ces fonctions et ils doivent

<sup>23</sup> *De Standaard*, 18-19 août 2001.

<sup>24</sup> C'est le terme qu'utilise Peter Van Hoof, à qui Sven Gatz a succédé comme porte-parole d'ID21 (*De Standaard*, 28 mai 2001). La députée flamande Margriet Hermans ne comprend pas quant à elle pourquoi Bert Anciaux a « assassiné » un projet dont il était l'initiateur (*De Standaard*, 30 mai 2001).

donc démissionner. Formellement, cette analyse est contestable puisque les ministres sont élus par les parlementaires (et que, sur le papier, il n'est donc même pas nécessaire qu'ils obtiennent une seule voix venant de leur groupe à condition de disposer d'une majorité au Parlement) ; politiquement, le groupe VU&ID garde, dans un premier temps, une existence propre (« il faut faire la différence entre le groupe et le parti »).

Le 27 septembre 2001, ID21 se saborde. À 92% des votants, ses membres décident de fusionner avec le « Toekomstgroep ». Le 13 octobre, les héritiers de la Volksunie se donnent un nouveau nom : ce sera la Nieuw-Vlaamse Alliantie ou N-VA. Un congrès est programmé en avril 2002 ; d'ici là, Geert Bourgeois assume la présidence. Le parti se proclame indépendantiste, républicain, économiquement libéral mais opposé au « nationalisme ethnique » du Vlaams Blok. Le 10 novembre, c'est au tour du « Toekomstgroep » de se débaptiser : il choisit de s'appeler Spirit (Sociaal, progressief, internationaal, regionalistisch, integraal-democratisch en toekomstgericht), et se réclame du fédéralisme, revendique les valeurs d'égalité, de liberté individuelle et de solidarité. Il juge le nationalisme « dépassé ». Il élit à sa présidence, par 97,8% des voix, la députée fédérale Annemie Van de Casteel ; les vice-présidents sont Els Van Weert et Geert Lambert. Sur ce, les membres du « middengroep » quittent le navire les uns après les autres, soit pour rejoindre la N-VA (c'est le cas du député flamand Kris Van Dijck), soit pour rallier Spirit (Nelly Maes, Fons Borginon). Johan Sauwens, quant à lui, finira par annoncer son adhésion aux sociaux-chrétiens du CD&V (ancien CVP). Au Parlement flamand, le groupe VU&ID ne parle plus d'une seule voix (« Je ne parle pas au nom du groupe VU&ID. Je parle au nom des membres de la N-VA. Le règlement ne l'interdit pas », explique le député flamand Jan Loones<sup>25</sup>) ; mais la nécessité de conserver une majorité, particulièrement en commission, pour soutenir le gouvernement contraindra le groupe à procéder à des remplacements. Chris Vandebroeké cédera ainsi son siège en commission du Budget à Étienne Van Vaerenbergh : sa voix ferait basculer la majorité. Les députés N-VA, en effet, ne votent plus systématiquement avec la majorité ; en séance plénière, le déplacement des voix n'a pas d'effet, mais tel n'est pas le cas en commission.

---

<sup>25</sup> Séance plénière du Parlement flamand du 30 janvier 2002.

## N-VA et Spririt, quelques éléments de comparaison

---

Exit donc la Volksunie. De ses cendres sont nés deux nouveaux partis, qui se réclament tous les deux de son héritage.

Au cours de son histoire, la Volksunie n'a pas été épargnée par les dissensions. Dès les années 1960, des conflits internes entraînent le départ d'une aile de gauche que dirige le député Daniel De Coninck (les « Vlaamse Democraten ») ; il ne réussit cependant pas à emmener avec lui ses électeurs. Un autre clivage qui traverse le parti est la question éthique : en 1973, une frange conservatrice et catholique quitte la Volksunie en raison de son manque de fermeté face aux partisans de la dépénalisation de l'avortement.

Dans les années 1970 et 1980, les désaccords opposent participationnistes et nationalistes radicaux. Les premiers pensent que la Volksunie doit accepter les compromis que suppose la participation gouvernementale pour faire avancer les dossiers institutionnels ; les seconds campent sur des positions intransigeantes. C'est le moment du premier (et seul) grand schisme : les adversaires du pacte d'Egmont se coalisent pour créer en 1978 deux nouveaux partis, le VVP et le VNP, qui se présentent en cartel sous le nom de Vlaams Blok aux élections législatives de décembre 1978. Plus tard, le VNP reprend le nom de Vlaams Blok, qui connaîtra à partir de la fin des années 1980 l'essor que l'on sait.

Sans doute est-ce à partir de ce moment qu'à l'intérieur de la Volksunie, les tensions s'aiguisent sur un différend fondamental – le parti doit-il se centrer sur son rôle d'aiguillon, voire sur sa fonction tribunitienne, ou se muer en parti de gouvernement ? Il semble clair en tout cas qu'à partir de 1971, il a fait le plein de ses voix. Faute de pouvoir progresser dans son créneau original, il lui faut évoluer ou disparaître. Il choisit, non sans douleur, la première branche de l'alternative.

Ce choix n'empêche pas son déclin. Il participe au gouvernement fédéral à deux reprises (1977-1978 et 1988-1991), et au gouvernement flamand à quatre reprises (1981-1985, 1988-1991, 1991-1995 et depuis 1999). Il ne cesse de perdre des électeurs, à mesure que son programme se réalise. Les électeurs nationalistes, pourtant, sont de plus en plus nombreux<sup>26</sup> : en juin 1999, c'est plus d'un électeur flamand sur quatre qui a voté pour le cartel VU&ID21 ou pour le Vlaams Blok !

Pour renverser la tendance au recul, les dirigeants successifs du parti s'efforcent de donner un contenu moins exclusivement communautaire ou linguistique à la référence nationaliste. Mais tous, finalement, s'y cassent les dents. Le moindre des

---

<sup>26</sup> Il est bien entendu que les motivations des électeurs nationalistes sont aussi hétérogènes que le nationalisme lui-même.

paradoxes n'est d'ailleurs pas que Bert Anciaux, qui fait obstacle en 1992 à l'alliance avec les libéraux que cherche à forger Jaak Gabriëls, alors président du parti, et provoque l'exclusion de son rival, se retrouve dix années plus tard dans une situation à peu près parallèle : dans les deux cas, un président aspirant à l'ouverture est vaincu et contraint de laisser la VU aux mains de ses adversaires.

Outre les inévitables questions de personnes (et les méfiances qui en sont le résultat), y a-t-il un fossé à ce point infranchissable entre les deux camps qui ont fini par former d'une part la Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA) et, de l'autre, Spirit ? On trouvera ci-après une comparaison entre, pour l'essentiel, les vingt et un points du *Manifeste de la N-VA* (octobre 2001) et la *Beginnel Verklaring* de Spirit (novembre 2001).

## Sur le plan institutionnel

La N-VA considère que « la construction belge n'offre plus la moindre plus-value démocratique, au contraire ». Elle est donc favorable à l'indépendance de la Flandre. Mais elle admet que ce processus doit se faire progressivement. Elle ajoute que « Bruxelles-flamand » (*Vlaams-Brussel*) doit faire partie de cette Flandre indépendante, étant entendu que Bruxelles est une « région urbaine » uniquement compétente pour les matières dites « localisables » (*plaatsgebonden*). La Flandre doit devenir un État membre de l'Union européenne. La N-VA est républicaine, parce que « monarchie ne rime pas avec démocratie ».

Spirit considère que les trois clivages qui ont longtemps dominé le paysage politique belge – le clivage philosophique (ou confessionnel), le clivage communautaire et le clivage gauche/droite – sont devenus caducs. Sur le plan institutionnel, Spirit est confédéraliste ; il se réclame sur ce point, non sans raison, de l'héritage de la Volksunie (qui, rappelle-t-il, était favorable à un « modèle fédéral de coopération »)<sup>27</sup>. Il est également républicain, pour les mêmes raisons que la N-VA. Les deux partis ont d'ailleurs manifesté (séparément, mais le même jour) contre la remise au prince Philippe des insignes de docteur honoris causa de la Katholieke Universiteit Leuven (KUL) en septembre 2001 et refusé d'assister, en avril 2002, à une séance exceptionnelle du Parlement flamand consacrée à un discours du prince Laurent sur le problème de l'eau.

Les deux partis ont des vues différentes sur le fonctionnement des institutions représentatives. La N-VA considère que « vider de son sens la démocratie représentative au profit de référendums, d'élections directes du bourgmestre etc. implique de sérieux dangers pour l'équilibre des décisions » et aboutit le plus souvent à « un simulacre de démocratie ». Pour Spirit par contre, la « démocratie radicale » suppose que les citoyens aient davantage leur mot à dire : Spirit plaide pour le

<sup>27</sup> D'ailleurs, la proposition de déclaration de révision de la Constitution que des députés fédéraux Volksunie, dont Geert Bourgeois, déposent en janvier 1999 se fonde explicitement sur la volonté de « transformer (la structure fédérale actuelle de la Belgique) en une confédération » (Chambre, *Doc. parl.*, 1932/1 (1998-1999)).

référendum en tant que « technique de débat politique », demande la suppression de l'obligation de vote, est favorable à l'élection directe du bourgmestre si elle va de pair avec un renforcement du pouvoir du conseil communal.

## Sur le plan économique et social

La N-VA tient, dans ce domaine, un discours assez « libéral » : priorité à la liberté et à la responsabilité, octroi d'un statut social et fiscal adapté aux indépendants, liaison entre l'allocation de chômage et les prestations au profit de la communauté (« le droit au travail ne peut s'acheter au moyen d'une allocation »).

Spirit ne met pas davantage en cause la liberté de marché. Mais il plaide pour que la politique reprenne sa place dans la régulation et l'organisation du marché. Son programme – comme celui de la N-VA – met l'accent sur l'égalité des chances. On notera cependant que le sénateur Vincent Van Quickenborne, qui a milité pendant ses études dans les rangs d'une association libérale, a mis en cause (notamment dans des questions adressées à la ministre de l'Emploi) les « critères arbitraires » appliqués en Belgique pour l'agrément des syndicats, l'absence de démocratie interne dans les organisations syndicales, le monopole de représentation des grands syndicats<sup>28</sup>. Comme la N-VA, Spirit est l'héritier d'un parti qui a toujours mis en exergue sa volonté de « dépileriser » la société belge, et sa méfiance envers les organisations issues des piliers.

## En matière d'immigration

La N-VA plaide pour autoriser à nouveau l'immigration par le biais de quotas. Elle souligne l'importance de bien intégrer les immigrés, essentiellement par l'apprentissage de la langue ; mais elle ne dit rien de l'octroi du droit de vote aux étrangers. Spirit est plus explicite : il souhaite octroyer le droit de vote aux élections communales sur la base du séjour, et non plus de la nationalité.

## Sur le plan éthique

Pour Spirit, « les petits et les grands problèmes éthiques relèvent, dans le débat politique, de la sphère privée ». Il faut néanmoins trouver un juste équilibre avec l'intérêt général et la protection de la communauté. La politique ne peut, en tout cas, s'opposer aux évolutions qui se font jour dans la société ; elle doit les encadrer « à partir d'une vision progressiste ». Ce principe s'applique notamment aux nouveaux problèmes éthiques comme les OGM (organismes génétiquement modifiés), le clonage des êtres humains, la légalisation des drogues. Dans les 21 points de son manifeste d'octobre 2001, la N-VA est muette sur ce sujet.

<sup>28</sup> Question n°1656 – *Bulletin des Questions et Réponses*, n°2-44, 27 novembre 2001.

## Conclusion

---

Cette rapide comparaison entre quelques points des manifestes fondateurs des deux partis qui ont succédé à la Volksunie montre que, si elle est sortie gagnante de la consultation des membres, la Nieuw-Vlaamse Alliantie n'a pas repris à son compte une série de positions défendues par la Volksunie au cours des dix dernières années de son existence dans le domaine institutionnel, et sur des sujets éthiques et sociaux. Mais il y a plus : son approche des dossiers communautaires rompt elle aussi avec les thèses qui étaient (sur le papier tout au moins) celles de la Volksunie.

La Volksunie a-t-elle disparu parce que son programme original était réalisé ? À observer le tournant que la N-VA, sous l'impulsion de Geert Bourgeois, donne aux revendications communautaires du nationalisme démocratique, la réponse à cette question est positive. La Belgique étant désormais un État fédéral, la Volksunie (ou ses héritiers) n'aurait plus de raison d'être, sauf à radicaliser ses revendications et à plaider pour l'indépendance de la Flandre. L'autre solution pour éviter la disparition est de « survivre » à partir de bastions locaux, ce qui semble aujourd'hui hors de la portée de la N-VA comme de Spirit. Comme le suggère Guido Fonteyn<sup>29</sup>, une analyse semblable peut être faite de la situation en Wallonie et à Bruxelles : le Rassemblement wallon a été balayé en 1987, une fois la régionalisation acquise, et seule une radicalisation – en direction, par exemple, du rattachisme – peut encore donner un sens à l'action politique de ses héritiers (comme en témoigne l'exemple de Paul-Henri Gendebien). Quant au P'DF, s'il n'a pas formellement disparu de la scène politique, il n'a plus grand-chose à voir avec le parti qui connaissait d'énormes succès électoraux dans les années 1970 : pratiquement absorbé au sein du Mouvement réformateur, ne conservant plus que quelques fortes implantations communales, c'est à partir d'elles qu'il « survit ». Il semble en tout cas dans l'incapacité de se développer.

À cela s'ajoute l'évolution même de la Belgique, telle que la vivent les jeunes générations. Il n'est pas certain qu'un parti nationaliste comme l'était la Volksunie dans les années 1950 et 1960 ait encore beaucoup de sens dans une Belgique où n'existe plus un seul parti national de quelque importance, et où les dossiers communautaires – à quelques exceptions périphériques près – se rapportent plus au partage des richesses et des charges qu'à la construction d'une identité nationale. Ce qui n'empêche pas le nationalisme de se porter plutôt bien en Flandre, à l'instar de ce qui se passe dans d'autres pays d'Europe ; mais c'est un autre nationalisme, celui du repli sur soi, de la xénophobie affichée ou larvée, du rejet de l'unification européenne. En Flandre, le Vlaams Blok en est l'incarnation.

Enfin, et ce n'est pas le moindre des éléments d'explication, la Volksunie a incarné pendant quelques décennies (en tout cas jusqu'à la fin des années 1970)

---

<sup>29</sup> Cf. son article « *Hleeft de Volksunie nog toekomst ?* », *De Standaard*, 25 octobre 2000.

quelque chose de plus que le nationalisme : elle a été un parti qui bousculait les rapports de force politiques et les grands équilibres institutionnels. Le FDF et le RW ont d'ailleurs, à un certain moment, joué un rôle analogue. La participation au gouvernement Tindemans en 1978 a dissipé cette aura de parti « rebelle » ; l'avènement de l'écologie politique a parachevé l'opération. Que Geert Bourgeois, qui s'était opposé à l'entrée de la Volksunie dans le gouvernement flamand en 1999, ait fini par être le dernier président du parti et le responsable, en dernière instance, de son éclatement n'est pas un hasard.

Reste la question de l'avenir des deux successeurs de feu la Volksunie. Le créneau du « libéralisme de gauche », même si les mots utilisés ne sont pas toujours les mêmes, est assez encombré – et Agalev, voire peut-être certaines franges du VLD ou même un parti socialiste flamand rénové, y occupent dès à présent une position confortable. Spirit s'efforce, certes, d'imprimer des accents spécifiques aux thèmes qui caractérisent – pour faire court – la dimension postmatérialiste de l'action politique. Il s'adresse, par exemple, explicitement aux jeunes. Il a récemment proposé de revoir les règles successorales afin que les testateurs soient tenus de réserver une part de leur héritage à leurs petits-enfants<sup>30</sup>, de sorte que les jeunes ne doivent pas attendre « d'être à l'âge de la retraite » pour hériter. Les cadets des parlementaires de Spirit (Vincent Van Quickenborne, Sven Gatz, Jan Roegiers et Els Van Weert) ont formé un groupe informel baptisé M4 qui se veut le porte-parole des aspirations de la génération d'après 1970, la *middle generation*. Ces efforts de positionnement suffiront-ils ? Rien n'est moins sûr. La récente réforme du système électoral, et en particulier la mise en place d'un seuil d'éligibilité, pourrait conduire Spirit à rechercher des alliances avec d'autres partis, et l'on sait que le VLD – soucieux de rester le premier parti en Flandre – est demandeur. Tout récemment Bert Anciaux a ainsi prôné un rapprochement avec le SP.A mais il a été désavoué par plusieurs dirigeants de Spirit. D'autres dirigeants ont par contre fait savoir qu'ils quitteraient Spirit si ce parti entendait se présenter seul aux prochaines élections : c'est le cas de Margriet Hermans et Patrik Vankrunkelsven<sup>31</sup>.

Quant à la N-VA, sa survie électorale semble davantage assurée. Ceci confirme-t-il le diagnostic que l'auteur du présent *Courrier hebdomadaire* formulait dans un ouvrage consacré, fin 2001, au nationalisme flamand (« il y a place, en Flandre, pour deux partis nationalistes »)<sup>32</sup> ? Oui et non. Oui, dans la mesure où même des partis nationalistes qui ont réalisé leur programme ont réussi à se maintenir sur la scène politique (le SNP en Écosse, le PNV au pays basque par exemple), dans la mesure aussi où les partis francophones sont amenés, qu'ils le veuillent ou non, à se faire les gardiens des compétences de l'État fédéral et où tous les électeurs nationalistes ne sont pas prêts à soutenir un parti xénophobe et populiste d'extrême droite comme le Vlaams Blok. Non, parce que la N-VA est en fin de compte autre chose que le simple dépositaire de l'héritage nationaliste flamand.

<sup>30</sup> *De Standaard*, 26 février 2002.

<sup>31</sup> *De Standaard*, 21 mai 2002.

<sup>32</sup> S. GOVAERT, *Les griffes du lion. Le nationalisme flamand à la veille de 2002*, Bruxelles, Labor, Quartier libre, 2001 (pp. 49-51).

La N-VA, par exemple, est indépendantiste (cf. infra). Le lien entre la préservation de l'identité régionale et certaines thèses écologistes (proximité, dépolarisation, « dépolitisation », etc.) est plus affirmé dans le programme de Spirit que dans celui de la N-VA, sans doute rendue méfiante par l'expérience du cartel avec ID21. Le succès de la N-VA dans les sondages repose pour une bonne part sur sa capacité d'attirer des mécontents ; elle pêche, ce faisant, dans les eaux du Vlaams Blok avec la louable volonté de ne pas se compromettre avec l'idéologie que véhicule ce parti. Mais cet « absolutisme de l'outsider », comme le qualifie *De Standaard*, n'est pas dépourvu d'ambiguïtés. Alors que Spirit s'est prononcé pour le maintien du cordon sanitaire<sup>33</sup>, Geert Bourgeois a affirmé publiquement que ce cordon était « contre-productif ». La N-VA a également demandé la dissolution du Centre pour l'égalité des chances qui, à son estime, n'a « aucune capacité d'intégration » et sert « de *sparring-partner* idéal au Vlaams Blok »<sup>34</sup>. Elle attire, et ce n'est pas étonnant, d'anciens membres du Vlaams Blok en rupture de parti, comme Geert Wouters<sup>35</sup> ou Gino De Craemer. Le tout récent congrès de la N-VA (5-6 mai 2002), qui a porté Geert Bourgeois à la présidence du parti par 96% des voix, n'a pas dissipé ces zones d'ombre : il s'est par exemple prononcé contre le droit de vote des étrangers non européens aux élections communales, et pour un durcissement de l'acquisition de la nationalité. Cette radicalisation est-elle de nature à porter des fruits électoraux ? La N-VA devra non seulement, dans ce contexte, affronter la concurrence du Vlaams Blok mais aussi celle du CD&V qui a accueilli dans ses rangs Johan Sauwens et même l'ancien député Vlaams Blok Ignace Lowie. Comme pour Spirit, le créneau semble déjà bien occupé – mais par d'autres rivaux.

21 mai 2002

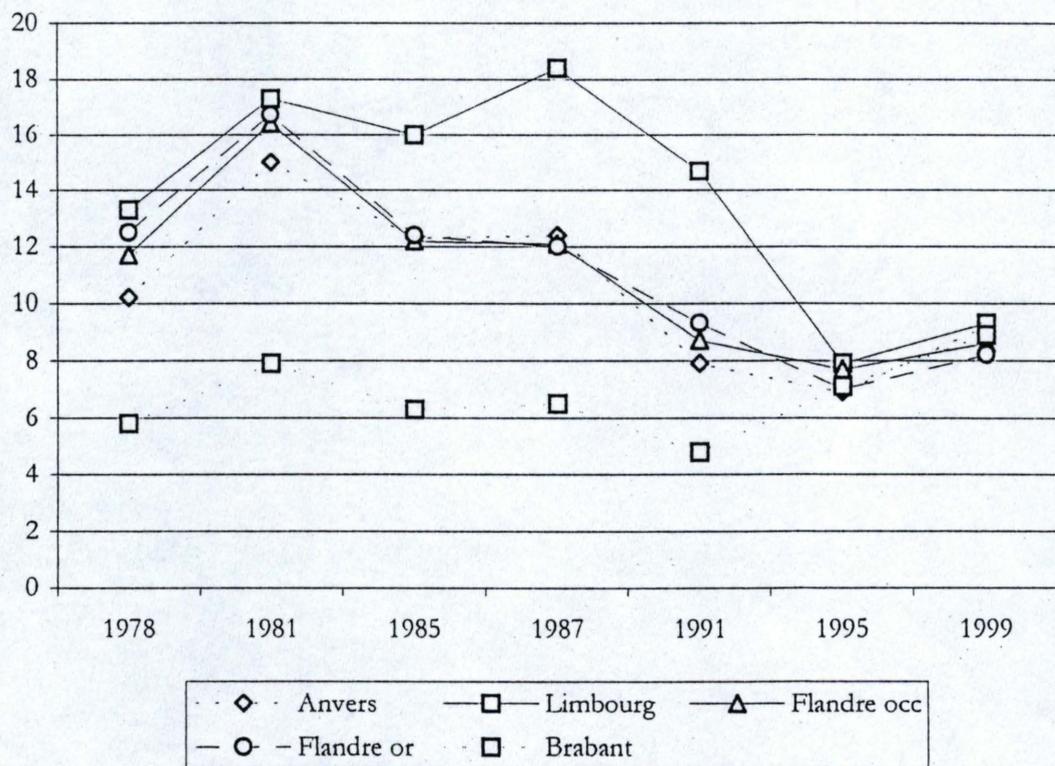
<sup>33</sup> Et a dénoncé des déclarations contraires, faites en son nom personnel, par le sénateur Vincent Van Quickenborne, cf. *De Standaard*, 5 avril 2002.

<sup>34</sup> *De Standaard*, 2-3 mars 2002.

<sup>35</sup> À propos de Geert Wouters, l'un des premiers « dissidents » du Vlaams Blok, cf. S. GOVAERT, « Le Vlaams Blok et ses dissidences », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1365, 1992.

# Annexe

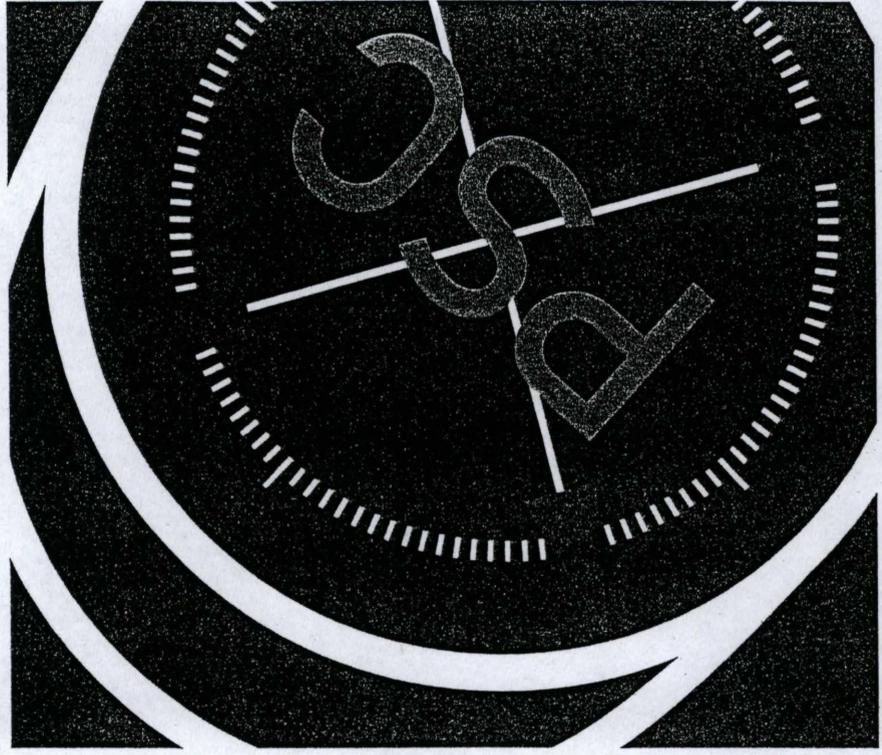
Résultats de la Volksunie (Chambre) en % des électeurs  
dans les provinces flamandes



Le parti social chrétien  
Mutations  
et perspectives

Écrit par Pascal Delwit

INSTITUT DE SOCIOLOGIE ■ SOCIOLOGIE POLITIQUE



ITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

2

Dans un premier temps, la *crise* du psc est analysée dans le contexte de l'histoire politique belge et sociale chrétienne (Pascal Delwit), et des transformations identitaires et programmatiques des sociaux chrétiens (Paul Magnette et Paul Wynants).

Par la suite, les analyses se centrent sur les changements électoraux encourus par le parti social chrétien et ses ancêtres : le parti, l'Union puis le Bloc catholiques. La courbe des performances électorales est détaillée et mise en perspective (Pascal Delwit). Cette contribution est complétée par un texte décortiquant la géographie électorale sociale chrétienne et ses mutations (Christian Vandermotten), et par une contribution de sociologie électorale (Patrick Dumont & Lieven De Winter).

Dans une troisième partie, l'attention et la réflexion sont portées sur les mutations organisationnelles, en particulier dans le contexte de la crise interne sévère qu'ont vécue les sociaux chrétiens dans les années quatre-vingt-dix (Pascal Delwit & Benoit Hellings).

Enfin, la parole a été laissée à l'acteur politique. Joëlle Milquet, présidente du psc, présente et développe la mue de sa formation à travers l'adoption, lors d'un important congrès en juin 2001, d'un nouveau texte de référence doctrinale intitulé *Le Manifeste de l'humanisme démocratique*.

## Le parti social chrétien : jalons d'un futur incertain

Pascal DELWIT

C'est peu dire que les élections nationales, européennes et régionales du 13 juin 1999 ont constitué un véritable tremblement de terre pour la famille sociale chrétienne et pour les acteurs politiques belges. En Flandre, le Christelijke Volkspartij (cVP) est passé sous la barre des 25% et a été devancé, à la Chambre des représentants, par les libéraux flamands (Vlaamse Liberalen en Democraten - vLD). Dans l'espace politique francophone, le parti social chrétien (psc) est devenu la quatrième formation - la neuvième de l'échiquier politique belge - derrière le parti socialiste (ps), la Fédération PRL-FDF-MCC et Ecolo.

Avec à peine 16,5% des voix en Wallonie, le parti social chrétien a subi un revers cuisant, confirmé dans l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde et lors de l'élection régionale bruxelloise. Dans cette dernière ère géographique, les sociaux chrétiens francophones apparaissent aujourd'hui à la frontière de l'insignifiance politique.

Ces deux revers électoraux ont contribué à un autre bouleversement : le renvoi dans l'opposition des deux formations sociales chrétiennes. L'événement est de taille. Depuis 1886, catholiques, d'abord, sociaux chrétiens ensuite, n'ont connu cette vicissitude qu'à deux reprises : entre mi-1945 et le printemps 1947, et durant la législature du gouvernement alors qualifié « des gauches » réunissant le parti libéral (PL) et le parti socialiste belge (psb) de 1954 à 1958. psc et cVP avaient donc occupé le pouvoir sans discontinuité depuis quarante et un ans ou, dans une perspective relative, depuis plus d'un siècle.

Bien évidemment, ce double traumatisme pour la famille sociale chrétienne n'est pas tombé du ciel du jour au lendemain. Avant d'en pointer les origines, les jalons et

les explications, par ailleurs développés dans les contributions de l'ouvrage, un petit historique s'imposait.

## 1. Un parti catholique dans une confrontation bipolaire

Des lendemains de l'indépendance à la fin du 1<sup>er</sup> siècle, la mouvance catholique est confrontée au monde libéral. Etat parlementaire non démocratique, la Belgique vit une opposition sévère entre élites libérales et catholiques. Dans le cadre d'un mode de scrutin majoritaire plurinominal, catholiques et libéraux s'affrontent durement pour conquérir la majorité absolue au Parlement <sup>1</sup>.

Le clivage dominant traversant cette confrontation politique est d'essence philosophique. Les relations avec le Vatican ou la question scolaire sont deux questions emblématiques de la « guerre » qui met aux prises ces deux courants de pensée.

Dès 1846, le monde sociologique libéral se constitue en « parti » <sup>2</sup>. La cristallisation en parti fut moins aisée chez les catholiques. A la fin des années 1850, est mis sur pied le parti conservateur et constitutionnel. L'étiquette est soigneusement choisie pour s'éviter un caractère confessionnel <sup>3</sup>. Par ailleurs, les congrès catholiques nationaux réunis à Malines en 1863, 1864 et 1867 contribuent à l'agrégation du monde catholique, même si ces congrès s'interdisent encore toute immixtion dans la sphère politique *stricto sensu*. C'est dans leur foulée qu'est mise sur pied, le 22 octobre 1868, la Fédération des cercles catholiques, épine dorsale du parti catholique <sup>4</sup>. Elle devient par la suite la Fédération des associations et des cercles catholiques et des associations ouvrières, et garde, jusqu'au sortir de la première guerre mondiale, un poids déterminant dans le monde catholique, en particulier sous la houlette de Charles Woeste.

Aloïs Simon date de 1884 la formation d'une véritable formation catholique et confessionnelle: « Les élections de 1884 sont victorieuses pour les catholiques. Ce succès, peut-être plus que toute autre cause, établit le parti catholique unitaire. (...) Le besoin d'unité pour garder la victoire, la réussite étonnante de 1884, preuve de la vigueur de l'unité après plus que de cinquante ans d'éparpillement, qui avaient provoqué des échecs répétés, ont, sous la garde vigilante des évêques, formé enfin le parti catholique » <sup>5</sup>. Cette date et l'essence du changement intervenu à cette occasion sont néanmoins nuancées ou contestées dans la littérature scientifique <sup>6</sup>.

## 2. L'acteur principal du multipartisme belge

L'avènement d'un « nouveau » clivage et d'un nouvel acteur politique bouleverse la donne politique belge dans les dernières années du 1<sup>er</sup> siècle. La révolution industrielle a tout à la fois produit la classe ouvrière et posé la « question sociale » dans des termes nouveaux <sup>7</sup>. Le parti ouvrier belge (POB), qui voit le jour en 1885, est le porteur de cette problématique et se pose en représentant de la classe ouvrière.

Le monde catholique voit ce nouvel intrus politique avec un double effroi. Le POB porte en lui en effet une identité laïque et de formation des « sans Dieu ». Dans le même temps, il se veut le messager de la révolution ou, à tout le moins, d'un changement social radical. La réaction à l'avènement du monde ouvrier socialiste s'organise à travers la mise en place d'une structure d'organisations sociales du monde

chrétien. Quant à l'encadrement du monde ouvrier, l'encyclique *Rerum Novarum* (1891) facilite l'accélération de « l'investissement social » des catholiques. En 1886, l'Union nationale pour le redressement des griefs avait convoqué un premier congrès d'œuvres sociales à Liège. Cette tendance se fédère en février 1891 en fondant la Ligue démocratique belge. Consciente du danger qu'incarnait le nouveau parti ouvrier, cette tendance démocrate chrétienne ambitionnait de concurrencer les socialistes sur leur propre terrain: mise sur pied de coopératives, de mutualités et de syndicats chrétiens, ... Elle revoit donc, en lui succédant, l'approche corporatiste et paternaliste de la Fédération des cercles ouvriers <sup>8</sup>. Dès 1911, elle se targue de 1 728 groupes, agrégeant 200 000 membres <sup>9</sup>. Elle doit largement cette évolution à la montée en puissance du syndicalisme chrétien. Le Secrétariat général des Unions professionnelles et chrétiennes est créé par le père Rutten en 1904. Un travail plus intégré des unions aboutit à l'établissement de la Confédération des syndicats chrétiens en 1912. Selon les données collectées par Jean Neuville, les effectifs s'élèvent à 123 000 membres à la veille de la première guerre mondiale et 156 631 en 1920 <sup>10</sup>.

La même volonté d'encadrement prévaut pour le monde paysan. Le Boerenbond-Alliance agricole est établi en 1890. La structuration est rapide et forte. Troclet rapporte ainsi les chiffres annoncés en 1929: l'organisation aurait regroupé 1 218 gildes locales (syndicats agricoles) agrégeant 128 788 paysans auxquels il faut ajouter les 90 000 membres des 830 cercles de la Ligue des fermières et quelque 15 500 jeunes rassemblés dans 420 sections <sup>11</sup>.

Ce travail d'encadrement du monde paysan et syndical en résistance au développement du monde politique et syndical socialiste apparaît d'autant plus important que des changements considérables interviennent dans le domaine des droits politiques.

Suite à la première grande grève générale, en 1892, le suffrage censitaire est remplacé en 1893 par le suffrage universel masculin tempéré par le vote plural. En 1894, la première élection organisée sous cette nouvelle configuration confirme la majorité absolue décrochée par les catholiques en 1884 et maintenue jusqu'alors. Elle scelle surtout la sortie du bipartisme qui avait caractérisé la vie politique belge depuis l'indépendance. Avec vingt-huit députés conquis, le POB fait une entrée importante à la Chambre des représentants. De cette réforme, le parti libéral apparaît comme le principal perdant. L'élargissement du suffrage le handicape. Par ailleurs, il ne parvient que difficilement à devancer soit les catholiques soit les socialistes dans les circonscriptions. Autrement dit, le mode de scrutin se révèle comme une difficulté supplémentaire. Le parti libéral ne devra d'ailleurs son salut – à tout le moins parlementaire – qu'à un passage au mode de scrutin proportionnel en 1899 <sup>12</sup>.

Jusqu'en 1914, le parti catholique conserve la majorité absolue; même en 1912, où il est confronté dans de nombreuses circonscriptions à un cartel entre libéraux et socialistes. La guerre 14-18 et ses lendemains mettent fin à cette majorité absolue.

Au sortir du premier conflit mondial, le parti ouvrier belge et la commission syndicale enregistrent une progression importante en termes d'adhésions, d'influence et, pour le POB, de performances électorales, d'autant qu'en 1919 le suffrage universel masculin pur et simple est adopté. L'hégémonie catholique à l'œuvre depuis 1884 est

ainsi rompue mais le parti catholique reste la formation politique la plus importante de l'échiquier politique.

En son sein, il est cependant confronté à une lutte serrée des courants qui le composent. Pour éviter toute implosion, une réforme organisationnelle du parti est lancée en 1921. Sa caractéristique majeure est l'établissement d'un parti indirect<sup>13</sup>. Pour rejoindre la formation catholique, désormais dénommée Union catholique, il s'agit d'adhérer à l'un de ses *standen*. Quatre *standen* sont constitués : la Fédération des associations et des cercles catholiques qui a longtemps incarné sur le plan électoral et politique le catholicisme politique, la Ligue nationale des travailleurs chrétiens, les organisations agricoles catholiques et la Fédération des classes moyennes<sup>14</sup>. Le tout « va de pair avec une nette flamandisation du parti »<sup>15</sup>.

C'est qu'en effet une part importante des courants démocrates chrétiens s'est faite le héraut de la cause flamande : mise sur un même pied du français et du flamand, enseignement dans les deux langues, ...<sup>16</sup> Avant la guerre, le parti catholique avait d'ailleurs eu à subir la concurrence du daensisme, courant animé par l'abbé Daens. Si les partisans de Daens avaient été contenus électoralement, ils eurent une influence manifeste parmi les jeunes générations catholiques, qui retiendront plus souvent la revendication « linguistique » du daensisme que sa dimension sociale<sup>17</sup>. Dans le cadre de l'équilibre nouveau qui s'instaure dans l'Union catholique entre ses différentes composantes, cela joue beaucoup, sachant par ailleurs que certaines franges du mouvement flamand secrètent de nouvelles organisations politiques qui concurrencent la formation catholique.

Le Frontpartij, né au lendemain de la première guerre mondiale, en est la meilleure illustration. Au fil des ans, il se pose comme un concurrent contenu mais d'autant plus sérieux pour la formation catholique que l'avènement du suffrage universel masculin combiné au mode de scrutin proportionnel permet plus facilement l'entrée de nouveaux venus sur la scène politique belge.

D'un point de vue organisationnel, les deux organes directeurs de l'Union sont le conseil général et le bureau. Le conseil général est composé de représentants de chacun des *standen*. Ce conseil élit le bureau, qui rassemble neuf personnalités. Le président est élu chaque année alternativement dans un des quatre *standen* de l'Union. L'appareil central du parti est donc faible et l'autonomie d'action de chacun des segments de l'organisation catholique est importante. La cohérence de pensée et d'action sera souvent mise à mal et les conflits d'intérêts extrêmement fréquents<sup>18</sup>.

Durant l'entre-deux-guerres, l'Union catholique est aussi confrontée à la naissance d'autres rivaux politiques. Rex est sans aucun doute le plus influent d'entre eux. A l'origine, Rex est une maison d'édition de l'Action catholique. A travers l'hebdomadaire *Vlan*, les courants catholiques anti-parlementaires trouvent une véritable tribune. Dirigé par Léon Degrelle, ce courant vise à infléchir à droite les orientations politiques de l'Union catholique. L'accroissement des tensions conduit finalement à la création d'une nouvelle formation politique, que craint et combat l'Union catholique. Dans cette lutte, l'Eglise va mettre à plusieurs reprises son poids dans la balance.

Dès le 20 novembre 1935, les évêques de Belgique publient un décret « anti-Rex » :

« Considérant que Rex est devenu un groupement purement politique ; considérant que ce groupement poursuit des buts par des procédés qui ne peuvent se justifier ;

considérant enfin qu'il déploie son activité en dehors des cadres du parti catholique et en méconnaissant toute discipline, nous ordonnons ce qui suit :

1. Il est interdit aux prêtres et aux religieux d'assister à des meetings ou à toutes autres assemblées rexistes, et de collaborer aux journaux rexistes.
2. Nous demandons que le journal Rex ne soit pas vendu aux portes des églises. Nous prions MM. les curés et les recteurs d'église, de veiller, autant que possible, à ce que cette mesure soit observée.
3. Les supérieurs des établissements d'enseignement, de jeunes gens et de jeunes filles, emploieront tous les moyens nécessaires pour que leurs élèves restent étrangers à l'agitation rexiste »<sup>19</sup>.

L'efficacité de la démarche n'est que relative. Une jeune génération de catholiques critique vertement la modernité libérale et la « décadence » du parlementarisme. Le 24 mai 1936, à l'occasion de sa première participation aux élections législatives, Rex recueille 11,49% des voix et vingt et un députés (10,39% des sièges)<sup>20</sup>. Le succès, pour significatif qu'il soit, est éphémère. Un coup d'arrêt à la progression de Rex est donné lors de l'élection partielle à Bruxelles le 11 avril 1937. Candidat de Rex, Léon Degrelle espère frapper les imaginations lors de ce scrutin intermédiaire. Toutefois les partis démocratiques – catholique, socialiste, libéral et communiste – s'allient et présentent un seul candidat pour affronter Léon Degrelle : Paul Van Zeeland, Premier ministre. Au surplus, le cardinal Van Roey, primat de Belgique, sort de sa réserve et intervient solennellement à l'encontre du candidat de Rex :

« Nous avons espéré ne pas devoir intervenir publiquement au sujet de l'élection du 11 avril, puisque le devoir de l'électeur catholique découle nettement de la lettre pastorale de Noël. Mais comme nous sommes mis directement en cause et que notre silence est interprété comme une approbation, il nous est impossible de ne pas parler. Nous déclarons donc :

1. Que la lettre collective de l'épiscopat belge en plusieurs de ses passages vise formellement Rex et qu'elle condamne ses méthodes et ses principes fondamentaux.
2. Que loin d'avoir nos apaisements au sujet de Rex, nous sommes convaincu qu'il constitue un danger pour le pays et l'Eglise. Par conséquent, le devoir de tout catholique loyal, dans l'élection du 11 avril, est clair, et toute abstention doit être réprochée »<sup>21</sup>.

Léon Degrelle est largement défait, ce qui enraie le déploiement de Rex dans le paysage politique. Au scrutin de 1939, Rex est en net recul.

Il n'en demeure pas moins que l'avertissement à l'Union catholique a été sérieux. Par ailleurs, en Flandre, la progression du Vlaams Nationaal Verbond (vnnv), qui a succédé au Frontpartij, a aussi frappé les esprits : il recueille 166 737 suffrages et seize sièges.

Dès 1936, l'Union catholique se mue en Bloc catholique. Ce dernier est composé de deux ailes : le Katholieke Vlaamse Volkspartij (kvvv) et le parti catholique social (pcs). Chacune organise ses congrès et se dote d'une direction propre. L'ambition est de mieux encadrer politiquement l'électorat traditionnel de la famille politique

catholique <sup>22</sup>. Si en 1939, le Bloc catholique réussit à récupérer une partie de l'électorat de Rex, son score reste cependant en deçà de la moyenne de la période de l'entre-deux-guerres. En vérité, il faut attendre la libération pour que la famille catholique recouvre son influence électorale.

### 3. La naissance d'un parti non confessionnel

Le lendemain de la deuxième guerre mondiale marque un changement profond dans le catholicisme politique. Le Bloc catholique se transforme en une formation politique qui se veut foncièrement nouvelle. Dans son document doctrinal, *Les chantiers sont ouverts... Quel sera l'architecte ?*, connu sous l'intitulé programme de Noël, le parti social chrétien-Christelijke Volkspartij se présente comme tel :

« Un parti nouveau, une doctrine neuve, des équipes jeunes, voilà ce qu'est le psc. Pourquoi faut-il du neuf ? Parce qu'il ne suffit pas aujourd'hui de proposer une politique pour les quatre années à venir. Nous vivons une heure historique. C'est une société nouvelle que nous devons tenter de reconstruire en plusieurs générations. Certes, le psc ne renie aucune des conquêtes de l'ancien parti catholique orientées vers la libération de l'homme et est fier d'en avoir reçu l'héritage. Toute civilisation se fonde sur des valeurs humaines permanentes. Mais à chaque époque, il en faut une traduction nouvelle. Notre société a été profondément bouleversée par la guerre et les crises qui l'ont précédée. A problèmes modernes, solutions originales » <sup>23</sup>.

Les *standen* disparaissent, à tout le moins officiellement. L'adhésion au parti se fait désormais directement et de manière individuelle. Le parti élargit son horizon philosophique en faisant non plus référence au catholicisme mais au christianisme. Surtout, il veut mettre fin à son étiquette confessionnelle. Le nouveau parti qui voit le jour à la fin de l'année 1945 est un parti non confessionnel dont la référence est désormais le personnalisme <sup>24</sup>. Wouter Beke présente cet aboutissement comme une nouveauté marquante :

« En Belgique, le personnalisme trouva une incarnation politique au sein du psc. Ce parti vit le jour en Belgique dans l'immédiate après-guerre. C'était une nouvelle formation politique qui dominerait la vie politique en Belgique et en Flandre pendant cinquante ans. Il était le résultat d'un long questionnement de jeunes provenant de l'Action catholique, de catholiques qui, pendant la guerre, s'organisèrent en groupes de discussions afin de préparer l'après-guerre, ainsi que du rattachement (définitif) du mouvement ouvrier chrétien (flamand) à un seul et unique parti. Ce nouveau parti adhéra d'emblée au personnalisme comme pensée politique et philosophique » <sup>25</sup>.

Si les sociaux chrétiens font effectivement référence six fois au personnalisme dans *Les chantiers sont ouverts... Quel sera l'architecte ?* <sup>26</sup>, constatons que les choses se présentent de manière plus nuancée. La référence n'est jamais expliquée dans son fondement. Au surplus, Pasture note que, dans les faits, le détachement confessionnel apparaît relatif. Le poids de l'Eglise dans le parti se prolonge au-delà de l'établissement du psc : « Jusque dans les années 1950, le poids du clergé dans la communauté catholique wallonne a toujours été plus grand qu'en Flandre, où les organisations de tous genres étaient davantage constituées par des laïcs avec l'appui de la hiérarchie il est vrai » <sup>27</sup>.

Si les sociaux chrétiens embrassent la notion de personnalisme et adoptent un programme considéré, à l'époque, comme progressiste, c'est aussi en raison de la crainte que leur inspire l'établissement de l'Union démocratique belge et plus largement, de la volonté d'un certain nombre de personnalités, de sortir du clivage opposants croyants et non-croyants.

A Londres durant la guerre et au sortir du conflit mondial, un certain nombre de responsables s'interrogeaient sur l'opportunité de mettre sur pied une formation travailliste. L'idée d'associer le parti socialiste belge et des courants démocrates chrétiens dans une formation travailliste fit long feu. Cependant, certaines personnalités comme Antoine Delfosse, Marcel Grégoire, ou Jacques Basyn croient pouvoir porter une nouvelle formation dégagée des contingences liées à son positionnement philosophique. L'Union démocratique belge (udb) est créée le 24 septembre 1944 mais ce n'est qu'en juin 1945 qu'elle devient une formation politique à part entière ; ses dirigeants jugeant le nouveau psc-cvp trop conservateur et trop lié encore à une étiquette confessionnelle. Avant même toute participation au processus électoral, l'udb est partie prenante du gouvernement. Suite à la démission des ministres catholiques en juillet 1945, l'udb accepte d'entrer dans l'exécutif aux côtés du parti socialiste belge, du parti libéral et du parti communiste de Belgique.

Le psc-cvp craint ce nouvel acteur politique et l'attrait qu'il peut avoir auprès de syndiqués chrétiens. Pourtant, la première participation électorale de l'Union démocratique se révèle un échec patent. Aux élections de mars 1946, l'udb est bien en deçà de ses espérances et, avec 51 095 voix, ne recueille qu'un seul mandat parlementaire. Le parti est mort né. Il s'éteint quelques mois plus tard. Il n'est jamais parvenu à rompre la « solidarité catholique » dans l'expression du vote sur lequel a joué le psc-cvp durant la campagne électorale. En 1962, Felix Oppenheim attribuait l'échec de l'udb au sermon du cardinal Van Roey le 26 octobre 1945 <sup>28</sup>. Wilfried Beerten partage cet avis : « Il ne fait dès lors aucun doute que l'appel à l'unité des catholiques lancé le 26 octobre 1945, à quelques mois des élections, par le cardinal Van Roey retentit comme un coup de tonnerre dans un ciel serein et sema la consternation [au sein de l'udb] » <sup>29</sup>. Lors d'un séminaire organisé au pensionnat du Sacré-Cœur, le cardinal Van Roey avait en effet fermement prôné l'union des catholiques.

« J'insiste dans cette assemblée sur l'impérieux devoir actuel d'union des catholiques belges, auxquels d'autres Belges peuvent évidemment s'unir. Pour recommander cette union j'allègue d'abord une raison d'opportunité car il y a, en ce moment, une poussée d'anticléricalisme dont on ne voit pas le motif réel. Pendant l'occupation, l'Eglise catholique belge a prêché la fidélité à la patrie et la résistance à l'envahisseur. du début jusqu'à la fin et le clergé a donné l'exemple. Son attitude a été magnifique, souvent héroïque. La grande masse des catholiques a suivi cet exemple. On cherche des prétextes. Il y a des inciviques et, s'il le faut, on en crée : « tous les inciviques sont catholiques ! Et puis, on entend crier « vive le roi ! » ; or ce cri séditieux ne s'apprend que dans les couvents et les collèges catholiques ! Du moins, on déclare cela solennellement au Parlement ! Ce sont là des indications inquiétantes. Un second motif d'union est plus fondamental. Les catholiques ont une vision de la vie et une conception de l'homme autre que les non-catholiques. Ils ont l'obligation, comme catholiques, de faire régner ces principes, non seulement dans leur vie privée et

familiale, mais aussi la vie sociale et publique, et, pour ce faire, il est tout indiqué que, s'ils peuvent utilement s'entendre avec d'autres citoyens, ils doivent commencer par s'entendre d'abord entre catholiques »<sup>30</sup>.

Il faut dire que pendant une petite quinzaine d'années, la communion catholique trouve à s'exprimer à travers deux questions qui polarisent le clivage philosophique : le problème du retour sur le trône du roi Léopold III et la question scolaire. L'une et l'autre cimentent l'unité politique des catholiques. Au surplus, dans la partie flamande du pays, le psc-cvp récupère l'électorat du flamingantisme politique dont toute expression politique est plombée pour de longues années à la suite de la collaboration avec l'Allemagne nazie du vnv et de son leader Staf De Clercq. Aussi, comme le montre la contribution sur les performances électorales du catholicisme politique, le psc-cvp vit de ce point de vue une période dorée. Il y récolte des scores spectaculaires qui lui permettent notamment de conquérir la majorité absolue à la Chambre et au Sénat au scrutin de 1950.

Cette polarisation philosophique n'a pourtant pas eu que des vertus. Les conditions du règlement de la question royale ont suscité de profonds ressentiments dans la famille sociale chrétienne ; en particulier dans le nord du pays<sup>31</sup>. Jean Duvieusart, Premier ministre – francophone – a dû céder son maroquin. Au surplus, les courants proches du Mouvement ouvrier chrétien n'ont pas toujours bien vécu cette solidarité nécessaire de la meilleure des façons.

Entre 1950 et 1954, le gouvernement homogène social chrétien accentue par ailleurs le conflit philosophique sur une autre problématique. En 1952, le ministre de l'Éducation Pierre Harmel fait adopter une série de lois extrêmement favorables à l'enseignement libre confessionnel. Elles suscitent l'ire du monde laïque et de ses relais politiques : le parti socialiste belge et le parti libéral. C'est largement en réaction à cette « dynamique majoritaire » sur la question scolaire que se met en place, au terme de l'élection nationale de 1954, le « gouvernement des gauches » d'Achille Van Acker. Celui-ci agrège psb et pl. Pour la première fois depuis 1884, le catholicisme politique découvre les bancs de l'opposition. Soulignons cependant que, contrairement à la situation qui prévaut actuellement, la formation qui abandonne le pouvoir demeure un parti exceptionnellement puissant. Le psc-cvp est fort d'un potentiel électoral toujours important, d'une capacité militante notable ou encore d'un réseau d'organisations sociales particulièrement dynamique et influent. Surtout, il peut, dans son opposition, clairement se focaliser sur une question rassembleuse : la lutte contre les projets du ministre de l'Éducation, le socialiste Léo Collard. En réponse à la « législation Harmel », Collard présente le projet dit n° 217 dont plusieurs articles réduisaient le montant des subventions étatiques à l'enseignement libre moyen et modifiaient les conditions de dispense de diplôme et les recrutements dans les divers réseaux d'éducation. L'opposition du monde catholique à ce projet culmine à l'occasion de deux grandes manifestations : le 26 mars 1955 à Bruxelles<sup>32</sup> et le 18 mai 1958. L'une et l'autre ont rassemblé deux cent mille personnes.

Cette mobilisation sociale et politique du « monde catholique » concourra grandement à la défaite – relative – des partis socialiste et libéral aux élections de 1958. Le psc-cvp n'est pas loin d'emporter une nouvelle majorité absolue à la Chambre et au Sénat. En même temps, les principaux acteurs du système politique

prennent conscience que la « tentation majoritaire » dans le dossier scolaire n'est plus tenable. Fort de cette conviction, le gouvernement minoritaire social chrétien<sup>33</sup> engage une négociation élargie aux partis de l'opposition. Elle débouche sur la signature du pacte scolaire par les trois grands partis : socialiste, social chrétien et libéral. Le 16 novembre 1958, les congrès des trois principaux partis adoptent à des majorités relativement nettes ce pacte scolaire<sup>34</sup>. psc-cvp et pl-LP forment un gouvernement inédit depuis 1945.

Cet aboutissement est un moment crucial de la vie politique belge et du psc-cvp. Sans disparaître, le clivage catholique-laïc perd de sa prégnance. Plusieurs partis et des segments de la société en prennent acte. Le début des années soixante est marqué par une nouvelle polarisation sociale et politique symbolisée par la grève de l'hiver 60-61. Ce mouvement révèle au surplus la polarisation de plus en plus marquée sur le clivage linguistique.

Le parti libéral est le premier à avoir intégré cette évolution. A la fin des années cinquante, son président, Roger Motz, lance un processus de redéfinition identitaire et programmatique des libéraux belges. Ce travail s'accélère au début des années soixante sous la houlette d'un nouveau président Omer Vanaudenhove. Elu le 6 mai 1961, Vanaudenhove accélère le rythme. Il confirme le nouvel ancrage des libéraux sur les questions socio-économiques et l'abandon de l'anticléricalisme, qui était un des traits majeurs de l'identité du libéralisme belge. Ce processus de réaligement est spectaculaire et le changement est capital. Pour s'en convaincre, l'adresse de l'évêque de Bruges à ses diocésains lors des élections de 1958 est éclairante *a posteriori* :

« Il n'est pas douteux que les partis socialiste et libéral se trouvent sous la coupe de puissances antireligieuses. Pendant les quatre ans qu'ils furent au pouvoir, l'unique ciment de l'union des gauches a été leur anticléricalisme. D'étranges concessions mutuelles en ont d'ailleurs été la rançon. Ils continueront plus effrontément que jamais à battre en brèche les droits et l'influence de la religion catholique et à rendre la vie impossible à nos écoles, nos œuvres, nos institutions »<sup>35</sup>.

Les libéraux souhaitent s'ouvrir à l'aile droite du psc-cvp et, plus largement, aux électeurs catholiques. Symboliquement, le parti change son appellation et devient le parti de la liberté et du progrès (PLP).

Si l'apaisement sur le clivage philosophique et l'exacerbation sur les clivages socio-économique et linguistique favorisent l'essor du libéralisme politique belge, il en va tout autrement pour la famille sociale chrétienne. Le ciment que constitue le rapport au catholicisme perd de sa substance. Et ce parti transversal sur les questions économique-sociales a les plus grandes difficultés à se positionner clairement en la matière. La division en son sein est patente. Au printemps 1961, l'aile droite du parti souhaite la poursuite de la collaboration avec les libéraux tandis que l'aile de centre-gauche, emmenée par Théo Lefèvre, prône une alliance avec le psb. Ce dernier point de vue prévaut mais au prix d'arrangements et d'attitudes qui brouillent l'identité du parti. Lefèvre devient Premier ministre dans un gouvernement social chrétien-socialiste tandis que Paul Vanden Boeynants, représentant de l'aile droite, accède à la tête du parti et ne se prive pas de critiquer la coalition rouge-romaine.

Les difficultés ne sont pas moins manifestes sur la question linguistique. L'adoption des lois linguistiques et la réforme constitutionnelle de 1963 mettent à mal

l'unité du psc-cvp <sup>36</sup>. Sociaux chrétiens francophones et néerlandophones divergent de plus en plus.

D'un point de vue politique, le trouble interne à la famille sociale chrétienne se marque de manière saisissante. Aux élections de 1965, le psc-cvp enregistre une défaite spectaculaire. Nous l'évoquons par ailleurs, cet échec électoral constitue un choc. Sur le clivage socio-économique, le parti social chrétien est plus manifestement concurrencé par les libéraux, surtout dans la partie francophone du pays. Le PLP a doublé ses voix. A l'époque, Jean Ladrière parle d'un véritable « phénomène de translation d'une partie de la fraction conservatrice (bourgeoisie et classe moyenne) du CVP-PSC vers le PLP » <sup>37</sup>.

Sur le clivage linguistique, le psc-cvp est confronté à l'essor de *partis communautaires*. Cela est particulièrement vrai en Flandre avec la progression de la Volksunie, qui décroche près de 350 000 suffrages et douze sièges. Mais du côté francophone, les deux nouveaux partis wallons – le Front wallon et le parti wallon des travailleurs – totalisent 50 000 voix et deux sièges. Quant au Front francophone, ancêtre du FDF, il ne recueille pas moins de 75 000 suffrages et trois sièges.

Il n'en faut pas plus pour accentuer les forces centrifuges dans les rangs du psc-cvp. En dépit de la mise sur pied d'un gouvernement social chrétien-libéral, dirigé par Paul Vanden Boeynants, dont la volonté est de mettre au frigo la problématique institutionnelle et linguistique, ces forces vont faire implorer le parti social chrétien unitaire. L'affaire de Louvain est le détonateur.

En Flandre, une part importante des élites politiques et sociales, de même que des segments non négligeables de la société souhaitent l'application pure et simple des lois linguistiques à l'enseignement universitaire. En d'autres termes, l'unilinguisme à l'Université catholique de Louvain. L'aile flamande du psc-cvp se rallie de plus en plus à cette revendication. Nombre de mandataires sociaux chrétiens flamands avaient d'ailleurs très mal accepté le mandement épiscopal sur l'Université de Louvain de mai 1966. Les évêques ne prévoyaient qu'un dédoublement graduel des candidatures des deux régimes linguistiques <sup>38</sup>. L'exigence d'un transfert de la section francophone de l'UCL s'approfondit en 1967 et au début de l'année 1968, l'aile flamande du psc-cvp franchit le Rubicon. Chargé par les parlementaires néerlandophones du psc-cvp d'interpeller le gouvernement sur le transfert de la section francophone de l'Université catholique de Louvain, Jan Verroken est à l'origine de la chute du gouvernement <sup>39</sup>. Les ministres sociaux chrétiens francophones ne peuvent suivre cette voie. Les ministres sociaux chrétiens néerlandophones ne peuvent accepter la *statu quo*. Le gouvernement a vécu. Le psc-cvp aussi. CVP et psc se séparent, même si subsiste un organe censé assurer une certaine coordination entre les deux formations. Pour les sociaux chrétiens, le coup est rude et l'installation de l'aile francophone de l'UCL sur le campus de Louvain-La-Neuve est vécue comme un véritable traumatisme.

#### 4. Un parti face à son destin

Le parti qui prend son destin en main à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix semble cumuler certains handicaps.

Sa « création » s'est faite dans le déchirement pour la communauté catholique. Les scrutins de 1965 et de 1968 ont raboté de manière significative son poids électoral

au profit des libéraux et des nouveaux venus du Front démocratique des francophones et du Rassemblement wallon (rw). La pratique religieuse s'érode en francophonie. Au surplus, les tensions entre ailes gauche et droite du parti sont ravivées. La démocratie chrétienne ne parvient pas à aboutir à un accord structurel avec le psc. Le 26 février 1972, le conseil général du Mouvement ouvrier chrétien (MOC) choisit d'ailleurs d'affirmer son autonomie et le pluralisme politique en son sein.

Cependant, le psc jouit aussi de trois avantages importants.

- Le réaligement opéré par les libéraux a modifié leur statut et celui du psc. De 1919 à 1961, le parti libéral a été le parti pivot de l'échiquier politique belge, à telle enseigne que durant cette période, il a été au pouvoir la plupart du temps. Après 1961, ce statut pivot ne peut plus être assumé. Le parti libéral a glissé à droite rendant impossible pour un long temps, une coalition avec les socialistes. Les sociaux chrétiens, classés jusqu'alors les plus à droite de l'échiquier politique, récupèrent cette fonction pivotale en occupant la position centriste de l'échiquier politique. Bien évidemment, stratégiquement, il s'agit d'un atout majeur.
- Le parti trouve d'autant plus à s'exprimer que l'on n'imagine pas constituer un gouvernement sans symétrie politique. Compte tenu de la force qu'incarne encore le CVP, le psc est assuré d'exercer les responsabilités gouvernementales aussi longtemps que son *alter ego* maintient son statut de parti dominant dans l'espace politique flamand.
- Enfin, le psc est certes durement concurrencé par le Rassemblement wallon dans l'espace politique wallon, mais cette formation recèle de nombreuses fragilités : caractère transversal sur le plan socio-économique, structure lâche, faible implantation communale, focalisation programmatique sur une thématique... Dès 1974, le rw enregistre une première stagnation électorale alors qu'à l'inverse, le psc opère un léger redressement. La première participation gouvernementale du parti régionaliste wallon fait éclater les contradictions en son sein. Président du psc, Charles-Ferdinand Nothomb tente d'ailleurs d'attirer à lui, l'aile de centre-droit du rw ; en particulier Jean Gol, François Perin et Etienne Knoop. Mais à son grand dam <sup>40</sup>, il n'emporte pas la mise dans sa formation à ce sujet. Selon lui et Frédéric François <sup>41</sup>, l'aile démocrate chrétienne y a mis son veto <sup>42</sup>.

Ces atouts équilibrent les handicaps que subit le psc durant cette décennie. Entre autres, ils lui permettent de connaître un regain électoral parallèle au déclin du Rassemblement wallon et au tassement des libéraux. Aux élections de 1977 et 1978, le psc progresse en voix et en sièges.

Ils n'effacent cependant pas les problèmes évoqués. Parmi ceux-ci l'intensification des tensions entre ailes gauche et droite est particulièrement sensible dans les dernières années de la décennie soixante-dix. Son aile droite incarnée par le Centre politique des indépendants et cadres chrétiens (CEPIC) prend des positions de plus en plus droitières, qui ne sont plus « encadrées » par son dirigeant Paul Vanden Boeynants, dès lors que celui-ci revient à la présidence du parti en octobre 1979. Les passes d'armes entre CEPIC et démocratie chrétienne se multiplient et empirent dans leur expression. Dans un contexte de paralysie institutionnelle et d'approfondissement de la crise économique, elles ternissent l'image du psc. En 1981, les sociaux chrétiens francophones – comme

néerlandophones au demeurant – payent au grand comptant – déjà – ces divisions étalées sur la place publique.

Le scrutin de 1981 est une véritable Berezina : le psc perd un quart de ses électeurs et ne parvient que difficilement à s'entendre sur les conditions de sa participation gouvernementale avec le CVP, le PRL et le PW. Paul Vanden Boeynants se retire au profit de son ancien chef de cabinet, Gérard Deprez. Installé pour quinze ans à la tête du parti, Deprez met immédiatement de l'ordre dans les expressions extérieures du parti. Au terme de la phase intérimaire de sa présidence, sa candidature est sans ambiguïté : « Je vous demande un mandat pour organiser positivement un droit de tendance qui sera basé sur les trois principes suivants :

- le droit de tendance s'exerce à l'intérieur du parti : pas de prise de position publique ;
- la seule structure organisée est celle du psc : pas de structure parallèle ;
- l'adhésion au psc est personnelle et directe : pas de recrutement parallèle »<sup>43</sup>.

Les éléments les plus droitiers du parti l'abandonnent et fondent le parti pour la liberté et le citoyen (PLC), qui ne sortira jamais de la marginalité politique.

Si la fin des années soixante-dix a été marquée par les luttes des tendances à l'intérieur du psc, il en va autrement sous l'«ère Deprez». Sans complètement les décapiter, Gérard Deprez canalise les tendances internes et exerce une présidence centralisée du parti. Plus largement, le parti est conduit par le «trio magique» – Gérard Deprez, Melchior Wathelet et Philippe Maystadt. En alliance avec les libéraux – de 1981 à 1987 – ou avec les socialistes – de 1988 à 1996, Gérard Deprez dirige tous les tournants et les choix du parti social chrétien. Certains ont frappé les imaginations. Le plus important est sans aucun doute l'acceptation, durant la négociation pour la confection d'un gouvernement au début de l'année 1988, de la «communautarisation» de l'enseignement. Cette perspective avait toujours été repoussée par les édiles sociaux chrétiens francophones, qui y voyaient un danger pour l'enseignement libre confessionnel en Communauté française. Les choix de Deprez lui valent des réserves sinon une hostilité grandissante dans le parti. La plus importante est sans doute celle de Charles-Ferdinand Nothomb, qui ne pardonnera jamais à Deprez l'épisode de sa démission sur la question fouronnaise<sup>44</sup>. Plus largement, Gérard Deprez, comme président, est victime d'un phénomène d'usure et de contestation grandissant.

### 5. Un parti déchiré, des choix hasardeux

C'est l'un des enseignements majeurs du scrutin pour la présidence en 1994. Gérard Deprez ne franchit que de justesse le cap de la majorité absolue face à Raymond Langendries et, moins significativement, Marc Bertrand. Pour Gérard Deprez et pour le psc, ce renouvellement du mandat présidentiel est celui de trop. Lui-même en est conscient qui souhaite accéder à un maroquin gouvernemental. Mais voilà, le «marché» des ministres sociaux chrétiens francophones est trop étroit. Et Wathelet et Maystadt ne souhaitent pas partir. Une dynamique centrifuge se met en place et va, en quelques mois, profondément affecter le psc<sup>45</sup>.

Deprez, qui sent bien le cours des choses, ne peut monter dans le train gouvernemental lorsque Melchior Wathelet rejoint la Cour de justice des Communautés européennes en septembre 1995. Le Verviétois, alors ministre fédéral, est remplacé

par le Luxembourgeois Jean-Pol Poncelet. Il décide d'anticiper sa succession. Le 16 décembre 1995, il annonce son retrait avant terme en dévoilant sa favorite : « Je ne serai plus candidat. Je crois que le psc nouveau a besoin d'un nouveau candidat et, pourquoi pas, d'une nouvelle présidente pour mener à bien sa rénovation »<sup>46</sup>. Mais les opposants à Deprez ne l'entendent pas de cette oreille. Marc Bertrand et Richard Fournaux annoncent leur candidature, espérant cependant un geste de Charles-Ferdinand Nothomb. Le citoyen d'Habay se lance finalement dans la course, «outré de la manière dont il avait voulu montrer que c'était lui qui mettait Joëlle Milquet en position »<sup>47</sup>.

Au duo Milquet-Nothomb s'ajoute un intrus, André Rossignon. La campagne, longue, déchire le parti. Ni Gérard Deprez, ni Philippe Maystadt, parrains de la candidature Milquet, n'ont anticipé l'entrée en lice de Nothomb et sa capacité de rassemblement. Surpris, le propos envers lui n'en est que plus dur. Encore dans le doute quant au résultat, Gérard Deprez ne mâchait pas ses mots : « J'ai l'impression que si ça devait se produire [l'élection à la présidence de Charles-Ferdinand Nothomb], ce serait un peu comme si le psc d'avant-hier avait empêché le psc de demain d'arriver »<sup>48</sup>. Pour sa part, Philippe Maystadt, pourtant avare de propos tranchés et de prises de positions nettes, n'était pas en reste au lendemain de la proclamation des résultats : « Je suis choqué parce que mon parti a choisi le passé plutôt que l'avenir »<sup>49</sup>.

La présidence sociale chrétienne de Charles-Ferdinand Nothomb se déroule sur fond de guerre interne et débouche sur l'échec d'une stratégie politique nouvelle. En prenant les rênes du psc, Nothomb ambitionne de renverser les alliances gouvernementales et de renvoyer les socialistes dans l'opposition. A cet effet, il consulte et prépare le terrain avec les libéraux, qui sont partant dans la démarche<sup>50</sup>. Louis Michel manifeste publiquement son ouverture à cette perspective : « Des sociaux chrétiens aussi sont libéraux. Le rêve, ce ne serait donc pas « L'olivier ». Mais un vaste rassemblement libéral et progressiste »<sup>51</sup>.

Le président ira jusqu'à proposer le vote d'une motion de défiance constructive au Parlement wallon. Mis au courant de ce fait, Gérard Deprez acquiesce et met, dans une interview de rentrée qui a frappé les esprits, tout son poids dans la balance : « J'ai objectivement été très intéressé par une partie de ce que le président du PRL a déclaré, lundi dernier, dans votre journal. S'il faut faire en Wallonie un grand changement et un grand sursaut, il faut un grand mouvement pour le porter. Il faut quitter les jeux d'état-major habituel. (...) Le moment est venu de réunir un certain nombre de gens sur un contrat. Un contrat de sauvegarde de la Wallonie. (...) Je vous ai dit qu'il faut un grand mouvement qui soit l'épine dorsale du changement en Wallonie. (...) Je considère que le ps, étant donné l'état dans lequel il est aujourd'hui, ne peut pas être le point de ralliement de changement »<sup>52</sup>.

Ce message, censé conforter la stratégie du président du psc, est accueilli de façon glaciale par les élites intermédiaires du psc et Nothomb le répudie. Ce faisant, Nothomb et le psc vont perdre sur cinq fronts.

1. Cette interview et les réactions qu'elle provoque exacerbent la crise interne du parti. Pour une large part, elle dévoile la stratégie de Nothomb. Les opposants à cette ligne haussent le ton à l'égard de cette orientation. Les proches de Deprez

ou les adeptes d'un changement d'alliance sont minorisés dans le parti. Des deux sensibilités, les anathèmes pleuvent sur le président du psc<sup>53</sup>. Les sociaux chrétiens francophones vont de réunion en réunion pour sortir de cette spirale mais l'effet est inverse: ils s'y enfoncent. Et l'acceptation, en novembre 1997, par Joëlle Milquet de devenir vice-présidente du parti ne change rien à l'affaire. La pression sur le vice-Premier ministre et ministre des Finances, Philippe Maystadt, est alors forte dans les rangs sociaux chrétiens. Mais pendant longtemps, ce dernier a décliné cette perspective avec force et continuité. Il doit pourtant s'y résoudre au printemps 1998 sous l'insistance des cadres sociaux chrétiens, des responsables d'organisations sociales et du Premier ministre. Son arrivée est toutefois trop tardive et dans des conditions qui ont sapé l'autorité de président<sup>54</sup>. D'entrée, tout le monde comprend bien le caractère transitoire de cette fonction dans son parcours. En outre, à force de répéter qu'il n'était pas compétent pour cette fonction<sup>55</sup>, l'idée a fait son chemin dans et hors le parti.

2. La démarche révélée meurtrit le partenaire du moment, le parti socialiste. Le psc se cabre, ce qui va compliquer la fin de la législature et conduire le président du parti socialiste à préparer une alternative aux partenaires sortants.
3. La répudiation nothombienne et le retrait par rapport aux libéraux amène ces derniers à changer leur fusil d'épaule. Le psc ne sera pas le futur allié gouvernemental du PRL-FDF. Le 20 octobre 1997, dans une interview au journal *Le Soir*, Louis Michel anticipe son changement de stratégie: «Je n'ai d'exclusive contre personne. Mais il est évident que la position du psc paraît assez peu crédible, assez mal en point. Tout est possible mais il ne faut pas me demander l'impossible. Je prends acte que le psc refuse de participer à une recomposition du paysage politique. Le problème des alliances futures ne m'inquiète pas à ce jour. Mais il est évident qu'une tripartite n'est pas une formule que les libéraux apprécient»<sup>56</sup>.
4. Dans son interview, Gérard Depez s'est fortement avancé et, pour une partie des élites intermédiaires du psc, s'est même brûlé. L'attitude de la direction du psc, mais surtout celle de Nothomb, l'ont placé dans une situation inextricable: reculer ou approfondir. L'ancien président social chrétien choisit la deuxième solution: il confirme la charge anti-socialiste et le nécessaire rapprochement avec les libéraux. A la fin de l'année 1997, à la question de la forme du changement qu'il juge prioritaire, Depez est explicite: «Celui qui mettra fin à l'archétype du système socialiste. Je ne jette pas le discrédit sur les hommes. Je parle d'un système. Les forces à rassembler ce sont les libéraux: ils peuvent desserrer le carcan bureaucratique et réconcilier une large partie de l'opinion publique avec les forces de création, d'imagination, de dynamisme, d'entreprise»<sup>57</sup>. Dans la foulée, il annonce la création d'un mouvement. Pour les édiles sociaux chrétiens, cela en est trop. Joëlle Milquet, elle-même, tire la sonnette d'alarme: «S'il veut le changement ou redynamiser la Wallonie, et s'adresser à l'extérieur pour ramener des gens au parti: nous aurons une position très ouverte. S'il s'agit d'un mouvement qui se détache et s'arrime à une autre fédération, c'est incompatible avec une stratégie de parti»<sup>58</sup>. En vérité, la messe est dite. Durant l'hiver 1997-1998, le psc, dans la douleur, se sépare de celui qui a exercé la présidence

du parti pendant quinze ans. Le 11 janvier 1998, Charles-Ferdinand Nothomb le qualifie d'«adversaire politique»: «Cette unité est aujourd'hui rétablie pour constater unanimement après un dernier effort de conciliation et de mise en garde du comité directeur de lundi dernier que Gérard Depez a choisi une autre voie que la nôtre, qu'il s'est donc consciemment et sciemment exclu du psc et qu'il est dès aujourd'hui un adversaire politique, même si pour un certain nombre, il restera un ami»<sup>59</sup>. Pierette Cahay et Nathalie de T'Serclaes rejoignent Depez dans le Mouvement des citoyens pour le changement (MCC).

5. Au bout du compte, le psc payera électoralement et politiquement cher ses errements. Le 13 juin 1999, les sociaux chrétiens deviennent le quatrième parti de l'espace politique francophone et le neuvième en Belgique. Combiné à la déroute du cvp, cela le conduit dans l'opposition face à une coalition socialiste-libérale-verte à l'échelle fédérale, de la région wallonne et de la Communauté française.

Ce résultat calamiteux des sociaux chrétiens est pour une part notable dû à la gestion interne du parti. D'une manière générale, le factionnalisme et les conflits internes brouillent tout à la fois le message et sa perception auprès de l'électorat. Cet aboutissement électoral est aussi un révélateur de mutations structurelles à l'œuvre depuis un demi-siècle dans la société belge, dont certaines se sont accélérées ces deux dernières décennies.

*Evolution des pratiques catholiques en Belgique*<sup>61</sup>

Pratiques		1967	1973	1980	1990	1998
Pratique hebdomadaire	Belgique	42,9	32,3	26,7	17,9	11,2
	Flandre	52,0	38,5	32,2	21,3	12,7
	Wallonie	33,9	26,9	21,5	14,6	9,3
	Bruxelles	24,3	16,3	12,0	8,8	6,3
Baptêmes	Belgique	93,6	89,3	82,4	75,0	64,7
	Flandre	96,1	93,6	89,0	83,1	73,1
	Wallonie	92,8	90,3	82,3	74,2	64,8
	Bruxelles	81,6	62,1	44,9	34,4	23,4
Mariages religieux	Belgique	86,1	82,0	75,7	59,1	49,2
	Flandre	91,8	87,6	81,5	64,5	51,2
	Wallonie	83,5	80,2	73,4	58,1	54,3
	Bruxelles	61,5	54,4	44,7	28,1	20,6
Funérailles religieuses	Belgique	84,3	84,3	83,0	81,4	76,6
	Flandre	91,3	91,3	90,7	88,8	83,6
	Wallonie	79,3	80,0	78,2	76,8	73,6
	Bruxelles	72,0	68,4	64,2	60,4	48,7

Ainsi, chose importante s'il en est pour le parti social chrétien, la sécularisation a nettement progressé. Cette évolution est manifeste. En la matière, les indicateurs sont tous convergents. La relation à l'Eglise s'est distendue et, dans certaines familles<sup>60</sup>, s'est même cassée. Quelques repères en témoignent. La pratique dominicale est partout en recul. En 1999 seuls neuf pour cent des Wallons et six pour cent des

Bruxellois se rendaient hebdomadairement à l'Eglise pour respectivement trente-quatre pour cent et vingt-quatre pour cent trente-cinq ans auparavant. A peine plus d'un Wallon sur deux qui se marie et moins d'un Bruxellois sur deux le font à l'Eglise. Et même les cérémonies catholiques les plus pratiquées – le baptême et les funérailles religieuses – enregistrent des reculs significatifs. Moins d'un Bruxellois sur deux passe aujourd'hui par une cérémonie religieuse avant son enterrement.

Au surplus, même dans le monde des croyants, le lien à l'institution catholique s'étirole. Les prises de distance envers les autorités religieuses sont beaucoup plus fréquentes dans leur comportement quotidien, dans leur pratique et dans leur rapport à la « communauté catholique » dont les liens et les sens s'érodent. Observateurs attentifs de ce processus, Liliane Voyé et Karel Dobbelaere étaient, dès le début des années quatre-vingt-dix, explicites sur cette problématique :

« Antérieurement, la vision du monde et la structuration des liens sociaux s'inscrivaient dans ce que l'on peut appeler une « civilisation paroissiale », qui mettait l'accent sur l'ascendant du groupe territorial et familial, supposent une allégeance globale, servant ainsi en quelque sorte de « garant métasociétal » à l'ensemble de l'existence. En Belgique, la religion catholique accompagnait ainsi, à travers des formes instituées, de très nombreux aspects de la vie des Belges et la pratique dominicale apparaissait comme une sorte d'indicateur synthétique, révélateur de l'adhésion aux préceptes dans divers domaines, allant de la morale familiale au vote politique, en passant par le recours (quasiment) exclusif aux diverses instances du pilier – écoles, hôpitaux, syndicat, mutuelle, presse... Il n'en va plus de même aujourd'hui »<sup>62</sup>.

Certes, le parti social chrétien est une formation politique déconfessionnalisée, officiellement depuis 1945. A l'instar de celle de Philippe Maystadt, plusieurs professions de foi récentes des principaux dirigeants affirment et corroborent cette volonté d'approfondissement de la déconfessionnalisation voire de détachement (partiel de la chrétienté) : « Une de mes priorités consiste à faire en sorte que de plus en plus de non-chrétiens se sentent à l'aise chez nous. Car l'avenir du psc passe par une déconfessionnalisation accrue »<sup>63</sup>. Il n'empêche, au-delà même d'un éventuel changement d'étiquette d'où le qualificatif chrétien serait ôté, le parti social chrétien reste indubitablement rattaché à la chrétienté sinon au catholicisme. C'est ce qui a fondé son histoire, son identité, son rapport aux autres et son positionnement identitaire par rapport aux différents clivages. Cette observation doit bien sûr être examinée dans une approche dynamique. Le catholicisme a évolué en cent soixante-dix ans, et les partis aussi. Mais aux yeux de son électorat – voir la contribution de Lieven De Winter et Patrick Dumont dans cet ouvrage – la référence aux valeurs catholiques reste prégnante.

Le psc est ainsi face à un dilemme. Structurellement, sa présence et son poids ne peuvent, en principe, que s'amoinrir compte tenu des mutations sociologiques à l'œuvre dans les sociétés européennes et, comme nous l'avons vu, en Belgique particulièrement. Mais bouger, c'est changer « de base »<sup>64</sup>. En science politique, c'est opérer un « réalignement » comme l'a réalisé la famille libérale dans le premier lustre des années soixante<sup>65</sup>. Seulement voilà, se réaligner pose trois problèmes cruciaux au parti social chrétien.

1. Il s'agit d'abord de choisir un nouveau clivage de référence et de se positionner de manière prioritaire par rapport à un de ses versants, pour autant que celui-ci ne soit pas déjà occupé. Quel pourrait donc être le nouveau clivage de référence du psc ? Et sur quel versant ? Par rapport à la théorie classique des clivages élaborée par Stein Rokkan et Seymour-Martin Lipset<sup>66</sup>, force est de constater qu'on ne voit pas bien ce qui pourrait fonder la nouvelle identité du psc. Certains de ses cadres font référence au clivage matérialistes-postmatérialistes. Ce clivage initialement proposé par Ronald Inglehart<sup>67</sup> est sujet à caution et à débat dans la littérature scientifique. Quand bien même serait-il reconnu, il reste à se demander si les sociaux chrétiens sont à même de « faire la différence » par rapport à leurs partenaires-adversaires politiques. En quoi le psc pourrait-il être plus « post-matérialiste » qu'Ecolo, le ps et le PRL ? Et quel serait alors son adversaire sur le versant matérialiste ?
2. Le deuxième problème réside dans le rapport au clivage socio-économique (possédants-travailleurs dans la terminologie de Lipset et Rokkan). Aucun parti politique n'a pu faire l'impasse sur celui-ci. Et c'est par rapport à lui que le PLP se réaligna en 1960-1961. Les sociaux chrétiens se sont toujours présentés comme la force d'équilibre sur ce clivage, ce qui fondait la dimension transversale du parti. Un réalignement nécessiterait un repositionnement sur ce clivage aussi. Dans quel sens ? Par rapport à quelles orientations ? Ces questions restent ouvertes, d'autant qu'au sein même du psc, la question est sensible.
3. Le dernier problème est justement lié à la dimension transversale du parti social chrétien. En termes d'adhérents et d'électeurs, le parti catholique puis le parti social chrétien ont su agréger des visions et des intérêts différents au nom d'une référence commune, ou supposée telle, au catholicisme. Pour le psc, un réalignement entraînerait, au mieux, un affaiblissement de cette référence commune, au pire, son extinction. Bien sur, cette référence commune s'est déjà singulièrement effritée depuis quarante ans. CVP et psc ne sont plus, loin s'en faut, les seules expressions politiques des catholiques. Mais il subsiste néanmoins un socle important. C'est ce socle qui est en jeu.

La marge est donc étroite. Très étroite. Comment ne pas lâcher la proie pour l'ombre est un sujet très sensible au psc. Le 9 juin 2001, le parti social chrétien a adopté une nouvelle plate-forme doctrinale sous la forme d'une *Charte de l'humanisme démocratique* (voir la contribution de Joëlle Milquet). Il y définit la forme et l'espace qu'il souhaite occuper :

« Avec le manifeste intitulé « L'humanisme démocratique » dont les idées sont considérées, avec l'adoption de la charte, comme le cadre de référence de son action politique future, le psc s'affirme comme un parti résolument moderne qui s'inscrit dans le changement. Face à la transformation de la société de piliers, il assume certaines ruptures nécessaires avec le passé en dépassant notamment le clivage confessionnel. Il porte désormais, sans renier son âme, dans un projet ouvert à tous et adapté aux nouveaux enjeux, l'imaginaire, le souffle et les valeurs de ceux qui ont construit et porté le parti avant nous tout en s'adressant désormais aux attentes des nouvelles générations, de ceux qui sont incroyants ou qui appartiennent à des religions différentes.

LE PARTI SOCIAL CHRÉTIEN

Il s'affranchit de sa relation au pouvoir et ne se considère plus comme un « parti d'occupation des gouvernements » mais comme un parti dont la mission est avant tout de porter les attentes des gens dans l'Etat et non le contraire, en travaillant constamment et étroitement avec la société civile.

Face à la mondialisation, le psc veut donner une dimension plus européenne et internationale à son action politique.

Sans quitter sa vocation à occuper une position centrale sur l'échiquier politique, il sort pourtant de ce que l'on a trop souvent appelé le « centrisme mou » et se positionne prioritairement sur d'autres clivages plus inédits que le seul clivage socio-économique classique. Il se définit ainsi comme le parti qui parvient à transcender le clivage « droite/gauche » pour se positionner sur les nouveaux enjeux de société liés à l'avenir de l'humain : matérialisme/humanisme, égoïsme/fraternité, indifférence/participation, individualisme/personnalisme. Il veut parler autant de la qualité d'être que du bien-être. Il met l'accent ainsi sur la dimension non matérialiste de la vie et défend une conception forte du pluralisme. Bref, il est le parti de l'humain et lance à tous le pari de l'humain »<sup>68</sup>.

Il est bien sûr trop tôt pour apprécier la portée de ce manifeste et la faisabilité de ce repositionnement. On peut cependant s'interroger sur le caractère vraiment novateur de cet « humanisme démocratique » dont plusieurs passages initiaux se rapprochent de l'introduction du document doctrinal de 1945. Il n'est pas sûr non plus que l'échafaudage des clivages qu' imagine le parti social chrétien corresponde à une réalité structurelle.

Au final pourtant, il ne s'agit en aucune façon d'appréhender les choses de manière déterministe. Nous avons mis en exergue un certain nombre de tendances lourdes à l'œuvre, mais de nombreuses questions restent en suspens : le rapport futur à la religion dans les sociétés européennes, les choix et actions du psc ou ceux de ses adversaires politiques. Il est peu probable que le parti social chrétien et son *alter ego* flamand, l'actuel cdv, puissent réaliser à nouveau les performances électorales qui fondaient leur puissance dans le système politique belge. Elles pourraient néanmoins se stabiliser à un niveau suffisamment élevé pour leur permettre de jouer le rôle de partis(s) pivot(s), qui leur a valu tant d'influence ces trente dernières années.

#### Notes

<sup>1</sup> Voir dans ce volume notre contribution *Les mutations électorales du parti social chrétien*. Le caractère plurinominal tient au fait qu'il y a plusieurs élus par circonscription. La parti qui arrive en tête remporte tous les sièges de la circonscription.

<sup>2</sup> Voir P. DELWIT. « Du parti libéral à la fédération PRL-FDF-MCC », in P. DELWIT. *Libéralismes et partis libéraux en Europe*. Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2002.

<sup>3</sup> M. LALOIRE. « Les partis belges », *Res Publica*, 1961, vol. III, n° 4, p. 342.

<sup>4</sup> J. BEAUFAYS. *Les partis catholiques en Belgique et aux Pays-Bas : 1918-1958*. Bruxelles, Bruylant, 1973, p. 60.

<sup>5</sup> Chanoine A. SIMON. *Le parti catholique belge. 1830-1945*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1958, p. 111.

<sup>6</sup> Spécialiste du catholicisme politique en Belgique, Enm anuel Gerard met clairement en cause les conclusions de Simon : « Depuis la deuxième guerre mondiale, sous l'impulsion de A. Simon, l'historiographie accorde à l'année 1884 une importance excessive à l'histoire du développement du parti catholique. Il est inexact de prétendre que le parti catholique a été « fondé » ou « créé » cette année-là et même l'idée que le parti a évolué d'un parti « conservateur » vers un parti « catholique » (au sens de « confessionnel ») est contestable. Aucun des auteurs d'avant 1914 que nous avons consultés n'attache quelque importance à l'année 1884 dans la formation du parti catholique ». E. GERARD. « Les partis politiques en Belgique ». *Res publica*, 1985, vol. V, n° 4, p. 463.

<sup>7</sup> R. CASTEL. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris Fayard, 1995.

<sup>8</sup> J. MAE ER. « La Ligue démocratique belge et ses antécédents », in E. GERARD, P. W. NANTS (éd.), *Histoire du Mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, tome 2, KADOC-Studies 16, Louvain, Leuven University Press, 1996, p. 36.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>10</sup> J. NEUVILLE. *L'évolution des relations industrielles. Tome 2. La lutte pour la maîtrise du temps. La conquête des huit heures et la revendication des quarante heures*. Bruxelles, Editions Vie ouvrière, 1981, p. 22.

<sup>11</sup> L.-E. TROCLET. *Les partis politiques en Belgique*. Bruxelles, Publications de la centrale d'éducation ouvrière, 1931, p. 15.

<sup>12</sup> Voir J. STENGERS. « L'établissement de la représentation proportionnelle en Belgique en 1899 », in P. DELWIT, J.-M. DE WAELE (éd.), *Le mode de scrutin fait-il l'élection ?*. Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2000.

<sup>13</sup> M. DUVERGER. *Les partis politiques*. Paris, Points-politique, 1981, p. 49 et ss.

<sup>14</sup> J. SMITS. « Les standen dans les partis sociaux chrétiens », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1986, n° 1134-1135, p. 4.

<sup>15</sup> E. GERARD. « Du parti catholique au psc-CVP », in W. DEWACHTER (éd.), *Un parti dans l'histoire : 50 ans d'action du parti social chrétien*, Louvain-La-Neuve, Duculot, 1996, p. 28.

<sup>16</sup> L. VOS. « Le mouvement flamand : un aperçu historique », p. 63 et ss. ; L. WILS, p. 57 et ss. in M. MARTINIELLO & M. SW NGEDOUW (éd.), *Où va la Belgique. Les soubresauts d'une petite démocratie européenne*, Paris, L'Harmattan, 1998.

<sup>17</sup> L. GEVERS. « The Catholic Church and the Flemish Movement », in K. DEPREZ, L. VOS (éd.), *Nationalism in Belgium. Shifting identities, 1780-1995*. Londres, Macmillan, 1998, p. 112.

<sup>18</sup> Enm anuel Gerard et Jaak Billiet ont ainsi relevé que les concurrences électorales étaient régulières : « Ainsi, en 1921, dans huit des seize arrondissements flamands, des listes catholiques conservatrices se présentaient à côté des listes flamandes et populaires. Lors des élections de 1925, il y eut des listes LNTC dans quatre arrondissements, et dans six districts électoraux lors du scrutin provincial suivant. Lors des élections communales de 1932, deux listes catholiques se présentaient dans de nombreuses villes ; en 1936, des listes MOC se présentaient dans cinq arrondissements hennuyers ». J. BILLIET, E. GERARD. « Eglise et politique. Les relations difficiles entre les organisations catholiques et le parti politique avant 1940 », in L. VOË, K. DOBBELAERE, J. REM, J. BILLIET (éd.), *La Belgique et ses dieux. Eglises, mouvements religieux et laïques*, Louvain-La-Neuve, Cabay, 1985, p. 95.

<sup>19</sup> Cité par W. PLANVIC. « L'Eglise et la politique en Belgique », *Res Publica*, 1968, vol. , n° 2, p. 227.

<sup>20</sup> J. GÉRARD-LIBOIS. « Rex 1936-1940. Flux, reflux, tensions et dislocations », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1226, 1989, p. 6.

<sup>21</sup> Cité par W. PLAVSIC, *op. cit.*, p. 229-230.

<sup>22</sup> E. GERARD. « Du parti catholique ... », *op. cit.*, p. 29.

<sup>23</sup> PSC, *Les chantiers sont ouverts... Quel sera l'architecte ?*, Bruxelles, 1945, p. 9.

<sup>24</sup> Voir la contribution de Paul MAGNETTE dans ce volume.

<sup>25</sup> W. BEKE, « De l'origine du personnalisme au PSC », *La revue politique*, 1998, n° 1, p. 23.

<sup>26</sup> Aux pages 19, 36, 47 (deux fois), 49 et 82.

<sup>27</sup> P. PASTURE, « Entre Eglise et citoyen : le PSC-CVP et sa base organisée », in W. DEWACHTER (éd.), *op. cit.*, p. 290.

<sup>28</sup> F. OPPENHEIM, « Belgium : Party Cleavage and Compromise », in S. NEUMANN (ed.), *Modern Political Parties*, Chicago, The University of Chicago Press, 1962, p. 161.

<sup>29</sup> W. BEERTEN, *Le rêve travailliste en Belgique. Histoire de l'Union démocrate belge*, Bruxelles, Vie ouvrière, 1990, p. 117.

<sup>30</sup> *La Libre Belgique*, 29 octobre 1945.

<sup>31</sup> J. GÉRARD-LIBOIS, « 1950 : L'effacement de Léopold III. Tempête au PSC-CVP », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1987, n° 1169-1170.

<sup>32</sup> X. MABILLE, *Histoire politique de la Belgique*, Bruxelles, Editions du CRISP, 1986, p. 311.

<sup>33</sup> La confiance a été votée par les parlementaires sociaux chrétiens et par le seul député de la Volksunie, son président F. Van der Elst.

<sup>34</sup> C'est parmi les congressistes socialistes que les réserves furent les plus nombreuses. Le congrès du PSB adopta le pacte scolaire par 659 voix pour, 231 contre et 18 abstentions. J. T. SSENS, *Guerre et paix scolaires. 1950-1958*, Bruxelles, De Boeck, 1997, p. 170.

<sup>35</sup> Cité par W. PLAVSIC, *op. cit.*, p. 235-237.

<sup>36</sup> « La situation dans le parti social chrétien. Préparation, déroulement et lendemains du XIX<sup>e</sup> congrès », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1964, n° 235-236.

<sup>37</sup> J. LADRI RE, « Le système politique belge : situation en 1970 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1970, n° 500, p. 14.

<sup>38</sup> Ch. LAPORTE, *L'affaire de Louvain, 1960-1998*, Bruxelles, De Boeck, 1999, p. 190 et ss.

<sup>39</sup> « L'évolution récente des structures du CVP-PSC », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1970, n° 484, p. 10.

<sup>40</sup> Dans plusieurs de ses contributions, Charles-Ferdinand Nothomb regrette cet échec : « Le PSC finit donc par préférer la position du maintien de position « centrale » et « chrétienne » plutôt que de bénéficier d'un élargissement substantiel. (Ch.-F. NOTHOMB, « La première décennie du parti social chrétien », *Res Publica*, 1988, vol. XXX, n° 4, p. 477). « Le PSC aurait pu récupérer l'essentiel de l'électorat et des élites du RW, si le comité directeur avait accepté d'intégrer l'aile gouvernementale du RW, emmenée par François Perin, Jean Gol et Etienne Knoops ». (Ch.-F. NOTHOMB, *Au fond des choses*, Bruxelles, Quorum, 1999, p. 31).

<sup>41</sup> Fr. FRAN OIS, *PSC, être ou disparaître*, Bruxelles, Labor, 1998, p. 80.

<sup>42</sup> Ch.-F. NOTHOMB, *La vérité est bonne*, Bruxelles, Didier Hatier, 1987, p. 187.

<sup>43</sup> Cité par Fr. FRAN OIS, *op. cit.*, p. 97.

<sup>44</sup> Dans *Au fond des choses*, Charles-Ferdinand Nothomb attribue le retrait de M. Wynants au poste de bourgmestre de Fourons à la pression de José Happart « (...) mais aussi à cause d'un appel de Deprez lui-même, président de mon propre parti pour lui dire qu'il n'était pas obligé d'assumer la fonction à laquelle venait de le nommer le roi. J'ignorais bien sûr tout de ce coup de fil lorsque j'ai tenté – sans succès évidemment – de convaincre M. Wynants de prêter serment. Sans cela, j'aurais d'abord réglé au sein du PSC la question de savoir si son président devait soutenir la stratégie de José Happart et des socialistes, qui souhaitaient provoquer une crise, ou celle du Vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur, qui voulait préserver le gouvernement. L'issue n'aurait pas fait de doute selon moi » (Ch.-F. NOTHOMB, *Au fond des choses*, *op. cit.*, p. 42).

Face à ce propos, Gérard Deprez a livré sa version des faits :

« 1. Le jeudi midi, raconte-t-il, comme à l'accoutumée, se tient une réunion où se retrouvent autour du président du PSC, les ministres et les chefs de groupe. Nous sommes onze à y participer. Le vice-premier ministre Nothomb nous fait part de ses intentions concernant M. Wynants. Elles provoquent un large débat dans le groupe. Je demande à chacun de se prononcer pour ou contre la nomination de monsieur Wynants. Huit personnes (dont Philippe Maystadt, Michel Hansenne et moi-même) se prononcent contre. Trois sont pour : Jean-Pierre Grafé, Pierre Maisnil et Charles-Ferdinand Nothomb. La majorité est claire. Elle indique à monsieur Nothomb que son plan ne peut pas entrer en action.

2. Dans le courant de l'après-midi, Charles-Ferdinand Nothomb reçoit une note de son collègue Philippe Maystadt (alors ministre des Affaires économiques). Dans cette note – dont je dispose – Philippe annonce que « au sein du gouvernement il ne pourra pas suivre Nothomb s'il propose la nomination d'un bourgmestre hors conseil ».
3. Durant toute l'après-midi et toute la soirée, c'est une noria de messages et de coups de téléphones. Deprez dit notamment avoir reçu un appel de Joseph Michel. Le « pays » de Nothomb (et son successeur à l'Intérieur) me parle tout net d'un scénario foireux. Lui aussi s'oppose à la solution Wynants.
4. Entre huit et neuf heures, je téléphone à monsieur Wynants, il est chez lui en train de corriger des devoirs. La Sûreté est déjà dans sa cuisine pour le protéger. Il ne me paraît pas très décidé. Je lui dis : « Monsieur, nul ne peut vous contraindre à accepter. L'avenir de l'Etat belge ne pèse pas sur vos épaules. C'est à vous de prendre une décision en âme et conscience ». Un point c'est tout. Je trouve l'intéressé dans un état de pression immense.
5. Je cherche ensuite pendant d'interminables moments à joindre Nothomb. Je finis par le trouver. Il assiste à une réunion du kern au cabinet de Jean Gol. Il est à peu près neuf heures. Je lui demande d'arrêter le scénario. Nothomb me répond : « trop tard Wilfried Martens vient de partir au palais ». Puis il me claque le téléphone au nez ». (*Le Soir*, 6-7 février 1999).

<sup>45</sup> Dans le livre de Frédéric François, Gérard Deprez relate en termes crus la discussion qu'il a eue avec Melchior Wathelet et Philippe Maystadt : « Moments tragiques pour moi car je me suis rendu compte que l'un et l'autre voulaient partir et que j'allais me retrouver seul et complètement exsangue. C'est un épisode un peu sordide. Il y a eu des problèmes d'hommes et aussi des calculs de carrière. C'est à ce moment que la confiance s'est rompue entre nous ». Fr. FRAN OIS, *op. cit.*, p. 115.

<sup>46</sup> *Le Soir*, 18 décembre 1995.

<sup>47</sup> Ch.-F. NOTHOMB, *Au fond des choses*, p. 161.

<sup>48</sup> *Le Soir*, 30-31 mars 1996.

<sup>49</sup> *Le Soir*, 1<sup>er</sup> avril 1996.

<sup>50</sup> Voir par exemple Fr. VANDE WOEST NE, « Le complot de Gesves », *La Libre Belgique*, 9-10 juin 2001.

<sup>51</sup> *Le Soir*, 18-19 mai 1996.

<sup>52</sup> *Le Soir*, 7-8 juin 1997.

<sup>53</sup> On parle dans la presse d'une « véritable intifada » à l'encontre de Nothomb. *Le Soir*, 24 juin 1997.

<sup>54</sup> Raymond LANGENDRIES : « Le parti a eu besoin de lui et il n'a pas répondu. S'il avait tapé sur la table pour siffler la fin de la récréation et prendre le parti en main, tout serait rentré dans l'ordre. Rendre un peu au parti ce qu'il avait reçu : c'était pour beaucoup d'entre nous une obligation, un devoir. Oui, il nous a formidablement déçu ». (Frédéric FRAN OIS, *op. cit.*, p. 142.)

<sup>55</sup> Outre, ses interviews dans les médias écrits et audiovisuels, Philippe Engels a synthétisé la réponse que lui délivra Maystadt le 30 mars 1998 : « Pour être un bon président de parti, il faut deux qualités que je n'ai pas », avoue alors Maystadt. Un : être habité par une sorte « d'instinct de tueur », disposer d'une capacité de trancher des conflits de personnes et savoir faire mal. Comme Guy Spitaels, Gérard Deprez aimait choisir ses ministres et confectionner les listes électorales. Il en tirait une sorte de jouissance. Moi, je n'aimerais pas faire cela. Deux : savoir réagir sur-le-champ, répondre sans réfléchir à toute question qui engage son parti ». Philippe ENGELS, *Le mystère Maystadt*, Bruxelles, Luc Pire, 1999, p. 90.

<sup>56</sup> *Le Soir*, 20 octobre 1997.

<sup>57</sup> *Le Soir*, 6-7 décembre 1997.

<sup>58</sup> *Le Soir*, 16 décembre 1997.

<sup>59</sup> *La Libre Belgique*, 12 janvier 1998.

<sup>60</sup> « Et si l'on prend conscience du fait que de plus en plus fréquemment les générations futures vont être socialisées dans les familles éloignées de l'Eglise, on peut – sans pour autant être déterministe s'interroger sur l'avenir de l'engagement ecclésial. Diverses recherches montrent en effet qu'il est plus simple d'abandonner des croyances et pratiques apprises que des les adopter lorsqu'on y a pas été socialisé ». L. VO É, K. DOB ELAERE, « De la religion : ambivalences et distancements », in B. BAWIN-LEGROS, L. VO É, K. DOB ELAERE, M. ELCHARDUS (éd.), *Belge toujours. Fidélité, stabilité, tolérance. Les valeurs des Belges en l'an 2000*, Bruxelles, De Boeck, 2000, p. 162.

<sup>61</sup> L. VO É, K. DOB ELAERE, *op. cit.*, p. 148-149.

<sup>62</sup> L. VOË, K. DOBELAËRE, « Des transformations du catholicisme en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1997, n° 1997, p. 31.

<sup>63</sup> Cl. DEMELENNE, « Entretien avec Philippe Maystadt et Joëlle Milquet », in Claude DEMELENNE, *PSC. La reconquête. Les dangers de l'alliance laïque*, Bruxelles, Luc Pire, 1999, p. 93.

<sup>64</sup> Problématique que mettait aussi en exergue Paul Wynants dans un numéro spécial de *La revue nouvelle* en octobre 2000 : « En quelque sorte, le PSC est confronté à la quadrature du cercle : il ne peut se contenter du *statu quo*, mais il n'a pas non plus les coudées franches pour innover résolument ». (P. WYNANTS, « Le syndrome du « dji vou, dji n'pou ». Essai de pathologie du PSC », *La revue nouvelle*, octobre 2000, p. 16).

<sup>65</sup> Voir P. DELWIT, « Le parti libéral... », *op. cit.*

<sup>66</sup> S. ROKKAN, S.-M. LIPSET (ed.), *Party systems and voter alignments: cross national perspectives*, New York, Free Press, 1967.

<sup>67</sup> R. INGLEHART, *The Silent revolution: changing values and political styles among western politics*, Princeton, Princeton University Press, 1997.

<sup>68</sup> PSC, *La Charte de l'humanisme démocratique approuvée par le congrès à Liège le 9 juin 2001*, 2001.

## L'idéologie patricienne du parti social chrétien<sup>1</sup>

Paul MAGNETTE

Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, le parti social chrétien est réputé vivre l'une des périodes de crise les plus profondes de son histoire. Les indices de déséquilibre interne n'ont cessé, il est vrai, de se multiplier. Le combat des chefs lors du renouvellement de la présidence en 1996 ; la sécession du Mouvement des citoyens pour le changement (MCC), mené par l'ancien président, en 1997 ; l'expulsion en douceur du président élu par les militants en 1998 et sa difficile succession, tout cela a donné l'impression d'une grave crise de *leadership*. La défaite électorale annoncée, à force de sondages, tout au long de l'hiver et du printemps 1999 et la lente hémorragie de cadres intermédiaires au fil des mois de pré-campagne, ont de surcroît nourri l'idée que cette crise, loin de se cantonner à la direction de l'appareil, affectait ses ramifications.

Dans les rangs du parti centriste, et à sa tête en particulier, l'on tentait de se rassurer en rappelant que le PSC est issu de l'une des plus vieilles et des plus puissantes familles politiques du Royaume. Mais d'autres bords, on imaginait des scénarios révolutionnaires : les états-majors des partis socialiste et libéral prédisaient que le PSC, à force de s'étioler, s'effondrerait, si bien que le paysage politique francophone, ou au moins wallon, débarrassé du centre qui fut pendant plus d'un siècle le pivot du pouvoir, épouserait le modèle bipolaire qui semble se raffermir en Europe.

L'ampleur de ces critiques et de ces inquiétudes révèle que la crise que traverse le PSC n'est pas purement conjoncturelle. Au-delà des querelles de générations et de l'usure du pouvoir, elle témoigne de l'épuisement de la philosophie patricienne qui a animé le PSC depuis sa fondation.

### 1. Une identité idéologique stable

La naissance du PSC-CVP au cours de l'hiver 1945 est marquée par une volonté affirmée de rompre avec l'histoire antérieure du christianisme politique. Les hommes

Courrier hebdomadaire

n° 2002 • 1759

L'évolution récente des  
partis politiques

Xavier Mabille

Centre de recherche et d'information socio-politiques  
CRISP

**CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION  
SOCIO-POLITIQUES – CRISP**

**Président : Xavier Mabilie**  
**Directeur général : Vincent de Coorebyter**  
**Secrétaire général : Pierre Blaise**  
**Rédacteur en chef : Étienne Arcq**

**Équipe de recherche :**  
Étienne Arcq, Pierre Blaise, Vincent de Coorebyter,  
Caroline Sägesser, Anne Vincent, Marcus Wunderle

**Conseil d'administration :**

Pierre Arcq, Jacques Brassinne de La Buissière (*vice-président*), Camille Deguelle, Franklin Dehousse, Francis Delpérée, Hugues Dumont, Jacques Emond, Jules Gérard-Libois (*président fondateur*), José Gotovitch, Nadine Gouzée, Serge Govaert, Maurice-Pierre Herremans (*président honoraire*), Luc Huyse, Laura Iker, Alexis Jacquemin, Micheline Jamouille, Malou Julin, Xavier Mabilie (*président*), Roland Michel (*administrateur gérant*), Pierre Reman, Guy Spitaels, Robert Tollet (*vice-président*), Els Witte, Paul Wynants

**COURRIER HEBDOMADAIRE**

Le numéro simple : 6,90 euros - Le numéro double : 12,40 euros  
Abonnement : 235,00 euros  
(TVA comprise)

Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles – Tél.: 02/211 01 80  
Banque : 310-0270551-07 – CCP : 000-0065824-58  
Site web : [www.crisp.be](http://www.crisp.be)

Le *Courrier hebdomadaire* bénéficie des remarques et suggestions de l'équipe de recherche du CRISP. Les projets de textes sont également soumis à la lecture de spécialistes extérieurs à l'équipe de recherche, et qui sont choisis en fonction des sujets traités.  
Le *Courrier hebdomadaire* est membre de l'Association des revues scientifiques et culturelles (ARSC).

Éditeur responsable : V. de Coorebyter, Place Quetelet, 1A – 1210 Bruxelles

Tous droits de traduction, d'adaptation ou de reproduction par tous procédés, y compris la photographique et le microfilm, réservés pour tous pays

ISSN 0008 9664

## Table des matières

INTRODUCTION	5
1. LES PARTIS FLAMANDS	7
1.1. Du PVV au VLD	8
1.2. Du CVP au CD&V	12
1.3. Le Vlaams Blok	16
1.4. Du SP au SP.A	19
1.5. Agalev	21
1.6. De la VU au N-VA et à Spirit	22
2. LES PARTIS FRANCOPHONES	27
2.1. Le PS	28
2.2. Du PRL et du FDF au Mouvement réformateur	31
2.3. Écolo	33
2.4. Du PSC au cdH	36
2.5. Le FN	38
EN GUISE DE CONCLUSION	41
Deux tendances générales	41
Les enjeux du leadership politique	42
Asymétries communautaires et spécificités régionales	42
Participation gouvernementale et opposition : durées, conditions et effets	44
ANNEXE	46

## INTRODUCTION

En moins de deux ans, en 2001 et 2002, plusieurs partis ont changé de dénomination. Ces modifications se sont accompagnées de réorientations, de regroupements, de dissidences et de ralliements. Il a paru utile de faire le point sur ces évolutions, en les situant dans le temps et en englobant dans le même survol historique l'ensemble des partis disposant aujourd'hui d'une représentation parlementaire.

Un autre aspect a paru devoir retenir l'intérêt : il s'agit de la hiérarchie des partis et tout particulièrement des principaux d'entre eux.

Pendant plusieurs décennies, la Belgique unitaire restaurée à la Libération a été caractérisée, du point de vue électoral, par l'existence de deux forces politiques à vocation majoritaire régionale : l'aile flamande du Parti social-chrétien d'une part, les fédérations wallonnes du Parti socialiste belge d'autre part.

La Belgique post-unitaire, à partir de la révision de la Constitution de 1970, a été caractérisée ensuite par l'existence, dans chacune des trois régions, d'un parti dominant, c'est-à-dire, parmi une pluralité de partis, d'un premier parti qui, sans disposer de la majorité absolue, surclassait nettement les autres : le CVP en Flandre, le PS en Wallonie, le FDF à Bruxelles.

Les rapports de forces n'ont cessé d'évoluer jusqu'à la configuration actuelle dans laquelle deux formations politiques se disputent le leadership dans chacune des communautés : deux partis flamands, CVP (aujourd'hui CD&V) et VLD, d'une part, deux formations francophones, PS et Fédération PRL FDF MCC (aujourd'hui MR), d'autre part.

En relation avec l'évolution des rapports de forces, sont signalées également les séquences des participations gouvernementales, y compris la participation à partir de 1981 aux exécutifs flamand, régional wallon et de la Communauté française, à partir de 1986 à l'exécutif de la Communauté germanophone, à partir de 1989 à l'exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale et à partir de 1995 aux divers gouvernements flamand, wallon, de la Communauté française, de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Communauté germanophone.

Les évolutions observées se sont accompagnées de ralliements de personnalités, quittant leur formation d'origine pour adhérer à une autre. On s'est attaché à recenser ces passages dans la mesure où ils concernaient, au cours de la dernière décennie, des personnalités détenant des mandats parlementaires ou ayant exercé des fonctions ministérielles.

L'attention s'est portée également sur la fonction présidentielle dans les partis et ses modes de dévolution.

Au contraire, se situent hors de notre champ la vie interne des partis et les contacts et négociations entre personnalités, tendances et formations qui constituent bien souvent un phénomène plus étendu que ce qui peut être porté à la connaissance du public. On sait aussi que les tensions internes des partis, les dissidences et les ralliements, les re-

groupements de structure même obéissent à la fois à des considérations doctrinales, à des préoccupations stratégiques et à des préférences et ambitions personnelles.

Deux décennies feront ici l'objet de rappels d'un certain nombre de faits marquants : de rappels rapides pour la période de référence constituée par la décennie ouverte par les élections législatives du 8 octobre 1981 et de rappels plus complets et plus précis pour la décennie ouverte par les élections législatives du 24 novembre 1991<sup>1</sup>.

Tous les partis ayant aujourd'hui une représentation parlementaire sont soit flamands soit francophones, les uns procédant de la scission de formations unitaires préexistantes, les autres s'étant constitués d'emblée sur cette base. Les législations en vigueur pour l'élection des membres belges du Parlement européen depuis 1979, pour celle du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale depuis 1989 et pour celle du Sénat depuis 1995 imposent d'ailleurs la présentation de listes flamandes et francophones distinctes.

Les partis flamands d'abord, les partis francophones ensuite, sont présentés ici selon l'importance du nombre des voix obtenues lors de l'élection à la Chambre des représentants.

---

<sup>1</sup> Les sources utilisées sont multiples et de nature très diverse. Le recours à la collection du *Courrier hebdomadaire* du CRISP a été systématique, davantage que ne le laissent supposer les citations faites. La revue *Res Publica* a été consultée également, et tout particulièrement les numéros spéciaux annuels « Political Yearbook of Belgium/Politiek Jaarboek/Année politique » dont les chroniques alternativement consacrées à la « Morphologie des partis francophones » et à la « Morfologie van de Vlaamse Politieke Partijen » se sont révélées une fois de plus particulièrement précieuses. D'autres sources, consultées plus ponctuellement, sont citées en bas de page.

## 1. LES PARTIS FLAMANDS

Pendant longtemps, les positions respectives des partis flamands sont demeurées assez stables : derrière les sociaux-chrétiens dont la position dominante demeurait incontestée, les socialistes distançaient les libéraux (généralement au troisième rang) et la Volksunie (au troisième rang en 1968, 1971 et 1974) et de petits partis de création plus récente comme le Vlaams Blok et Agalev. Les écarts entre partis étaient nets autant que leurs positions étaient stables. Depuis 1981, des changements sont intervenus dans la hiérarchie des partis :

- au lendemain des élections législatives du 8 octobre 1981, le classement des partis flamands est le suivant, sur base des résultats pour la Chambre des représentants : le CVP conserve le premier rang mais le PVV ravit pour la première fois le deuxième rang au SP. Suivent dans l'ordre la VU, Agalev et le Vlaams Blok ;
- seul changement au 13 octobre 1985, le SP reprend la deuxième place au PVV ;
- le SP conserve la deuxième place le 13 décembre 1987, où ne s'opère aucun changement ;
- au 24 novembre 1991, SP et PVV sont à égalité derrière le CVP, tandis que le Vlaams Blok s'impose au quatrième rang, faisant rétrograder la VU et Agalev respectivement à la cinquième et à la sixième places ;
- au 21 mai 1995, le VLD (ex-PVV) distance le SP, sans changement dans le classement ;
- au 13 juin 1999 enfin, s'opèrent trois « surclassements » : le VLD dépasse le CVP à l'élection pour la Chambre des représentants, le CVP conservant toutefois le rang de premier parti à l'élection du Parlement flamand ; le Vlaams Blok dépasse le SP ; Agalev devance la VU.

L'évolution observée traduit au total le rétrécissement d'un champ dans lequel se situent à courte distance les unes des autres des formations qui sont toutes de dimension moyenne. En moins de quinze ans (1985-1999), le SP est passé du deuxième au quatrième rang, la VU du quatrième au sixième, le leadership du CVP est battu en brèche par le VLD tandis que le Vlaams Blok est devenu le troisième parti flamand.

La hiérarchie des partis flamands à Bruxelles a connu une évolution particulière, elle aussi intéressante à observer, même s'ils n'occupent dans cette région qu'une position marginale :

- aux élections du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, le CVP est en 1989 le premier parti flamand de l'assemblée devant le PVV et le SP à courte distance l'un de l'autre. Volksunie et Vlaams Blok suivent en étant à égalité et distancent Agalev ;
- seul changement en 1995, le Vlaams Blok s'insère au deuxième rang derrière le CVP ;
- en 1999, le Vlaams Blok s'impose au premier rang devant le CVP et deux cartels, associant l'un le VLD, la VU et des indépendants, l'autre le SP et Agalev.

Aucune évolution électorale n'est linéaire mais sur une période assez longue, en Flandre comme à Bruxelles, CVP, SP et Volksunie ont décliné tandis que VLD, Vlaams Blok et Agalev ont progressé dans des proportions et à des rythmes différents.

## 1.1. DU PVV AU VLD

Le Partij voor Vrijheid en Vooruitgang (PVV) participe au gouvernement du 17 décembre 1981 au 9 mai 1988, en coalition avec le CVP, le PRL et le PSC. Il réalise un réel succès aux élections du 8 octobre 1981 qui sont les premières où il obtient plus de voix que le SP et devient ainsi pour la première fois le deuxième parti flamand derrière le CVP. Il est ensuite nettement sanctionné le 13 octobre 1985 et amorce un redressement au scrutin suivant le 13 décembre 1987, tout en redevenant le troisième parti flamand derrière le SP.

« Un des changements importants intervenus au lendemain des élections de 1985, a été par rapport à la législature quasi complète 1981-1985, l'entrée au gouvernement de G. Verhofstadt. Quoique président de l'unique parti de la coalition en position d'échec à ces élections, son action comme vice-Premier ministre chargé du budget, même si elle ne fut pas toujours entérinée par ses pairs ni suivie d'effets, a été menée avec un grand allant et a marqué incontestablement l'image du gouvernement (certains observateurs ont parlé d'un gouvernement « Martens-Verhofstadt » ayant succédé au gouvernement « Martens-Gol » de la législature 1981-1985). Cet allant du vice-Premier ministre PVV a été sans nul doute un des facteurs de cristallisation des tensions entre familles et tendances politiques au sein de la majorité. »<sup>2</sup>

Alors que le PVV est écarté du gouvernement constitué en 1988, une particularité de la législature 1987-1991 réside dans sa participation à l'exécutif flamand avec le CVP seul d'abord, avec le CVP, le SP et la Volksunie ensuite, après rétablissement, pour une législature, de la règle de la composition de l'exécutif flamand proportionnellement à l'importance numérique des groupes politiques représentés au Conseil flamand.

Le 18 juin 1989, à la première élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, le PVV se situe au deuxième rang des partis flamands de la région, derrière le CVP, avec 2 élus sur un total de 75 (dont 11 élus flamands). Il se situe dans l'opposition sur le plan régional.

Guy Verhofstadt, qui avait été vice-Premier ministre et ministre du Budget, de la Politique scientifique et du Plan du 28 novembre 1985 au 9 mai 1988, retrouve la présidence du PVV au Congrès réuni à Gand les 25 et 26 juin 1989. Il est élu président par 728 voix sur 866 – soit 84,66% des votants. Il y a 92 votes négatifs, un bulletin nul et deux bulletins blancs. Il succède à Annemie Neyts-Uyttebroeck, qui avait été élue au Congrès de Bruxelles du 21 décembre 1985 par 675 voix sur 765 votants et qui avait elle-même succédé à Guy Verhofstadt élu pour la première fois président le 23 janvier 1982 à l'âge de 28 ans.

Dans ses rôles successifs de président de parti, de vice-Premier ministre et ministre du Budget, et à nouveau de président du parti, Guy Verhofstadt imprime sa marque néolibérale à l'action du PVV. C'est une nouvelle fois le cas en janvier 1991 quand il publie, à compte d'auteur, le *Burgermanifest*<sup>3</sup>.

<sup>2</sup> X. MABILLE, « La crise gouvernementale », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1176, 1987, p. 34.

<sup>3</sup> S. GOVAERT, « Du PLP-VLD au VLD (I) 1971-1991 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1501-1502, 1995, pp. 38-39.

### 1.1.1. Les élections du 24 novembre 1991 et la législature 1991-1995

Le 24 novembre 1991, le PVV, qui avait déjà progressé aux élections du 13 décembre 1987, réalise un nouveau progrès. Il est le seul « grand » parti, le seul parti dit traditionnel avec le PSC qui soit en progrès en 1991. Il est à égalité avec le SP au deuxième rang des partis flamands.

Au lendemain du scrutin, le roi désigne successivement comme informateur puis comme formateur deux personnalités PVV : Frans Grootjans et Guy Verhofstadt. Pour la première fois depuis 1958, l'hypothèse d'une coalition gouvernementale sans les sociaux-chrétiens n'est pas exclue. C'est à explorer les conditions de réalisation de cette hypothèse que Guy Verhofstadt consacre sa mission du 9 au 18 décembre 1991, au cours d'entretiens avec les représentants des partis libéraux et socialistes et de la Volksunie, ainsi qu'avec ceux des formations écologistes.

C'est toutefois l'échec. La raison en réside essentiellement dans la distance qui demeure alors insurmontable entre le PVV et des partis flamands comme le SP et Agalev. Le PVV se retrouve donc dans l'opposition, après avoir, au début de février 1992, subordonné sa participation à une coalition des trois familles politiques traditionnelles, à deux conditions reprises du *Burgermanifest* : un coup de frein à la fiscalité et la privatisation totale ou partielle de certaines entreprises publiques.

De même, la présentation le 8 janvier 1992 en commun avec la Volksunie de *Krachtlijnen voor een Vlaams Beleid* n'empêchera pas le PVV d'être écarté de l'exécutif flamand formé le 28 janvier 1992 par le CVP et le SP et élargi le 30 janvier à la Volksunie.

Le 30 juin 1992 est publié un nouveau texte programmatique intitulé *De weg naar politieke vernieuwing*, présenté comme un nouveau « Burgermanifest ».

Le 12 novembre 1992 est prononcée la dissolution du PVV et une nouvelle formation politique est créée le 15 novembre sous l'appellation de Vlaamse Liberale Democraten (VLD) – Partij van de Burger<sup>4</sup>. Entretemps, des personnalités VU (Jaak Gabriëls, ancien président du parti et bourgmestre de Bree) et SP (Pierre Chevalier, ancien secrétaire d'État) avaient annoncé leur ralliement. D'autres parlementaires VU suivront : Hugo Coveliers en février 1993 et Jef Valkeniers en septembre 1993. À la veille des élections européennes de juin 1994, ce sera au tour de Lisette Nelis-Van Liedekerke, député CVP d'Alost, de faire la même démarche.

L'objectif poursuivi en opérant la mutation du PVV en VLD est à la fois de contribuer à un renouvellement de la vie politique dans le sens préconisé par Guy Verhofstadt et de réaliser un élargissement de l'assise du parti, ce dont témoignent les ralliements de parlementaires venus d'autres formations.

---

<sup>4</sup> S. GOVAERT, « Du PLP-PVV au VLD (II) 1992-1995 », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1503-1504, 1995, pp. 3-11 ; J. BILLIET, *Transformations of Liberalism in Flanders : The Free Liberal Democrats (VLD)*, IPSO-Bulletin 2000/38, Interuniversitair Steunpunt Politieke Opinieonderzoek, Leuven, 27 p.

### 1.1.2. Les élections du 21 mai 1995 et la législature 1995-1999

Le 21 mai 1995, le VLD réalise un excellent résultat. Si l'on compare celui-ci aux résultats antérieurs du PVV, il s'agit d'une troisième victoire consécutive. Il devance à nouveau le SP. On peut toutefois considérer qu'un tel résultat ne témoigne que d'un apport limité des nouveaux éléments ralliés au VLD. Il s'agit en fait d'une grave déception électorale, certains sondages pré-électorales ayant crédité le VLD d'un score supérieur à celui du CVP. Ce dernier – pour la première fois en progrès depuis 1977-1978 – conserve sans conteste son rang de premier parti<sup>5</sup>.

Guy Verhofstadt tire les enseignements de cette situation en démissionnant de la présidence du VLD. Des élections au suffrage universel des membres sont alors organisées pour la première fois. Les formulaires envoyés sont au nombre de 79.774. Seuls 28.276 d'entre eux (soit 35,45%) sont enregistrés en septembre.

Sur les 27.661 votes valablement émis, l'ancien ministre Herman De Croo en obtient 13.681 (soit 49,46%). Patrick Dewael, ami de Guy Verhofstadt et proche de lui politiquement, Rik Daems et l'ancienne présidente Annemie Neyts-Uyttebroeck en obtiennent respectivement 7.866, 3.143 et 2.721. Sept autres candidats récoltent chacun moins de 100 voix. Suite au désistement de Patrick Dewael, le second tour prévu pour le 7 octobre 1995 est annulé et Herman De Croo nommé président pour achever le mandat de Guy Verhofstadt, venant à échéance en juin 1997.

De nouvelles élections à la présidence du parti ont effectivement lieu en juin 1997. C'est le retour de Guy Verhofstadt qui, sur 31.884 votes valables émis en obtient 16.617, Herman De Croo et Rik Daems en obtenant respectivement 8.763 et 6.260. Douze autres candidats obtiennent chacun moins de 50 voix.

Au début de 1999, et bien que dans l'opposition, le groupe VLD du Parlement flamand soutient sans restriction le projet de résolution de la Commission des réformes institutionnelles, au motif qu'il reprend l'essentiel des revendications du parti en la matière<sup>6</sup>. Il forme avec les groupes CVP et VU le noyau majoritaire stable à l'appui de ces résolutions.

### 1.1.3. Les élections du 13 juin 1999 et la législature 1999-2....

Le VLD réussit à dépasser le CVP à l'élection de la Chambre des représentants le 13 juin 1999. Si le CVP conserve son rang de premier parti lors de l'élection du Parlement flamand, il s'abstient toutefois de toute initiative dans la formation des coalitions.

Pour la constitution du gouvernement fédéral, ce sont des personnalités libérales qui sont successivement chargées des missions d'informateur – Louis Michel, président de la

---

<sup>5</sup> À l'élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, le VLD est très légèrement en repli par rapport au PVV en 1989. Il est désormais devancé par le Vlaams Blok. Le VLD reste dans l'opposition sur le plan régional.

<sup>6</sup> G. PAGANO, « Les propositions du Parlement flamand pour une réforme de l'État », *Courrier hebdomadaire*, n° 1670-1671, 2000, p. 11.

Fédération PRL FDF MCC – et de formateur – Guy Verhofstadt, président du VLD. En moins d'un mois, ce dernier met sur pied une coalition des libéraux, des socialistes et des écologistes.

Au gouvernement flamand, se joint une composante supplémentaire : la Volksunie – ID 21 sans laquelle la coalition VLD-SP-Agalev ne serait pas majoritaire au Parlement flamand.

Le VLD est une composante majeure du gouvernement fédéral et du gouvernement flamand. Il participe aussi au gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale<sup>7</sup>.

Au cours de la période juin-juillet 1999, le président Guy Verhofstadt est remplacé à titre intérimaire par Rik Daems, lui-même remplacé le 16 juillet dans les mêmes conditions par l'ancien parlementaire européen Karel De Gucht.

Le 20 novembre 1999, Karel De Gucht est élu président du VLD par 13.748 voix soit 68,1% des votes contre 5.893 voix soit 29,2% à Geert Versnick, le taux de participation étant de 26,7%. Sept autres candidats obtiennent chacun moins de 200 voix.

Animé de la volonté de s'affirmer en tant que grand parti populaire au premier rang des partis flamands, le VLD continue à apparaître comme un centre potentiel de regroupement politique. On a cité à ce propos sa faculté d'attraction sur les formations issues de la scission de la Volksunie d'une part ou sur la Nieuwe Christen Democratie créée par l'ancien président du CVP Johan Van Hecke, d'autre part.

Des contacts avec ce dernier mouvement sont formellement établis en mai 2002 en vue d'un rapprochement effectif à concrétiser en novembre 2002.

À la mi-mai 2002, quand Bert Anciaux évoque un rapprochement structurel entre Spirit – une des formations nées de l'éclatement de la VU – et le SP.A, certains parlementaires Spirit, tels Patrick Vankrunkelsven, Margriet Hermans et Vincent Van Quickenborne expriment leur préférence pour un rapprochement avec le VLD. Ils seront suivis début juillet par le député fédéral Fons Borginon et le député bruxellois Sven Gatz.

L'affaiblissement de Spirit exige alors, selon le VLD, un rééquilibrage du gouvernement flamand qui s'opère par la nomination du VLD Guy Vanhengel, déjà ministre de la Région de Bruxelles-Capitale, en remplacement de Bert Anciaux, démissionnaire.

Le VLD n'a pas été éprouvé récemment par le départ de transfuges. Le cas du ralliement au Vlaams Blok d'Anke Vandermeersch est très particulier, même si cette avocate à Anvers, qui fut « miss Belgique 1991 », avait figuré en 1999 sur les listes du VLD pour l'élection de la Chambre et pour celle du Parlement européen, en obtenant sur cette dernière liste plus de 50.000 voix de préférence.

L'attitude à adopter à l'égard du Vlaams Blok se pose de façon lancinante à certains élus, sans doute marginaux, du VLD. C'est notamment là que se situe l'originalité de la

---

<sup>7</sup> À l'élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, le VLD s'était présenté sur une liste VLD-VU-O, sur laquelle il était associé à la Volksunie et à des indépendants. La liste commune (qui obtient 13.729 voix soit 3,2% des votes valables et 2 sièges) est en net déficit par rapport aux résultats des listes séparées de 1995 : VLD 11.034 voix soit 2,7% et 2 sièges et VU 5.726 voix soit 1,4% et 1 siège.

démarche du parlementaire européen et ancien ministre flamand Ward Beysen créant le Liberaal Appel en 2002.

Au cours du week-end des 13 et 14 avril 2002, le sénateur Jean-Marie Dedecker s'est prononcé à son tour en faveur de la rupture du cordon sanitaire autour du Vlaams Blok.

## 1.2. DU CVP AU CD&V

Les sociaux-chrétiens flamands participent au gouvernement sans interruption de 1958 à 1999. Ils constituent jusqu'à la même date la première force politique flamande. Sans remonter à leur défaite électorale de 1965, il faut signaler ici celle du 8 novembre 1981, qui constitue une véritable deuxième rupture. En progrès le 13 octobre 1985, le Christelijke Volkspartij (CVP) se trouve ramené le 13 décembre 1987 à un niveau de très peu supérieur à son minimum historique de 1981.

Ces résultats n'entament cependant pas la capacité du CVP de gouverner en alliance alternativement avec les libéraux (ainsi de 1981 à 1988) ou avec les socialistes (ainsi de 1988 à 1999) et de détenir de façon continue le poste de Premier ministre, ainsi que celui de ministre-président de l'exécutif flamand.

Le 17 septembre 1988, le Congrès du CVP tenu à Anvers élit président du parti Herman Van Rompuy, qui était secrétaire d'État aux Finances depuis le 9 mai 1988. Il n'y a pas d'autre candidat. Herman Van Rompuy obtient 717 voix sur 909. Il y a 147 votes hostiles et 45 abstentions.

Le 18 juin 1989, à la première élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, le CVP obtient 18.523 voix, soit 4,2% des votes valables et 4 sièges. Il est nettement le premier parti flamand de la région devant le PVV et le SP et participe à la majorité qui est alors mise en place.

### 1.2.1. Les élections du 24 novembre 1991 et la législature 1991-1995

Le 24 novembre 1991, le CVP réalise le plus mauvais résultat – à cette date – de son histoire : à l'élection à la Chambre des représentants, il obtient près de 160.000 voix de moins qu'au 13 décembre 1987.

Après l'échec des tentatives de deux formateurs désignés par le roi, le VLD Guy Verhofstadt et le PSC Melchior Wathelet, c'est le CVP Jean-Luc Dehaene, vice-Premier ministre du gouvernement sortant qui est désigné formateur. Il devient, le 7 mars 1992, Premier ministre à la tête d'une coalition CVP-PS-SP-PSC. Il succède ainsi à ce poste à Wilfried Martens, nommé pour la première fois Premier ministre le 3 avril 1979.

Le CVP est celui de ces partis au sein duquel existe une forte minorité hostile à la participation : on enregistre 36% de votes négatifs à l'assemblée des fédérations d'arrondissement du 4 mars 1992 <sup>8</sup>.

« Le CVP a connu une assez longue période d'expectative au cours de laquelle il a demandé aux différents informateurs et formateurs de faire la démonstration d'une part que l'on pouvait difficilement se passer de lui et d'autre part, que la coalition devrait disposer de majorités qualifiées pour régler les problèmes institutionnels. » <sup>9</sup>

C'est sur base de quatre constats :

- tout a été mis en œuvre pour éviter la reconduction avec les socialistes ;
- la coalition des libéraux et des sociaux-chrétiens ne dispose pas de la majorité au Parlement ;
- la tentative de coalition sans les sociaux-chrétiens a échoué ;
- les exigences du PVV ont condamné la tripartite ;

que le Conseil général du CVP se prononce le 20 février 1992 en faveur de la formation d'un gouvernement restreint avec un programme d'urgence.

Le CVP poursuit également sa participation à l'exécutif flamand.

Herman Van Rompuy est réélu président du parti le 3 octobre 1992 par 68,8% des voix par le Congrès réuni à Bruxelles, qui approuve le même jour l'accord institutionnel dit de la Saint-Michel. Il est à nouveau seul candidat. Il est président du parti jusqu'en septembre 1993.

À cette date, il succède à Mieke Offeciers-Vandewiele comme ministre des Finances.

Le 7 septembre 1993, la direction du parti (*partijbestuur*) désigne Johan Van Hecke, ancien président des CVP-Jongeren, pour lui succéder. La désignation définitive prend la forme, pour la première fois dans l'histoire du parti, d'une élection au suffrage universel des membres le 5 décembre 1993 : 39.459 membres (soit 91,05% du nombre total de votants) entérinent le choix.

L'ancien parlementaire européen Agalev Paul Staes (encore candidat – non réélu – à la deuxième place sur cette liste en juin 1994) apparaît en mai 1995 à la sixième place sur la liste CVP pour le Sénat.

### 1.2.2. Les élections du 21 mai 1995 et la législature 1995-1999

Comme la plupart des partis flamands (à l'exception de la Volksunie et d'Agalev), le CVP apparaît en progrès le 21 mai 1995. Cette situation trouve une explication partielle, pour le CVP comme pour d'autres partis, dans la disparition des listes Rossem qui avaient obtenu près de 200.000 voix le 24 novembre 1991.

<sup>8</sup> X. MABILIE et J. BRASSINNE, « La formation du gouvernement et des exécutifs », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n°1356, 1992, p. 27.

<sup>9</sup> *Ibidem*, p. 30.

Jean-Luc Dehaene se retrouve Premier ministre à la tête d'une majorité gouvernementale de même composition politique que la coalition sortante. Outre le gouvernement fédéral, le CVP poursuit sa participation au gouvernement flamand<sup>10</sup> et au gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

À l'élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, le CVP obtient 13.586 voix soit 3,3% des votes valables et 3 sièges. Il conserve son rang de premier parti flamand dans la région mais il est suivi cette fois, à courte distance, par le Vlaams Blok.

Johan Van Hecke démissionne le 6 juin 1996 de la présidence du CVP. L'événement est inattendu et comporte assurément une dimension personnelle, un aspect de sa vie privée étant entré en conflit avec la norme proclamée de son parti, sans qu'une dimension plus politique soit totalement exclue. Le vice-président Marc Van Peel, qui était chef de groupe à la Chambre, est désigné pour lui succéder. Le vote de l'*Algemeen parti jbestuur* est acquis par 63 voix contre 3, il y a 2 abstentions.

Il est élu président le 30 novembre 1996 au suffrage universel des membres, par 36.786 voix contre 2.799 ; il y a 199 votes blancs ou nuls. La participation au vote est de 34,08%.

Au début de 1999, le groupe CVP du Parlement flamand forme avec deux groupes d'opposition, ceux du VLD et de la VU, l'axe majoritaire stable qui soutient le projet de résolution de la Commission des réformes institutionnelles favorable à l'extension des compétences des communautés et des régions et à une nouvelle configuration de l'ensemble des institutions.

Un incident marque la confection de la liste du CVP en vue de l'élection du Parlement européen de juin 1999 : le retrait de l'ancien Premier ministre Wilfried Martens, président du Parti populaire européen, après la décision du CVP de placer en tête de liste Miet Smet, ministre de l'Emploi et du Travail.

### 1.2.3. Les élections du 13 juin 1999 et la législature 1999-2...

Le CVP réalise aux élections du 13 juin 1999 les plus mauvais résultats de son histoire. En outre, il obtient moins de voix que le VLD à l'élection de la Chambre des représentants tout en conservant le rang de premier parti à l'élection du Parlement flamand. Il ne se maintient en fait qu'à une seule élection, celle du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale : il y obtient 14.284 voix soit 3,3% et 3 sièges. Mais il y est cette fois devancé par le Vlaams Blok.

Pour la première fois depuis 1958, il se retrouve dans l'opposition. Il ne participe plus qu'à la majorité régionale bruxelloise.

---

<sup>10</sup> À la veille des élections législatives du 21 mai 1995, le gouvernement flamand s'est trouvé bloqué du fait de l'opposition entre CVP et SP sur le « plan lisier ». « Le gouvernement flamand se trouve, ainsi, de facto, condamné à ne plus gérer que les affaires courantes », S. GOVAERT, « Le Plan lisier en Flandre », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 1593-1594, 1998, p. 24. Au lendemain des élections du 21 mai 1995, la coalition CVP-SP qui est mise en place ne dispose que d'une voix de majorité au Parlement flamand. Elle se trouvera, elle aussi, en difficulté en fin de législature, un élu CVP de Malines-Turnhout, Hugo Van Rompaey, ayant tenu à marquer, de façon générale, son opposition à la politique à l'égard des Kurdes.

Le 9 octobre 1999, l'ancien ministre de la Justice Stefaan De Clerck, seul candidat, est élu président du CVP par 21.059 voix soit 96,4% des votes valables contre 788 voix soit 3,6%, la participation ayant été de 20,7%. Il y a 113 votes blancs ou nuls.

Le 20 novembre 2000, le conseil de parti adopte à l'unanimité le « Trajet pour un renouveau de la démocratie chrétienne en Flandre » articulé autour de cinq thèmes : l'identité démocrate-chrétienne, la mobilisation de nouveaux talents politiques, la mise sur pied d'une organisation puissante, la réforme des organes de direction et la modernisation de l'image du parti.

Le 29 septembre 2001, le CVP se transforme en Christen-Democratisch en Vlaams (CD&V). La nouvelle appellation confirme l'appartenance chrétienne et indique une radicalisation flamande. Le Congrès du parti adopte non seulement un programme visant à une nouvelle extension des compétences des communautés et des régions mais aussi l'option de confier aux entités fédérées flamande et francophone le soin de définir la structure de l'État ainsi que le statut de Bruxelles après révision des accords du Lambertmont et du Lombard. Malgré l'avis négatif du comité directeur, le congrès adopte l'amendement de l'organisation des jeunes du parti, les Jong-CD&V (ex CVP-Jongeren) qualifiant de « confédéral » le modèle institutionnel proposé.

Le passage du CVP au CD&V accentue la divergence entre l'évolution du parti et celle du PSC, divergence perceptible dès le lendemain des élections du 16 juin 1999 et avivée lors des débats sur les projets de loi de réformes institutionnelles de 2001.

Le 20 décembre 2001, le CD&V accueille l'ancien ministre flamand Volksunie Johan Sauwens, qui avait été contraint de démissionner du gouvernement flamand en mai 2001 suite à sa participation à une activité du Sint-Maartensfonds, association d'anciens combattants du front de l'Est au cours de la Seconde guerre mondiale et de leurs sympathisants. De même, le CD&V accueillera fin avril 2002 le conseiller provincial anversois et ancien parlementaire Vlaams Blok Ignace Lowie. La radicalisation flamande du parti se traduit dans la nature des ralliements qu'il obtient.

#### 1.2.4. Le NCD

Le 27 octobre 2001, le président du CD&V Stefaan De Clerck réunit un bureau extraordinaire du parti en vue d'entamer une procédure d'exclusion à l'égard de l'ancien président Johan Van Hecke, suspecté de préparer une forme de dissidence.

Le lendemain, ce dernier annonce la création d'un nouveau mouvement politique, la Nieuwe Christen-Democratie (NCD). Il obtient le ralliement du député fédéral et ancien ministre Karel Pinxten, de l'ancien secrétaire d'État Reginald Moreels, de l'ancien parlementaire européen (Agalev) et ancien sénateur CVP Paul Staes, de l'ancien député fédéral Luc Willems et de l'ancien député flamand John Taylor.

L'ancien Premier ministre Wilfried Martens est présent à la première assemblée du nouveau mouvement le 17 novembre 2001, sans donner à cette présence une significa-

tion particulière. À cette date, le NCD se conçoit comme le levier d'un nouveau parti populaire ouvert<sup>11</sup>.

Les lignes directrices du mouvement sont fixées lors d'une journée d'inauguration tenue à Alost le 2 février 2002. La mise en place d'une vraie structure de parti est envisagée, l'objectif demeurant l'inscription à terme dans un grand parti populaire. Les priorités du NCD vont à la lutte contre l'impunité, à la création d'une juridiction compétente pour les politiques sociales et économiques des multinationales, à l'accès à des logements moins chers, et en matière institutionnelle à une Belgique confédérale et à la suppression du Sénat.

En mai 2002, des contacts sont formellement établis entre le NCD et le VLD en vue d'un rapprochement effectif qui devrait se concrétiser en novembre 2002.

### 1.3. LE VLAAMS BLOK

Le Vlaams Blok dispose depuis le 17 décembre 1978 d'une représentation parlementaire, limitée à un seul député – son président-fondateur Karel Dillen, élu à Anvers – aux élections de 1978, 1981 et 1985.

Cinquième parti flamand en 1978, le Vlaams Blok est devancé par Agalev en 1981, 1985 et 1987.

Il connaît une réelle progression aux élections législatives du 13 décembre 1987 avec l'élection de deux députés et d'un sénateur. Mais sa véritable percée électorale se situe aux élections communales du 9 octobre 1988, surtout à Anvers (où sa représentation passe de 2 à 10 conseillers), et à l'élection du Parlement européen en juin 1989 avec l'élection de Karel Dillen à cette assemblée.

Cette percée s'inscrit dans une expansion des partis d'extrême droite observée simultanément dans plusieurs pays ou régions d'Europe. Elle correspond aussi à une exploitation par ces partis des thèmes de l'immigration et de la sécurité.

Au lendemain de l'élection européenne de juin 1989, Karel Dillen prend l'initiative de mettre en présence, dans les salons d'un hôtel de la rue Royale à Bruxelles, le président du Front national Jean-Marie Le Pen et le chef de file des Republikäner, Frantz Schönhuber. Cette rencontre est alors à l'origine de la constitution du groupe des Droites européennes au Parlement européen dans sa configuration nouvelle de l'époque.

Le 18 juin 1989, à la première élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, le Vlaams Blok obtient 9.006 voix soit 2,1% des votes valables et 1 siège. Il est alors le cinquième parti flamand de la région.

---

<sup>11</sup> J. VAN HECKE, « Een Volkspartij, wat is dat ? », *De Standaard*, 19 novembre 2001.

### 1.3.1. Les élections du 24 novembre 1991 et la législature 1991-1995

Le 24 novembre 1991, le Vlaams Blok réalise un progrès important par rapport aux élections législatives précédentes, celles du 13 décembre 1987, obtenant 290.000 voix de plus à l'élection de la Chambre. Le Vlaams Blok devient ainsi le quatrième parti flamand. C'est à partir de cette élection que se posera la question du « cordon sanitaire ».

L'application de la règle de la composition de l'exécutif flamand proportionnellement à l'importance numérique des groupes politiques représentés au Conseil flamand ouvrait normalement au Vlaams Blok la possibilité de participer à cet exécutif. Le parti s'y est toutefois refusé, faute pour cet exécutif de reconnaître les principes dont il se réclame et de proclamer notamment l'indépendance de la Flandre.

En juin 1992, le Vlaams Blok rend publiques – par l'intermédiaire du Nationalistische Vormingsinstituut – 70 propositions pour résoudre le problème des étrangers. Ce programme fait l'objet d'appréciations très sévères<sup>12</sup>.

En juin 1994, il y a élection d'un second élu Vlaams Blok au Parlement européen, il s'agit de Franck Vanhecke.

Nouveau et sensible progrès aux élections communales du 9 octobre 1994 : la représentation du Vlaams Blok passe de 10 à 18 élus au conseil communal d'Anvers où il obtient 28% des voix ; au total, le parti obtient 203 sièges de conseillers (dont 4 dans l'agglomération bruxelloise) au lieu de 23 en 1988.

La progression est comparable aux élections provinciales du 9 octobre 1994 : le Vlaams Blok obtient 34 sièges de conseillers dans les provinces flamandes contre 32 en 1991 et 4 en 1987.

### 1.3.2. Les élections du 21 mai 1995 et la législature 1995-1999

Le 21 mai 1995, le Vlaams Blok poursuit sa progression, en obtenant à l'élection de la Chambre 70.000 voix de plus qu'en 1991.

À la même date, il devient, derrière le CVP, le deuxième parti flamand au Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, où il obtient 12.507 voix soit 3% des votes valables et 2 sièges.

Au cours du Congrès qui se tient à Dilbeek le 8 juin 1996, sur le thème « Meer democratie in een vrij Vlaanderen », la présidence du parti est transmise à Franck Vanhecke. Il n'est procédé à cette occasion à aucun vote : le président-fondateur Karel Dillen a désigné lui-même son successeur.

En mars 1999, lors de l'adoption par le Parlement flamand de cinq résolutions définissant les grandes orientations d'une nouvelle réforme de l'État, les élus du Vlaams Blok n'ont pas participé au vote, considérant que les résolutions proposées n'allaient pas assez loin.

---

<sup>12</sup> Cf. « Les propositions du Vlaams Blok foulent aux pieds certains droits fondamentaux de l'homme », in S. DERIEUW, « Analyse du programme en 70 points du Vlaams Blok », *La Revue politique*, n°5-6, septembre-décembre 1992, pp. 80-sq.

### 1.3.3. Les élections du 13 juin 1999 et la législature 1999-2...

Le Vlaams Blok poursuit sa progression le 13 juin 1999, devenant le troisième parti flamand en devançant le SP.

À l'élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, où la liste conduite par l'ancien commissaire de police de Schaerbeek Johan Demol a mené une campagne bilingue, il devient le premier parti flamand de la région, avec 19.310 voix soit 4,5% des voix et 4 sièges. Il y devient aussi pour la première fois, le premier parti d'extrême droite.

Ses positions sont encore confortées lors des élections communales du 8 octobre 2000.

Le Vlaams Blok porte son nombre total de conseillers communaux de 203 à 461 (dont 19 dans l'agglomération bruxelloise). À Anvers, il confirme son rang de premier parti avec 33% des suffrages et 20 sièges sur 55.

De même, aux élections provinciales du même jour, le Vlaams Blok a porté de 34 à 54 le nombre de ses sièges dans les provinces flamandes.

L'implantation électorale principale du Vlaams Blok se situe géographiquement dans le cœur urbain de la Flandre, dans le quadrilatère délimité approximativement par Anvers au Nord, Gand à l'Ouest, Malines au Sud et Lierre à l'Est.

La remarquable progression électorale du Vlaams Blok s'est opérée sans qu'il bénéficie d'apports de mandataires transfuges d'autres partis. On peut certes signaler le cas du ralliement d'Anke Vandermeersch, avocate à Anvers, « miss Belgique 1991 », candidate en 1999 sur les listes du VLD pour la Chambre et pour le Parlement européen (elle a recueilli plus de 50.000 voix de préférence sur cette dernière liste). Autre cas à signaler – mais cas particulier également – celui de Guido Tastenhoye, ancien éditorialiste de *Gazet van Antwerpen*, élu député d'Anvers en 1999.

Il y a également peu de départs d'élus à signaler. En février 2001, on a appris toutefois la décision du conseiller provincial anversoï Ignace Lowie de quitter le Vlaams Blok et de siéger comme indépendant avant de passer fin avril 2002 au CD&V.

Un tout autre cas est celui de Roeland Raes, vice-président du parti, qui a démissionné le 27 février 2001 de son mandat de sénateur suite aux remous suscités par les propos négationnistes qu'il avait tenus sur une chaîne de télévision néerlandaise.

Le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et la Liga voor Mensenrechten ont entamé une action judiciaire contre trois asbl liées au Vlaams Blok : Vlaamse Concentratie, Nationalistische Vormingsinstituut et Nationalistische Omroep Stichting, pour infraction à la loi réprimant le racisme et la xénophobie. Le 30 juin 2001, le tribunal correctionnel de Bruxelles s'est déclaré incompétent, jugeant qu'il s'agit d'un litige à caractère politique, relevant de la compétence de la cour d'assises. Les représentants du Vlaams Blok ont alors exprimé leur satisfaction au président du tribunal. L'article 15ter (introduit en février 1999) de la loi du 14 juillet 1989 relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales, ainsi qu'au financement et à la comptabilité ouverte des partis politiques permet de priver un parti de sa dotation pour infraction à la Convention européenne des droits de l'homme. L'application de cet article requiert toutefois une disposition qui fait toujours défaut.

Fin juillet 2001, des dirigeants du Vlaams Blok (dont le député flamand Filip Dewinter) ont rencontré en Carinthie des dirigeants du Freiheitliche Partei Österreichs (dont le gouverneur de Carinthie Jörg Haider) et de la Ligue du Nord (dont le député européen Mario Borghezio). Une éventuelle coopération entre ces formations en vue des élections européennes de juin 2004 a été évoquée.

#### **1.4. DU SP AU SP.A**

Les socialistes flamands ont longtemps constitué la deuxième force politique dans leur région. Ce rang est toutefois ravi au Socialistische Partij (SP) le 8 novembre 1981 par le PVV. Aux élections du 13 octobre 1985 et du 13 décembre 1987, le SP devance à nouveau – et nettement – le PVV.

Aux lendemains de ces dernières élections, le SP participe à nouveau au gouvernement, à partir du 9 mai 1988. Il en est de même à l'exécutif flamand à partir d'octobre 1988.

Le 14 janvier 1989, Frank Vandenbroucke, seul candidat, est élu président du SP par acclamations par le Congrès administratif du parti réuni à Bruxelles. Il est réélu dans les mêmes conditions le 20 avril 1991 par le Congrès administratif tenu à Gand.

Le 18 juin 1989, à la première élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, le SP obtient 11.720 voix soit 2,7% des votes valables et 2 sièges. Il participe à la majorité mise en place dans la région.

##### **1.4.1. Les élections du 24 novembre 1991 et la législature 1991-1995**

Le SP réalise le 24 novembre 1991 le plus mauvais résultat électoral – à cette date – de son histoire : il obtient quelque 175.000 voix de moins que le 13 décembre 1987. Il se trouve à égalité avec le PVV.

Le SP poursuit toutefois sa participation au gouvernement ainsi qu'à l'exécutif flamand.

Frank Vandenbroucke démissionne de la présidence du parti et devient le 10 octobre 1994 ministre des Affaires étrangères en remplacement de Willy Claes, nommé secrétaire général de l'OTAN. Le bureau du parti désigne Louis Tobback pour lui succéder jusqu'au congrès statutaire suivant.

Le congrès politique et administratif tenu à Gand les 28 et 29 janvier 1995 élit Louis Tobback président du parti par 88,5% des votants contre 9% ; il y a 2,5% d'abstentions.

En février 1995, des dirigeants du SP sont mis en cause dans l'affaire Agusta.

##### **1.4.2. Les élections du 21 mai 1995 et la législature 1995-1999**

Alors que les sondages préélectoraux annonçaient sa défaite, le SP réalise le 21 mai 1995 un résultat plus favorable que le 24 novembre 1991. Comme pour d'autres partis flamands également en progrès à cette élection, ce résultat trouve une explication par-

tielle dans la disparition des listes Rossem qui avaient obtenu près de 200.000 voix en 1991. Le résultat du SP a aussi été attribué à sa campagne de défense de la sécurité sociale sous le coup d'une double menace, de scission et de privatisation. Malgré son résultat positif, le SP est devancé par le VLD. Il poursuit sa participation aux gouvernements fédéral et flamand, ainsi qu'à celui de la Région de Bruxelles-Capitale.

En 1997, a lieu pour la première fois l'élection du président au suffrage universel des membres. L'ancien ministre Louis Tobback obtient 40.113 voix, soit 83,89% des 47.819 votants. Il y a 6.235 votes négatifs (13,04%), 1.300 abstentions (2,72%), 171 votes blancs ou nuls (0,30%).

Le 27 avril 1998, il est remplacé par le vice-président Fred Erdman suite à sa nomination comme ministre de l'Intérieur. Fred Erdman, seul candidat, est confirmé comme président au congrès tenu à Gand le 10 octobre 1998. Il y obtient 98% des voix.

Fin 1998, plusieurs personnalités SP sont condamnées dans les deux volets du procès Agusta-Dassault.

En mars 1999, lors de l'adoption par le Parlement flamand de résolutions pour une nouvelle réforme de l'État, les élus SP se sont distingués en rejoignant les élus Agalev dans l'abstention lors du vote de la résolution relative aux transferts de compétences, leur attitude étant motivée par leur attachement à la structure unitaire de la sécurité sociale.

### 1.4.3. Les élections du 13 juin 1999 et la législature 1999-2....

Le SP réalise le 13 juin 1999 le plus mauvais résultat électoral de son histoire et cède au Vlaams Blok le rang de troisième parti flamand.

Il constitue cependant avec le PS l'élément de continuité lors de la formation du gouvernement fédéral. Il poursuit également sa participation au gouvernement flamand ainsi qu'à celui de la Région de Bruxelles-Capitale<sup>13</sup>.

Le 16 octobre 1999, un nouveau venu en politique, Patrick Janssens, seul candidat, est élu président du SP par 81,6% des voix, le taux de participation étant de 48,9%.

Le 13 octobre 2001, le SP adopte une nouvelle appellation : Socialistische Partij Anders - Sociaal progressief alternatief et le sigle SP.A<sup>14</sup>. Le même congrès de Gand réélit Patrick Janssens à la présidence par 82,5% des voix.

Par ailleurs, le mouvement des jeunes (ex-Jong Socialisten) s'est érigé en mouvement de gauche au-delà de la structure du parti sous la dénomination « Animo » et sous la présidence de Caroline Gennez.

---

<sup>13</sup> La liste commune présentée par le SP et Agalev à l'élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale sous l'appellation SP.Aga obtient 13.223 voix soit 3,1% des votes valables et 2 sièges alors que les listes séparées de 1995 avaient obtenu pour le SP 9.987 voix soit 2,4% et 2 sièges et pour Agalev 3.906 voix soit 0,9% (aucun siège).

<sup>14</sup> Le point séparant SP et A a été introduit à la demande de la société Spadel, qui produit les eaux de Spa Monopole dont la marque est protégée. Le sigle SPA avait été le 8 octobre 2000 celui de la liste de cartel SP-Agalev menée à Hasselt par le ministre flamand Steve Stevaert.

En mai 2002, Patrick Janssens se déclare favorable aux perspectives de rapprochement entre SP.A et Spirit, telles qu'évoquées par Bert Anciaux dans *Het Laatste Nieuws* du 14 mai 2002.

## 1.5. AGALEV

Agalev dispose d'une représentation parlementaire depuis le 8 novembre 1981 comme c'est également le cas d'Écolo. Au cours de la décennie suivante, chaque élection est marquée par un progrès. Jusqu'en 1991, Agalev est en importance le cinquième parti flamand derrière la VU et devant le Vlaams Blok.

Comme Écolo, Agalev se distingue des autres partis, non seulement par le contenu de son programme et le processus de formation qui lui a donné naissance à partir d'un mouvement préexistant, mais également par des particularités du mode de recrutement, très sélectif, ne lui amenant que des effectifs numériquement très faibles, et du mode d'organisation, privilégiant davantage la participation des membres aux débats internes que le renforcement des structures. Une des caractéristiques de l'organisation est l'absence d'un poste de président identifié comme tel. Agalev se distingue toutefois d'Écolo sur ce point, en choisissant de charger du secrétariat politique un titulaire unique qui va progressivement apparaître investi d'une fonction quasi présidentielle.

Agalev et Écolo se singularisent à l'époque, en matière communautaire, en présentant des propositions communes relatives à la courtoisie linguistique, à l'application à Fourons des dispositions constitutionnelles révisées à cette fin en 1970, à l'élection du bourgmestre par le conseil communal et aux institutions bruxelloises.

Les relations étroites entre Agalev et Écolo se traduisent aussi par l'existence de groupes parlementaires communs à la Chambre des représentants et au Sénat.

Le 18 juin 1989, à la première élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, Agalev obtient 4.821 voix soit 1,1% des votes valables et un siège.

### 1.5.1. Les élections du 24 novembre 1991 et la législature 1991-1995

Le 24 novembre 1991, Agalev poursuit sa progression.

Malgré ce nouveau progrès, Agalev est toutefois désormais devancé par le Vlaams Blok. Par ailleurs, pour la première fois, Agalev obtient moins de voix qu'Écolo.

Au cours de la législature 1991-1995, Agalev participe, de même qu'Écolo et la Volksunie, à la « majorité constitutionnelle » qui adopte la réforme de l'État de 1993. En contrepartie, sera adoptée une législation instituant des « écotaxes ».

L'ancien parlementaire européen Agalev Paul Staes, non réélu en 1994, passe au CVP en 1995.

### 1.5.2. Les élections du 21 mai 1995 et la législature 1995-1999

Le 21 mai 1995, Agalev obtient 30.000 voix de moins qu'en 1991. C'est son premier recul électoral, après trois progressions successives. Agalev recueille cependant à nouveau plus de voix qu'Écolo.

À l'élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, Agalev obtient 3.906 voix soit 0,9% des votes valables, et perd le siège qu'il y détenait.

Le 6 juin 1995, Wilfried Bervoets devient secrétaire politique en remplacement de Johan Malcorps. Le 8 juin 1998, suite au décès de Wilfried Bervoets, Jos Geysels est chargé d'assurer provisoirement la fonction de secrétaire politique. La décision est prise à l'unanimité, avec une abstention.

En mars 1999, lors de l'adoption par le Parlement flamand de résolutions pour une nouvelle réforme de l'État, les élus Agalev se sont singularisés en s'abstenant lors des votes.

### 1.5.3. Les élections du 13 juin 1999 et la législature 1999-2...

Le 13 juin 1999, Agalev réalise un net progrès. Ce résultat en fait le cinquième parti flamand, devançant pour la première fois la Volksunie. C'est toutefois la deuxième fois qu'Écolo, en très net progrès à cette élection, devance Agalev.

Comme Écolo, Agalev participe depuis 1999 au gouvernement fédéral. Il participe aussi au gouvernement flamand. Dans la Région de Bruxelles-Capitale, et contrairement à Écolo, Agalev participe à la majorité. Agalev s'y était associé aux élections au SP sur la liste commune SP-Aga.

L'asymétrie observée, Agalev au gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et Écolo dans l'opposition, n'est pas due à une rupture de solidarité entre les deux formations mais aux particularités de leur situation respective sur la scène politique régionale ; la participation d'Agalev était indispensable à la formation d'une majorité démocratique.

Le Congrès du 23 octobre 1999, sur proposition du *Partijbestuur* et après avis du *Politieke Raad*, confirme Jos Geysels comme secrétaire politique par 202 voix soit 77,7% contre 26 soit 10% ; il y a 32 abstentions (12,3%).

Au début de juillet 2002, deux élus de Spirit rejoignent Agalev : le député fédéral Ferdie Willems et le parlementaire européen Bart Staes.

## 1.6. DE LA VU AU N-VA ET À SPIRIT

La Volksunie (VU) apparaît en progrès aux élections du 8 novembre 1981, en recul à celles du 13 octobre 1985, en progrès à nouveau à celles du 13 décembre 1987, sans que ces variations revêtent une grande amplitude.

Elle participe au gouvernement à partir de mai 1988, avec le CVP, le PS, le SP et le PSC, et à l'exécutif flamand à partir d'octobre 1988 avec le CVP, le PVV et le SP.

Le 18 juin 1989, à la première élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, la Volksunie obtient 9.053 voix soit 2,1% des votes valables et un siège et participe à la majorité régionale mise en place.

Jaak Gabriëls, député de Tongres-Maaseik et bourgmestre de Bree, est élu président de la Volksunie le 23 septembre 1989. Il succède à Vic Anciaux, devenu secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale. Au premier tour de scrutin, il obtient 68 voix contre 57 à Patrik Vankrunkelsven ; il y a une abstention et un vote nul. Au deuxième tour, Jaak Gabriëls obtient 75 voix contre 56 à Patrik Vankrunkelsven ; il y a une abstention et un vote nul. Au troisième tour, Jaak Gabriëls est élu par 78 voix contre 54 à Patrik Vankrunkelsven. Il y a un vote nul.

Sous cette présidence, la dénomination du parti sera complétée par les mots : Vlaamse Vrije Democraten VVD.

En fin de législature, la Volksunie quitte la coalition gouvernementale dans le contexte de la crise autour du renouvellement de licences d'exportation d'armes à destination de certains pays : les ministres VU démissionnent le 29 septembre 1991 en refusant de souscrire à la régionalisation de la décision gouvernementale en matière d'octroi de licences d'exportation. Du fait du départ de la VU, la coalition gouvernementale ne dispose plus de la majorité des deux tiers.

### 1.6.1. Les élections du 24 novembre 1991 et la législature 1991-1995

Le 24 novembre 1991, la Volksunie obtient 130.000 voix de moins que le 13 décembre 1987.

Le gouvernement se forme sans la Volksunie qui poursuit sa participation à l'exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale et rentre le 30 janvier 1992 à l'exécutif flamand<sup>15</sup>.

Le 13 juin 1992, Bert Anciaux est élu président du parti. Au premier tour de scrutin, il obtient 56 voix contre 36 à Johan Sauwens et 40 à Patrik Vankrunkelsven. Au deuxième tour, Bert Anciaux obtient 62 voix, Patrik Vankrunkelsven 43 et Johan Sauwens 31. Bert Anciaux est élu au troisième tour par 76 voix contre 59 à Patrick Vankrunkelsven.

En novembre 1992, l'ancien président du parti Jaak Gabriëls rallie le nouveau VLD. Il y sera suivi par d'autres parlementaires VU (H. Coveliers, J. Valkeniers).

Au cours de la législature 1991-1995, la Volksunie participe, comme Écolo et Agalev, à la « majorité constitutionnelle » qui adopte la réforme de l'État de 1993.

---

<sup>15</sup> Pour toute la période qui suit, cf. S. GOVAERT, « La Volksunie : Du déclin à la disparition (1993-2001) », *Courrier hebdomadaire*, n°1748, 2002.

### 1.6.2. Les élections du 21 mai 1995 et la législature 1995-1999

La Volksunie est à nouveau en recul aux élections du 21 mai 1995 : 80.000 voix de moins qu'en 1991.

À l'élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, elle obtient 5.726 voix soit 1,4% des votes valables et un siège, et poursuit sa participation à la majorité régionale.

Le 27 janvier 1996, le Conseil du parti (*partijraad*) réélit Bert Anciaux président par 125 voix sur 148. Il y a 23 abstentions. En novembre 1997, le *partijraad* accède à sa demande de mise en congé de la présidence pour prospecter les voies d'un renouveau du parti. Patrik Vankrunkelsven exerce la présidence pendant la durée de ce congé.

En 1998, Bert Anciaux crée le groupe ID 21 - Ideeën voor 21ste eeuw.

Le 10 octobre 1998, le *partijraad* élit à la présidence Patrik Vankrunkelsven, seul candidat, par 100 voix sur 114. Il y a 14 abstentions.

En fin de législature, une situation inédite est créée dans la Région de Bruxelles-Capitale par la démission du secrétaire d'État régional Vic Anciaux, en désaccord sur les formules envisagées en matière d'équilibre linguistique dans certains services publics régionaux. Faute de solution de rechange (le VLD refusant d'entrer dans la coalition régionale sans révision préalable du programme de celle-ci et la participation du Vlaams Blok étant exclue), le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale conserve la majorité au sein du Parlement bruxellois ainsi que du groupe linguistique français mais non du groupe linguistique flamand, ce qui hypothèque la prise de décision au sein de la Commission communautaire flamande (ainsi qu'au sein de la Commission communautaire commune). La radicalisation linguistique de la VU s'opère donc d'abord au détriment des intérêts flamands à Bruxelles.

Au début de 1999, et bien que dans l'opposition, le groupe VU du Parlement flamand a constitué avec les groupes CVP et VLD le noyau majoritaire stable à l'appui des résolutions pour une nouvelle réforme de l'État.

### 1.6.3. Les élections du 13 juin 1999 et la législature 1999-2...

Le 13 juin 1999, les listes VU-ID 21 font, selon les assemblées, des résultats contrastés par rapport aux listes Volksunie aux scrutins antérieurs : en recul minime au Sénat, elles sont en net progrès à la Chambre avec 60.000 voix de plus qu'en 1995. Le meilleur résultat est toutefois réalisé à l'élection du Parlement européen avec 120.000 voix de plus qu'à la Chambre (et 210.000 de plus qu'en 1994) : il est vrai que près de 323.000 suffrages se sont portés sur la tête de liste Bert Anciaux.

À l'élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, la Volksunie se présente sur une liste de cartel VLD-VU-O.

Après les élections du 13 juin 1999, la VU-ID 21 participe au gouvernement flamand – où elle est numériquement indispensable à une coalition sans le CVP et le Vlaams Blok – mais non au gouvernement fédéral. Par ailleurs, le président Patrik

Vankrunkelsven devient co-président de la Conférence intergouvernementale et interparlementaire du renouveau institutionnel.

Le 15 janvier 2000, Geert Bourgeois, qui représente la tendance réservée ou hostile à cette participation, est élu président par 4.682 voix soit 54% des voix contre 3.997 voix soit 46% au président sortant Patrik Vankrunkelsven.

L'accord conclu au niveau fédéral en vue de concrétiser de nouvelles réformes institutionnelles va relancer et aggraver débats et tensions au sein de la Volksunie. Le 26 janvier 2001, Geert Bourgeois quitte la présidence du parti dont l'intérim est alors assuré par un des vice-présidents, Alfons (Fons) Borginon.

En mai 2001, le ministre flamand Johan Sauwens démissionne de cette fonction, suite aux remous suscités par sa participation à une activité du Sint Maartens Fonds, une association regroupant d'anciens combattants du front de l'Est et leurs sympathisants.

Lors des débats relatifs aux deux projets de loi qui deviendront les deux lois spéciales du 13 juillet 2001 et au moment des votes, les parlementaires de la Volksunie se partagent en deux fractions : les uns, dont les deux ministres du gouvernement flamand Bert Anciaux et Paul Van Grembergen, sont favorables aux projets ; les autres, dont l'ancien président du parti Geert Bourgeois, y sont hostiles.

Lors des votes à la Chambre des représentants, le 6 juin sur le projet de loi spéciale portant refinancement des communautés et extension des compétences fiscales des régions et le 28 juin sur le projet de loi spéciale portant transfert de diverses compétences aux régions et communautés, quatre députés VU émettent un vote positif : Annemie Van de Casteele, Fons Borginon, Els Van Weert et Ferdy Willems, et les quatre autres un vote négatif : Geert Bourgeois, Karel Van Horebeke, Frieda Brepoels et Danny Pieters. Au Sénat, les 30 mai et 29 juin, deux sénateurs VU émettent un vote positif : Patrik Vankrunkelsven et Vincent Van Quickenborne, et le troisième, Chris Vandembroeke, un vote négatif.

La situation de tension va déboucher sur la rupture.

En un premier temps, trois tendances s'opposent : l'une, aux références nationalistes flamandes radicales autour de l'ancien président Geert Bourgeois, une autre aux visées réformistes et favorable à la poursuite de la participation au gouvernement flamand, autour des anciens présidents Bert Anciaux et Patrik Vankrunkelsven, une troisième enfin qui tente de transcender l'antagonisme entre les deux précédentes, autour notamment de l'ancien président Hugo Schiltz.

Les résultats du référendum organisé auprès des membres de la Volksunie les 15 et 16 septembre 2001 permettent de mesurer l'audience respective des trois tendances : 47% des membres se prononcent en faveur de la tendance « Nieuwe Volksunie » de Geert Bourgeois, 23% en faveur du « Toekomstgroep » de Bert Anciaux et 30% en faveur de la tendance « Niet splitsen ».

La fin de la Volksunie est consacrée le 19 septembre. Les deux premières tendances vont progressivement se structurer. Deux nouvelles formations politiques vont ainsi faire leur apparition :

- la Nieuw-Vlaamse Alliantie N-VA, présidée par Geert Bourgeois ;
- Spirit (« Sociaal Progressief Internationaal Regionalistisch Integraaldemokratisch Toekomstgericht »), qui naît après fusion du Toekomstgroep et de ID 21 et est présidée par la députée fédérale Annemie Van de Casteele.

La première est désormais dans l'opposition et la seconde reste dans la majorité au Parlement flamand.

Le 5 mai 2002, le congrès de la N-VA réélit Geert Bourgeois président par 95,74% des votants. La NV-A affirme son choix d'une Flandre indépendante, membre de l'Union européenne, et dont la région de Bruxelles fait partie. Elle se prononce en faveur de la négociation d'un traité de séparation avec la Wallonie.

Le 14 mai 2002, Bert Anciaux se prononce dans les colonnes de *Het Laatste Nieuws* en faveur d'un rapprochement structurel entre Spirit et le SP.A. Même si Bert Anciaux déclare ensuite vouloir sauvegarder l'autonomie de Spirit, certains parlementaires Spirit tels que Patrik Vankrunkelsven, Vincent Van Quickenborne et Margriet Hermans expriment alors leur choix d'un rapprochement avec le VLD.

Quand Bert Anciaux confirme le projet de listes communes avec le SP.A, il se retrouve très isolé au début de juillet 2002. Le député fédéral Fons Borginon et le député bruxellois Sven Gatz annoncent à leur tour leur passage au VLD. Le député fédéral Ferdy Willems et le parlementaire européen Bart Staes annoncent le leur à Agalev.

Bert Anciaux démissionne alors du gouvernement flamand et y est remplacé par le VLD Guy Vanhengel, déjà ministre de la Région de Bruxelles-Capitale, en vue de permettre un rééquilibrage de ce gouvernement tel que souhaité par le VLD.

## 2. LES PARTIS FRANCOPHONES

Depuis l'instauration du suffrage universel pur et simple, les socialistes constituent la première force politique francophone, devant les catholiques (ou sociaux-chrétiens depuis 1945) sauf en 1965 et en 1968, élections auxquelles le Parti de la liberté et du progrès (PLP) (né de la mutation du Parti libéral en 1961) a devancé le Parti social-chrétien PSC.

Les élections législatives du 8 novembre 1981 confirment le Parti socialiste (PS) comme première force politique francophone. Le Parti réformateur libéral (PRL) s'impose à partir de ce moment au deuxième rang devant le PSC. Plusieurs partis de plus petite dimension les suivent dans l'ordre suivant : le FDF, Écolo, le Rassemblement wallon et le Parti communiste. Ces deux derniers perdent toute représentation parlementaire à partir des élections législatives du 13 octobre 1985. Seul autre changement enregistré à cette dernière date, Écolo devient le quatrième parti francophone.

La séquence PS, PRL, PSC, Écolo, FDF demeure inchangée aux élections législatives du 13 décembre 1987.

Seul changement enregistré au scrutin suivant, celui du 24 novembre 1991, l'élection d'un premier député du Front national (FN).

Aux élections législatives du 21 mai 1995, l'ordre d'importance des partis francophones est le suivant : PS, Fédération PRL FDF, PSC, Écolo, FN.

Un changement marquant se produit le 13 juin 1999 : Écolo ravit la troisième place au PSC.

Alors que du côté flamand la situation observée était celle d'un renforcement de la concurrence entre six formations de taille moyenne, pratiquement quatre formations restent désormais en présence, du côté francophone, dont l'une en première position en Wallonie (le PS) et une autre en première position à Bruxelles (la Fédération PRL FDF MCC, aujourd'hui MR).

Les partis francophones ont en effet chacun un poids spécifique en Wallonie d'une part, à Bruxelles d'autre part.

Le caractère essentiellement régional bruxellois du FDF a été – et demeure – un facteur important de cette différenciation.

Il faut observer aussi que le PSC est redevenu le deuxième parti en Wallonie devant le PRL, aux élections de 1987 et de 1991.

La situation de la Région de Bruxelles-Capitale appelle un examen particulier.

Le FDF y a fait figure de parti dominant pendant les années 1970 tandis que les résultats des autres partis connaissaient des variations parfois importantes de nature à modifier plusieurs fois leur classement.

À la première élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, le 18 juin 1989, le PS est le premier parti devant le PRL, le FDF (liste FDF-ERE), le PSC, Écolo et le FN.

À l'élection suivante, le 21 mai 1995, la Fédération PRL FDF s'impose devant le PS, le PSC, Écolo et le FN. Enfin, le 13 juin 1999, Écolo s'impose au deuxième rang, derrière la Fédération PRL FDF MCC, en devançant à la fois le PS et le PSC.

La constitution de la Fédération PRL FDF (étendue ensuite au MCC) a créé dans la Région une nouvelle formation politique à caractère dominant.

L'ampleur des variations électorales observées distingue nettement la Région de Bruxelles-Capitale de la Région wallonne aux structures plus stables de ce point de vue.

## 2.1. LE PS

Les socialistes constituent traditionnellement la principale force politique francophone. L'importance de leur implantation en a fait longtemps en Wallonie une force politique à vocation majoritaire. L'érosion électorale qu'ils ont subie au cours de la dernière décennie ne les a pas privés de leur rang de premier parti dans la région.

Tout en disposant dans la région de Bruxelles, d'une implantation significative, leur position relative dans la hiérarchie des partis y varie selon les scrutins.

La règle qui régit ou traduit les équilibres régionaux internes est celle de la dévolution des vice-présidences du PS d'une part au président du comité des fédérations wallonnes et d'autre part au président de la fédération bruxelloise, la présidence du parti revenant en fait à un Wallon.

Le Parti socialiste (PS) est en progrès aux élections du 13 octobre 1985 et – très nettement – à celles du 13 décembre 1987.

Le PS participe à nouveau au gouvernement à partir de mai 1988, ainsi qu'à l'exécutif régional wallon et à l'exécutif de la Communauté française. Ce sera aussi le cas à l'exécutif de la Communauté germanophone au lendemain de l'élection du 28 octobre 1990.

Le 18 juin 1989, à la première élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, le PS obtient 96.189 voix soit 21,9% des votes valables et 18 sièges. Premier parti dans la région, il y participe à la majorité mise en place.

Pendant une décennie, le PS est présidé par Guy Spitaels, qui a succédé à André Cools le 22 février 1981.

Le congrès des fédérations wallonnes réuni à Ans le 8 février 1991 se prononce en faveur de l'extension des pouvoirs des régions en leur attribuant les (ou des) compétences des communautés. Après contacts et négociations avec la fédération bruxelloise, il sera précisé que l'attribution devrait se faire selon les cas à la Région wallonne ou à la Commission communautaire française.

Le 18 juillet 1991, André Cools est assassiné à Liège. L'enquête sur l'assassinat même donnera naissance à d'autres enquêtes au cours desquelles la Justice se penchera sur la passation de commandes militaires et sur l'éventuel financement occulte de partis politiques, de certaines de leurs composantes ou de certains de leurs dirigeants.

### 2.1.1. Les élections du 24 novembre 1991 et la législature 1991-1995

Le 24 novembre 1991, le PS obtient à l'élection de la Chambre 130.000 voix de moins que le 31 décembre 1987. Il revient ainsi sous son niveau du 13 octobre 1985.

Le PS poursuit sa participation au gouvernement ainsi qu'à l'exécutif régional wallon et à celui de la Communauté française.

Guy Spitaels devenant ministre-président du gouvernement wallon, le Congrès réuni à Tournai le 25 janvier 1992 élit président l'ancien ministre Philippe Busquin par 515 voix contre 1, il y a 3 abstentions.

Il est réélu trois fois à cette fonction au cours de la législature :

- par le Congrès administratif tenu à Libramont le 13 janvier 1993, par 521 voix contre 1, il y a une abstention ;
- par le Congrès statutaire réuni à Bruxelles le 12 mars 1994, par 485 voix contre 10, il y a 4 abstentions ;
- par le Congrès statutaire réuni à Bruxelles le 18 février 1995 par 502 voix contre 7, il y a une abstention.

La période 1992-1999 au cours de laquelle Philippe Busquin exerce la présidence du PS correspond à une période de mises en cause de personnalités socialistes dans diverses enquêtes judiciaires et de tensions internes qui en dérivent.

Le PS est à nouveau en recul aux élections européennes de juin 1994. Il n'y a au contraire pas d'impact de l'affaire Agusta lors des élections communales du 9 octobre 1994 dans les communes où se présentent les personnalités en cause.

### 2.1.2. Les élections du 21 mai 1995 et la législature 1995-1999

Le 21 mai 1995, le PS obtient à l'élection de la Chambre 110.000 voix de moins que le 24 novembre 1991. Le PS poursuit sa participation au gouvernement fédéral ainsi qu'à ceux de la Région wallonne, de la Communauté française, de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Communauté germanophone.

À l'élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, il obtient 88.370 voix soit 21,4% des votes valables et 17 sièges. Il y est désormais devancé par la Fédération PRL FDF.

Le 5 avril 1996, plusieurs personnalités PS sont condamnées lors du procès INUSOP.

Le Congrès statutaire réuni à Bruxelles le 1<sup>er</sup> mars 1997 réélit Philippe Busquin président par 361 voix sur 478.

Fin 1998, des personnalités PS sont condamnées dans le volet Dassault du procès Agusta-Dassault et sont acquittées dans le volet Agusta.

Au cours de cette législature, la position régionale dominante qui reste celle du PS à travers sa participation au gouvernement wallon a fait l'objet de tentatives de déstabil-

sation qui auraient pu prendre la forme du dépôt au Parlement wallon d'une motion de méfiance constructive <sup>16</sup>.

À la veille des élections de juin 1999, des personnalités socialistes créent le groupe dénommé « Espace citoyen » qui apporte son soutien à Écolo, sur les listes duquel figurent certains de ses membres. Parmi ces personnalités, on compte l'ancien ministre et ancien parlementaire européen Ernest Glinne et l'ancien directeur des quotidiens *Le Peuple* et *Le Journal* Jean Guy.

En sens inverse, le député fédéral Écolo Philippe Dallons rejoint le PS.

### 2.1.3. Les élections du 13 juin 1999 et la législature 1999-2...

Traditionnellement premier parti francophone et wallon, le PS est véritablement talonné le 13 juin 1999 par la Fédération PRL FDF MCC à l'élection de la Chambre.

Ce résultat traduit un nouveau recul pour le PS.

Le PS maintient plus nettement sa prédominance dans la région wallonne.

Le PS poursuit sa participation au gouvernement fédéral, ainsi qu'à ceux de la Région wallonne, de la Communauté française, de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Communauté germanophone. Il y constitue chaque fois un (l')élément de continuité avec la coalition sortante.

À l'élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, le PS obtient 68.307 voix soit 16% des votes valables et 13 sièges. Il y est désormais devancé non seulement par la Fédération PRL FDF MCC mais également par Écolo.

Philippe Busquin devenant commissaire européen, l'ancien vice-Premier ministre devenu président du gouvernement wallon Elio Di Rupo est élu président du PS en octobre 1999. C'est la première élection au suffrage universel des membres pratiquée au PS. Le nouveau président obtient 28.208 voix contre 6.673 à Anne-Marie Lizin, 2.923 à Jean-Maurice Dehousse et 1.706 à Michel Villan. Il y a 104 bulletins blancs et 644 bulletins nuls. Elio Di Rupo cumule jusqu'en avril 2000 la présidence du PS avec celle du gouvernement wallon.

La nouvelle présidence est marquée par la relance de débats (ouverts à des intervenants extérieurs) sous l'appellation d'Ateliers du progrès.

Lors des élections communales d'octobre 2000, l'ancien député fédéral PS Luc Toussaint figure sur la liste Écolo à Liège.

Aux mêmes élections, une liste AVDB, se réclamant de l'ancien ministre Alain Van der Biest, a été déposée à Grâce-Hollogne.

Le 1<sup>er</sup> mai 2002, le président du parti se prononce en faveur de la constitution d'un « pôle des gauches », en faisant appel à la fois aux écologistes et aux démocrates-chrétiens.

---

<sup>16</sup> F. VANDE WOESTIJNE, « Le complot de Gesves », *La Libre Belgique*, 9-10 juin 2001.

Cet appel aura un retentissement au sein d'Écolo de nature à y entraîner la démission du secrétariat fédéral.

## 2.2. DU PRL ET DU FDF AU MOUVEMENT RÉFORMATEUR

Depuis sa création en 1979, le Parti réformateur libéral (PRL) a été successivement présidé au cours de la première décennie de son existence par Jean Gol, élu le 23 juin 1979, Louis Michel élu le 23 janvier 1982 et le « duo » Antoine Duquesne, président – Daniel Ducarme, vice-président, élu le 16 décembre 1989.

Après son excellent résultat du 13 octobre 1985, le PRL est en régression le 13 décembre 1987.

À partir de mai 1988, le PRL se retrouve dans l'opposition à tous les niveaux à la seule exception de la Communauté germanophone.

Le 18 juin 1989, à la première élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, le PRL obtient 83.011 voix soit 18,9% des votes valables et 15 sièges et la liste FDF-ERE 64.489 voix soit 14,7% et 12 sièges. Le FDF participe à la majorité régionale mise en place tandis que le PRL se situe dans l'opposition.

### 2.2.1. Les élections du 24 novembre 1991 et la législature 1991-1995

Le 24 novembre 1991, le PRL réalise un résultat plus mauvais que le 13 octobre 1985 et que le 13 décembre 1987. Il obtient à l'élection de la Chambre 175.000 voix de moins qu'en 1987.

Le même jour, le FDF réalise un résultat plus favorable que le 13 décembre 1987, avec près de 20.000 voix de plus.

Le 15 mars 1992, Jean Gol est élu président du PRL au suffrage universel des membres. Il obtient 6.412 voix sur un total de 6.841 votes valables. Il y a 429 votes négatifs. Le taux de participation est de 19,5% (6.917 bulletins déposés).

À l'automne 1993, est annoncé l'accord de fédération entre PRL et FDF. L'accord prévoit le dépôt de listes communes pour les élections européennes de juin 1994 et pour les élections législatives prévues pour 1995. Il n'y a au contraire pas d'obligation de listes communes pour les élections communales et provinciales d'octobre 1994.

Jean Gol assure la présidence de la Fédération PRL FDF.

La conclusion de l'accord de fédération PRL FDF se situe au lendemain de la réforme de l'État de 1993, dont un des effets était la réduction du nombre de membres de la Chambre des représentants et du Sénat, ce qui compromettait toute espérance de représentation parlementaire fédérale du FDF (la situation étant différente à la Région de Bruxelles-Capitale).

Il faut noter aussi que l'accord de fédération est conclu alors que le FDF siège au gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et que ce n'est pas le cas du PRL. L'accord de fédération remet en place dans la région une force politique à caractère dominant.

Jean Gol est réélu président du PRL le 2 juillet 1995. Il obtient 4.370 voix sur 4.714 votes valables. Il y a 344 votes négatifs.

### 2.2.2. Les élections du 21 mai 1995 et la législature 1995-1999,

Le 21 mai 1995, la Fédération PRL FDF réalise des résultats plus favorables que les résultats cumulés des listes séparées PRL et FDF en 1991 : quelque 30.000 voix de plus.

Si la Fédération PRL FDF demeure dans l'opposition sur le plan fédéral, elle participe au gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale : à l'élection de ce dernier Conseil, la Fédération a obtenu 144.478 voix soit 35% des votes valables et 28 sièges, se situant ainsi de loin au premier rang des forces politiques de la région.

Le PRL est écarté de la composition du gouvernement de la Communauté germanophone.

Jean Gol décède le 18 septembre 1995. Louis Michel est désigné pour terminer son mandat. Il est élu président par le congrès le 21 octobre 1995, par 923 voix sur 1.026 votes valables et 1.034 votants. Il y a 103 votes négatifs.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1995, Olivier Maingain est élu président du FDF. Il succède ainsi à Georges Clerfayt.

En 1996 se situe une tentative d'éviction du PS du gouvernement wallon. L'initiative émane du milieu PSC mais aurait suscité un intérêt au PRL<sup>17</sup>.

Le 23 février 1997, Louis Michel est réélu président du PRL par 13.579 voix sur 14.101 votes valables et 14.187 bulletins déposés. Il y a 522 votes négatifs.

En avril 1998, le président de la Fédération PRL FDF Louis Michel propose l'examen des projets de réforme de la Justice et des polices au cours de discussions mettant en présence les quatre partis de la coalition au pouvoir (CVP, PS, SP, PSC) et quatre partis d'opposition (VLD, PRL, FDF, VU) de façon à disposer des majorités parlementaires requises pour l'adoption des projets de réforme, dont certains réclament la révision d'articles de la Constitution.

Fin 1998, l'accord de fédération est étendu au Mouvement des citoyens pour le changement (MCC) créé par l'ancien président du PSC Gérard Deprez. D'anciens parlementaires PSC (Nathalie de 't Serclaes, Pierrette Cahay) figureront sur les listes de la Fédération en 1999. Ce sera le cas de Gérard Deprez sur la liste pour l'élection du Parlement européen.

---

<sup>17</sup> Sur cet épisode, cf. F. VANDE WOESTIJNE, « Le complot de Gesves », *La Libre Belgique*, 9-10 juin 2001. Cf. aussi L. MICHEL, *Le Soir*, 18 et 19 mai 1996. Celui-ci déclarera un an et demi plus tard : « Je prends acte que le PSC refuse de participer à une recomposition du paysage politique » (*Le Soir*, 20 octobre 1997).

### 2.2.3. Les élections du 13 juin 1999 et la législature 1999-2...

Le 13 juin 1999, et sans que l'apport électoral du MCC ne soit fort identifiable si ce n'est très localement, la Fédération PRL FDF MCC réalise des résultats très contrastés selon les assemblées : en progrès à la Région wallonne, en recul à la Région de Bruxelles-Capitale, pratiquement en statu quo à la Chambre des représentants.

Au lendemain des élections, le président de la Fédération Louis Michel est chargé par le roi d'une mission d'information.

La Fédération PRL FDF MCC participe aux majorités formées à tous les niveaux, fédéral, communautaire et régional.

Louis Michel exerce la fonction de président du PRL jusqu'au 16 juillet 1999. Il est alors remplacé par Daniel Ducarme à titre intérimaire du 16 juillet au 21 novembre 1999.

Le 21 novembre 1999, Daniel Ducarme est élu président du PRL au suffrage universel des membres par 13.354 voix sur 14.203 votes valables et 14.300 votants. Il y a 849 votes négatifs.

Daniel Ducarme devient ultérieurement président de la Fédération PRL FDF MCC.

En mai-juin 2001, les parlementaires FDF ont voté pour le projet de loi spéciale portant refinancement des communautés et extension des compétences fiscales des régions mais se sont abstenus lors du vote du projet de loi spéciale portant transfert de diverses compétences aux régions et aux communautés, leurs réserves étant essentiellement motivées par les dispositions relatives à la régionalisation de la loi communale.

Le 24 mars 2002, les composantes de la Fédération participent ensemble à la création d'une nouvelle structure, le Mouvement réformateur.

Le Mouvement réformateur regroupe :

- le Parti réformateur libéral (PRL) ;
- sa composante germanophone, le Partei für Freiheit und Fortschritt (PFF) ;
- le Front démocratique des francophones (FDF) ;
- le Mouvement des citoyens pour le changement (MCC).

Les structures du nouveau mouvement comportent un congrès, un comité général, un conseil et un bureau exécutif.

La composition du congrès reflète la pondération entre les composantes : sur 5.900 membres, 4.200 PRL, 1.000 FDF, 500 MCC et 200 PFF.

## 2.3. ÉCOLO

Comme Agalev, Écolo dispose d'une représentation parlementaire depuis le 8 novembre 1981. Au cours de la décennie suivante, chaque élection est marquée par un progrès de faible amplitude. Sixième parti francophone en 1981 après le PS, le PRL, le PSC, le FDF et le Parti communiste, Écolo devient le quatrième parti francophone dès 1985.

De la même façon qu'Agalev, Écolo se distingue des autres partis, non seulement par le contenu de son programme et le processus de formation qui lui a donné naissance, mais également par des particularités du mode de recrutement, très sélectif, ne lui amenant que des effectifs numériquement très faibles, et du mode d'organisation, privilégiant davantage la participation des membres aux débats internes que le renforcement des structures. Une des caractéristiques de l'organisation interne est l'absence d'une fonction présidentielle définie comme telle. Écolo présente une forte originalité de ce point de vue, même par rapport à Agalev, en investissant d'une responsabilité collégiale un secrétariat fédéral composé de trois membres.

En l'absence d'un comité directeur ou d'un bureau du parti ou d'une instance analogue, le conseil de fédération entend toute intervention d'un membre, contrôle la gestion du secrétariat fédéral et traduit en lignes politiques les orientations décidées en assemblée générale. Seuls les délégués des régionales (au nombre de 78) y ont voix délibérative.

À l'époque, Écolo et Agalev ont présenté des propositions communes relatives à la courtoisie linguistique, à l'application à Fourons des dispositions constitutionnelles révisées à cette fin en 1970, à l'élection du bourgmestre par le conseil communal et aux institutions bruxelloises.

Les relations étroites entre Écolo et Agalev se traduisent aussi par l'existence de groupes parlementaires communs à la Chambre des représentants et au Sénat.

Le 18 juin 1989, à la première élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, Écolo obtient 44.874 voix soit 10,2% et 8 sièges. Il y est le cinquième parti derrière le PS, le PRL, le FDF et le PSC.

### **2.3.1. Les élections du 24 novembre 1991 et la législature 1991-1995**

Écolo réalise le 24 novembre 1991 un résultat électoral tout à fait remarquable. Il obtient plus de 150.000 voix de plus qu'en 1987.

Au cours de la législature 1991-1995, Écolo participe, de même qu'Agalev et la Volksunie, à la « majorité constitutionnelle » qui adopte la réforme de l'État de 1993. En contrepartie, sera adoptée une législation instituant des écotaxes.

Les règles pour le choix des membres du secrétariat fédéral sont modifiées en 1994 : désormais trois secrétaires fédéraux sont élus pour un (même) mandat de trois ans.

Le secrétariat fédéral élu par l'assemblée générale le 23 avril 1994 est composé de Isabelle Durant, Danny Josse et Jacky Morael. L'élection est acquise par 102 voix contre 42, il y a 25 abstentions. Les scores individuels sont 129 pour Jacky Morael, 106 pour Dany Josse et 105 pour Isabelle Durant.

### **2.3.2. Les élections du 21 mai 1995 et la législature 1995-1999**

Le 21 mai 1995, Écolo obtient près de 70.000 voix de moins qu'en 1991.

À l'élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, Écolo obtient 37.308 voix soit 9% des votes valables et 7 sièges.

À partir de 1996, Écolo organise les États généraux de l'écologie politique, qui lui permettent de multiplier les contacts avec les milieux les plus divers et de donner un caractère plus général à son programme.

Le Conseil fédéral du 21 février 1997 procède au remplacement de Dany Josse par Jean-Luc Roland.

Le 29 mars 1998, le secrétariat fédéral est réélu par 326 voix contre 7, il y a 18 abstentions. Les résultats individuels sont : 327 voix pour Isabelle Durant, 318 pour Jean-Luc Roland, 300 pour Jacky Morael.

### 2.3.3. Les élections du 13 juin 1999 et la législature 1999-2...

Le 13 juin 1999, Écolo obtient 215.000 voix de plus qu'en 1995.

Ce résultat en fait le troisième parti francophone, devançant le PSC.

À l'élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, Écolo réalise un résultat plus de deux fois supérieur à son résultat de 1995 : 77.969 voix soit 18,3% des votes valables et 14 sièges. Il est la deuxième force politique dans la région, derrière la Fédération PRL FDF MCC et devant le PS.

Écolo participe au gouvernement fédéral, ainsi qu'aux gouvernements de la Région wallonne, de la Communauté française et de la Communauté germanophone. Dans la Région de Bruxelles-Capitale, contrairement à Agalev et malgré son propre succès électoral, Écolo ne participe pas à la majorité.

Le 28 novembre 1999, l'assemblée générale élit au secrétariat fédéral une nouvelle équipe composée de Philippe Defeyt, Brigitte Ernst de la Graete et Jacques Bauduin par 510 voix contre 401 à l'équipe composée de Daniel Burnotte, Marie-Thérèse Coenen et Philippe Henry. L'équipe qui est élue est celle qui est la plus réservée ou la plus critique à l'égard de la participation d'Écolo aux divers gouvernements.

La participation gouvernementale d'Écolo a entraîné la création d'un organe interne nouveau réunissant au rythme hebdomadaire les ministres, les chefs de groupes parlementaires, le secrétariat fédéral et des permanents (organe dit « MPM » pour « mouvement, parlementaires, ministres »).

Les votes, d'une réelle fréquence, à l'assemblée générale à propos de l'évaluation de ces expériences et de la poursuite ou non de ces participations, ont rendu publique la cristallisation des positions autour de tendances progressivement structurées, Citadelle (la plus ancienne) et Horizons.

Le 26 octobre 2001, le député fédéral Vincent Decroly, qui avait obtenu 33.364 voix de préférence le 13 juin 1999 à l'élection de la Chambre dans la circonscription électorale de Bruxelles-Hal-Vilvorde, quitte Écolo après avoir marqué son opposition à la politique gouvernementale. Il conserve néanmoins son mandat de député fédéral.

La proposition, formulée le 1<sup>er</sup> mai 2002 par le président du PS Elio Di Rupo, de constitution d'un « pôle des gauches », a accéléré au sein d'Écolo un processus de décantation des positions en présence, qui a débouché le 21 juin 2002 sur la démission du secrétariat fédéral.

Le 7 juillet 2002, un nouveau secrétariat fédéral composé de Philippe Defeyt, membre du secrétariat fédéral sortant, de la députée bruxelloise et chef de groupe Evelyne Huytebroeck et du député wallon et sénateur Marc Hordies est élu par 96,7 % des suffrages. Philippe Defeyt obtient un résultat personnel de 81 %, Evelyne Uytebroeck de 93 %, Marc Hordies de 94 %.

Les résultats de cette élection offrent un net contraste avec ceux de l'élection du 28 novembre 1999 : une seule équipe est proposée et elle fait l'objet d'un très large consensus.

## 2.4. DU PSC AU CDH

Les sociaux-chrétiens francophones, qui ont participé au gouvernement sans interruption de 1958 à 1999, ont longtemps constitué la deuxième force politique francophone.

Ils ont été devancés par le PLP en 1965 et en 1968 et à nouveau par le PRL depuis 1981.

Le Parti social-chrétien (PSC) a atteint un minimum historique – à cette date – aux élections du 8 novembre 1981, a opéré un redressement à celles du 13 octobre 1985 et s'est retrouvé le 13 décembre 1987 à un niveau à peine supérieur à celui de 1981.

Gérard Deprez, qui s'était présenté contre Paul Vanden Boeynants le 8 octobre 1979, est désigné le 1<sup>er</sup> décembre 1981 par le comité directeur du parti pour assurer l'intérim de ce dernier. Il est élu président du parti le 18 février 1982 (contre Paul Vankerhoven et L. Pierson) et réélu le 28 juin 1988 (contre Jean-Pol Poncelet).

Le 18 juin 1989, à l'élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, le PSC obtient 51.904 voix soit 11,8% des votes valables et 9 sièges. Quatrième parti dans la région après le PS, le PRL et le FDF, il participe à la majorité régionale mise en place.

### 2.4.1. Les élections du 24 novembre 1991 et la législature 1991-1995

Le 24 novembre 1991, le PSC est avec le PVV le seul parti dit traditionnel qui soit en progrès par rapport au scrutin antérieur.

Après un formateur PVV, Guy Verhofstadt, le roi désignera d'ailleurs un formateur PSC, Melchior Wathelet, avant la formation du nouveau gouvernement par le CVP Jean-Luc Dehaene.

Le 7 juillet 1994, Gérard Deprez est réélu président par 8.371 voix (51,04%) contre 6.402 (39,04%) à Raymond Langendries et 1.627 (9,92%) à Marc Bertrand. Il y a 75 bulletins blancs ou nuls.

### 2.4.2. Les élections du 21 mai 1995 et la législature 1995-1999

Le 21 mai 1995, le PSC se maintient à son niveau de 1991.

Il poursuit sa participation au gouvernement fédéral, au gouvernement de la Région wallonne, à celui de la Communauté française et à celui de la Communauté germanophone. Contrairement au CVP, il se retrouve dans l'opposition à la Région de Bruxelles-Capitale.

Au cours de la législature qui suit, le PSC connaîtra une grave crise interne. Elle a pour enjeu à la fois la présidence et la stratégie du parti.

Les tensions se cristallisent autour de l'élection à la présidence qui a lieu le 29 mars 1996. L'ancien président du parti, ancien ministre, ancien président de la Chambre des représentants, Charles-Ferdinand Nothomb, est élu président de justesse. Il obtient 10.510 voix (47,72%) contre 10.487 (47,62%) à Joëlle Milquet, qui a le soutien du président sortant, et 933 (4,24%) à André Rossignon. Il y a 93 bulletins blancs ou nuls.

Les tensions ainsi cristallisées comportent plusieurs dimensions : celle d'une lutte de tendances, beaucoup de démocrates-chrétiens soutenant la candidature de Joëlle Milquet et beaucoup de conservateurs celle de C.-F. Nothomb ; celle aussi d'un conflit de générations, du fait de la différence d'âge entre les deux candidats. Aucune de ces dimensions ne rend toutefois compte totalement d'une réalité dans laquelle interviennent bien des éléments personnels à côté de différences d'approche de l'action politique.

La transmission des pouvoirs s'opère dans un climat d'animosité visible entre le président sortant et son successeur. Ce climat pèsera pendant plusieurs mois sur la vie du parti.

C'est dans les premiers temps de la nouvelle présidence que s'esquisse une tentative d'éviction du PS du gouvernement wallon<sup>18</sup>.

Fin 1997, Gérard Deprez publie le manifeste du Mouvement des citoyens pour le changement (MCC), suivi le 12 janvier 1998 de son exclusion de fait du parti.

L'analyse que fait l'ancien président du PSC de la situation de la Wallonie l'amène à dénoncer à son tour – et cette fois publiquement – le rôle du PS jugé à la fois excessif et conservateur.

Le 13 juin 1998, Philippe Maystadt est élu président au moins jusqu'après les élections du 13 juin 1999 et la formation des gouvernements. La vice-présidente Joëlle Milquet lui succèdera jusqu'au terme normal du mandat présidentiel. La décision est acquise par 90,2% contre 7,1%. Il y a 2,7% de bulletins blancs ou nuls.

C'est la vice-présidente Joëlle Milquet qui présente le Contrat de relance publié en février 1998. Commence alors l'opération « Nouveau PSC ».

Fin 1998, le MCC devient la troisième composante de la Fédération avec le PRL et le FDF.

---

<sup>18</sup> Sur cet épisode, cf. F. VANDE WOESTIJNE, « Le complot de Gesves », *op. cit.*

### 2.4.3. Les élections du 13 juin 1999 et la législature 1999-2...

Le PSC réalise le 13 juin 1999 le résultat le plus défavorable de son histoire. Il devient le quatrième parti francophone, devancé par Écolo. Il se retrouve dans l'opposition à tous les niveaux de pouvoir, fédéral, communautaire et régional.

Le 23 octobre 1999, Joëlle Milquet, vice-présidente du PSC, en devient présidente en exécution de la décision du 13 juin 1998 et suite au départ de Philippe Maystadt, nommé à la présidence de la Banque européenne d'investissements (BEI).

Le Manifeste de l'Humanisme démocratique est adopté en juin 2001.

Les dispositions relatives à la régionalisation de la loi communale comprises dans le projet de loi spéciale portant transfert de diverses compétences aux régions et aux communautés ont provoqué en juin 2001 une vive tension à l'intérieur de la coalition gouvernementale. Cette dernière n'étant pas assurée de réunir les majorités requises pour l'adoption de la loi spéciale, une négociation s'est ouverte avec le PSC.

Considérant avoir obtenu les garanties qu'il souhaitait, ce dernier a infléchi sa position. Alors que le 30 mai, les sénateurs PSC émettaient un vote négatif sur le projet de loi, les députés PSC s'abstiennent lors du vote à la Chambre le 28 juin. Députés et sénateurs PSC se sont de même abstenus lors du vote du projet de loi spéciale portant refinancement des communautés et extension des compétences fiscales des régions. En choisissant de s'abstenir, les parlementaires PSC ont fait le choix de ne pas faire obstacle à l'adoption des deux projets.

Le 18 mai 2002, le parti adopte la dénomination de Centre démocrate humaniste (cdH)<sup>19</sup>. À l'issue de longs débats et consultations internes, le parti renonce à toute référence chrétienne explicite.

## 2.5. LE FN

Le Front national (FN) a été créé en 1985 par Daniel Féret. Il supprime progressivement le Parti des forces nouvelles comme première formation francophone d'extrême droite.

Il va apparaître jusqu'en 1995 comme le pôle fédérateur de ce secteur de l'opinion politique.

L'utilisation de la même appellation que celle du principal parti français d'extrême droite (qui lui aussi a dû s'imposer par rapport à un Parti des forces nouvelles) est sans nul doute un facteur de son succès, même si le FN de Jean-Marie Le Pen est en rapport avec le Vlaams Blok et non avec le parti de Daniel Féret. Le FN obtient un siège de conseiller communal à Molenbeek le 9 octobre 1988.

---

<sup>19</sup> En réaction, l'ancien parlementaire et ancien ministre régional bruxellois Dominique Harmel, qui avait quitté le PSC en 2000 pour figurer sur la liste du bourgmestre (PRL) de Woluwe-Saint-Pierre, constitue avec cinq autres personnes (dont deux conseillers communaux de Woluwe-Saint-Lambert) un groupe dénommé Chrétiens démocrates francophones (CDF).

Le 18 juin 1989, à la première élection du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale, le FN obtient 14.392 voix soit 3,3% des votes valables et 2 sièges.

### 2.5.1. Les élections du 24 novembre 1991 et la législature 1991-1995

Le 24 novembre 1991, le résultat du FN est le meilleur réalisé à cette date par une formation francophone d'extrême droite depuis 1939.

Le FN obtient à l'élection de la Chambre près de 65.000 voix. Ce résultat lui vaut un premier siège de député, qui va à Georges Matagne.

Il existe encore une pluralité de formations francophones d'extrême droite, mais le FN en émerge nettement dans tous les arrondissements où il est présent, sauf à Liège où il est lui-même supplanté par le groupe Agir.

Les scrutins intermédiaires de 1994 lui sont favorables. En juin 1994, il obtient un siège au Parlement européen, qui va à Daniel Féret. Aux élections communales du 9 octobre 1994, le FN obtient 46 sièges de conseillers dans les communes bruxelloises et 25 en Wallonie : 16 dans le Hainaut, 6 dans la province de Liège et 3 dans celle de Namur. Aux élections provinciales du même jour, le FN obtient 10 sièges de conseillers dans les provinces wallonnes : 4 dans le Hainaut, 3 dans le Brabant wallon, 2 dans la province de Namur et 1 dans celle de Liège.

### 2.5.2. Les élections du 21 mai 1995 et la législature 1995-1999

Le 21 mai 1995, le FN obtient plus de 138.000 voix à l'élection de la Chambre. Ce résultat lui vaut deux sièges de député fédéral, l'un allant à Marguerite Bastien à Bruxelles-Hal-Vilvorde, l'autre à Hugues Wailliez à Charleroi-Thuin.

Le même jour, le FN obtient deux sièges au Conseil régional wallon dans la circonscription de Charleroi et il obtient six sièges au Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale. Il est clairement le premier parti bruxellois d'extrême droite devant le Vlaams Blok.

Le Front national a ainsi réalisé ses meilleurs résultats aux divers scrutins de 1994 et 1995. Il va cependant rapidement entrer dans une phase de déclin, marquée par des querelles internes, des départs et des dissidences.

La principale de ces dernières sera celle dont prend l'initiative Marguerite Bastien, qui crée une formation rivale, le Front nouveau de Belgique (FNB) en février 1996, après la création en 1995 d'un éphémère FN-bis.

### 2.5.3. Les élections du 13 juin 1999 et la législature 1999-2...

Le 13 juin 1999, le FN recueille quelque 90.000 voix à l'élection de la Chambre.

Sa représentation est réduite de moitié à la Chambre (Daniel Féret est élu député à Charleroi) et au Parlement wallon (Alain Sadaune est réélu député wallon à Charleroi également).

Le même jour, Daniel Féret et Guy Hance sont élus au Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale. Daniel Féret cède son siège à sa suppléante Audrey Rorive.

À cette même élection, Marguerite Bastien est élue sur la liste rivale du Front nouveau de Belgique.

Aux élections provinciales du 8 octobre 2000, le FN ne conserve qu'un unique siège, dans le Hainaut. Aux élections communales du même jour, il ne conserve au total que 6 sièges de conseiller.

Le même jour, le FNB obtient un siège de conseiller communal à Mouscron et un autre à Verviers.

Aussi bien au FN qu'au FNB, on observe au cours des années 1990 de nombreuses défections, notamment de la part des conseillers communaux. En décembre 2001 encore, deux des trois conseillers communaux FN de Charleroi, Alain Sadaune (qui est aussi député wallon) et Daniel Roy, ont quitté le parti en raison d'oppositions avec le président « à vie » Daniel Féret. Le même mois, Marguerite Bastien quittait la présidence du FNB pour raisons personnelles.

Le 19 juillet 2002, à la demande du parquet de Bruxelles, la Chambre des représentants a décidé de lever l'immunité parlementaire de Daniel Féret. Le vote a été acquis par 88 voix contre 34 (CD&V, N-VA et Vlaams Blok). Le parquet s'est basé notamment sur des imprimés du FN ainsi que sur des extraits xénophobes et discriminatoires de son programme et de son site internet pour juger qu'il y a lieu à citation du chef d'infraction à la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie.

## EN GUISE DE CONCLUSION

Il serait présomptueux de prétendre tirer du bref et rapide survol historique qui précède de véritables conclusions sur l'évolution récente des partis politiques en Belgique. Ce survol n'est constitué que de rappels de nature surtout formelle et n'aborde qu'incidemment les problèmes de fond tels que contenus des programmes, orientations des regroupements et des coalitions, bilans d'activités.

Quelques enseignements peuvent néanmoins être dégagés à ce stade.

### DEUX TENDANCES GÉNÉRALES

Deux tendances générales ou du moins partagées par nombre de formations politiques peuvent être pointées.

La première concerne l'utilisation du vocable « parti ».

L'appellation de plusieurs formations à représentation parlementaire n'a jamais comporté ce vocable. C'est le cas, par ordre chronologique d'apparition, de la Volksunie, du FDF, du Rassemblement wallon, du Vlaams Blok, d'Écolo et d'Agalev, du Front national, de la Nieuw-Vlaamse Alliantie et de Spirit. Plus significative encore est peut-être la tendance récente à l'abandon de ce vocable dans la dénomination de partis plus anciens et souvent plus importants. On a assisté ainsi en dix ans au passage du Partij voor Vrijheid en Vooruitgang (PVV) au Vlaamse Liberalen Democraten (VLD)<sup>20</sup>, du Christelijke Volkspartij (CVP) au Christen-Democratisch en Vlaams (CD&V), du Parti réformateur libéral (PRL)<sup>21</sup> (à travers deux formes successives de « Fédération ») au Mouvement réformateur (MR) et du Parti social-chrétien (PSC) au Centre démocrate humaniste (cdH). Et le vocable « parti » a disparu d'une des deux significations du sigle SP.A.

La deuxième tendance à évoquer ici est celle de la généralisation de l'élection du président au suffrage universel des membres.

C'est le PSC qui a innové en la matière avec l'élection de Léon Servais le 22 juin 1970. Mais des désignations ont encore été décidées ensuite par le comité directeur.

Agalev et Écolo ont d'emblée procédé à l'élection directe aux fonctions dirigeantes mais sans créer une « présidence » définie comme telle.

La généralisation a véritablement été le fait des années 1990 : PRL en 1992, CVP en 1993, VLD en 1995, SP en 1997, PS en 1999, VU en 2000.

---

<sup>20</sup> Appellation, il est vrai, complétée par les mots « Partij van de Burger ».

<sup>21</sup> Qui subsiste comme parti en étant la composante centrale du Mouvement après avoir été celle des deux Fédérations successives PRL FDF et PRL FDF MCC.

## LES ENJEUX DU LEADERSHIP POLITIQUE

Les enjeux du leadership politique entre partis flamands d'une part et partis francophones d'autre part sont aujourd'hui vivement disputés, à un degré qui n'a jamais été atteint.

Pour les partis flamands, la mise se joue entre VLD et CD&V. En 1999, le VLD obtenait le plus de voix à l'élection de la Chambre des représentants mais c'était en même temps le cas du CVP à l'élection du Parlement flamand.

Pour les partis flamands à Bruxelles, le Vlaams Blok l'a emporté en 1999 sur le CVP (aujourd'hui CD&V).

Pour les partis francophones, la mise se joue entre PS et MR. Les élections de 1999 ont confirmé le leadership PS en Wallonie et le leadership de la Fédération PRL FDF MCC (aujourd'hui MR) à Bruxelles, tandis qu'à l'élection de la Chambre des représentants, la Fédération PRL FDF MCC talonnait de près le PS.

Comme on l'a vu, le classement des partis a connu des évolutions importantes au cours des deux dernières décennies.

Le poids relatif des diverses formations politiques revêt une réelle importance, en tant que facteur constitutif des coalitions majoritaires à mettre en place aux différents niveaux de pouvoir.

Un examen rapide de la situation dans les divers espaces communautaires et régionaux s'impose toutefois avant d'aborder la situation des partis au pouvoir ou dans l'opposition.

## ASYMÉTRIES COMMUNAUTAIRES ET SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Les ensembles constitués par les partis flamands d'une part et par les partis francophones d'autre part présentent de nombreuses asymétries.

Première différence significative : alors qu'il n'y a aucune référence de type régional et communautaire dans une appellation de formation politique francophone (hormis le cas du FDF aujourd'hui intégré au MR), la référence flamande est au contraire fréquemment présente : VB, N-VA, CD&V, VLD.

Le monde politique flamand apparaît comme affecté par des changements plus nombreux et plus profonds.

Les caractéristiques observées de part et d'autre y apparaissent aussi plus accentuées. Il en est particulièrement ainsi du resserrement des écarts entre partis tels qu'ils peuvent être calculés sur base de leurs résultats électoraux.

En l'occurrence, cette caractéristique des partis flamands a déjà imposé en 1999 la formation d'une coalition de quatre partis pour assurer au gouvernement flamand une majorité au Parlement flamand, dans la mesure où prévalait la volonté d'écarter le CVP

de l'époque. La situation s'est encore aggravée de ce point de vue depuis la fin de la Volksunie.

Le phénomène a encore une autre ampleur dans la Région de Bruxelles-Capitale où l'importance prise par le Vlaams Blok qui y est devenu le premier parti flamand a imposé la participation de tous les autres partis au gouvernement régional<sup>22</sup>.

Chaque parti a ses spécificités régionales, tenant à son histoire et à son type d'implantation.

De ce point de vue, on connaît le contraste entre les partis francophones, massivement présents à Bruxelles, et les partis flamands, qui y sont présents de façon marginale en termes d'implantation électorale propre.

C'est précisément leur faiblesse extrême à Bruxelles qui amène les partis flamands (c'est-à-dire les partis de la communauté la plus nombreuse à l'échelle du pays) à peser de tout leur poids pour obtenir une représentation garantie dans les institutions locales et régionales bruxelloises. Du côté francophone, Bruxelles et sa périphérie restent au centre des préoccupations d'un parti, le FDF, désormais intégré dans un ensemble plus vaste.

Dernière asymétrie : les partis flamands ne pénètrent pas en Wallonie tandis que les partis francophones ont des élus dans des conseils communaux de la périphérie bruxelloise et de la frontière linguistique (dans des communes à statut linguistique spécial ou non), ainsi qu'au conseil provincial du Brabant flamand – et même un élu au Parlement flamand.

Dernière spécificité enfin : l'existence de composantes germanophones au sein des partis francophones et la tendance à leur prise d'autonomie. Et par ailleurs, l'existence d'un parti germanophone sans relation avec un des partis francophones et disposant d'une représentation au Parlement de la Communauté germanophone.

Le contraste enfin est grand à l'extrême droite entre le Vlaams Blok, en progrès continu aux derniers scrutins, qui s'inscrit dans une tradition déjà ancienne d'un nationalisme flamand radical et qui dispose d'une implantation, de structures, d'une direction et d'une représentation importantes, et par ailleurs le Front national, qui recule aux derniers scrutins et qui est en proie aux dissensions et aux dissidences.

Une observation peut néanmoins s'appliquer aussi bien à l'un qu'à l'autre : leur fonctionnement interne n'est pas plus démocratique que leur programme.

La réplique des partis politiques a pris des formes diverses : du côté francophone, la Charte de la démocratie adoptée en 1993 et réaffirmée en 1998 et en 2002, sans faille ni remise en cause ; du côté flamand, le « cordon sanitaire », moins formalisé et régulièrement remis en discussion par des personnalités plus ou moins représentatives. Le dialogue est en la matière difficile entre partis francophones et flamands : le poids du Vlaams Blok justifie pour les partis francophones une attitude plus nette à son égard alors que les partis flamands considèrent que c'est précisément ce poids qui leur interdit de prendre des initiatives qui permettraient au Vlaams Blok de se poser en martyr.

---

<sup>22</sup> Depuis 1994-1995, une situation comparable prévaut à la ville d'Anvers (en 1999-2000, la VU a cessé d'y appartenir à la majorité).

## PARTICIPATION GOUVERNEMENTALE ET OPPOSITION : DURÉES, CONDITIONS ET EFFETS

Chaque famille politique se trouve aujourd'hui engagée dans une situation nouvelle au regard de sa situation au pouvoir ou dans l'opposition.

Les deux partis socialistes, PS et SP/SP.A, sont engagés depuis mai 1988 dans la plus longue période de participation gouvernementale de leur histoire.

Les formations libérales sont, elles, sorties en 1999 de la plus longue période d'opposition de leur histoire depuis 1919.

Les deux partis sociaux-chrétiens se sont retrouvés en 1999 dans l'opposition, qui est une situation qu'ils n'avaient connue que de 1945 à 1947 et de 1954 à 1958.

Les deux partis écologistes sont engagés depuis 1999 dans leur première expérience gouvernementale.

Dans chacun des cas, l'observation vaut tant pour la composante flamande que pour la composante francophone de la même famille politique.

Les formules asymétriques que permettrait le caractère fédéral de l'État n'ont jamais été pratiquées. Seul a été observé un certain degré d'asymétrie dans la formation du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ou dans celui de la Communauté germanophone, ainsi qu'à certains moments du gouvernement flamand.

L'éloignement est aujourd'hui très grand entre partis de même inspiration.

Leurs élus au Parlement européen continuent cependant à s'y retrouver dans les mêmes groupes<sup>23</sup>.

Le retour à l'opposition après une très longue période de participation gouvernementale a eu un effet d'éloignement entre CVP/CD&V et PSC/cdH, qui ont eu des évolutions différentes : d'une part, l'affirmation de l'identité flamande, d'autre part l'abandon de la référence chrétienne explicite.

La séparation entre les deux partis sociaux-chrétiens, largement acquise dès 1968, s'est parachevée au 1<sup>er</sup> janvier 2002 avec la création de deux centres d'études distincts, le CEDER pour le CD&V et le CEPSSF pour le cdH (une troisième asbl, commune celle-là, subsistant toutefois).

Dans le cas d'Agalev et d'Écolo, c'est au contraire la participation gouvernementale qui a eu un effet d'éloignement.

Bien davantage que ses prises de position antérieures aux élections législatives de juin 1999 (cf. son attitude très nuancée lors de l'adoption des résolutions institutionnelles du Parlement flamand), c'est sa participation au gouvernement fédéral – et au gouvernement flamand – qui a révélé le caractère de parti flamand d'Agalev. Plusieurs exemples peuvent

---

<sup>23</sup> Il faut noter que tant Gérard Deprez, depuis son départ du PSC (aujourd'hui cdH), que Johan Van Hecke, depuis son départ du CD&V (ex-CVP), continuent à y siéger au groupe du Parti populaire européen.

en être donnés : voir les débats sur la défédéralisation de la Coopération au développement (avec l'exception notable du secrétaire d'État Eddy Boutmans), sur la SNCB, sur la question des minorités au Conseil de l'Europe après le dépôt du rapport Nabholz-Haidegger,...

Entre PS et SP/SP.A, on observe aussi une certaine distanciation doctrinale qui n'est pas nouvelle et qui est due, pour une large part, aux sources d'inspiration différentes, française et généralement « latine » dans le cas du PS, anglo-saxonne et généralement « germanique » dans le cas du SP/SP.A. À titre d'exemple, les ministres de ce dernier parti sont porteurs d'ambitions réformatrices qui ne sont pas partagées dans les mêmes termes par leurs homologues PS : « État social actif » et réforme Copernic de l'administration fédérale en sont deux exemples.

Les sociaux-chrétiens ont été pendant quarante ans les maîtres du jeu de la coalition. Ce jeu s'est aujourd'hui ouvert.

Aucun parti ou aucune famille politique n'est désormais assuré de le maîtriser.

On rejoint ici d'autres enjeux, ceux de la redistribution des forces politiques. On rejoint aussi la question du leadership politique et des partis qui sont en mesure de s'attribuer un rôle de pôle de regroupement des forces politiques.

On se trouve là en présence de démarches différentes.

Une démarche est celle du VLD depuis sa création en 1992, qui procède par ralliements successifs de personnalités venant d'autres horizons sans être toujours assuré de performances électorales à la hauteur des espérances ou des prévisions ainsi qu'en ont témoigné les élections législatives du 21 mai 1995.

Une autre démarche a été empruntée par le PRL à travers la constitution successivement de deux « Fédérations » et d'un « Mouvement ». Les élections législatives du 13 juin 1999 n'ont pas non plus permis d'identifier clairement les divers apports en termes de résultats électoraux.

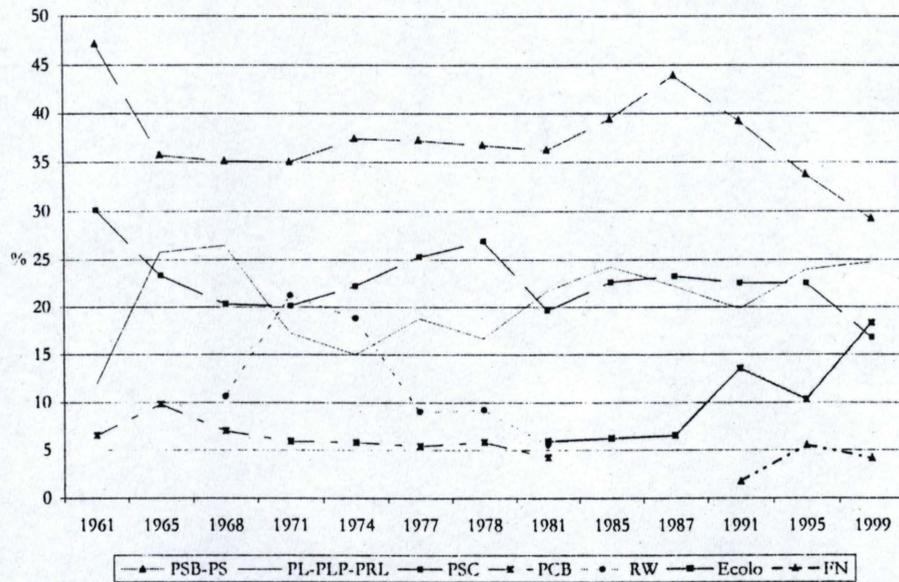
Une autre démarche encore est celle du PS, où le président, renouant avec une tradition établie par certains de ses prédécesseurs, a lancé l'idée d'un « Pôle des gauches ».

On se trouve à chaque fois en présence d'acteurs et de facteurs de changement dont l'impact – indéniable – doit dans chaque cas faire l'objet d'une exacte mesure.

Sans empiéter ici sur une analyse qui demeure à faire, on peut au moins émettre l'hypothèse qu'il y a lieu, tant pour la clarté des débats que pour l'intérêt de l'analyse, de distinguer ce qui relève d'une logique de rassemblement (ou de recomposition) de ce qui relève d'une logique de coalition.

# ANNEXE

## 1. Évolution des principaux partis politiques aux élections de la Chambre des représentants - Région wallonne



## 2. Évolution des principaux partis politiques aux élections de la Chambre des représentants - Cantons flamands

